This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07598795 2

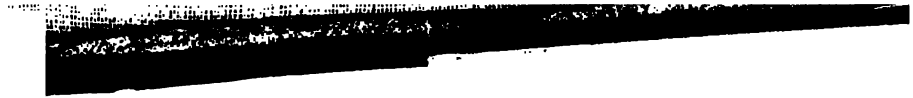

LEÇONS

D'UNE GOUVERNANTE

A SES ÉLÈVES,

OU

FRAGMENS D'UN JOURNAL, qui a été fait pour l'Education des Enfans de Monsieur D'ORLÉANS.

Par Madame de SILLERY-BRULART,
Gouvernante de M.lle D'ORLÉANS.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { ONFROY, Libraire, rue S. Victor, N.° 11;
NÉE DE LA ROCHELLE, Libraire, rue du Hurepoix, n.° 13.

1791.

LIBRARY
NEW-YORK

PRÉFACE.

QUAND j'ai commencé le premier volume de cet ouvrage, je venois de donner à Madame d'Orléans la démiſſion qu'elle m'avoit demandée. Je comptois me retirer, ne revenir à Paris que pour terminer quelques affaires, & enſuite voyager pendant deux ou trois ans (uniquement pour mon inſtruction), & renoncer au monde pour jamais. Décidée à ne plus reparoître dans la Société, & ſur-tout à Paris, je voulois ſeulement donner l'extrait de mon Journal d'Education, mais ſans me plaindre, ſans accuſer perſonne; en conſéquence j'ai ſupprimé dans ce Journal toute l'hiſtoire de la retraite de M. l'Abbé Guyot, qui s'y trouve très-détaillée, & j'en ai fait de même pour toutes les choſes de ce genre. En partant pour l'Auvergne, je donnai à l'impreſſion les premiers cahiers de la copie de ce Journal; je laiſſai l'original

entre les mains d'une Perſonne qui fit copier le reſte en mon abſence, d'après les marques que j'avois tracées en marge ſur l'original, c'eſt-à-dire, les lignes tirées pour indiquer les paſſages qu'il falloit extraire. Quoique brouillée ſans retour avec M. le Brun depuis le refus qu'il a fait de me juſtifier, ainſi que M. de Chartres, d'une calomnie dont il pouvoit nous diſculper, en rendant témoignage à la vérité (1), je lui écrivis le veille de mon départ, le 25 avril dernier, pour lui annoncer que, quittant pour jamais l'Education, je faiſois imprimer mon Journal, mais par extraits, & qu'on n'y verroit rien qui pût compromettre les Perſonnes qui avoient été ſous mes ordres, & même qui que ce fût. En effet, c'étoit bien alors mon deſſein, parce que je croyois ne jamais

(1) Heureuſement que j'avois la preuve de ce fait, *écrite de ſa main.* On trouvera le détail de ce procédé à la fin de l'extrait du Journal qu'on va lire.

rentrer dans le monde. Je n'avois nulle envie de me venger : ceux qui me connoiſſent ſavent, qu'indépendamment de tout principe, mon caractère me rend abſolument incapable d'éprouver cet affreux ſentiment. Déterminée à m'éloigner pour toujours des Intrigans, des Ingrats & des Méchans, il me ſuffiſoit de prouver que je n'avois donné que de bons principes à mes Elèves; tout ce qu'on auroit pu m'imputer d'ailleurs m'étoit aſſez indifférent; enfin, j'étois ſûre que l'oubli ſuccéderoit promptement à l'inimitié, & que mes Ennemis même ceſſeroient de me haïr lorſque je vivrois loin d'eux, dans la retraite & l'obſcurité. Une raiſon plus puiſſante encore me faiſoit un devoir de cette modération je trouvois une eſpèce de lâcheté à ne rompre le ſilence que je m'impoſe depuis ſi longtems, à ne me plaindre de mes ennemis qu'en m'éloignant d'eux, qu'en me mettant à l'abri des traits envenimés

de leur reſſentiment..... O ſi jamais, après tant de peines & de travaux, la fortune accorde à mes vœux un aſyle ſûr & paiſible, je ne profanerai point les doux loiſirs d'une heureuſe ſolitude par des plaintes, des diſcuſſions & des critiques! Jamais je n'attaquerai, je n'accuſerai, *ni en fuyant, ni de loin* (1).

(1) Un Auteur anonyme eſt ſur-tout mépriſable, parce qu'il n'attaque jamais que ſans péril, & qu'il n'oſe s'expoſer au reſſentiment de celui qu'il accuſe. Mais écrire dans les Pays étrangers contre des gens puiſſans, ou des ennemis qu'on a laiſſés dans ſa Patrie, eſt une lâcheté du même genre, à moins qu'on n'y ſoit forcé par des pourſuites juridiques. Une autre lâcheté plus odieuſe encore, c'eſt de laiſſer après ſoi des Mémoires particuliers dans leſquels on déchire ſes Compatriotes. Peut-on concevoir le projet de ſe venger encore dans la nuit du tombeau! Pour moi, pendant les neuf années que j'ai paſſées au Palais-Royal, j'ai fait un Journal très-détaillé des tableaux & des ſcènes qui ſe ſont paſſés ſous mes yeux, & avec l'intention de ne jamais faire imprimer cet ouvrage qui eſt très-volumineux;

Mais, quand je me ſuis vue forcée, par ma tendreſſe pour Mademoiſelle d'Orléans, de renoncer au repos & à la liberté, & de rentrer dans le monde, j'ai ſenti que mon retour augmenteroit la haine de mes Ennemis, & que j'allois être plus que jamais expoſée aux noirceurs de tout genre, & à la calomnie; alors j'ai pris le parti de parler enfin ſans contrainte, & d'offrir un tableau exact & fidèle de ma conduite depuis 12 ans;

---

j'ai voulu y tracer une peinture fidelle des mœurs de mon ſiècle, & je crois cet objet rempli; mais il ne s'y trouve pas une ſeule imputation grave, même contre ceux qui me haïſſoient; j'y nomme quand je loue ou quand la critique ne tombe que ſur des choſes frivoles, & je n'y attaque les mœurs ni la probité de qui que ce ſoit. J'ajouterai avec la même vérité que j'ai joint à cette délicateſſe celle de n'avoir de ma vie fait imprimer une ligne ſans y mettre mon nom : cette déclaration n'eſt pas inutile dans un tems où tout le monde écrit, & où très-peu de perſonnes croient devoir *avouer* leurs ouvrages.

& c'eſt ce que je ne pouvois faire ſans donner un extrait du Journal, fait par M. le Brun. On a beaucoup répandu dans le monde que les Inſtituteurs qui m'étoient ſubordonnés ont ſupporté tout ce qu'une femme impérieuſe, hautaine, violente, remplie d'orgueil & de caprices peut faire ſouffrir à ceux qui ſont ſous ſes ordres. Il ne ſera pas difficile, en liſant le Journal de M. le Brun, de deviner d'où partent ces imputations que mille libelles ont répétées, en y ajoutant beaucoup d'autres menſonges. Le Journal de M. le Brun fera connoître de quel côté ont été les torts & l'injuſtice. L'extrait que j'en offre eſt tiré de l'original, écrit tout entier de la main de M. le Brun ou de celle de M. l'Abbé Guyot, à l'exception de mes réponſes & obſervations, qui ſont écrites de ma main. Cet original eſt dépoſé, ainſi que mon Journal, chez M. Gabiou, Notaire, où tous ceux qui en auront la curioſité peuvent aller le confronter

avec l'ouvrage imprimé. Cet extrait contient beaucoup de détails minutieux & puériles, & préſente un enchaînement de tracaſſeries domeſtiques dont je connois mieux que perſonne la petiteſſe, parce que malheureuſement je n'en ai pas été quitte pour les lire, qu'il a fallu les ſupporter & les ſouffrir ; que ces diſcuſſions intérieures, cette mauvaiſe foi, ces chicanes continuelles de l'orgueil, de l'envie & de la haine m'ont pourſuivie ſans relâche, & m'ont fait perdre un tems précieux que j'aurois pu employer utilement ! Par des reproches ou des fauſſetés, qui ſe renouvelloient ſans ceſſe, on me forçoit de répéter mille fois les mêmes choſes & les mêmes explications ſur le Journal ; j'y ai de cette ſorte écrit la valeur de trois ou quatre volumes, & je regretterai toute ma vie un tems auſſi déſagréablement employé. Le Journal de M. le Brun eſt en onze volumes, & nos querelles & nos raccommodemens en occupent plus de la moi-

Régime à obſerver pour les Enfans, *p.* 545 à 549.
Réſumé général du travail de Madame de Sillery pour ſes Elèves, *p.* 549 à 565.
Travail particulier pour M.lle d'Orléans. & apologie de Madame de Sillery, *p* 565, juſqu'à la fin.

ERRATA.

TOME PREMIER.

PREFACE, page 29, ligne 19, *par*; liſez, *car.*
Leçons, p. 3, l. 4, *bonne*; liſez, *douce.*
p. 163, l. 14, *faiſoit*; liſez, *laiſſoit.*
p. 227, l. 12, *race*; liſez, *grâce.*

TOME SECOND.

Page 488, ligne 4, *Inſtitution*; liſez, *inſtruction.*
p. 489, lig. 13, *les Leçons*; liſez, *ces Leçons.*
p. 522, lig. 11, *qu'elle*; liſez, *qu'il.*
p. 556, lig. 18, *Recueil important*; liſez, *Recueil intéreſſant.*

JOURNAL DE L'EDUCATION DES PRINCES,

Commencé à S. Cloud le 28 Janvier 1782.

LES PRINCES m'ont été confiés le 3 Janvier de cette année ; j'ai demandé le détail de l'emploi de leur journée ; on me l'a fait attendre ſix jours. Ce détail auroit dû être écrit ; il ne l'étoit pas. Enfin, celui qu'on m'a donné étoit très-mal fait. En même-tems, il prouve que M. Bonnard ne ſe mêloit preſque pas de l'éducation ; tous les ſoins rouloient ſur M. l'abbé Guyot & M. ****, premier valet-de-chambre. Les heures n'étoient pas irrévocablement fixées ; on n'aſſiſtoit point aux leçons des Maîtres ; on ne liſoit pas trois quarts-d'heure par jour, & les Princes prenoient trois fois la ſemaine une leçon de muſique d'une heure. J'ai réformé le Maître de Muſique & changé

tout le plan d'études, entr'autres ôté les fables de la Fontaine, Télémaque, Racine (1) & ſubſtitué à ces ouvrages, des livres d'hiſtoire & des ouvrages de morale, à la portée de deux Enfans dont l'aîné n'a que huit ans .... Auſſi-tôt que nous avons été à Saint-Cloud, c'eſt-à-dire, il y a trois ſemaines, j'ai examiné l'inſtruction des Princes; ils ne ſavoient pas un mot de Latin ni d'Anglois, ni lire, ni parler, quoiqu'ils étudiaſſent ces deux langues depuis trois ans; ils ne ſavoient exactement d'Hiſtoire que ce qu'ils en ont appris par les petits tableaux que j'ai écrits & fait faire pour Madame la Ducheſſe de Chartres, & qui ſont, depuis cinq ans, dans

(1) Il m'a toujours paru très-ridicule de mettre ces Chefs-d'œuvre entre les mains des Enfans; j'en ai détaillé les raiſons dans *Adèle & Théodore*, ce qui fut très-critiqué dans le tems; mais depuis, il me ſemble que cette idée a été aſſez généralement adoptée.

ſon cabinet. Ils ſavoient très-peu de Mythologie, & rien des Métamorphoſes, c'eſt-à-dire M. le Duc de Valois; car, pour M. le Duc de Montpenſier, il ne ſait rien du tout. M. le Duc de Valois n'eſt pas en état d'écrire un billet de dix lignes qui ait le ſens commun. Ils étoient l'un & l'autre de la plus grande impoliteſſe, *oui* & *non* tout court, ou un ſigne de tête, ne remerciant jamais, &c. très-douillets; craignant le vent, le froid, ne pouvant, non-ſeulement, ni courir, ni ſauter, mais même ni marcher d'un bon pas, & plus d'une demi-heure. Et M. le Duc de Valois ayant une peur affreuſe des chiens au point de pâlir & de crier quand il en voyoit un. En outre il n'étoit pas poſſible de les reprendre ſans les mettre au déſeſpoir; dans ce cas, toujours des pleurs ou de l'humeur. M. le Duc de Valois très-bavard, & mentant quelquefois pour ſe divertir. Avec cela la plus grande indifférence pour M. le Duc & Madame la Ducheſſe

de Chartres, c'eſt-à-dire, n'y penſant jamais, ne s'en occupant jamais, les voyant froidement, ne deſirant point les voir. J'ai dit le mal, voici le bien : ils ne deſſinent pas mal tous les deux pour leur âge, & écrivent bien ; l'ainé compte bien; ils ſont l'un & l'autre doux & obéiſſans; depuis que je les conduits, ils ſont moins impolis; ils s'expriment en meilleurs termes. M. le Duc de Valois voit un chien ſans témoigner de frayeur; on peut le reprendre ſans le choquer; il montre plus d'application à ſes leçons, &c.

Ce 6 Mars.

Je suis tous les jours plus ſatisfaite des jeunes Princes. M. le Duc de Valois a beaucoup d'eſprit, de raiſon & une mémoire étonnante. Je ne puis dire encore ce que ſera M. le Duc de Montpenſier.

J'ai écrit pour tous les deux quelques principes de Morale que je leur fais lire deux fois par ſemaine.....

Je lis toujours ; je m'arrête quelquefois pour queſtionner ou faire une réflexion. M. le Duc de Valois me répond preſque toujours avec juſteſſe, & paroît m'écouter avec intérêt.

Ce 8 Avril.

Je suis toujours charmée de M. de Valois, quoiqu'il ait encore des manières bien déſagréables, des expreſſions ignobles, & de tems-en-tems le plus mauvais ton. A préſent qu'il eſt à ſon aiſe avec moi, il me débite avec confiance toutes les gentilleſſes qu'on lui a appriſes. Par exemple : il appelle conſtamment ſon derrière *mon quinze*, & les couſins, inſectes qui piquent, la *parenté*. Pour dire j'ai mal deſſiné, il dit : *j'ai fait une croûte*: Pour dire qu'il a frappé à une porte : *j'ai bien tambouriné*, &c. Tout cela aſſaiſonné de tous les proverbes de Sancho, & d'un gros rire forcé, qui n'eſt pas le moindre de ſes déſagrémens. En outre,

il eſt très-bavard, grand conteur, & il ment ſouvent pour ſe divertir. Il a encore une choſe qui me déplaît beaucoup, c'eſt qu'il pleure avec une facilité que je n'ai vue qu'à lui. Il eſt peu reconnoiſſant (1), parce qu'il croit qu'il n'eſt point de ſoins, d'attentions & d'égards qu'on ne lui doive, ce qui vient uniquement de la première éducation, & non de ſon naturel; mais je ſuis perſuadée que ſi on me l'eût donné un an plus tard, il m'auroit été impoſſible de rectifier tout le mal qu'on a fait. Il a de l'eſprit, de l'amour-propre & un bon cœur: voilà de grands ſujets d'eſpérance. Hier, à la fin de leur leçons, quelques perſonnes ſont venues me voir; je ſuis ſortie un moment, & je ſuis rentrée avec Mademoiſelle de Chartres qui tenoit une corbeille, pleine de petits gâteaux, *Monſeigneur*, ai-je dit à M. de Valois,

(1) Aſſurément je ne lui ferai pas ce reproche aujourd'hui.

quoique vous n'ayez point envoyé à Mademoiſelle votre Sœur, quelques-unes des poires qu'on vous a donné il y a deux jours, elle veut partager avec vous les gâteaux qu'on vient de lui apporter. Cette avanie, faite devant des étrangers, a rempli de confuſion M. le Duc de Valois; il a rougi, pâli, bégayé, & reçu ſans aucun plaiſir les gâteaux. Aujourd'hui, je lui ai demandé ſi le préſent de Mademoiſelle de Chartres lui avoit été fort agréable : il m'a répondu que non, & il avoit les larmes aux yeux; vous voyez donc bien, lui ai-je dit, que la plus grande des ſatisfactions n'eſt pas de recevoir les choſes que nous aimons le mieux, mais celle d'être approuvé & eſtimé; je crois qu'à l'avenir vous ſentirez qu'il vaut mieux paſſer pour être obligeant & généreux, que de manger tout ſeul des poires ou des gâteaux.

Ce 22 Avril.

J'AI EU, il y a quelques jours, une longue converſation avec les Princes. Voici à-peu-près ce que je leur ai dit : juſqu'ici je me ſuis preſque bornée à vous étudier, vous examiner, maintenant que je vous connois, je vais commencer votre éducation dont le but eſt de vous rendre vertueux & aimables, afin que vous ſoyez heureux & aimés. Vous pouvez compter ſur mon attachement ; ſi vous aviez eu un Gouverneur, il auroit reçu de l'argent pour vous élever ; moi je mépriſe l'argent & j'ai refuſé toute eſpèce d'appointemens ; un Gouverneur pouvoit d'ailleurs prétendre à des honneurs (le cordon Bleu) auxquels je ne puis aſpirer, enfin un Gouverneur n'auroit pas pris la peine de vous inſtruire lui-même, le ſous-Gouverneur eût été chargé de tous les détails relatifs à votre éducation ; moi je n'ai point de ſous-Gouverneur (1), j'en rem-

(1) M. le Brun n'avoit alors que le titre de

plis les fonctions, & vous ne devrez votre inſtruction qu'à moi ſeule. Ainſi, vous devez me regarder non-ſeulement comme votre amie, mais comme votre bienfaitrice, car je vous donnerai ce qui vaut mieux que la naiſſance & la fortune que vous tenez du haſard, je vous donnerai de la raiſon, des vertus, des connoiſſances agréables & ſolides. Le bonheur que je vous promets pour l'avenir, je puis dès-à-préſent vous le donner ſi vous voulez, ſoyez obéiſſants & ſincères, vous me trouverez toujours indulgente, joignez à cela de l'application, l'étude vous deviendra agréable, & en outre je vous donnerai de charmantes récompenſes. A ce dernier mot les Enfans vinrent ſe jetter à mon cou, en diſant que j'étois *bien bonne*, & que jamais ils n'avoient eu *de récompenſes*. Moi je vous en promets, repris-je, mais en même-tems je vous

lecteur; il n'a eu celui de ſous-Gouverneur que quelques années après.

annonce des punitions ; ſi vous faites bien je vous récompenſerai, ſi vous faites mal je vous punirai, ils s'écrièrent que cela étoit juſte. Je fais bien, dis-je, qu'on ne vous a jamais mis en pénitence, mais auſſi on ne vous a jamais récompenſé, moi j'imiterai la conduite de Dieu à notre égard, il punit les méchans, il récompenſe les bons. Les Princes ont conſenti à ce marché de très-bon cœur, & j'ai déclaré que, pour première récompenſe, ils auroient un charmant joujou, un petit Temple de bois qui ſe démonteroit, & qu'ils pourroient abattre & rebâtir tant qu'ils voudroient, à leurs récréations. Cette récompenſe commencera leur cours d'architecture, cours d'autant plus inſtructif & utile, qu'il ne prendra point ſur le tems conſacré à l'étude, & qu'il n'aura l'air que d'une récréation.

Maintenant je vais parler des perſonnes qui compoſent l'éducation. M. l'Abbé Guyot qui n'a dû ſa place qu'à ma recommandation, je ne le connoiſſois pas. Défor-

mais je ne recommanderai plus ſur parole. M. l'Abbé Guyot joint au malheur d'avoir peu d'eſprit & peu d'inſtruction, celui de ſe croire des lumières ſupérieures & tout l'uſage du monde qu'on peut poſſéder. Ses lumières ſont courtes, & il n'a pas la plus légère connoiſſance du monde & des hommes. Il eſt d'ailleurs pédant (1) & capricieux, ſon ame eſt froide, ſa raiſon bornée, ſon imagination ſtérile; il a de grandes prétentions, de petits moyens, peu de franchiſe, & aucun agrément. Je lui crois de la probité, je ſuis perſuadée qu'il ſeroit incapable de faire une mauvaiſe action, il a de la prudence, de la décence, il eſt circonſpect & exact. Il a pour moi la plus grande averſion, en voici les motifs : la ſociété de M. Bonnard lui étoit agréable; ce dernier uniquement occupé de ſon plaiſir ne ſe mê-

(1) Pour la *pédanterie*, on en pourra juger dans le cours de cet ouvrage. On trouvera beaucoup de Notes faites par lui.

doit de rien, tout rouloit ſur l'Abbé qui aime à dominer, à ordonner; d'ailleurs on paſſoit les étés à Saint-Cloud, à deux petites lieues de Paris, on y recevoit ſes amis, on s'y amuſoit, au lieu de cela, nous irons à Saint-Leu, à cinq grandes lieues de Paris, on n'y recevra perſonne, & il faudra y ſuivre le plan d'éducation tracé par une femme, tout cela eſt bien moins glorieux & bien moins agréable: En outre, les Princes, qui ne ſavent pas un mot de latin, donnoient tous les jours deux heures & demie à cette étude, préſentement ils n'y donnent que trois quarts d'heure. Voilà mes torts, je les crois impardonnables. Paſſons aux autres perſonnes qui compoſent l'éducation. M. le Brun, que je viens d'y placer, homme honnête, froid, exact, plein de bon ſens, & très-capable d'exécuter avec intelligence les choſes qu'on lui preſcrit. Il a peu lu, mais il ſait aſſez bien l'Anglois, & très-bien les mathématiques. M. P.***, premier valet-de-chambre, que j'ai trouvé

tout établi, & qui poſſédoit toute la confiance de M. Bonnard, c'eſt ce M. P.*** qui étoit le Sous-Gouverneur. Il a donné aux Princes la prononciation la plus vicieuſe, & à force de petits ſoins mal entendus, il les a rendus ridiculement délicats. Ces Enfans, quand je m'en ſuis chargée étoient graces à M. P.*** également craintifs & douillets. N'ayant jamais ni couru ni ſauté, craignant le vent, le froid, la pluie & le ſoleil, & ne pouvant ſe piquer ou faire un faux pas ſans pleurer. Ils ſont encore fort loin d'être leſtes & aguerris, mais du moins ils cherchent à ſe ſurmonter à cet égard, ils commencent à courir un peu & à ſauter, & M. le Duc de Montpenſier deſcend un eſcalier ſans tenir la main de M. P.*** c'eſt avoir beaucoup gagné. M. P.*** me trouve bien inférieure à M. le Chevalier Bonnard, ce dernier à la campagne le faiſoit manger avec lui & l'Abbé, M. P.*** s'entendoit appeller tout le jour *un homme précieux*, il n'y a pas de ces douceurs-là avec moi, M. P.***

n'eſt plus qu'un premier valet-de-chambre; cependant, pour ne pas le déſeſpérer, je l'ai chargé du ſoin de faire répéter aux Princes ce que je leur donne à apprendre par cœur (1).....

Ce 6 Mai.

Voici la récapitulation de ce que j'ai lu avec les Princes depuis le 6 Mars. Fini la continuation de l'Hiſtoire Univerſelle de Boſſuet. La vie d'Henri IV. par Buri, exact & détaillé, 4 *vol.* Je fais obſerver aux Enfans les défauts de ſtyle, les mauvaiſes expreſſions, & cette hiſtoire d'Henri IV. a fait beaucoup d'impreſſion ſur le cœur & la tête de M. le Duc de Valois,

(1) J'eus-là une complaiſance fort déplacée; car M. P.*** avoit une prononciation vicieuſe, qui a fort influé ſur celle de M. de Montpenſier. On m'a beaucoup reproché d'avoir exercé un empire *très-deſpote*, & moi aujourd'hui, je me reproche que d'avoir eu une infinité de petites condeſcendances que je n'aurois pas dû avoir.

j'y ai contribué autant qu'il m'étoit poſſible par mes réflexions, je voyois avec plaiſir que l'enfant étoit fier de penſer que le généreux ſang du Grand Henri couloit dans ſes veines, aux détails de ſa mort il a verſé des torrens de larmes; deux jours après, il m'a demandé le portrait d'Henri IV. & je lui ai donné ainſi qu'à ſon frere un cachet où ſa tête eſt gravée, M. le Duc de Valois a baiſé cette tête, j'aime à vous voir ce ſentiment, lui ai-je dit, ſongez ſouvent à ce Grand Homme dont la mémoire ſera toujours chère aux François parce qu'il fut bon, généreux, qu'il aima la vérité, il mérita d'avoir un ami tel que Sully. Henri IV. eut des foibleſſes, mais je crois vous avoir prouvé en vous liſant ſon hiſtoire qu'on ne doit attribuer ſes défauts qu'à ſon éducation & aux pernicieux exemples qu'il reçut dans ſa première jeuneſſe. Vous qui deſcendez de lui, vous qui ſerez mieux élevé qu'il ne pût l'être, vous aurez, je l'eſpere, ſa grandeur d'ame

& ſes vertus, & vous ſerez exempts d
ſes foibleſſes. D'ailleurs un Roi a toujour
un moyen sûr de ſe faire pardonner ſe
foibleſſes, il n'a qu'à rendre ſes ſujet
heureux; on eſt bien plus ſévère pour u
Prince qui ne doit jamais monter ſur l
trône. Ainſi, Monſeigneur, vous qui n
régnerez jamais quand vous auriez un jou
toutes les qualités qu'avoit Henri IV. ſ
vous aviez en même-tems ſes défauts
vous n'obtiendriez jamais le quart de l
gloire qu'il acquit, & ſes foibleſſes vou
déshonoreroient, car vous ne pourriez le
expier en faiſant le bonheur public....

Dès le moment où M. Lebrun eſt entr
à l'éducation, je l'ai chargé de faire u
Journal détaillé de tout ce que feroien
& diroient les Princes dans le tems qu'il
ne paſſent pas avec moi. Chaque jour, o
m'apporte la feuille du jour de ce Journa
fait avec beaucoup d'exactitude; les Prince
me voyant lire tous les ſoirs ce compte dé
taillé de leur conduite, ont ſans ceſſe devan

les yeux la crainte du Journal : ce qui produit de merveilleux effets.

---

8 *Mai. De Saint-Leu.*

Nous ſommes arrivés aujourd'hui à Saint-Leu. M. le Duc de Valois va prendre le lait d'âneſſe ; quoiqu'il ait l'air de la force, ſa ſanté eſt fort loin d'être bonne ; ce que j'attribue au mauvais régime de ſa première éducation, au fréquent uſage des bonbons, pâtiſſeries, café à la crême & au défaut total d'exercice. Son frère naturellement plus délicat, eſt d'une foi bleſſe effrayante ; cependant l'un & l'autre, depuis qu'ils ſont entre mes mains, ſont déjà fortifiés & beaucoup mieux portans. J'ai remarqué auſſi que l'appartement qu'ils habitent au Palais-Royal au rez-de-chauſſée doit être humide & mal-ſain ; le Médecin, M. Michel, l'a trouvé de même, & il eſt décidé qu'on leur donnera l'hiver prochain un autre logement & point au rez-de-chauſſée. J'ai fait placer dans leur chambre

une poulie pour tirer des poids proportionnés à leurs forces, exercice très-sain & dont Mademoiselle de Chartres & Pamela se trouvent à merveille. Je leur donne ici un petit jardin à eux en propre, dans lequel il y a un petit puits artificiel, afin qu'ils puissent tirer de l'eau pour arroser. Leurs seaux ont un double fond dans lequel on peut glisser des lames de plomb à mesure que leurs forces augmenteront; ils ont tous les outils de jardinage, & travailleront eux-mêmes sous les yeux du Jardinier. En outre, à leur promenade du matin, le Jardinier les accompagne, afin de leur nommer tous les arbres. De cette manière ils apprendront l'agriculture en se promenant & à leurs récréations, & il n'y aura point de tems perdu. Ils ont déjà un de leurs palais d'architecture, & ils en savent presque tous les termes par cœur.

Ce 10 Mai.

. . . . . .

. . . . . .

Je suis bien mécontente de P***; les Princes sont parfaits avec moi, parce qu'ils me craignent & m'aiment; mais, quand ils ne sont pas sous mes yeux, ils sont beaucoup moins bien. Alors M. P*** leur dit: *Je le dirai à votre Amie.* Là-dessus grandes prières de ne me rien dire, & M. P*** finit par le promettre. Il résulte de cela deux choses, que M. P*** perd toute considération auprès d'eux, puisqu'ils savent qu'il m'a promis de me tout dire, & que les Princes s'accoutument à la dissimulation, puisque, de leur côté, ils m'ont promis de ne me rien cacher. Je ne puis faire entendre cela à M. P***; mais, si je ne puis réussir à le persuader, je finirai par le congédier. Dans le métier que je fais, le difficile n'est pas d'élever les enfans, c'est de conduire les personnes subalternes dont on ne peut se passer.

Ce 10 Mai.

JE FAIS faire aux Princes un Cours d'Hiſtoire Naturelle; nous liſons le Dictionnaire de Bomare, dont j'ai une clef de manière que nous liſons les articles dans l'ordre néceſſaire à ſuivre, en paſſant les détails que leur âge & la décence ne permettent pas de lire. Ma Fille aſſiſte à cette lecture, ainſi que quatre ou cinq autres perſonnes, & les Princes s'amuſent infiniment de ce petit Cours qui dure cinq quarts d'heure tous les jours.....

Mardi 27 Août.

J'AI DONNÉ aux Princes le ſeul Maître qu'on peut leur donner ici, un Menuiſier; ils ont tout ce qu'il faut pour travailler en menuiſerie, ce qui les amuſe beaucoup. Cette occupation, les palais d'architecture & le volant forment leurs récréations les jours de pluie.....

En outre, j'ai compoſé pour eux une

petite Inſtruction morale & chrétienne, formant un cahier de ſept pages qu'on leur lit trois fois par ſemaine.....

Les Princes ſont beaucoup moins ſauvages & plus polis, & ſur-tout plus ſenſibles. J'oſe dire qu'ils ſentent infiniment mieux ce qu'ils doivent de tendreſſe à M. le Duc & Madame la Ducheſſe de Chartres. Ils ont perdu de grands défauts de prononciation & des manières de parler fort ignobles & fort ridicules. Ils ne ſavoient pas un mot d'Anglois; ils liſent la proſe joliment, & l'entendent & le parlent avec aſſez de facilité. Ils ne pouvoient ni courir ni marcher, ils ſont à préſent aſſez leſtes pour leur âge, & marchent fort bien. M. le Duc de Valois avoit peur de tout; il eſt maintenant très-aguerri; il n'a plus peur des chiens. Il étoit exceſſivement menteur, il faut encore y prendre garde; mais il eſt preſque corrigé de ce vice (1).

(1) Ce vice n'étoit en lui que l'effet du commérage dont on lui avoit laiſſé prendre l'habi-

Il eſt toujours trop bavard, quand il eſt à ſon aiſe, mais il l'eſt beaucoup moins. Il a parfaitement appris les trois ordres d'Architecture à ſes récréations, & beaucoup de petites choſes en s'amuſant, comme le Blazon, & pris l'idée de différens métiers. Il a plus qu'une teinture de l'Hiſtoire Naturelle & un goût particulier pour cette ſcience. Il a fait des progrès inconcevables dans le Deſſin; il en a fait dans tout ce qu'on lui montre, & tiré le fruit le plus ſurprenant de nos lectures : en tout, je ne crois pas poſſible qu'un enfant puiſſe gagner davantage dans un an. Je l'ai mené à la Comédie Françoiſe tout cet hiver, à-peu-près tous les quinze jours. J'exige que rentré chez lui il dicte l'extrait des Pièces qu'il a vues; on me laiſſe une marge où

---

tude; car il ne mentoit qu'en contant des hiſtoires, & jamais pour s'excuſer; dès-lors il avouoit ſes torts & ſes fautes avec cette candeur & cette bonne foi qui le caractériſent particulièrement.

'écris mes obſervations : d'ailleurs nous li-ſons le Théâtre de Campiſtron. Il fait auſſi chez lui de mémoire l'extrait de chaque Pièce. A meſure qu'un cahier ſera fini il me le donnera, & je le mettrai dans ce porte-feuille. Quand M. le Duc de Valois a fini un extrait, il me l'apporte ; j'écris en marge, comme je l'ai dit, mes obſervations, &, outre cela, je les lui explique.....

. . . . . .

Ce 30 Janvier 1783.

. . . . . .

J'AI DONNÉ avant-hier aux Princes une nouvelle *Inſtruction morale* que j'ai compoſée pour eux.....

. . . . . .

Education de Melle de Chartres. (1)

MADEMOISELLE de Chartres n'avoit pas un an lorſqu'elle m'a été confiée ; elle

(1) Mademoiſelle d'Orléans qui s'appelloit encore ainſi, quoiqu'elle eût déjà perdu ſa Sœur.

a maintenant cinq ans & demi. Elle marche & court d'une manière ſurprenante, & peut faire une promenade de deux lieues ſans ſe fatiguer. Elle eſt d'ailleurs douce, docile, obéiſſante, ſenſible & vraie; elle eſt égale & gaie & d'une application étonnante. Elle n'eſt nullement ſauvage, elle annonce la plus grande intelligence & beaucoup d'eſprit. Elle parle l'Anglois avec beaucoup de facilité, & l'entend comme une Angloiſe, car il n'y a point d'enfant de ſon âge qui le parle mieux. Elle lit couramment le François dans toutes ſortes de livres; elle lit parfaitement la Muſique ſur la clef de ſol ſur la ſeconde ligne. Elle ſait quelques prières en Anglois, un peu de Catéchiſme & quelques petits contes dans cette langue. Elle commence à expliquer joliment ſa tapiſſerie hiſtorique & ſon paravant d'hiſtoire de France. . . . . .

Année 1783, ce 11 Février.

. . . . . .

Et enfin toute la dépenſe (de Mademoiſelle d'Orléans) a monté, cette année, à 3055 livres 9 ſols, d'après le relevé fait & écrit par Mademoiſelle Nonnon, & que j'ai dans ce porte-feuille; les dépenſes des années précédentes ont été dans la même proportion. Une particulière riche coûte à-peu-près autant dans un Couvent, & ſûrement Mademoiſelle de Chartres eſt miſe auſſi-bien qu'il eſt poſſible de l'être à ſon âge. Cette économie tient à ce que d'abord en arrivant à Belle-Chaſſe, je me ſuis informée de tous les prix des Marchands & Ouvrières faits par Madame de Rochambault, & de ce que je les ai tous diminués au moins de moitié. Par exemple, pour les façons de robes de Mademoiſelle de Chartres, âgée alors de vingt mois, on payoit 15 *francs*; la femme la plus magnifique ne donne pour façon de robe que 12 francs. J'ai réduit ce prix de 15 francs

à 5 livres, & toutes les façons de robe n'ont pas coûté davantage depuis. Je vois mille raiſons pour qu'une Princeſſe, quand elle n'eſt plus un enfant, donne plus qu'une autre, je n'en vois nulle pour qu'elle paye plus cher à quelqu'âge que ce ſoit.....

Revenons au compte de Mademoiſelle Nonnon; il prouve encore qu'elle a de la probité; cependant je ne lui trouve encore ni l'ordre ni la clarté dans ſes comptes, ni l'économie que je lui deſire. Je n'ai pu parvenir juſqu'ici à obtenir ſes mémoires les premiers de chaque mois, mille mauvais prétextes lui ſervent toujours d'excuſe, le juſte chagrin qu'elle a éprouvé, il y a un an, l'a preſque privé de la raiſon pendant plus de huit mois; enfin elle ſait trop que ſes ſervices, ſon affection pour les Enfans de Madame la Ducheſſe de Chartres, les ſoins qu'elle leur a donné m'inſpirent pour elle une indulgence que je n'ai pour perſonne; j'ai cru devoir cette condeſcendance à ſon attachement: la reconnoiſſance que Madame & Moni

ſeigneur lui doivent, pouvoit ſeule me donner trois ans de patience ſur cet objet & ſur pluſieurs autres; enfin, je lui ai déclaré nettement que je voulois qu'elle m'obéît, ainſi que les autres: je me ſuis décidée à lui faire peur, & elle eſt très-déterminée à ſuivre l'ordre que je lui ai tant de fois vainement preſcrit. Cet ordre eſt de m'apporter le premier de chaque mois ſon mémoire avec les quittances des Marchands qu'elle paye tous. S'il y a dans ce Mémoire des dépenſes inutiles, *je les contrôlerai* en marge, avec défenſes d'y revenir, enſuite je ſignerai ce Mémoire qui ſera porté au Tréſorier pour être payé; & comme les Mémoires ſeront ſur un grand Livre de dépenſe comme le livre de cuiſine, ce Livre me ſera rapporté, chaque Mémoire ſigné du Tréſorier, & je garderai ce Livre; en outre défenſe à Mademoiſelle Nonnon d'acheter aucun joujou ſans mon ordre. De cette manière la dépenſe ſera bien moins conſidérable, quoique, telle qu'elle eſt, elle puiſſe paſſer pour être

bien conduite, ſi l'on n'en juge que par comparaiſon.....

Ce 3 Mars.

. . . . . .

. . . . . .

J'ai mené les Princes, il y a quelques jours, chez une pauvre femme paralytique, qui s'appelle M.me *Buſca*, & que dans ſon quartier, vis-à-vis S. Jacques-du-haût-pas, on appelle la *Sainte-femme*. Les Princes ont beaucoup pleuré en la voyant : &, en l'écoutant, ils lui ont donné chacun un louis, & lui ont promis, pour toute ſa vie, douze francs par Mois. En ſortant, ils m'ont demandé, d'eux-mêmes, de les conduire tous les ans une fois chez cette pauvre femme.

. . . . . .

. . . . . .

Ce 28 Mai.

Education de M. le Comte de Beaujolois.

Comme M. le Comte de Beaujolois n'a que trois ans, j'ai penſé qu'il étoit im-

poſſible de le mettre avec ſes Freres; il eſt, dit-on, volontaire; il crie ſans ceſſe ou joue du tambour, c'eût été pour les ainés une diſtraction perpétuelle, d'autant mieux que leur appartement à Paris & ici, n'eſt compoſé que d'une chambre à coucher & d'un Sallon qui ſe touchent. Ainſi, il a fallu compoſer une petite Education particulière.....

. . . . . .

Tout ceci cauſe beaucoup d'humeur à l'éducation des Princes ainés. Mais je ne fais pas ſemblant de m'en appercevoir, & je vas mon train.....

Ce 14 Juin.

M. DE BEAUVOLOIS eſt arrivé ce matin; il eſt joli & de bonne humeur; j'ai donné par écrit à l'Abbé Mariotini une inſtruction relative à cet Enfant. J'en ai conſervé l'original, écrit de ma main.....

. . . . . .

Ce 11 Juillet.

NOUS CONTINUONS toujours la lecture du précis d'Hiſtoire Naturelle chaque ſoir; nous n'en liſons que 20 minutes, & nous employons trois quarts-d'heure à un cours de Botanique, fait ſur les Plantes fraîches que nous apporte un très-bon Botaniſte que nous avons ici; nous avons commencé aujourd'hui; ce cours nous tiendra un mois ou cinq ſemaines, les Princes ſachant déjà tous les termes de Botanique que je leur ai appris.....

Ce 14 Juillet.

M. LE COMTE DE BEAUJOLOIS eſt volontaire & capricieux; mais il annonce ſingulièrement d'eſprit; il eſt gai, careſſant & rempli de graces.....

Ce 9 Septembre.

J'AI ÉTÉ perſonnellement, tout cet été, plus mécontente que jamais de M. l'Abbé

Guyot ; ſon humeur ; ſes caprices ; ſon averſion pour moi ont éclaté de telle ſorte, qu'il n'y a perſonne qui n'en ait été frappé. Il ſe rend ridicule dans la Maiſon ; je n'y contribue aſſurément en aucune manière par ma conduite ; je ne parle jamais de lui ; je le traite avec une politeſſe inaltérable, & je n'ai jamais l'air de remarquer qu'il en manque très-ſouvent, & qu'il eſt dominé par l'humeur. Du reſte, ſes trois quarts-d'heure de latin vont leur train, & il remplit avec exactitude ce que je lui preſcris, relativement aux Princes. Pour M. le Brun me paroît, ſinon *ſentir*, du moins connoître ſes torts envers moi (1). Il a fait tout

(1) L'amitié & la reconnoiſſance auroient dû m'attacher inviolablement M. le Brun ; il avoit été Secrétaire de M. de Sillery ; je lui obtins une place au Palais-Royal ; cette place valoit 5 mille livres ; enſuite, croyant m'aſſocier un ami, je le plaçai à l'éducation, j'obtins de M. d'Orléans la place qu'il quittoit au Palais-Royal, pour un de ſes Freres qui étoit en Pro-

ce qu'il a pu pour me faire oublier une conduite que rien n'excuſe ; je ſuis parfaitement avec lui ; mais il voit bien que ſi je n'ai pas de rancune, j'ai du moins encore de la mémoire. Ma Mere m'a dit qu'il lui en avoit parlé ; qu'il avoit pleuré & témoigné une extrême ſenſibilité ; juſqu'ici, tout cela ne me fait aucune impreſſion. Je ſuis bien loin de me piquer d'être vindicative : j'abhorre la vengeance ; je crois cependant qu'il y a des torts que l'on ne doit pas oublier, & dont on ne peut, ſans foibleſſe, perdre le ſouvenir. J'ai eu mille fois dans ma jeuneſſe ce manque de caractère. La réflexion m'en a fait connoître le danger & même l'abſurdité. Mais, ſi on réforme ſon caractère, on ne le change pas entièrement. Je ſuis bien certaine que je n'aurai jamais une confiance véritable en M. le Brun, en même-tems je ne répondrois pas qu'il ne

---

vince, & qui a encore aujourd'hui cette même place. Malgré tous ces ſervices, M. le Brun devint mon ennemi.

vînt à bout de me faire reprendre de l'amitié pour lui (1).

Ce 15 Septembre.

. . . . . .

Nous avons commencé aujourd'hui *un Cours de Pierres gravées*, d'après une immenſe Collection de ſoufres, rapportée d'Italie, par M. le Duc de Chartres, pour M. le Duc de Valois. Cette Collection complette, a coûté 50 louis; elle eſt accompagnée de l'explication la plus détaillée en Italien. M. Laurent explique en françois un jour, & moi l'autre.

J'ai donné aujourd'hui une nouvelle inſtruction pour être lue aux Princes. Elle eſt de trois pages de mon écriture..

. . . . . .

A préſent & toujours, je dîne à Belle-

(1) Je lui rendis toute ma confiance & toute mon amitié, qu'il m'a forcée depuis à lui ôter encore & ſans retour.

Chaſſe avec Mademoiſelle de Chartres, c'eſt à-dire, à une heure, ce qui ne m'eſt pas commode ; mais Mademoiſelle de Chartres vient d'avoir ſix ans (le 22 d'Août). Il eſt tems de la mettre en ſociété. Je lui fais répéter des vers tous les jours, des petits Contes moraux. Elle a pris aujourd'hui ſa première leçon de deſſin ; elle fait avec ſuccès un œil. Elle prendra demain ſa première leçon d'écriture.....

. . . . . .

Ce 20 Septembre.

. . . . . .

M. le Comte de Beaujolois eſt le plus charmant Enfant du monde ; il a une obligeance dans le caractère que je n'ai vu en aucun Enfant ; il eſt doux, ſenſible, gai. Il n'a pas la moindre timidité, ce que je tâcherai bien de lui conſerver. Il a un naturel charmant & une grace vraiment originale.....

. . . . . .

Ce 8 Novembre.

M. LE DUC DE VALOIS a la fièvre depuis avant-hier, ce qui a interrompu nos leçons. M. Saiffert dit qu'il faut beaucoup travailler à rafraîchir ſon ſang. La mauvaiſe nourriture, les prâlines, pâtiſſeries, café à la crême qu'il a pris dans ſa première enfance, & le défaut d'exercice juſqu'au moment où il a été remis entre mes mains ont fort altéré ſa conſtitution.

. . . . . .

Ce 2 Décembre.

M. SAIFFERT m'a déclaré que M. le Duc de Valois avoit le foie attaqué; que l'exercice continuel lui étoit abſolument néceſſaire, & la grande application nuiſible. En conſéquence, j'ai imaginé de le faire marcher pendant toutes mes leçons; il paſſe tout ce tems à ſe promener dans ma chambre; il n'eſt pas poſſible que ceci ne nuiſe à ſon inſtruction; cela eſt d'autant plus fâcheux qu'il a la plus

belle mémoire, & une grande intelligence. Avec une bonne ſanté, il eût été un prodige à quinze ans (1).....

. . . . . .

Mademoiſelle.

S'EST perfectionnée dans la lecture; elle commence à écrire; elle deſſine des yeux, des nez, &c. Elle ſait fort bien ſon Catéchiſme en Anglois. Elle ſait trois ou quatre petits contes François, en vers, & deux en Anglois. Je lui ai donné les premières notions de l'Hiſtoire de France, de l'Hiſtoire Romaine & de la Mythologie. Mademoiſelle eſt moins timide, & toujours auſſi douce & auſſi appliquée. Mais je m'apperçois qu'elle prend une grande diſpoſition à altérer la vérité, & à faire de petites hiſtoires, ce qui vient uniquement de M.elle Nonnon qui poſſède mille

(1) Je ſuis parvenue à rétablir parfaitement ſa ſanté. Mais les ſoins qu'elle exigeoit ont beaucoup nui à ſes Etudes pendant les quatre premières années de ſon éducation.

qualités précieuſes ; mais qui eſt menteuſe à l'excès, ce qui me cauſe beaucoup de chagrin ; car j'aime ſingulièrement Non-non, & je ne puis concevoir, qu'avec tant de vertus, on puiſſe avoir un vice auſſi bas. Mais c'eſt une habitude enracinée ; ſi je m'apperçois que ce vice continue à influer ſur l'eſprit de Mademoiſelle, il faudra bien prendre un parti qui me coûtera au-delà de l'expreſſion.....

. . . . . .

. . . . . .

Ce 8 Juin 1784.

Les Princes cultivent toujours leurs Jardins, & font tous les jours une promenade Angloiſe (1).....

J'ai commencé, il y a quelques jours, à donner aux Princes leurs premières leçons d'Italien ; ils ſavent aſſez bien l'Anglois pour commencer l'Italien ; perſonne ne

(1) Ils ne ſe promenoient qu'avec des perſonnes qui parloient Anglois, & aux promenades ne parloient que dans cette langue.

leur en donne des leçons que moi. Quand ils ſeront bien débrouillés, je les mettrai entre les mains de l'Abbé Mariotini; mais je veux leur épargner l'ennui des commencemens, parce que j'ai une très-bonne méthode pour cela.....

. . . . . .

M. le Duc de Chartres fait lui-même monter à cheval M. le Duc de Valois, qui commence à y monter fort bien. L'autre jour, il a fait quatre lieues, & n'étoit pas fatigué le ſoir. Il n'a que 10 ans & demi, & M. le Duc de Chartres n'a commencé à monter à cheval qu'à treize. A cet âge, ſon Fils y montera dans la perfection (1).....

(1) M. de Beaujolois, au même âge, l'année paſſée, faiſoit 20 lieues à cheval dans une journée ſans être fatigué. Mais j'avois eu ſoin de ſa première enfance; il n'avoit que trois ans quand on l'a remis entre mes mains.

Ce 2 Juillet.

M. le Duc de Chartres (1) a fait les plus grandes réformes pour payer ſes dettes. Il ne ſe réſerve que cent mille francs pour lui; il en donne auſſi cent à ſes Enfans, & cent cinquante à Madame la Ducheſſe de Chartres.

Depuis mon retour de S. Eeu, je me lève tous les jours à neuf heures au plus tard, parce que Mademoiſelle a maintenant beſoin de mes ſoins aſſidus, d'autant mieux que j'ai découvert que Mademoiſelle Nonnon, malgré toutes mes défenſes, lui donnoit ſans ceſſe des bonbons, des confitures, du café à la crême, &c. Auſſi Mademoiſelle eſt-elle d'une maigreur exceſſive; je paſſois avec elle la moitié de la journée; puiſque cela ne ſuffit pas, je ne la perdrai pas de vue un inſtant. Au moment de ſon réveil, j'envoie

(1) Aujourd'hui M. d'Orléans.

chez elle Aimée dont je ſuis ſûre, & Paméla qui lui portent ſon déjeûner, qui, par l'ordre des Médecins, eſt de lait ſans ſucre & de pain de ſeigle. Aimée & Paméla, pour veiller Mademoiſelle Nonnon, reſtent avec elle juſqu'au moment de mon réveil; alors elle entre dans ma chambre, elle y fait ſes études juſqu'à onze heures, qu'elle va ſe promener tous les jours avec Paméla & Aimée. Enſuite, elle revient dans ma chambre juſqu'au dîner. Nous dînons enſemble; elle retourne à la promenade après dîner avec Paméla; elle revient dans ma chambre, elle y prend ſa leçon d'Anglois; je lui donne moi-même ſon goûter qu'elle fait auprès de moi. Pendant les leçons de ſes Freres, elle paſſe dans mon cabinet avec Aimée & Paméla. A huit heures & demie, nous ſoupons enſemble, enſuite je la conduis dans ſon lit. . . . . .

Ce 18 Décembre.

On a percé aujourd'hui les oreilles à Mademoiſelle, qui non-ſeulement n'a rien dit, mais n'a pas fait la plus petite mine, ce qui eſt du courage pour ſon âge. . . . . .

Ce 31 Décembre.

. . . . . .

M. le Comte de Beaujolois annonce autant d'eſprit & de bonté qu'il a de grace, il eſt plus obéiſſant; les petites leçons vont mieux, & l'amitié & la raiſon ont déjà ſur lui le plus grand pouvoir.

Mademoiſelle a fait beaucoup de progrès; elle a appris par cœur, dans cette année, une centaine de vers & un abrégé d'Hiſtoire de France. Elle lit, explique & parle à merveille l'Anglois. Elle a pris une notion générale de la Géographie. Elle a fait des progrès réels dans le deſſin. Elle a un caractère à ſouhait: ſen-

ſible, reconnoiſſante, noble, douce, égale, appliquée; je ne lui connois pas l'ombre d'un défaut; jamais un inſtant d'humeur ou d'impatience, incapable d'un mouvement d'envie ou de jalouſie, & cependant ſuſceptible d'émulation. Elle joint à tout cela beaucoup de gaieté & de la vivacité, quoique je n'aye jamais vu d'Enfant moins étourdie. Elle a prodigieuſement gagné dans cette année à tous égards. Je la mène à la Meſſe tous les Dimanches depuis huit mois; elle ſait parfaitement ſon Catéchiſme; elle ira à confeſſe à Pâque. . . . . .

Ce 18 Janvier 1785.

. . . . . .

POUR rapprocher de Madame la Ducheſſe de Chartres ſes Enfans, j'ai imaginé de lui propoſer de leur donner à dîner tous les lundis; elle vient prendre Mademoiſelle, & me la ramène avec ſes Freres à trois heures trois quarts. Les

leçons de Danſe ſe prendront ſous mes yeux, & ils apprendront ; ce qui m'a décidé, c'eſt qu'ils n'étoient pas en état de danſer une contredanſe. Ils ne deſſinent plus auſſi les Dimanches chez eux, on me les amène à midi & demi, ils deſſinent ici.....

Ce premier Mai.

LES ENFANS ont commencé l'étude de ma Pharmacie en voyant les drogues étiquetées avec leurs propriétés, &c...

Depuis une quinzaine de jours je mène les Princes tous les matins voir des Manufactures & des Cabinets à-peu-près trois fois par ſemaine. Je ne le marque plus ſur ce Livre, parce que j'en fais des Journaux particuliers avec l'explication de ce que nous voyons de plus remarquable (1).

(1) J'ai ces deux Journaux écrits de ma main; ils forment deux gros volumes. L'un contient la deſcription de tous les monumens, Cabinets, Tableaux, &c. que nous avons vus à Paris. L'autre contient l'explication relative

[illegible] M. le Duc de Valois a mandé [illegible] ses cahiers de son cru, en entier, [illegible] je les comparerai. M. le Duc de Valois sur des objets que je lui donnai, je les recueillerai à la fin de France, car j'ai donné des cahiers avec mes remarques que je garde. . . . . .

De Saint-Leu, 28 Mai.

. . . . . .

Les Princes ont commencé un Cours de Chimie trois fois la semaine; ils en ont déjà fait un l'année passée, je le suis avec eux (1). . . . . .

M. le Duc de Valois, depuis la mort de M. le Duc d'Orléans, a pris le nom de Duc de Chartres, & désormais je ne l'appellerai plus autrement. . . . . .

à toutes les Manufactures qui existent en France, que nous avons vues à Paris & dans nos voyages.

(1) Ils ont fait ce Cours trois fois. En outre, ils en ont fait un de Physique.

JOURNAL
DE L'ÉDUCATION DES PRINCES

Fait par M. le Brun, avec des Notes de Madame de Sillery & de M. l'Abbé Guyot, depuis le 5 Janvier 1782.

Inſtruction préliminaire donnée par Madame la Comteſſe de Genlis, le 5 à moi, (M. le Brun.)

« CONVERSATION particulière avec » M. l'Abbé Guyot; lui demander ſon » amitié, Complimens, &c.; lui demander » une Inſtruction générale ſur tout ce qui » regarde les Princes, ſans oublier les » uſages qui ſe ſont pratiqués juſqu'ici; » & après cet entretien en écrire les choſes » principales pour s'en ſouvenir & me les » montrer.

» Vous laiſſerez M. l'Abbé faire les

» honneurs de la chambre, & quand il
» n'y ſera pas, vous le ſuppléerez.
» Vous reprendrez les Princes égale-
» ment devant M. l'Abbé G. & en ſon
» abſence. Je deſire, pour que vous puiſ-
» ſiez être utile ſur-le-champ, que vous
» montriez ſeul les Mathématiques aux
» Princes, & que M. F.... ſoit congédié
» ſur-le-champ; vous prendrez à cet égard
» les ordres de Monſeigneur.

» Il faut congédier auſſi M. Roſe,
» Maître de Muſique, je le dirai à M.
» l'Abbé; faites-m'en ſouvenir (1).

» Je deſire que vous ſoyez toujours

(1) Un Inſtituteur, qui n'avoit nul goût pour les Arts, & qui ne ſavoit pas la Muſique, avoit donné à deux Princes du Sang, ſes Elèves, un Maître de Muſique & de chant qui les occupoit une heure & demie par jour. Et une femme qui aime paſſionnément la Muſique, & qui, toute ſa vie, a cultivé cet Art charmant avec quelque ſuccès, trouva cette Etude beaucoup trop frivole pour des hommes, & réforma le Maître de Muſique.

» dans la chambre, excepté aux heures
» où l'Abbé donne ſes leçons.

» Je ſupprime le *compte public* que
» les Princes rendoient de *leurs péchés*;
» vous aurez l'œil à cela (1).

» Je vous demande en grace de faire
» un Journal écrit à deux repriſes; la
» première pendant les leçons de M.
» l'Abbé dans l'après-midi; la ſeconde,
» avant de vous coucher. Vous écrirez
» dans ce Journal ce que les Princes ont
» fait & dit d'un peu remarquable, ſoit
» en bien, ſoit en mal, & les choſes que
» vous aurez dit & fait relativement à
» eux, ainſi que ce qu'on leur aura dit

(1) M. Bonnard & M. l'Abbé Guyot avoient imaginé de faire faire aux jeunes Princes, le dernier jour de chaque ſemaine, une confeſſion générale à haute voix, de tous leurs péchés, en préſence de toutes les perſonnes attachées à l'éducation & des principaux domeſtiques, & à chaque aveu de péché, les Inſtituteurs faiſoient une leçon. On verra que M. l'Abbé a précieuſement conſervé ce goût de *ſermoner*.

» qui vous aura frappé de quelque ma-
» nière que ce ſoit. La plus grande preuve
» de confiance que je puiſſe vous donner,
» c'eſt de vous charger de ce Journal;
» il demande toute votre vérité & la
» juſteſſe d'eſprit que je vous connois.
» Dans cette eſpèce d'ouvrage il n'eſt pas
» queſtion de ſtyle, il ne faut que de
» l'exactitude & de la vérité, ſur-tout ne
» craignez point d'être minutieux; il faut
» bien l'être quand on parle d'Enfans de
» cet âge. Je vous recommande d'écrire à
» deux repriſes, parce que votre Journal
» en ſera plus fidèle.

» Je ne vous dis rien encore relati-
» vement à ce que je deſire que vous
» enſeignerez aux Princes, outre la Géo-
» métrie, parce que auparavant il faut
» que je ſois inſtruite de ce qu'ils ſavent.

» Voici les principales choſes dont
» vous devez les reprendre : d'exagérer
» & de ſe ſervir d'expreſſions outrées,
» comme *horrible, abominable, incroyable,*
» &c.; faites attention auſſi qu'ils ne ré-

pètent

» pètent point ce qu'ils ont dit, & qu'ils » n'adoptent pas de mots d'habitude.

» Reprenez-les de parler trop haut ou » entre leurs dents. Défaites M. le Duc » de V. de *oui* & *non* tout court, ou de » répondre ſeulement de la tête. Ne ſouf- » frez pas de leur part le moindre rica- » nement, quand vous les reprenez. Re- » prenez-les d'un ton doux, mais en même- » tems très-ſérieux.

» Accoutumez-les à la politeſſe avec » tout le monde, & à la complaiſance » l'un avec l'autre.

» Ne leur ſouffrez pas une ſeule ex- » preſſion proverbiale ou des façons de » parler qui ne ſoient pas parfaitement » ſimples & claires, comme de dire : *j'ai* » *tambouriné à la porte*, pour dire, j'ai » frappé à la porte, ou *j'ai fait une* » *croûte*, pour dire, *j'ai mal deſſiné*, » *mon deſſin ne vaut rien* ou *il a une* » *groſſe bedaine*, pour il a un gros ventre. » Ces exemples doivent vous ſuffire, ne » paſſez rien de ce genre.

» Dans les récréations, tâchez de les
» faire ſauter, & qu'ils prennent le plus
» d'exercice qu'il ſera poſſible. A la pro-
» menade, faites-les courir, & pour cela
» courez avec eux en leur donnant de
» l'avance. A table, qu'ils ſe ſervent eux-
» mêmes, qu'on leur donne des couteaux
» ſans pointe, qu'ils coupent leur viande,
» que l'aîné coupe ſon pain, &c. Je vous
» prie d'avoir un chien, qui ſoit toujours
» chez eux, ne dites point que c'eſt pour
» y accoutumer M. le Duc de Val. qui en
» a peur, dites ſimplement que vous aimez
» les chiens. Paroiſſez très-ſurpris en-
» ſuite, moquez-vous de cette foibleſſe,
» & ajoutez que vous êtes ſûr qu'un inſ-
» tant de réflexion l'en fera rougir, peu-
» à-peu, accoutumez-le à votre chien, (qui
» ſera toujours dans la chambre), ſans
» qu'il ſe doute que vous penſez à le
» guérir de cette bêtiſe; car ſur le ſeul
» mot que vous avez dit, vous devez
» avoir l'air de croire qu'il n'a plus peur
» d'un chien. Je vous donnerai par-là

» des moyens de le rendre courageux.
» Il faut les punir de deux choſes
» ſeulement, j'en préviendrai l'Abbé
» G. *de la déſobéiſſance réfléchie* & d'un
» *menſonge ſoutenu.* Point de rémiſſion
» pour cela. Les punitions ſeront; que
» le coupable dînera ſeul ſans autre
» compagnie que celle de celui qui le
» punit. Après le dîner, il paſſera ſa ré-
» création ſans être avec ſon Frere, il
» ſera dans un cabinet où perſonne n'en-
» trera, &c. je proſcris tous les livres
» qu'ils liſent & je défends qu'ils puiſſent
» jamais ſavoir où les prendre. Je dirai
» à M. l'Abbé G. de leur donner juſ-
» qu'à nouvel ordre ceux-ci. Les Abré-
» gés hiſtoriques de l'Abbé Millot. Drames
» & dialogues pour les Enfans, par Ma-
» dame de la Fitte, 2 vol. Robinſon Cru-
» ſoé. Les Hochets moraux, contes en
» vers, par M. Monget. Il faudra, quand
» ils auront lu, leur faire apprendre par
» cœur deux de ces contes : le *Prince* & le
» *Frotteur*, & un autre, intitulé : *Théophile.*

„ Il faut lire avec eux deux fois par „ jour, l'une les *Abrégés hiſtoriques*, „ l'autre, un des ouvrages que je viens „ de citer, & les faire réfléchir ſur ce „ qu'ils liſent.

„ Je vous prie de lire pour votre com- „ pte *Emile*; *l'Inſtitution d'un Prince*, „ *par l'Abbé Duguet*, & *Locke en Anglois*. „ Je vous prie de montrer cette feuille „ à Monſeigneur, enſuite de la copier & „ de me rendre ceci. (1)

(2) J'ai été préſenté aux Princes par Monſeigneur qui m'a laiſſé ſur-le-champ à mon ſervice. J'y ai trouvé M. l'Abbé G. avec

---

(1) Je donnois cette inſtruction, parce que M. le Brun devoit paſſer quelques jours ſans moi à Paris avec les Princes. J'étois alors à Saint-Cloud avec Mademoiſelle d'Orléans; on ne m'amena ſes Freres que pluſieurs jours après ceci.

(2) C'eſt à préſent M. le Brun qui parle, après avoir rapporté la copie de mon inſtruction.

lequel j'ai eu la converſation qui m'étoit recommandée par mon inſtruction. Il m'a traité fort honnêtement, mais ils ne m'a pas été difficile de voir combien tous ces changemens lui ont cauſé de chagrin, & ſon regret d'avoir perdu M. le Chevalier de Bonnard, dont il m'a fait un très-grand éloge. Il eſpere, m'a-t-il ajouté, que nous vivrons bien enſemble, je me ſuis promis d'y mettre de mon côté, tout ce qui dépendroit de moi pour établir un accord & une confiance réciproque ſans leſquels une éducation ſera toujours manquée.

J'ai demandé l'inſtruction générale ſur tout ce qui regarde les Princes; M. l'Abbé m'a dit beaucoup de choſes à ce ſujet, mais avec peu de ſuite, & il a fait une note, dans laquelle il a rendu compte à Madame de Genlis de l'emploi de toutes les heures de la journée. J'ai cru que cela rempliſſoit à-peu-près les vues de Madame; je n'ai donc point inſiſté pour voir cette note dont j'aurai connoiſſance lorſ-

J'accoutume M. le Duc de Valois à écrire auſſi ces choſes de ſon côté ; en outre, de tems en tems, je fais compoſer M. le Duc de Valois ſur des ſujets que je lui donne. Je les détaillerai à la fin de l'année, car j'en forme des cahiers avec mes remarques que je garderai.....

De Saint-Leu, 28 Mai.

. . . . . .

LES PRINCES ont commencé un Cours de Chimie trois fois la ſemaine ; ils en ont déjà fait un l'année paſſée, je le ſuis avec eux (1).....

M. le Duc de Valois, depuis la mort de M. le Duc d'Orléans, a pris le nom de Duc de Chartres, & déſormais je ne l'appellerai plus autrement.....

à toutes les Manufactures qui exiſtent en France, que nous avons vues à Paris & dans nos voyages.

(1) Ils ont fait ce Cours trois fois. En outre, ils en ont fait un de Phyſique.

JOURNAL
DE L'ÉDUCATION DES PRINCES

Fait par M. le Brun, avec des Notes de Madame de Sillery & de M. l'Abbé Guyot, depuis le 5 Janvier 1782.

Inſtruction préliminaire donnée par Madame la Comteſſe de Genlis, le 5 à moi, (M. le Brun.)

« CONVERSATION particulière avec » M. l'Abbé Guyot; lui demander ſon » amitié, Complimens, &c.; lui demander » une Inſtruction générale ſur tout ce qui » regarde les Princes, ſans oublier les » uſages qui ſe ſont pratiqués juſqu'ici; » & après cet entretien en écrire les choſes » principales pour s'en ſouvenir & me les » montrer.

» Vous laiſſerez M. l'Abbé faire les

» honneurs de la chambre, & quand il » n'y ſera pas, vous le ſuppléerez.

» Vous reprendrez les Princes égale- » ment devant M. l'Abbé G. & en ſon » abſence. Je deſire, pour que vous puiſ- » ſiez être utile ſur-le-champ, que vous » montriez ſeul les Mathématiques aux » Princes, & que M. F.... ſoit congédié » ſur-le-champ; vous prendrez à cet égard » les ordres de Monſeigneur.

» Il faut congédier auſſi M. Roſe, » Maître de Muſique, je le dirai à M. » l'Abbé; faites-m'en ſouvenir (1).

» Je deſire que vous ſoyez toujours

(1) Un Inſtituteur, qui n'avoit nul goût pour les Arts, & qui ne ſavoit pas la Muſique, avoit donné à deux Princes du Sang, ſes Elèves, un Maître de Muſique & de chant qui les occupoit une heure & demie par jour. Et une femme qui aime paſſionnément la Muſique, & qui, toute ſa vie, a cultivé cet Art charmant avec quelque ſuccès, trouva cette Etude beaucoup trop frivole pour des hommes, & réforma le Maître de Muſique.

» dans la chambre; excepté aux heures » où l'Abbé donne ſes leçons.

» Je ſupprime le *compte public* que » les Princes rendoient de *leurs péchés*; » vous aurez l'œil à cela (1).

» Je vous demande en grace de faire » un Journal écrit à deux repriſes; la » première pendant les leçons de M. » l'Abbé dans l'après-midi; la ſeconde, » avant de vous coucher. Vous écrirez » dans ce Journal ce que les Princes ont » fait & dit d'un peu remarquable, ſoit » en bien, ſoit en mal, & les choſes que » vous aurez dit & fait relativement à » eux, ainſi que ce qu'on leur aura dit

(1) M. Bonnard & M. l'Abbé Guyot avoient imaginé de faire faire aux jeunes Princes, le dernier jour de chaque ſemaine, une confeſſion générale à haute voix, de tous leurs péchés, en préſence de toutes les perſonnes attachées à l'éducation & des principaux domeſtiques, & à chaque aveu de péché, les Inſtituteurs faiſoient une leçon. On verra que M. l'Abbé a précieuſement conſervé ce goût de *ſermoner*.

» qui vous aura frappé de quelque ma
» nière que ce ſoit. La plus grande preuv
» de confiance que je puiſſe vous donner
» c'eſt de vous charger de ce Journal
» il demande toute votre vérité & l
» juſteſſe d'eſprit que je vous connoi
» Dans cette eſpèce d'ouvrage il n'eſt pa
» queſtion de ſtyle, il ne faut que d
» l'exactitude & de la vérité, ſur-tout n
» craignez point d'être minutieux ; il fau
» bien l'être quand on parle d'Enfans d
» cet âge. Je vous recommande d'écrire
» deux repriſes, parce que votre Journa
» en ſera plus fidèle.

» Je ne vous dis rien encore relati
» vement à ce que je deſire que vou
» enſeignerez aux Princes, outre la Géo
» métrie, parce que auparavant il fau
» que je ſois inſtruite de ce qu'ils ſavén

» Voici les principales choſes dor
» vous devez les reprendre : d'exagére
» & de ſe ſervir d'expreſſions outrées
» comme *horrible, abominable, incroyabl*
» &c. ; faites attention auſſi qu'ils ne ré

pèter

» pètent point ce qu'ils ont dit, & qu'ils » n'adoptent pas de mots d'habitude.

» Reprenez-les de parler trop haut ou » entre leurs dents. Défaites M. le Duc » de V. de *oui* & *non* tout court, ou de » répondre ſeulement de la tête. Ne ſouf- » frez pas de leur part le moindre rica- » nement, quand vous les reprenez. Re- » prenez-les d'un ton doux, mais en même- » tems très-ſérieux.

» Accoutumez-les à la politeſſe avec » tout le monde, & à la complaiſance » l'un avec l'autre.

» Ne leur ſouffrez pas une ſeule ex- » preſſion proverbiale ou des façons de » parler qui ne ſoient pas parfaitement » ſimples & claires, comme de dire : *j'ai* » *tambouriné à la porte*, pour dire, j'ai » frappé à la porte, ou *j'ai fait une* » *croûte*, pour dire, *j'ai mal deſſiné*, » *mon deſſin ne vaut rien* ou *il a une* » *groſſe bedaine*, pour il a un gros ventre. » Ces exemples doivent vous ſuffire, ne » paſſez rien de ce genre.

» Dans les récréations, tâchez de les
» faire ſauter, & qu'ils prennent le plus
» d'exercice qu'il ſera poſſible. A la pro-
» menade, faites-les courir, & pour cela
» courez avec eux en leur donnant de
» l'avance. A table, qu'ils ſe ſervent eux-
» mêmes, qu'on leur donne des couteaux
» ſans pointe, qu'ils coupent leur viande,
» que l'aîné coupe ſon pain, &c. Je vous
» prie d'avoir un chien, qui ſoit toujours
» chez eux, ne dites point que c'eſt pour
» y accoutumer M. le Duc de Val. qui en
» a peur, dites ſimplement que vous aimez
» les chiens. Paroiſſez très-ſurpris en-
» ſuite, moquez-vous de cette foibleſſe,
» & ajoutez que vous êtes ſûr qu'un inſ-
» tant de réflexion l'en fera rougir, peu-
» à-peu, accoutumez-le à votre chien, (qui
» ſera toujours dans la chambre), ſans
» qu'il ſe doute que vous penſez à le
» guérir de cette bêtiſe; car ſur le ſeul
» mot que vous avez dit, vous devez
» avoir l'air de croire qu'il n'a plus peur
» d'un chien. Je vous donnerai par-là

» des moyens de le rendre courageux.

» Il faut les punir de deux choſes » ſeulement, j'en préviendrai l'Abbé » G. *de la déſobéiſſance réfléchie* & d'un » *menſonge ſoutenu.* Point de rémiſſion » pour cela. Les punitions ſeront; que » le coupable dînera ſeul ſans autre » compagnie que celle de celui qui le » punit. Après le dîner, il paſſera ſa ré- » création ſans être avec ſon Frere, il » ſera dans un cabinet où perſonne n'en- » trera, &c. je proſcris tous les livres » qu'ils liſent & je défends qu'ils puiſſent » jamais ſavoir où les prendre. Je dirai » à M. l'Abbé G. de leur donner juſ- » qu'à nouvel ordre ceux-ci. Les Abré- » gés hiſtoriques de l'Abbé Millot. Drames » & dialogues pour les Enfans, par Ma- » dame de la Fitte, 2 vol. Robinſon Cru- » ſoé. Les Hochets moraux, contes en » vers, par M. Monget. Il faudra, quand » ils auront lu, leur faire apprendre par » cœur deux de ces contes : le *Prince* & le » *Frotteur*, & un autre, intitulé : *Théophile*.

„ Il faut lire avec eux deux fois par „ jour, l'une les *Abrégés hiſtoriques*, „ l'autre, un des ouvrages que je viens „ de citer, & les faire réfléchir ſur ce „ qu'ils liſent.

„ Je vous prie de lire pour votre com- „ pte *Emile*; *l'Inſtitution d'un Prince*, „ *par l'Abbé Duguet*, & *Locke en Anglois*. „ Je vous prie de montrer cette feuille „ à Monſeigneur, enſuite de la copier & „ de me rendre ceci. (1)

(2) J'ai été préſenté aux Princes par Monſeigneur qui m'a laiſſé ſur-le-champ à mon ſervice. J'y ai trouvé M. l'Abbé G. avec

(1) Je donnois cette inſtruction, parce que M. le Brun devoit paſſer quelques jours ſans moi à Paris avec les Princes. J'étois alors à Saint-Cloud avec Mademoiſelle d'Orléans; on ne m'amena ſes Freres que pluſieurs jours après ceci.

(2) C'eſt à préſent M. le Brun qui parle, après avoir rapporté la copie de mon inſtruction.

lequel j'ai eu la converſation qui m'étoit recommandée par mon inſtruction. Il m'a traité fort honnêtement, mais ils ne m'a pas été difficile de voir combien tous ces changemens lui ont cauſé de chagrin, & ſon regret d'avoir perdu M. le Chevalier de Bonnard, dont il m'a fait un très-grand éloge. Il eſpere, m'a-t-il ajouté, que nous vivrons bien enſemble, je me ſuis promis d'y mettre de mon côté, tout ce qui dépendroit de moi pour établir un accord & une confiance réciproque ſans leſquels une éducation ſera toujours manquée.

J'ai demandé l'inſtruction générale ſur tout ce qui regarde les Princes; M. l'Abbé m'a dit beaucoup de choſes à ce ſujet, mais avec peu de ſuite, & il a fait une note, dans laquelle il a rendu compte à Madame de Genlis de l'emploi de toutes les heures de la journée. J'ai cru que cela rempliſſoit à-peu-près les vues de Madame; je n'ai donc point inſiſté pour voir cette note dont j'aurai connoiſſance lorſ-

qu'il en ſera beſoin, à moins que Madame ne change l'ordre.

Dans les 4 ou 5 jours que j'ai fait mon ſervice, je n'ai preſque point vu M. l'Abbé, qui, devant partir pour Saint-Cloud, avoit des arrangemens à prendre. Il m'a laiſſé faire les honneurs de la Chambre dont je me ſerois, ſans doute, aſſez gauchement tiré, heureuſement que je n'ai preſque vu perſonne.....

Je n'ai point eu de chien, Monſeigneur m'ayant promis, pour le retour des Princes de m'en faire donner un, doux & paiſible; mais à une promenade à laquelle je les ai conduit avec M. de Rochemont, j'ai vu combien Monſeigneur le Duc de Valois en avoit de frayeur; je lui en ai témoigné ma ſurpriſe; j'ai appellé le petit chien que j'ai careſſé, & malgré qu'il ſe tint toujours un peu de côté pour l'éviter, au moins ne fit-il pas de cris, & nous ne doublâmes pas le pas pour l'éviter. J'eſpère qu'on parviendra à le guérir de cette frayeur.

Nous avons un peu marché dans le bois de Boulogne; j'ai trouvé que Monſeigneur le Duc de Valois alloit toujours les genoux ployés, ce dont je l'ai repris; mais ce ſera une habitude qu'il ne ſera pas facile de déraciner; elle s'eſt contractée ſans qu'on s'en apperçoive, à cauſe des habits de matelots dont M. Veſtris s'étoit déjà plaint. Madame de Genlis m'a écrit à ce ſujet la lettre N.° 1, que je garderai avec toutes celles qui auront rapport à l'éducation des Princes. On a parlé au Tailleur pour réparer, autant qu'il ſera poſſible, l'inconvénient des habits de matelots . . . . . .

Le 15 Janvier, Madame la Comteſſe m'a ordonné de faire poſer dans la Salle d'Etude des jeunes Princes, une poulie pour leur faire ſoulever des poids; cela a été exécuté & placé ſur-le-champ, auſſi bien que l'eſpèce de garde-fou demi-circulaire à terre, pour n'avoir pas à craindre que les poids tombent ſur la tête de l'un d'eux ou de quelqu'un.

Mercredi, 6 Février.

. . . . . .

. . . . . .

Après la première lecture, l'après-dîner, les deux Princes étoient debout à cauſer avec moi, l'ainé voulut s'aſſeoir ſur la chaiſe de ſon Frere, ce que ce dernier ne voulut pas permettre; il le fit lever avec humeur, & il s'aſſit; M. le Duc de Valois (1), ſans s'obſtiner, lui donna ſa chaiſe, en lui diſant: je ſuis bien ſûr que M. le Brûn ne trouvera pas cela bien. Le petit me regarda, j'avois quitté l'air gai que j'avois l'inſtant d'avant; ſans me donner le tems d'ouvrir la bouche, il ſe leva & alla embraſſer ſon Frere, en pleurant. Cette action que je n'avois pas preſcrite, me toucha; je l'embraſſai en lui diſant: Monſeigneur, vous avez fait une faute, vous l'avez reconnue, & vous

(1) Aujourd'hui M. de Chartres.

l'avez réparée autant qu'il eſt poſſible; j'eſpere que cela n'arrivera plus. Il ne répondit rien, mais il reprit ſa tranquillité, & nous continuâmes à nous entretenir comme auparavant. . . . . .

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici un trait bien extraordinaire de Mademoiſelle de Chartres (1), au ſujet de Mademoiſelle d'Orléans; elle jouoit à un jeu dans lequel on donne des gages; c'étoit elle à ordonner pour le rachat d'un qu'on avoit touché, lorſque, ſans

(1) Aujourd'hui Mademoiſelle d'Orléans. Sa Sœur, qui avoit ce nom, mourut dans cette journée, l'autre ſavoit ſeulement qu'elle étoit malade, & nul jeu ne pouvoit la diſtraire de cette idée. On aura peine à croire qu'un Enfant de 4 ans ait pu conſerver, pendant plus de deux années, une douleur vive & profonde de cette perte; c'eſt cependant tout ce que ce qui l'entoure peut atteſter. M. le Brun me conte le trait qu'on vient de lire, parce que j'étois à Paris, car auſſi-tôt que j'eus appris le danger d'une Enfant qui m'étoit ſi chere, je quittai Saint-Cloud pour l'aller ſoigner & veiller.

être ſouffert par qui que ce ſoit, elle dit, qu'elle ordonnoit à celui ou à celle qu'appartiendroit le gage, de prier Dieu pour ſa Sœur d'Orléans. Il eſt facile d'imaginer l'impreſſion que fit ſur tous ceux qui étoient préſens, une telle idée dans une Enfant de quatre ans. Je ſais bien que je ne l'oublierai de ma vie.

Mademoiſelle d'Orléans eſt morte aujourd'hui, entre 4 & 5 heures.

Jeudi, 7 Février.

D'après l'ordre que j'avois reçu hier ſoir de Monſeigneur & de Madame de Genlis, de faire inſtruire ce matin les jeunes Princes de la mort de leur Sœur; je chargeai M. Prieur de la leur apprendre avant leur dîner, & de les y préparer avant, en leur diſant qu'elle étoit très-mal. Il exécuta l'ordre donné, & ils ſurent dans leur lit qu'elle étoit morte; ils apprirent cette nouvelle avec attendriſſement; le jeune pleura, & l'aîné fut triſte pendant quelques inſtans;

on leur recommanda de ne point du tout parler de cette mort, ni à Madame de Genlis, ni à leur Sœur ; ils le promirent, & ils ont tenu parole. Il parut même que l'impreſſion ne leur en reſta pas bien long-tems, car ils ont joué avec un peu moins de fracas que de coutume, à la vérité, mais de bon cœur. (1) . . .

Vendredi, 8 Février.

J'AI VU ce matin à notre rentrée chez les Princes, l'ainé careſſer le chien d'un des Valets-de-chambre, ainſi la frayeur diſparoît, & j'eſpère que nous l'y accoutumerons, quelques gros qu'ils ſoient.

---

(1) Ayant été élevés ſéparément juſqu'à ce moment, ils ne connoiſſoient pas leurs Sœurs, & par conſéquent ne les aimoient pas. Mais ils doivent aujourd'hui à l'éducation, qui les a tous réunis, cette vive tendreſſe qu'ils ont les uns pour les autres, & qui fera le charme de leur vie.

Mercredi, 13 Février.

NOUS AVONS FAIT nos remerciemens; M. l'Abbé & moi, de l'arrangement qu'a fait Madame la Comteſſe, pour la voiture dont nous pourrons nous ſervir pour faire quelques viſites, pendant que les Princes ſeront à Belle-Chaſſe.

Mercredi, 27 Février.

J'AI conduit Monſeigneur le Duc de Valois chez Madame de Genlis où il échappa à Monſeigneur un trait qui lui fait honneur, & que je ne puis m'empêcher de rapporter. Madame la Comteſſe lui liſoit un extrait de la vie de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, mort à 9 ans & demi, qui avoit mérité, par ſa conduite & les qualités qu'il promettoit, qu'on s'occupât de lui, & qu'on écrivît ſes actions. Le jeune Prince fut frappé des tableaux que lui préſentoit cet extrait; il ſe mit à pleurer, & dit à Madame de Genlis: *on ne pourroit encore rien dire de moi.*

Jeudi, 28 Février.

UNE LETTRE dans le Journal de Paris, au ſujet des chiens que quelques Perſonnes font courir devant leurs voitures, à Paris où cela peut, & a ſans doute, déjà cauſé des accidens, nous a mis dans le cas de parler de ces goûts bizarres que les gens ſenſés ne peuvent & ne doivent jamais ſe permettre.....

Ce Samedi, 9 Mars.

LA LEÇON d'Anglois a été interrompue aujourd'hui pour monter chez Monſeigneur le Duc de Chartres (1), chez lequel Monſeigneur le Duc de Valois eſt entré avec un chien ſous ſon bras. Monſeigneur n'y étoit pas; mais à ſa rentrée de chez Madame, il a trouvé les deux Princes, careſſant *Capitaine* & *Colette*. On avoit amené la dernière chez les jeunes Princes dès huit heures. Monſei-

(1) Aujourd'hui M. d'Orléans.

gneur a été content, & a embraſſé l'aîné à pluſieures repriſes. (1) . . . . . .

Monſeigneur le Duc de Valois a paru bien ſatisfait du retour des bonnes graces de ſon Papa. En montant l'eſcalier, j'entendois le jeune dire à M. Prieur : pourvu que mon Frere careſſe bien *Capitaine!* Il étoit inquiet; mais ils ſont deſcendus tous les deux bien contens.

Samedi, 13 Avril.

PENDANT la ſéance de Monſeigneur le Duc de Valois, il pria ſon Frere de lui lire quelques-unes des Hiſtoires choiſies, pour qu'il ne s'ennuyât pas; le jeune refuſa ſous prétexte que cela l'ennuyoit lui-même; l'aîné le preſſa à pluſieurs repriſes, ſans réuſſir à obtenir ce qu'il deſiroit; ſur cela, je dis à Monſei-

---

(1) Parce qu'il paroiſſoit guéri de cette étrange frayeur des chiens, qu'une mauvaiſe éducation lui avoit laiſſé prendre.

gneur le Duc de Valois, que j'allois lire moi-même ce qu'il ſouhaitoit, puiſque ſon Frere n'avoit pas cette complaiſance, à laquelle il devoit naturellement s'attendre ſans avoir beſoin de tant de prières; que je trouvois d'ailleurs aſſez extraordinaire que Monſeigneur le Duc de Montpenſier s'ennuyât des Hiſtoires choiſies, qui ne devoient pas produire cet effet, & qu'il mériteroit bien que, quand il demanderoit quelque choſe de complaiſance, on le lui refuſât de même. Le petit ſe mit à pleurer, ou au moins en fit mine; je dis que c'étoit certainement parce qu'il ſentoit ſon tort, & je lus juſqu'à la fin de la ſéance de Monſeigneur le Duc de Valois.

Je fermai le livre lorſque ce vint au tour de Monſeigneur le Duc de Montpenſier; mais je vis avec très-grand plaiſir que Monſeigneur le Duc de Valois lui demanda, de lui-même, & ſans y être excité, ce qui lui feroit plaiſir d'entendre lire. Le petit lui nomma le livre,

& l'aîné lut. Je lui dis avec un air de ſatisfaction, que c'étoit en agiſſant comme il venoit de faire, qu'on faiſoit repentir les autres des manques d'honnêteté & de complaiſance. Je gardai l'air froid avec Monſeigneur le Duc de Montpenſier juſqu'à la promenade.

Je ne dois pas oublier, qu'ayant fait pluſieurs fois des petites choſes que Monſeigneur le Duc de Valois me demandoit pour ſes Joujoux, je m'étois apperçu qu'il prenoit l'air de les exiger; je me déterminai à y couper cours, & le ſoir j'eus occaſion de lui faire ſentir que ce n'étoit pas le moyen de réuſſir avec moi. Il me dit d'un ton leſte : M. le Brun il faudra me faire une clef demain matin. Non, Monſeigneur, lui répondis-je, je n'en ferai point, & je vous prie de vous mettre bien dans la tête que ce ne ſera jamais avec cette manière que vous obtiendrez rien de moi, & de toutes les autres perſonnes qui ne vous ſeront pas ſubordonnées, & que même vis-à-vis

des dernières, on gagne plus de zèle, d'exactitude & de bonne volonté, en uſant de politeſſe & d'un air honnête, en demandant.

Lundi, 13 Mai.

PENDANT la récréation, Monſeigneur le Duc de Valois qui jouera demain Vaſco de Gama, a étudié le petit diſcours qu'il doit tenir au Samorin de Kalicut (1).

(1) J'avois imaginé à leurs promenades de leur faire mettre en action, dans les Jardins, quelques traits intéreſſans, tirés de l'Hiſtoire des voyages, abrégée par M. de la Harpe. Les Perſonnages étoient remplis par eux & par toutes les perſonnes de la Maiſon. La ſcène ſe paſſant dans un vaſte Jardin à l'Angloiſe, une rivière & des bateaux étoient pour nous la mer & des vaiſſeaux; des feuillées faites à la hâte par les Enfans, repréſentoient les Huttes des Sauvages, & nous avons joué ainſi pluſieurs voyages, entr'autres ceux de *Vaſco* & de *Snelgrave*, *de Brue*, &c.

Vendredi, 23 Août.

DANS la promenade du matin, Monſeigneur le Duc de Valois a mis ſur différens arbres du Jardin, des étiquettes que lui remettoit le Jardinier, ſans lui dire auxquels il falloit les attacher; il s'eſt trompé à quelques-uns, mais il en a trouvé beaucoup. Ces Cartes ſeront fort utiles pour toutes les perſonnes qui voudront apprendre à connoître les arbres, ſi la pluie ou le vent ne les détruiſent pas dans peu de jours; il les faudroit de fer-blanc, & les noms peints en noir; cela pourra ſe faire l'an prochain.

Vendredi, 11 Octobre.

A 11 HEURES & demie nous ſommes partis pour Belle-Chaſſe, ſans prévenir les Princes du motif de cette viſite, afin de laiſſer à Madame la Comteſſe, le plaiſir de le leur apprendre, ce qu'elle a

fait dans le chemin; les Princes l'en ont remercié par leurs careſſes; nous ſommes entrés à l'hôtel de la Force, & j'ai apperçu avec plaiſir dans les jeunes Princes un air de recueillement & de ſenſibilité qui prouvoit la bonté de leur cœur. Nous avons été voir les logemens de 15 priſonniers que nous allions délivrer, & avant leur ſortie, les deux Princes leur ont remis à chacun un louis pour aider leur famille; ils regardoient ces malheureux avec un air de reſpect qui nous a tous touché.

Nous avons remis Madame la Comteſſe à Belle-Chaſſe, & au retour au Palais-Royal, le ſujet de la converſation a été l'action qu'ils venoient de faire, ce qui m'a fourni l'occaſion d'une réflexion à Monſeigneur le Duc de Valois, au ſujet de ſon petit emportement d'hier ſoir. Vous venez, lui ai-je-dit, Monſeigneur, de faire une bonne action & de faire des heureux dans ce moment-ci. Vous ne les connoiſſiez pas, jugez avec com-

Mercredi, 6 Février.

. . . . . .

. . . . . .

Après la première lecture, l'après-dîner, les deux Princes étoient debout à cauſer avec moi, l'aîné voulut s'aſſeoir ſur la chaiſe de ſon Frere, ce que ce dernier ne voulut pas permettre; il le fit lever avec humeur, & il s'aſſit; M. le Duc de Valois (1), ſans s'obſtiner, lui donna ſa chaiſe, en lui diſant: je ſuis bien ſûr que M. le Brûn ne trouvera pas cela bien. Le petit me regarda, j'avois quitté l'air gai que j'avois l'inſtant d'avant; ſans me donner le tems d'ouvrir la bouche, il ſe leva & alla embraſſer ſon Frere, en pleurant. Cette action que je n'avois pas preſcrite, me toucha; je l'embraſſai en lui diſant: Monſeigneur, vous avez fait une faute, vous l'avez reconnue, & vous

(1) Aujourd'hui M. de Chartres.

l'avez réparée autant qu'il eſt poſſible; j'eſpere que cela n'arrivera plus. Il ne répondit rien, mais il reprit ſa tranquillité, & nous continuâmes à nous entretenir comme auparavant. . . . . .

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici un trait bien extraordinaire de Mademoiſelle de Chartres (1), au ſujet de Mademoiſelle d'Orléans; elle jouoit à un jeu dans lequel on donne des gages; c'étoit elle à ordonner pour le rachat d'un qu'on avoit touché, lorſque, ſans

(1) Aujourd'hui Mademoiſelle d'Orléans. Sa Sœur, qui avoit ce nom, mourut dans cette journée, l'autre ſavoit ſeulement qu'elle étoit malade, & nul jeu ne pouvoit la diſtraire de cette idée. On aura peine à croire qu'un Enfant de 4 ans ait pu conſerver, pendant plus de deux années, une douleur vive & profonde de cette perte; c'eſt cependant tout ce que ce qui l'entoure peut atteſter. M. le Brun me conte le trait qu'on vient de lire, parce que j'étois à Paris, car auſſi-tôt que j'eus appris le danger d'une Enfant qui m'étoit ſi chere, je quittai Saint-Cloud pour l'aller ſoigner & veiller.

être soufflée par qui que ce soit, elle dit, qu'elle ordonnoit à celui ou à celle qu'appartiendroit le gage, de prier Dieu pour sa Sœur d'Orléans. Il est facile d'imaginer l'impression que fit sur tous ceux qui étoient présens, une telle idée dans une Enfant de quatre ans. Je sais bien que je ne l'oublierai de ma vie.

Mademoiselle d'Orléans est morte aujourd'hui, entre 4 & 5 heures.

Jeudi, 7 Février.

D'APRÈS l'ordre que j'avois reçu hier soir de Monseigneur & de Madame de Genlis, de faire instruire ce matin les jeunes Princes de la mort de leur Sœur; je chargeai M. Prieur de la leur apprendre avant leur dîner, & de les y préparer avant, en leur disant qu'elle étoit très-mal. Il exécuta l'ordre donné, & ils furent dans leur lit qu'elle étoit morte; ils apprirent cette nouvelle avec attendrissement; le jeune pleura, & l'aîné fut triste pendant quelques instans;

on leur recommanda de ne point du tout parler de cette mort, ni à Madame de Genlis, ni à leur Sœur ; ils le promirent, & ils ont tenu parole. Il parut même que l'impreſſion ne leur en reſta pas bien long-tems, car ils ont joué avec un peu moins de fracas que de coutume, à la vérité, mais de bon cœur. (1) . . .

Vendredi, 8 Février.

J'AI VU ce matin à notre rentrée chez les Princes, l'ainé careſſer le chien d'un des Valets-de-chambre, ainſi la frayeur diſparoît, & j'eſpère que nous l'y accoutumerons, quelques gros qu'ils ſoient.

---

(1) Ayant été élévés ſéparément juſqu'à ce moment, ils ne connoiſſoient pas leurs Sœurs, & par conſéquent ne les aimoient pas. Mais ils doivent aujourd'hui à l'éducation, qui les a tous réunis, cette vive tendreſſe qu'ils ont les uns pour les autres, & qui fera le charme de leur vie.

mes illuſtres. Nous l'avons loué de ce deſir.. . . . . .

Mardi, 13 *Mai.*

ON m'a apporté une lettre d'une femme qui ſe plaignoit à moi d'avoir été renverſée par la voiture des Princes le matin, d'être retenue au lit pour pluſieurs meurtriſſures. Nous ne nous étions apperçus de rien, parce que le cocher ne s'étoit pas arrêté, & j'ai fait des reproches aux Valets-de-pied, de ne m'avoir pas averti de cet accident, pour faire porter des ſecours à cette femme, à qui j'ai fait dire qu'on paſſeroit chez elle, à l'adreſſe qu'elle avoit fait marquer. Nous avons fait prier M. Saint-Martin de la voir demain de bon matin, n'étant pas chez lui, au moment où on m'a apporté la lettre. M. Prieur ira après lui porter des ſecours & des dédommagemens juſtes.

Note de Madame de Genlis.

« Il eſt inconcevable de bleſſer & de renverſer une femme ſans s'en appercevoir

» il faut donner aux gens l'ordre le plus
» positif d'arrêter au moment même où
» un accident, même moins considérable
» que celui-ci, arriveroit. En voilà deux
» en un an. Et moi depuis 18 ans, il ne
» m'est rien arrivé de semblable. Il y a
» certainement de la faute des gens; il
» faudroit leur parler vertement, & je
» le répète, pour le plus léger accident,
» arrêter & faire donner des secours,
» même quand on ne seroit pas cause
» de l'accident. Comme j'ai fait l'autre
» jour avec eux, nous avons rencontré
» une voiture brisée, & M. le Duc de
» Valois a envoyé offrir des secours. C'est
» à quoi il faut bien les accoutumer. »

Dimanche, 18 Mai.

Note de Madame de Genlis.

« M. LE BRUN voudra bien dire encore
» à Monseigneur le Duc de Valois que
» lorsque lui, M. le Brun ou M. l'Ab-
» bé, ont pardonné, je n'imposerai ja-
» mais de pénitence, & que même pour

» une faute faite avec moi, ſi M. le Brun
» ou M. l'Abbé demandoit grace, je
» ne balancerois pas à l'accorder. Ainſi,
» les Princes doivent ſe perſuader ce que
» je leur répète ſans ceſſe, qu'ils ont au-
» tant d'intérêt de contenter M. l'Abbé
» & M. le Brun que moi-même, parce
» que nous avons tous trois ſur eux une
» égale autorité. . . . . »

Mardi, 17 *Juin*.

Les Princes, en rentrant, ſe ſont repoſés juſqu'à huit heures, que je les ai conduits chez Madame la Comteſſe.

Note de Madame de Genlis.

« Je n'aime point ces repos-là, il ne
» faut pas les accoutumer à regarder la
» totale oiſiveté comme un repos; d'ail-
» leurs on ne doit pas être fatigué d'une
» promenade d'une heure. Il ne faut pas
» qu'ils reſtent jamais ſans rien faire, ne
» fût-ce que pour 6 minutes. On pou-
» voit employer ce quart-d'heure à jouer
» aux échecs ou au blaſon, ou répéter

» les mots d'Architecture, ou enfin une
» lecture. En un mot, jamais deux mi-
» nutes ni *une* d'oiſiveté. » . . . . .

Note de Madame de Genlis.

Dimanche, 7 Septembre.

» J'AI DIT à Monſieur le Duc de
» Valois que je prierois M. le Brun de
» lui donner, à l'avenir, double péni-
» tence, quand, ſur une impoſée par M.
» le Brun, il lui échaperoit le plus léger
» murmure. »

Note de &c.

Jeudi, 9 Octobre.

« J'AI PROMIS à Monſieur le Duc de
» Valois qu'il ſeroit puni s'il ne ſavoit
» vaincre ſa ridicule timidité. Je ſuis très-
» mécontente de la manière dont il a
» reçu Madame la Ducheſſe de Bourbon.
» Quand on revoit ſa Tante après une
» longue abſence, on doit montrer la
» joie la plus vive; ils ont tâché de ré-
» parer aujourd'hui, mais point aſſez. Si
» d'ici à Dimanche, ils n'ont pas revu,

» chez elle ou chez eux, Madame la » Ducheſſe de Bourbon & Madame la » Princeſſe de Lamballe, & s'ils ne té- » moignent pas, à ces deux Princeſſes, » la joie qu'ils doivent manifeſter par » un air ouvert & gai, en leur diſant » des choſes aimables, en répondant de » bonne grace, &c. je ne les menerai » point à la Comédie Dimanche. M. le » Brun voudra bien leur lire ceci. »

Note de Madame de Genlis.

Mardi, 30 Décembre.

« POUR les viſites du jour de l'an, les » Princes, outre les viſites chez les » Princes, iront chez Madame la Com- » teſſe de Pont, chez Madame des Rois, » ſi elle eſt à Paris; ſi elle n'y eſt pas, » ils lui écriront (1). »

Lundi, 2 Août 1784.

PENDANT la toilette du ſoir, on eſt venu me dire, de la part de Madame la Com-

(1) On voit ſur ce Journal, ainſi qu'on l'a vu ſur le mien, combien je deſirois vivement qu'ils aimaſſent toutes les perſonnes qu'ils doivent aimer.

teſſe, de ne pas conduire les Princes dans la partie haute du jardin où il y avoit des précipices ; j'aurois deſiré qu'on m'eût dit cela tout bas, & non devant les Valets-de-chambre, ni devant les Princes, qui peuvent croire que je ne vois pas les dangers qu'il peut y avoir où je les mene, & près de qui ; cela tend à diminuer la confiance qu'ils doivent avoir en moi (1) ; j'ai déjà apperçu pluſieurs fois quand je leur demandois de faire quelque choſe, qu'ils étoient indécis, & ils m'ont demandé ſi leur amie l'avoit dit ; Madame la Comteſſe ſentira combien il eſt intéreſſant qu'ils ſoient perſuadés que je ne fais rien que d'accord avec elle,

(1) Ces trous extrêmement profonds, avoient été creuſés tout nouvellement, je ne l'appris que le ſoir, & comme les Enfans ſe levoient avant moi, je voulus en faire avertir M. le Brun avant de me coucher, n'imaginant aſſurément pas qu'un avertiſſement auſſi ſimple pût paroître offenſant. Mais voilà ce que ces Meſſieurs appelloient *mes torts.*

& je la ſupplie de vouloir bien paroître toujours approuver, près d'eux, ce que je fais, quand bien même cela ne ſeroit pas; en me le diſant en particulier, je ferai autrement & je me rectifierai.

Note de Madame de Genlis.

« Voilà une ſuſceptibilité que je ne » pouvois deviner; comme on ne voit pas » ces précipices (qui ſont à fleur de terre) » à dix pas, je n'ai pas dû penſer, qu'en » avertir M. le Brun, pût diminuer ſa » conſidération auprès des Princes. » Comme enfin ce ne ſont pas des pe- » tits Enfans qu'on tient par la main, » ils peuvent courir en avant, & encore » une fois cet avertiſſement étoit auſſi » ſimple qu'utile. Depuis que les Princes » me ſont confiés, je n'ai pas perdu une » ſeule occaſion d'augmenter leur » confiance en M. le Brun, & de lui » donner à leurs yeux, & à ceux même » des autres, toute la conſidération que » M. le Brun eſt fait pour avoir,

» par ſon perſonnel & ſa place (1).
» Ainſi, le reproche minutieux de M. le
» Brun pourroit bleſſer l'amitié, & bleſſe
» certainement la juſtice. Si les Princes
» ont l'air du doute, quand M. le Brun
» leur dit une choſe, ceci m'eſt n'ou-
» veau & ne tient nullement à moi. »

. . . . . .

On a entrepris à Saint-Leu de donner aux Princes quelques notions ſur la Sphère, mais on a été convaincu bien-tôt que ce genre d'inſtruction abſtraite étoit prématuré; auſſi s'eſt-on preſſé de regagner la terre, d'où l'on ne remontera aux Cieux que lorſque l'eſprit aſſez formé pourra ſuivre ſans peine les mouvemens réels ou apparens de ces maſſes énormes, qui roulent dans l'immenſité de l'eſpace d'une manière non moins impoſante par la diverſité que par la régularité de leurs merveilleuſes révolutions (1).

(1) Comme on peut le voir ſur ce Journal, & dans mon Journal particulier.

(2) Ce paragraphe, qu'on vient de lire, n'eſt

Note de Madame de Genlis.

« Sur tout ce qui a rapport à l'éducation des Princes, je deſire que M. le Brun ne me rende aucun compte verbal. Ce Journal eſt fait pour cela en partie ; ce ſera un monument très-fidèle de la manière dont nous nous ſerons conduits l'un & l'autre ; j'eſpere qu'il nous fera honneur à tous deux. »

Note de Madame de Genlis.

« La privation de deſſert eſt un genre de pénitence que j'ai juſqu'ici approuvé & conſeillé ; ainſi, il eſt fort ſimple que M. l'Abbé l'ait employé dans cette occaſion ; mais j'ai réfléchi que M. le Duc de Valois, étant dans ſa douzième année, il ne faut plus employer, avec lui, de ſemblables punitions,

---

point de M. le Brun, dont le ſtyle, comme on l'a vu, eſt fort éloigné de cette étrange prétention. Ce paſſage *poëtique* eſt de M. l'Abbé Guyot, qui a enrichi ce Journal de pluſieurs morceaux de cette force.

» qui prolongeroient ſon enfance, &
» pourroient maintenant abaiſſer ſon ame.
» Privation de Comédie, d'une partie
» agréable, ton froid & ſérieux avec lui;
» voilà les punitions qui lui conviennent
» à préſent. Il faut commencer auſſi, à
» lui laiſſer un peu plus de liberté dans
» les choſes qui n'ont nul inconvénient,
» & le diſpenſer totalement de demander
» permiſſion, ſoit à ces Meſſieurs ou à
» moi, pour une infinité de petites choſes
» indifférentes, comme par exemple,
» s'il veut prêter un livre ou autre choſe
» de ce genre (dont il n'ait pas beſoin
» pour le moment), à une perſonne
» raiſonnable, il faut qu'il le puiſſe,
» ſans en demander permiſſion; il ſuffira
» qu'il diſe qu'il l'a prêté pour tel tems,
» &c. il faut auſſi, quand on eſt content
» de lui, lui laiſſer déſormais choiſir
» le lieu où il veut s'aller promener,
» ceci d'accord avec ſon Frere & avec
» les précautions néceſſaires pour le
» ménagement des chevaux. Il donnera,

» lui-même l'ordre aux Valets-de-pied
» & au Cocher, pour ſes promenades,
» en montant en voiture. Il va ſans dire,
» qu'on ne lui paſſera point de man-
» quer de complaiſance pour ſon Frere,
» & de vouloir réſiſter aux repréſenta-
» tions qu'on lui fera, relativement aux
» chevaux. Dorénavant, tous les ſoirs, ſes
» Valets-de-chambre prendront ſes
» ordres directement, lui demanderont
» s'il n'a point de commiſſions à donner
» pour le lendemain matin, à envoyer
» ſavoir des nouvelles de quelqu'un, à
» porter un billet, &c. s'il dit qu'il n'a
» rien à ordonner, dans le cas où il fau-
» droit envoyer ſavoir des nouvelles de
» quelqu'un, ces Meſſieurs l'en reprен-
» dront, & lui feront ſentir ſon manque
» d'attention; je prie qu'à l'avenir ceci
» ſoit exactement exécuté. Ces Meſſieurs
» le lui annonceront, en lui diſant que
» ce changement a lieu, parce qu'il eſt
» dans ſa douzième année, & que nous
» l'avons tous trois décidé, d'après nos

» réflexions communes ; mais que, s'il » n'eſt pas raiſonnable, on le traitera » de nouveau en Enfant (1). »

. . . . . Ces détails infinis & ſans ceſſe répétés dont il eſt impoſſible d'avoir une idée, quand on ne les a point pratiqués (2), demandent une patience extrême ; mais elle eſt le caractère eſſentiel du zèle, & la juſtice autoriſe à avouer qu'il eſt bien encouragé par les exemples du Chef de l'éducation (3), par ceux de M. le Brun, & ſur-tout par les

(1) J'oſe dire que ces idées n'offrent rien que de fort raiſonnable ; cependant elles choquèrent infiniment ces Meſſieurs ; ils y virent *la perte de leur autorité* ; il fallut eſſuyer à ce ſujet des plaintes, des marques de mécontentement & des repréſentations ſans fin dont je ne citerai qu'une partie, car s'il falloit rapporter tous les traits de ce genre, je cauſerois preſqu'autant d'ennui à mes lecteurs qu'on m'en a fait éprouver.

(2) Il s'agiſſoit de l'enſeignement de la Langue latine.

(3) Ceci étoit un compliment pour moi ;

heureuſes diſpoſitions des Princes, par leur incomparable docilité, enfin par leur émulation, preſque toujours ſoutenue, qui, donnant des eſpérances certaines du ſuccès, font jouir d'avance les Coopérateurs de leur éducation, de la récompenſe la plus douce dont ils puiſſent être flattés (1).

Note de Madame de Genlis.
Lundi, 10 Janvier 1785.

« Je vais répondre ici à un petit article » du Journal auquel je n'ai pas eu le tems » de répondre quand je l'ai lu. C'eſt au » ſujet de la liberté que je donne à M. le » Duc de Valois; j'ai lu avec ſurpriſe les » apologies de M. Lebrun ſur ce point » qui dit entr'autres choſes : *les Princes* » *auroient pu vous aſſurer que nous* » *n'avons jamais cherché à les contrarier*, » &c.; mais je n'ai jamais ni écrit ni

---

(1) Cette Note eſt encore de M. l'Abbé Guyot.

» penſé que ces Meſſieurs vouluſſent les
» contrarier ; ſi je l'euſſe penſé, je l'aurois
» dit nettement à ces Meſſieurs avec leſ-
» quels nul intérêt ne peut m'obliger à
» prendre des détours : ce que j'ai dit à
» cet égard eſt écrit ſur ce Journal. Comme
» l'idée m'a paru bonne, j'ai lu cet ar-
» ticle à M. le Duc & à Madame la Du-
» cheſſe de Chartres qui n'ont pas ſeu-
» lement imaginé que j'euſſe pu avoir
» l'intention la plus indirecte de réprimer
» la *contrariété* de ces Meſſieurs, dont je
» ne leur parle jamais que pour en louer le
» zèle & l'exactitude. Monſeigneur &
» Madame ont ſur-le-champ compris (&
» cela n'étoit pas difficile) que mon in-
» tention étoit de ſortir M. le Duc de
» Valois de l'enfance, de lui donner un
» peu plus de déciſion & de caractère,
» de l'accoutumer à penſer d'après lui,
» à commander à ſes Gens avec douceur
» & fermeté, ſi le cas s'en préſente, à
» lui donner les occaſions d'être attentif,
» de manière à ce qu'on lui en ſache gré,

» puiſqu'il eſt ſeul chargé des Lettres qu'il
» doit écrire, des petites attentions de
» ſociété, d'envoyer ſavoir des nouvelles,
» &c. & qu'enfin c'eſt encore un moyen
» de lui donner des pénitences ſenſibles
» & proportionnées à ſon âge, parce que
» ſi l'on n'eſt pas content de lui, on lui
» ôtera pour quelques tems cette liberté,
» & on recommencera à le traiter comme
» un enfant; que d'ailleurs c'eſt un ſujet
» d'émulation pour ſon Frère, (car je n'ai
» donné ces petits droits qu'à M. le Duc
» de Valois), que M. le Duc de Mont-
» penſier. penſera qu'en ſe conduiſant
» bien, il obtiendra bientôt d'être auſſi
» traité en jeune-homme; que ſon Frere
» décidant ſeul le lieu des promenades,
» il aura pour cela beſoin tous les jours
» de ſa complaiſance; ce qui doit néceſ-
» ſairement l'engager à être complaiſant
» de ſon côté. Enfin, M. le Duc & Ma-
» dame la Ducheſſe de Chartres ont ex-
» trêmement approuvé cette idée & n'ont
» eu beſoin d'aucune explication pour la

» comprendre & pour ſentir tous les
» avantages qu'on en peut tirer. J'ajouterai
» ſans détour que ſi M. le Brun avoit bien
» voulu prendre la peine de lire ce que
» j'ai écrit là-deſſus, en ſe dépouillant de
» la continuelle préoccupation où il eſt
» que je cherche à critiquer, contrôler
» indirectement en toute occaſion, il
» n'auroit eu nul beſoin de ce long com-
» mentaire. Je n'ai ni caprices ni préven-
» tions, ni humeur, ce Journal en contient
» les preuves. Je ne laiſſerai jamais
» échapper une occaſion de rendre juſtice
» à ces Meſſieurs; je ſaiſirai toujours,
» comme j'ai fait juſqu'ici, toutes celles
» où il me ſera poſſible de les obliger
» & d'ajouter à leurs places les agrémens
» qui n'en dépendent pas de droit. Si je
» crois voir dans leur conduite, relativ-
» ment à l'éducatio- quelque choſe
» je ne puiſſe approu . je le leur di
» avec les égards que j leur dois & la
» franchiſe que m'impoſent ſur ce point
» ma place & le bien de la choſe, & je

» desire beaucoup qu'à l'avenir ils veulent
» bien ne voir dans ce que j'écris que ce
» que j'exprime..... »

Note de Madame de Genlis.

Mercredi, premier Janvier.

« JE NE SAIS pourquoi il paroît à
» M. le Brun que je ne suis pas satis-
» faite; est-ce parce que je demande à
» voir le Journal du Cuisinier? C'est moi
» devoir, puisque Monseigneur m'a
» chargé de la dépense. Est-ce par ce
» que je comparerai cette dépense avec
» la nôtre? c'est la seule manière dont
» j'en puisse juger. Est-ce parce que j'ai
» dit à M. le Brun que je l'éclaireroi
» sur ce point; il m'a dit lui-même qu'il
» le desiroit, qu'il n'étoit nullement ai
» fait, &c. Ainsi, M. le Brun, en sup
» posant que la dépense soit mal faite
» ce que je crois déjà entrevoir, ne doi
» craindre aucun désagrément; rien n'e
» peut retomber sur lui, son zèle n

» peut être douteux, & je ne ſuis pas
» de caractère à former une imputation
» injuſte ..... »

Note de Madame de Genlis.

Lundi, 17 *Janvier.*

« SI JE PARLE tant d'économie, j'en
» ai le droit; depuis cinq ans & demi
» j'en donne l'exemple. Je ſais bien que
» les ames baſſes & les eſprits bornés
» pourront dire *qu'il n'y a pas de dignité*
» à vouloir établir tant d'économie dans
» la maiſon des Princes; mais les per-
» ſonnes qui penſent bien ſentiront que
» l'économie eſt ſur-tout une vertu bien
» eſtimable, quand ce n'eſt pas ſon ar-
» gent qu'on épargne, & que d'ailleurs
» ſans économie on ne peut être ni noble
» ni bienfaiſant. Tant que les Princes
» ſeront entre mes mains, il n'y aura ni
» déſordre, ni gaſpillage, ni magnificence
» dans leur Maiſon, & c'eſt ainſi que je
» pourrai leur faire faire ou faire en

» leur nom de bonnes actions; c'eſt ainſi
» que je puis leur faire délivrer des Pri
» ſonniers, les mener porter des ſecour
» à une malheureuſe Paralytique (1), &
» leur faire ſecourir d'ailleurs une infi
» nité d'infortunés. C'eſt ainſi que je pui
» faire donner dix louis pour une Loge
» quand ils ont là leur, le jour où u
» Auteur donne ſa Pièce au profit d
» Pauvres (2), & que je puis en leur noi
» ſecourir leurs Gens malades, comm
» j'ai fait cet Automne pour Bernière
» Valet-de-pied de Mademoiſelle, auqu
» on avoit ordonné de monter à cheva
» Mademoiſelle a payé pendant trois mo
» le louage du cheval. Mademoiſelle
» encore donné vingt louis au pauv
» Darnal pour lui procurer la ſatisfactic
» d'aller mourir à deux cents lieues aupr
» de ſon Pere & de ſa Mere, &c. Voi
» les actions que je veux qu'ils puiſſe

(1) Mme Buſca.
(2) Coriolan.

faire ; je veux en même-tems ne rien épargner dans tout ce qui peut contribuer à leur instruction, & tout cela ne peut se faire sans une attentive & constante économie. Il s'agit de répondre dignement à la confiance dont Monseigneur nous honore, de rendre ses Enfans bons, aimables, vertueux, de leur donner des talens agréables, des connoissances étendues & solides. Voilà quel doit être notre but & l'objet constant de tous nos soins réunis, & il est absolument impossible d'atteindre ce but sans économie. . . . . »

Note de Madame de Genlis.

Jeudi, 20 Janvier.

« Je ne me rappelle nullement d'avoir » dit à M. le Duc de Montpensier qu'il » pouvoit acheter, mais je lui ai dit qu'en » tout cas, comme il avoit manqué à » M. le Brun, il n'auroit point cette per- » mission, & qu'une des principales choses » qui me le feroit regarder comme sortant

» de l'enfance ; ce ſeroit ſa douceur, ſa
» docilité, ſes égards pour MM. Guyot &
» le Brun, & les preuves qu'il leur don-
» neroit de ſon amitié & de ſa reconnoiſ-
» ſance pour leurs ſoins ; je prie M. le Brun
» de lui lire cet article..... »

Mardi, 25.

.....A PROPOS *des compotes* (1) que j'ai appellées ainſi, c'étoient des rouſſelets tapés cuits & des pommes paſſées à l'eau bouillante avec très-peu de ſucre en quoi je croyois faire une économie & *donner aux Princes* des choſes très-ſaines.

Note de Madame de Genlis.

» SI ce que M. le Brun appelloit *des*
» *compotes* ne ſont pas des *compotes*, ma

(1) J'avois défendu qu'on donnât aux jeunes Princes des compotes & pluſieurs autres choſes, & ayant vu ſur ce Journal qu'ils avoient mangé des compotes, j'en avois repris, ce qui donna lieu à cette réplique de M. le Brun.

que étoit inutile ; mais c'eſt ce
: ne pouvois pas deviner. Au reſte,
:ai encore que ſi les *poires tapées*
uſſelet, dont il parle, ſont effecti-
nt des poires tapées, & ſi ce nom
pas encore ici un nom de fan-
, c'eſt la choſe la plus indigeſte
)lus mal ſaine qu'on puiſſe manger
t âge.....
uant à la ſéparation preſque totale
ces Meſſieurs & moi, je vais en-
répondre à ce reproche, & pour
plus revenir. Quand je me ſuis
gée de l'éducation des Princes,
enti qu'elle pourroit y gagner ſi
)erſonnes qui doivent y concourir
oient de l'amitié pour moi. Sûre
e pouvoir triompher du mécon-
:ment de M. Bonnard, qui perdoit
ois de l'année paſſée à Saint-Cloud
ſes amis, leur donnant à dîner tous
ours, & laiſſant en entier remplir
les devoirs de ſa place à Prieur,
me le prouve l'écrit que j'ai de

» la main de M. l'Abbé Guyot, dans
» lequel il me rend compte de l'emploi
» de la journée des Princes, emploi où
» jamais il n'eſt queſtion de M. Bonnard,
» & où l'on voit toujours M. Prieur;
» certaine encore, dis-je, qu'il me ſeroit
» impoſſible de ſurmonter les préten-
» tions, l'envie ridicule & l'orgueil de
» M. Bonnard, quoiqu'il eût envie de
» reſter, je deſirai qu'il ſe retirât; je lui
» témoignai, & pour l'y engager, je l'aſ-
» ſurai qu'il ſeroit traité mieux encore que
» ne l'avoit été M. de Foncemagne, quoi-
» que ce dernier eût fini l'éducation. En
» effet, M. de Foncemagne a eu un lo-
» gement, *1500 livres* de penſion via-
» gère, & fut content; & M. Bonnard
» a eu, outre ſon logement, les meubles
» que j'avois choiſis moi-même dans le
» Garde-meuble de Monſeigneur; il a eu
» la Croix de Saint-Louis, le Brevet de
» Colonel, le Douaire de ſa femme aſ-
» ſuré, & *500 livres* de penſion, & il
» s'eſt retiré furieux & mon ennemi ir-
» réconciliable.

» réconciliable (1). Quant à M. l'Abbé » Guyot, je penſai que les bienfaits dont

(1) Tels ont été mes procédés pour feu M. Bonnard; ce ſont des faits inconteſtables, & M. l'Abbé Guyot qui liſoit ce Journal, & très-ſouvent y écrivoit, n'en a pas nié un ſeul, parce que cela étoit impoſſible. M. Bonnard m'avoit dû, en outre, ſon entrée au Palais-Royal; M. de Buffon me montra beaucoup d'amitié pour lui, & m'engagea à ſolliciter la place de Sous-Gouverneur; je la demandai avec le plus vif intérêt, & je l'obtins. Ainſi, M. Bonnard me devoit ſon avancement militaire, ſon mariage & ſa fortune; car il n'a rien obtenu qu'en s'adreſſant directement à moi, & par mes ſeules ſollicitations. Il n'a pu me reprocher que d'avoir conſenti à me charger des Enfans que l'amitié vouloit me confier; il s'attendoit bien à la nomination *d'un Gouverneur*, & voyoit approcher ce moment ſans aucune peine; mais il ne put ſupporter de ſe trouver *ſous les ordres d'une femme*; il oublia que cette femme avoit déjà montré quelques talens pour l'éducation (le Théatre d'éducation & Adèle & Théodore étoient déjà imprimés,) & que cette femme enfin étoit ſa bienfaitrice

» j'avois fait combler ſon ami, pourroient
» au moins lui donner bonne opinion
» de mon caractère; je lui vis beaucoup

& ſon amie. Je lui offris de le conſerver dans ſa place, il eſt vrai que je ne lui cachai pas que nous menerions un genre de vie très-auſtère, & qu'il faudroit ſuivre avec une parfaite exactitude, le plan que je tracerois. En même-tems, je l'aſſurai que s'il ſe retiroit, il ſeroit mieux traité qu'il n'auroit pu l'eſpérer s'il eût fini l'éducation avec le plus brillant ſuccès. Il ſe retira; j'engageai M. d'Orléans à lui aſſurer le ſort dont j'ai fait le détail; & M. Bonnard n'a jamais voulu remettre les pieds chez moi. Cependant, depuis ſa mort, ſa Famille a eu recours à moi, pour les deux Enfans qu'il laiſſoit, & M. d'Orléans accorda, à mes preſſantes ſollicitations, ſix cens livres de penſion pour eux. Enfin j'ai eu le bonheur, depuis ſa retraite de M. Bonnard, de rendre quelques ſervices à celui de ſes parens, qu'avec raiſon il aimoit le mieux, M. de Breval, ſi digne d'intéreſſer par ſes vertus & ſes talens, malgré la tendre amitié qu'il avoit pour M. Bonnard, il me pardonnera des plaintes fondées ſur des faits révélés, & dont il connoît parfaite-

» d'humeur, aucune idée juſte ſur l'Edu-
» cation, nulle notion des Enfans auprès
» deſquels il étoit; mais je penſai qu'à force
» de douceur & de bons procédés, je ga-
» gnerois l'amitié de M. l'Abbé, & ce
» point gagné, rien ne m'embarraſſoit, d'au-
» tant mieux qu'alors je me croyois cer-
» taine de trouver dans la Perſonne qui
» remplaçoit M. Bonnard, un ami auſſi vrai

---

ment l'exacte vérité. D'ailleurs j'ai conſervé toutes les lettres de M. de Buffon qui les conſtatent; ce Grand-homme, indigné de l'ingratitude de M. Bonnard à mon égard, la lui reprocha vivement, & ceſſa de le voir. Cependant M. Garat (ſi eſtimable par ſes principes & ſes talens) s'eſt permis dans un éloge qu'il a fait de M. Bonnard de dire : *que j'ai eu les plus grands torts avec lui.* Comment un Ecrivain diſtingué ſe permet-il d'attaquer, ſans aucune preuve, le caractère d'une perſonne qu'il ne connoît pas ? Accuſer affirmativement ſans preuves poſitives, n'eſt-ce pas riſquer de calomnier? Je ſoumets cette queſtion à M. Garat lui-même. Mon eſtime pour lui me perſuade qu'elle l'affligera.

» que ſolide, & je devois m'en flatter.
» Je paſſai tout ce premier voyage de
» Saint-Cloud, uniquement occupée du
» ſoin de me concilier M^r. l'Abbé : les
» ſoirs après ſouper, je veillois dans le
» ſallon juſqu'à minuit, afin de cauſer
» avec lui, & cauſant ou plutôt l'écou-
» tant avec le deſir le plus ſincere de lui
» plaire & de lui faire trouver ma ſociété
» agréable ; ma Mere l'engagoit à l'aller
» voir dans ſa chambre l'après-midi &
» c'étoit toujours pour lui parler du
» deſir extrême que j'éprouvois, d'obte-
» nir ſon amitié. Quand je partis de Saint-
» Cloud, je lui dis ainſi qu'à M. le Brun,
» que quoique je ne reçuſſe à dîner à
» Belle-Chaſſe que ma Famille, je faiſois
» une exception pour eux que je vou-
» lois regarder déſormais comme formant
» partie de ma famille, que je deſirois
» qu'ils vinſſent tour-à-tour dîner avec
» nous, n'étant pas tous les deux néceſ-
» ſaires au dîner des Princes, (1) du

(1) Les Princes alors dînoient encore dans

» moins tous les jours ; arrivés à Paris ,
» ni l'un ni l'autre ne vint à Belle-
» Chaſſe que pour y amener les Princes.
» J'avois prié M. le Brun, quand il m'é-
» criroit, de bannir un cérémonial qui ne
» pouvoit s'accorder avec l'amitié, que
» je deſirois qui fût établie entre nous ;
» & ſans diſcuſſion, ſans querelle, enfin
» ſans ſujet, tout-à-coup je vois M. le
» Brun prendre l'air & le ton de la plus
» froide réſerve, & reprendre en m'é-
» crivant tout l'ancien cérémonial que je
» l'avois prié de bannir ; cependant je
» ne me rebute point, nous partons pour
» Saint-Leu, je pourſuis mon plan avec
» conſtance : je ne fais qu'un repas, mais
» pour être davantage avec ces Meſſieurs,
» je deſcends dîner & ſouper avec eux ;
» les ſoirs, je reſte à table juſqu'à onze
» heures, ma ſanté me force à garder
» ma chambre pendant une quinzaine

---

eur appartement au Palais-Royal ; on ne me es amenoit qu'après leur dîner.

» de jours, je prie ces Meſſieurs de ve-
» nir ſouper avec ma Famille dans notre
» intérieur le plus particulier. Je n'échape
» pas une occaſion de les faire valoir &
» de les louer devant M. le Duc de Char-
» tres. Je témoigne à M. l'Abbé un vif
» intérêt ſur ce qui le regarde ſans qu'il
» me le demande, je preſſe avec ar-
» deur M. le Duc de Chartres de ſol-
» liciter de l'Evêque d'Autun une penſion
» pour lui, je lui rends compte de tout ce
» qui ſe fait à cet égard; d'un autre côté,
» je n'entretiens les jeunes Princes que de
» la ſoumiſſion, de la reconnoiſſance qu'ils
» doivent à ces Meſſieurs, je punis ces
» Enfans avec la plus grande ſévérité pour
» le plus léger manque à cet égard, je
» donne à ces Meſſieurs, une autorité
» ſans bornes ſur eux; enfin ſoins, pré-
» venances de tout genre, égards, preu-
» ves d'amitié, & du deſir extrême que
» j'ai de vivre intimement avec eux,
» tout eſt employé avec une patience &
» un empreſſement qui ont étonné tous

» ceux qui ont été témoins de tant d'a-
» vances perdues. Voyant toujours l'hu-
» meur & la froideur subsister, & les
» prétentions s'accroître, je tente les
» explications, je témoigne particulière-
» ment à M. le Brun le plus grand at-
» tendrissement, l'amitié la plus vraie;
» il y paroît sensible, il ne m'en coûte rien
» de tout oublier; mais, au bout de deux
» jours, je retrouve la même dissimula-
» tion, la même contrainte, le même
» froid & la même susceptibilité: pour
» M. l'Abbé dominé par une humeur
» indomptable, il joint sans cesse l'impoli-
» tesse aux caprices & n'ouvrant plus
» la bouche à table que pour manger,
» garde un dédaigneux silence accompa-
» gné d'une mine si extraordinaire, que
» ma Fille ainée sur-tout avoit grand
» besoin de ma présence & de mon au-
» torité pour s'empêcher d'en rire aux
» éclats tout le tems du souper. Outre
» ma Mere & mes Filles, témoins de
» cette étrange conduite, l'honnête &

» que ces devoirs ſi ſimples, ſi faciles à
» remplir, ne ſont cependant pas remplis
» par M. l'Abbé Guyot ; j'en citerai un
» ſeul exemple dont tout Belle-Chaſſe
» eſt témoin. M. l'Abbé, quand il vient
» reprendre les Princes, ne s'approche
» jamais de moi, & ne me dit rien, ce
» qui peut être ſimple, parce que je
» joue de la Harpe (1) ; mais ma Mere
» ne joue d'aucun inſtrument, ne lit ni
» n'écrit ; ſans beaucoup d'uſage du
» monde, on pourroit ſavoir qu'il ſeroit
» convenable, en entrant, de s'appro-
» cher d'elle & de lui demander de ſes
» nouvelles ; M. l'Abbé a bien quelque
» notion confuſe de cela, car, aſſez régu-
» lièrement, il a cette politeſſe, toutes
» les fois qu'il trouve un étranger à l'A-
» cadémie, & quand il n'y en a point,
» il s'approche de ſon fauteuil à peu-
» près une fois par mois. Pour toutes
» les autres fois, c'eſt-à-dire journellement,
» il rend ſon ſalut à ma Mere, en s'a-

(1) Je jouois de la harpe pendant que les Enfans de ſilnoie nt tous enſemble.

» cheminant vers la cheminée où il reſte
» les dix ou douze minutes, ſans
» dire un mot & ſans la regarder. Il
» eſt impoſſible, qu'à la longue, une
» ſemblable impoliteſſe ne ſoit pas re-
» marquée, même par les Enfans qui
» voient conſtamment le contraire dans
» MM. le Brun & Mariottini; auſſi, ai-
» je été obligée d'impoſer ſilence aux En-
» fans ſur cette bizarrerie de M. l'Abbé
» dont ils ſe divertiſſoient, en pariant
» entr'eux que M. l'Abbé diroit *bon ſoir*
» *ou ne diroit pas bon ſoir* à ma Mere?
» Auſſi-tôt que j'ai ſu cette moquerie,
» j'y ai mis fin, c'eſt tout ce que je puis;
» mais je ne puis faire que, lorſque
» M. l'Abbé parlera *d'égalité d'humeur*
» *& de politeſſe*, on trouve ſes leçons
» bien placées dans ſa bouche. Voilà
» donc ma réponſe ſur ce reproche de
» M. le Brun, relativement à ce qu'il
» appelle, *la ſéparation preſque totale*
» *entr'eux & moi*; ſans ce reproche très-
» injuſte j'aurois gardé le ſilence que je

» m'impoſerai ſans peine à cet égard
» pour l'avenir. De quoi ces Meſſieurs
» peuvent-ils ſe plaindre ? de n'être pas
» mes amis intimes ? Je n'ai pas vu juſ-
» qu'ici, qu'inſpirer l'amitié fût un droit
» de leur place. D'ailleurs, je leur
» ai offert la mienne, ils n'en ont
» pas voulu. M. le Brun dit qu'on
» ne peut ni me voir ni me parler.
« Je vois ces Meſſieurs tous les jours;
» je dîne avec eux tous les Dimanches;
» je vas quelquefois aux ſpectacles avec
» M. le Brun; en outre, je réponds
» avec la plus grande exactitude & le
» plus grand détail à tout ce qu'on m'é-
» crit, & M. le Brun dit qu'on ne peut,
» ni me voir ni me parler, ni me faire
» parvenir ſes raiſons ! Voilà un étrange
» reproche. Je finirai cette explication,
» en diſant à M. le Brun (avec la fran-
» chiſe d'une perſonne qui a eu pour
» lui la plus ſincere amitié, & qui le lui
» a prouvé), en lui diſant, qu'il a fait
» un faux calcul, en ſe laiſſant conduire

» aveuglément par M. l'Abbé Guyot;
» en écoutant ſon cœur, il ſe fût conduit
» plus ſagement; il avoit trop de mé-
» rite réel, pour qu'il ne ſoit pas in-
» concevable qu'il n'ait pas été ſupérieur
» à de petites prétentions, & mille ſuſ-
» ceptibilités qui, je l'oſerai dire, ont
» fini par altérer ſa juſteſſe naturelle
» d'eſprit. Il a pris des opinions qui ne
» lui ſont pas propres, un langage qui
» n'eſt pas le ſien; entre mille traits, j'en
» citerai un que je n'ai pas relevé dans
» ce Journal, ainſi que tant d'autres que
» j'ai laiſſé paſſer. J'ai réformé l'énorme
» quantité de Journaux, pour leſquels
» on faiſoit ſouſcrire les Princes, parce
» que c'étoit un véritable abus; j'ai dit
» en même-tems, qu'ayant de droit, la
» Gazette, ils ne ſouſcriroient plus que
» pour la feuille de Paris. Là-deſſus,
» M. le Brun me répond dans ce Journal
» qu'à la bonne heure; mais que ces Meſ-
» ſieurs ſouſcriront pour le Mercure,
» afin que les Princes puiſſent, par cet

» ouvrage, prendre une idée de la *Poli-*
» *tique*, & ſe mettre au courant des *af-*
» *faires politiques*, &c. 1.° les Princes
» ont à peine le tems de lire la feuille
» de Paris, & ne l'ont certainement pas
» de jetter les yeux ſur le Mercure. 2.°
» comme on ne s'occupe à dîner & à ſou-
» per que de l'Italien & de l'Anglois,
» ce n'eſt pas le moment qu'on choi-
» ſira pour leur faire le récit de la partie
» politique, contenue dans le Mercure.
» A leurs récréations, ils font de la me-
» nuiſerie ou s'occupent d'Architecture;
» ces momens ſeroient encore mal choiſis
» pour parler politique; dans quel inſ-
» tant le Mercure pourroit-il donc leur
» être utile? 3.° Je crois que ſi l'on vou-
» loit donner à des Princes de leur âge,
» une idée de la politique, le Mercure
» ne ſeroit pas l'ouvrage qu'il faudroit
» choiſir pour cela. 4.° Il n'étoit pas
» poli pour moi de me dire qu'un ou-
» vrage que je jugeois inutile étoit né-
» ceſſaire aux Princes, ni convenable

» d'ajouter qu'on paieroit cet ouvrage
» pour qu'ils en profitaſſent, & 5.° En-
» fin la partie politique du Mercure
» n'eſt qu'une répétition de la Gazette,
» & les Princes avoient la Gazette. Cer-
» tainement, M. le Brun, livré à lui-
» même, ne diroit pas de ſemblables
» choſes. J'ajouterai à ce long article,
» pour n'y plus revenir, que, dépouillée
» d'humeur, de préventions, de caprices
» & de reſſentiment, j'ai vu & je vois,
» par, mes yeux ſeuls, les choſes telles
» quelles ſont; que j'ai aſſez de caractère,
» d'expérience & de connoiſſance des
» hommes & des enfans pour être aſſurée
» que je terminerai avec ſuccès & gloire
» ce que j'ai commencé; que je ſuis tou-
» jours décidée à rendre à ces Meſſieurs
» au-delà de ce qui eſt ſtrictement dû
» à leurs places; & de ſaiſir toutes les
» occaſions où je pourrai jouir du plaiſir
» de leur être utile, toutes les fois que
» cela me ſera poſſible, ſans inconvénient
» pour le bien de l'éducation. Mais qu'en

» même-tems, je trouverai extrêmement
» bizarre que cette conduite ne les ſa-
» tisfaſſe pas, & qu'ils prétendent à une
» intimité de ſociété qui, déſormais, ne
» peut exiſter entre nous. Eſtime & po-
» liteſſe, voilà ce que nous nous devons
» mutuellement, & tout ce que je puis
» accorder à l'avenir, à moins qu'une
» conduite que je ne puis prévoir, &
» ſur-tout le tems, puiſſent me convaincre
» que l'on conçoit véritablement tout ce
» ce que j'ai dû penſer, & ſentir toutes
» les réflexions que j'ai dû faire; à moins
» enfin qu'on n'ait un deſir ſincere & per-
» ſévérant de réparer des torts qui ont bleſ-
» ſé tous les devoirs de l'amitié. C'eſt ce
» que je n'attends pas, & depuis plus
» d'un jour mon parti eſt pris là-deſſus.
» Je le répète, ſans l'étrange reproche
» de M. le Brun, je n'aurois jamais écrit
» cette longue & dernière explication;
» mais j'ai dû me juſtifier dans ce Journal
» où je veux que l'on puiſſe trouver,
» dans tous les tems, des preuves incon-

» teſtables de ma conduite & de mes » vrais ſentimens, & le tableau fidèle de » nos ſoins pour nos Elèves, & de nos » procédés mutuels. »

Note de Madame de Genlis.

Lundi, 7 Février.

« MONSIEUR le Brun fera le maître » de venir dîner à Belle-Chaſſe, non- » ſeulement les trois jours où les Princes » y dîneront, mais encore le lundi, jour » où ils dîneront chez Madame la Du- » cheſſe de Chartres. *Quant à M. l'Abbé* » *Guyot, comme il n'a nullement air de* » *ſe plaire à Belle-Chaſſe*, & que ſon » impoliteſſe (pour me ſervir d'un terme » adouci) pour ma Mere & pour moi eſt » venue à un tel point qu'il ne la diſſi- » mule même plus devant des Etrangers, » entr'autres Madame de Namſouti, qui » en eſt dans une ſurpriſe inexprimable, » que tous nos Enfans la remarquent & » s'en moquent, quelque choſe que je » puiſſe faire; que d'ailleurs on l'a ſouvent

» entendu gémir de ne pouvoir ſe livre
» davantage à la Société de ſes Amis &
» de ſes Parens, je crois que c'eſt lu
» épargner beaucoup d'ennui, de con
» trainte, de torts & de ridicules, d
» diminuer les occaſions qui l'engagen
» à dîner à Belle-Chaſſe, d'autant mieu
» que cela ſe peut très-ſimplement; ch
» on trouvera fort ſimple qu'il profit
» du loiſir que je lui donne pour alle
» dîner chez M. ſon Frere, chez Ma
» dame ſa Nièce & chez ſes Amis, e
» même-tems pour ne pas avoir l'air d'êtr
» brouillée avec M. l'Abbé, ce que j
» ſerois depuis long-tems, s'il eût d
» mon égal. M. le Brun voudra bie
» lui dire tout ceci, s'il en a envie o
» bien ſimplement que je ne l'invite
» dîner à Belle-Chaſſe que le Dimanch
» & le Mercredi, que je n'ai pas ce
» honneur pour le Vendredi, parce qu
» ce jour Madame de Valence, ſa ſœur
» lorſqu'elle le peut, & d'autres Per
» ſonnes de ma famille, viennent dîner

» & que quelquefois Madame la Ducheſſe
» de Chartres y viendra, quand elle en
» aura le tems. A l'égard du Lundi,
» comme les Princes dînent ce jour chez
» Madame la Ducheſſe de Chartres,
» M. l'Abbé, j'imagine, ne trouvera pas
» ſingulier que je ne lui demande pas de
» venir dîner en tiers entre ma Mere &
» moi. Ainſi, il pourra donner à ſa famille
» deux jours, le Lundi & le Vendredi,
» & même quand il voudra, les quatre
» jours où les Princes ne dîneront pas chez
» eux. M. Lebrun, je le répète, ſera reçu
» à Belle-Chaſſe avec plaiſir, ſans diſtinc-
» tion de jours, & en même-tems je ne
» trouverai point étrange qu'il s'en diſ-
» penſe pour donner ce tems à ſes amis,
» quand cela lui ſera agréable. Je préviens
» M. Lebrun que je dirai au Cuiſinier
» qu'il n'y aura chez les Princes nulle
» eſpèce de dîner, tous les jours où
» les Princes n'y dîneront pas, mais
» qu'on ſervira toujours à ces Meſſieurs
» le ſouper ordinaire, ces Meſſieurs ne
» pouvant ſouper dehors.

Note de Madame de Genlis.

Lundi, 21 Février.

« Les Princes dînent à Belle-Chaſſe, » fois la ſemaine, pour des raiſons » taillées dans ce Journal, j'avois » ſé, & dû penſer que M. l'Abbé ſ » charmé d'avoir deux jours de la ſem » à donner à ſa famille & à ſes ami » m'a demandé de dîner ici toutes » fois que les Princes y dîneroient » ai conſenti. A l'égard du Lundi, » Princes n'y dînent point; ainſi, je ne » nulle eſpèce de raiſons qui puiſſe » deſirer à M. l'Abbé d'y venir; ſi » qu'ici il m'eût donné lieu de me fl » que la ſociété de ma Mere & la mi » lui eût été agréable, je me ſeroi » un devoir & un plaiſir de l'engag » venir dans notre intérieur; cela » point ainſi, je n'abuſerai pas de l » liteſſe de M. l'Abbé en cette occ » qui peut ſeule l'engager à dema » de dîner avec nous les Lundis. A l'é

dîners chez les Princes, quand ils dînent pas chez eux, j'ai cru ſur devoir prendre les ordres de Monneur, qui m'a dit qu'il ne *devoit* pas *dans ce cas avoir de dîner chez* . Ainſi, je ſuis forcée de donner ordre très-poſitif au cuiſinier, qu'à enir il n'y en ait plus pour qui que ſoit, quand les Princes n'y ſont . J'ajouterai qu'il n'eſt pas convenani poſſible, que le cuiſinier des nces ſe charge d'une cuiſine étrane; ainſi, M. l'Abbé lorſqu'il vou- dîner dans ſa chambre, voudra bien li prendre un autre arrangement. prie M. le Brun de lui dire tout a. . . . . .

J'ai oublié de dire ſur l'arrangement s dîners, qu'il ne ſera point ſuivi, ns le cas où l'un de ces Meſſieurs oit malade, car alors le cuiſinier ra l'ordre de faire tout ce qui pourleur être néceſſaire. . . . . .

Note de Madame de Genlis.

Jeudi, 24 Février.

« M. l'Abbé Guyot eſt venu me dire que
» décidément il ne pouvoit dîner dehors
» le Lundi, parce qu'aucun de ſes amis,
» ni M. ſon Frere ne faiſoient maigre,
» & que, d'après ce que M. le Brun lui
» avoit lu du Journal, il ſe décidoit à
» dîner ce jour à Belle-Chaſſe ; ſi M. le
» Brun lui avoit lu ce que j'ai écrit, je
» doute qu'il eût pris cette déciſion. J'au-
» rois pu lui répondre que depuis que j'ai
» été forcée d'interrompre mon carême,
» perſonne à Belle-Chaſſe ne fait maigre,
» & qu'il étoit beaucoup plus naturel
» que M. ſon Frere eût la complaiſance
« de le faire ſervir en maigre, que moi
» qui ne ſuis ni ſa ſœur, ni ſon amie,
» ni ſa ſociété, ou bien qu'il pouvoit
» dîner dans ſa chambre. Mais je l'ai vu
» ſi impérieuſement décidé, que j'ai pris
» le parti de me taire. Je trouverai un
» autre moyen de me ſouſtraire à cette
» étrange tyrannie.

Note de Madame de Genlis.

Lundi, 21 Mars.

« Comme je n'ai pas eu le tems de » faire d'obſervations ſur ce Journal ces » jours paſſés, je vais les faire aujour- » d'hui. J'ai formellement écrit ſur ce » Journal, & j'ai montré cet article à » M. & Madame la Ducheſſe de Char- » tres qui l'ont extrêmement approuvé, » comme je l'ai même déjà dit, que M. le » Duc de Valois ſeroit abſolument le » maître de choiſir le lieu de ſes prome- » nades; ſous la ſeule condition qu'il ſe » rendroit aux repréſentations néceſſai- » res au ménagement des chevaux; ce- » pendant M. le Brun lui ôte cette » liberté & ſans la raiſon des chevaux, » puiſqu'il étoit plus fatiguant pour eux » d'aller à Mouceaux, que de reſter dans » l'écurie. Si M. le Duc de Valois choi- » ſiſſoit ſouvent le Palais-Royal pour » promenade, cela ſeroit moins ſain,

» l'air y étant moins bon ; mais dans c
» cas une représentation ſuffiroit, & l'ordr
» étoit déplacé, puiſque j'avois preſcri
» le contraire. D'ailleurs je lis ce Jour
» nal chaque jour, M. le Brun peut s'y
» plaindre du manque de complaiſanc
» de M. le Duc de Valois ; je ſaurai
» l'en punir ; mais M. le Brun ne doit
» pas lui ôter d'autorité, un droit que
» je lui ai donné. Auſſi M. le Duc de
» Valois a-t-il ſenti vivement cette
» injuſtice, & m'en a parlé. Je me ſuis
» contentée de répondre qu'il étoit vrai
» que je lui avois donné ce droit ; mais
» que je le lui ôterois s'il en abuſoit,
» & que ſi M. le Brun n'avoit pas ſuivi
» ce que j'avois preſcrit, c'étoit une diſ-
» traction ou un oubli, parce que je le
» reconnoiſſois rempli de juſtice & d'e-
» xactitude. M. le Duc de Valois s'eſt
» plaint encore de ce que M. le Brun
» n'a pas voulu lui donner de raiſons ;
» en l'empêchant d'aller voir la Négreſſe ;
» & qu'il lui a répondu que c'étoit *ſa*
» *fantaiſie*.

» *fantaiſie.* J'ai dit là-deſſus que M. le
» Brun étoit trop ſage pour n'agir que
» par fantaiſie; qu'il avoit une très-bonne
» raiſon, c'eſt que cette Négreſſe étoit
» nue; j'ai ajouté, vous avez vu mille
» figures ainſi, & vous en deſſinez de
» ſemblables; mais à votre âge ſur-tout,
» il ſeroit contre la bienſéance d'aller dans
» un jardin qui eſt preſque public, exa-
» miner une figure qui n'eſt pas décente.
» De cette manière, je lui ai dit à-peu-
» près la vérité; je n'ai point excité ſa
» curioſité & je l'ai ſatisfait, & voilà tout
» ſimplement ce qu'auroit dû dire M. le
» Brun. On ne donne point de raiſon à
» un petit Enfant; mais il eſt très-dan-
» gereux & très-choquant de dire
» à un Enfant intelligent, inſtruit & ſpi-
» rituel, & qui eſt dans ſa douzième
» année, que l'on n'agit que par fantaiſie;
» s'il croit cela, il reçoit un fort mauvais
» exemple, puiſque c'eſt lui donner ce-
» lui du caprice, & par conſéquent de
» la déraiſon; s'il ne le croit pas, on

» altere ſa confiance, ſon amitié ; on fait
» travailler ſon imagination, car il brûle
» de deviner le vrai motif. Enfin, je ne
» veux point que M. le Duc de Valois ſoit,
» dans ſon éducation, traité en Prince,
» ne fût-ce que pour un moment ; mais
» il eſt tems de commencer à le traiter
» en homme, de le prendre par la raiſon
» & par l'amitié, de mêler un air de
» conſidération pour ſon âge, aux répri-
» mandes, & par-là de l'élever à ſes
» propres yeux, de le ſortir tout-à-fait
» de l'enfance, & de lui épargner toutes
» les petites contrariétés inutiles, afin
» d'avoir avec poids une inébranlable ſé-
» vérité dans les choſes importantes. Ces
» Meſſieurs ſont conſtamment trop ſéveres
» & trop deſpotes dans des bagatelles ;
» ils ſermonent beaucoup trop, ils ſer-
» monent toujours avec ces Enfans & ne
» cauſent jamais. Il faudroit tout le con-
» traire : les ſermons ennuient, la con-
» verſation ſeule inſtruit. Il faut tout
» doucement la rendre profitable, ſans

» que les Enfans s'apperçoivent qu'on en
» a le deſſein ; ils m'aiment, ils me crai-
» gnent, ils deſirent être avec moi, je
» les occupe ſans ceſſe, je les gronde ſou-
» vent ; mais je n'ai ni tyrannie ſuperflue,
» ni pédanterie, ni fantaiſie, & je les
» trouve conſtamment ſoumis, doux, ſen-
» ſibles & remplis du deſir de me plaire.
» Je demande très-poſitivement à M. le
» Brun d'avoir, à l'avenir, plus d'exacti-
» tude ſur les choſes dont nous ſommes
» convenus ; je commence à être laſſe de
» l'obligation de répéter ſi longuement
» les mêmes choſes ; je n'ai pas aſſez de
» tems pour cela (1).

Note de Madame de Genlis.

Jeudi, 14 Avril.

« Je ne conçois pas comment M. le Duc
» de Valois peut dire des impertinences,

(1) Le projet étoit de me fatiguer par toutes ces contrariétés, ſans ceſſe renaiſſantes, dans l'eſpoir de me faire renoncer à cette pénible entrepriſe, & il m'a fallu en effet une perſévérance à toute épreuve pour la continuer.

» lui, que j'ai toujours vu ſi ſoumis avec
» moi; mais je trouve que M. le Brun ne
» doit pas l'empêcher de donner l'ordre
» qui lui plaît à ſes gens; ſi cet ordre
» n'eſt pas raiſonnable, une courte re-
» marque ſuffit pour cela, encore ſeroit-
» elle déplacée devant les gens; on ne
» doit l'empêcher de donner des ordres
» que lorſqu'il prend une leçon & qu'il
» voudroit l'interrompre pour cela. Il
» croit que la petite liberté que je lui ai
» donné à cet égard ne plaît pas à ces
» Meſſieurs, & je ſais bien qu'il a raiſon;
» les repréſentations qu'on m'a faites ſur
» cela me l'ont aſſez prouvé, & ce Jour-
» nal en fait foi; mais lorſqu'il me l'a
» dit, j'ai répondu que cela n'avoit pas
» de ſens & qu'il ſe trompoit; mais il
» eſt dans l'âge où l'on commence à voir
» par ſes yeux. A l'égard de la diſcuſſion
» ſur la fenêtre ouverte, M. le Brun
» étant enrhumé, cela eſt ſimple; mais
» il ne l'étoit nullement que M. l'Abbé,
» ne l'étant pas, tint, d'autorité, les fe-

» nêtres fermées par un ſi beau tems,
» ce qui eſt très-déſagréable & très-mal
» ſain pour des Enfans & toute jeune
» Perſonne. Voilà de ces contrariétés que
» je ne leur ai jamais fait éprouver. A
» Saint-Leu, ayant fort mal à la gorge,
» le tems étant humide, j'ouvrois ma
» fenêtre pour leur donner leçon, M. le
» Duc de Valois remarqua que je mettois
» un coqueluchon, il me demanda pour-
» quoi? Je répondis que l'air m'incom-
» modoit, & que comme il l'aimoit, je
» voulois ouvrir ma fenêtre; il ſentit
» cela, vouloit la fermer; je n'y con-
» ſentis point; mais dès-lors ſans le con-
» trarier, je l'aurois fait tenir dans un
» four. Sûre que je ne ſuis jamais per-
» ſonnelle & que je les aime, ils m'o-
» béiſſent ſans contrainte; je les punis
» ſans les irriter; je les careſſe ſans les
» gâter; je ſuis ſi peu jalouſe de cet
» empire, que je ne laiſſe pas échapper
» une occaſion d'en dévoiler le myſtere
» à ces Meſſieurs, qui en ſauroient au-

» tant que moi s'ils avoient réfléchi pen-
» dant 20 ans ſur l'éducation, & s'ils
» avoient fini, comme moi, pluſieurs édu-
» cations avant celle-ci. Ils ne m'ont
» jamais queſtionné; ils croient connoître
» les Enfans; ce n'eſt pas une choſe ſi
» aiſée, & tout le mérite du monde n'y
» fait rien ſans l'expérience & de longues
» méditations. M. le Duc de Valois m'a
» paru déſirer auſſi de pouvoir diſpoſer
» de ſes brioches, c'eſt-à-dire, d'avoir
» le plaiſir de les donner lui-même; il
» ne me l'a pas demandé, & je n'ai ab-
» ſolument rien dit là-deſſus; mais je
» conſeille à ces Meſſieurs, comme d'eux-
» mêmes, de lui en laiſſer & à ſon Frere,
» la diſpoſition, en les dirigeant pour
» ceux de leurs gens auxquels ils doivent
» les donner. Si ces Meſſieurs paroiſſent
» déſirer en cela & en d'autres petites
» choſes auſſi indifférentes, qu'ils jouiſ-
» ſent d'une liberté faite pour leur âge,
» ils en ſeront très-reconnoiſſans, & bien-
» tôt ces Meſſieurs en verront les bons

» effets par un vrai redoublement d'a-
» mitié. Tout ce que je puis faire pour
» le bien de la choſe, c'eſt de donner
» ces conſeils, quoiqu'ils ne me ſoient
» nullement demandés. »

Note de Madame de Genlis.

Dimanche, 17 Avril.

« J'ai reçu de M. l'Abbé Guyot une
» lettre de 11 pages, relative à un ar-
» ticle de ce Journal, écrit par moi;
» il y a, je crois, plus d'un mois, je com-
» mence par déclarer qu'à l'avenir je ne
» recevrai plus de lettre de ces Meſſieurs,
» concernant l'éducation; quand ils au-
» ront à me parler, ils le peuvent tous
» les deux ſur ce Journal, j'y répondrai;
» je les prie de me diſpenſer de lire tout
» ce qu'ils m'écriront de toute autre ma-
» nière. M. l'Abbé me dit dans ſes 11 pages
» ſur du papier à la tellière, qu'il ne dit
» jamais rien de trop, & que c'eſt in-
» juſtement que je l'ai accuſé de trop

» ſermoner, prêcher, &c. nos Enfans.
» A cela je répondrai que j'ai pu me
» tromper, mais que je le trouve, &
» que j'ai dit ce que je penſois. M. l'Abbé
» paroît m'accuſer d'inconſéquence, en ce
» que je recommande qu'on prenne les
» Enfans par la raiſon & l'amitié, moi
» qui m'étonnois tant, quand on me
» les a confiés, qu'on ne les eût jamais
» mis en pénitence ! mais l'aîné alors
» avoit huit ans, il étoit groſſier, igno-
» rant, poltron, prêt à s'évanouir à la vue
» d'un chien, impoli, & menteur, fai-
» ſant de gaieté de cœur, de petites hiſ-
» toires auſſi dépourvues de vérité que
» de ſens. Tout cela méritoit bien des
» pénitences & bien appliquées, auſſi les
» ai-je prodiguées pendant plus de dix-
» huit mois. Enfin lorſque je le vois inſ-
» truit au-delà de ſon âge, poli, cher-
» chant à plaire, vrai, ſenſible, ſpiri-
» tuel, & dans ſa douzième année,
» je crois ne devoir plus le traiter en
» enfant mal élevé ; mais je ſuis toujours

» prête à reprendre la ſévérité & les pé-
» nitences, s'il ſe conduiſoit mal, comme
» je l'ai prouvé aujourd'hui en préſence
» de M. le Brun, ce dernier m'ayant
» conté, que M. le Duc de Valois lui
» avoit manqué. Je remarquerai ici que
» ma plus grande ſévérité avec les Prin-
» ces, n'a eu lieu que lorſque ces Meſ-
» ſieurs ſe ſont plaint d'eux, & qu'en pré-
» ſence de ces Meſſieurs, je leur répète
» ſans ceſſe qu'ils leur doivent une obéiſ-
» ſance ſans bornes, & autant de reſ-
» pect que de tendreſſe; & j'ajouterai
» que je n'ai jamais dit à ces Enfans au-
» cune de ces choſes pour moi-même,
» & jamais ils ne m'ont manqué, ils ſe
» plaiſent avec moi, ils m'aiment, &
» me craignent également. M. l'Abbé
» pour me prouver qu'il n'a point de
» pédanterie avec eux, m'apprend qu'il
» permet à M. le Duc de Valois de l'ap-
» peller *ſermoneur*, & de dire qu'il fait
» des *ſermons*. Eh-bien! moi que jamais
» perſonne n'a trouvé pédante, j'avoue-

» rafque de ma vie, je ne ſouffrirai qu'un
» de mes Elèves prenne cette liberté avec
» moi; *ſermoner* eſt toujours une pé-
» danterie & un ridicule qui ôte tout le
» fruit de la morale; *ſermoneur* ou
» *ennuyeux* eſt ſynonyme, & je le répète,
» je croirois tout perdu ſi un de mes
» Elèves me trouvoit ou m'appelloit
» ainſi. Je ne veux pas que leur aiſance
» avec moi dégénere en familiarité ou
» en moquerie. Je les connois trop
» bien pour leur donner une ſemblable
» priſe ſur moi. Il y a dans la lettre
» de M. l'Abbé un article qui ne m'a
» pas cauſé une médiocre ſurpriſe. Il
» concerne M. le Brun; le voici copié
» littéralement: *ſes travaux, ſes ſoins,*
» *ſes peines, ſes contrariétés, ſont con-*
» *tinuelles, je crains que ſa ſanté n'y ſuc-*
» *combe; ne ſeroit-il pas humain & bien*
» *digne de vous, Madame, de lui en épar-*
» *gner une partie, & de l'aider journelle-*
» *ment à ſoutenir l'autre?*

« Les Princes paſſent quatre jours de

» la ſemaine à Belle-Chaſſe, depuis midi
» & demi juſqu'à neuf heures du ſoir,
» (en comptant dans ces jours le dîner
» chez Madame la Ducheſſe de Chartres);
» ainſi, M. le Brun peut diſpoſer cha-
» que ſemaine de ces quatre jours entiers.
» Ils viennent à Belle-Chaſſe, depuis cinq
» heures juſqu'à huit & demie. Ainſi,
» voilà pour ces jours, trois heures &
» demie de libres pour M. le Brun.
» Quel eſt l'homme rempliſſant ſa place,
» qui a jamais eu autant de tems à lui ?
» (1) Les Princes n'ont rien appris par
» cœur, qu'ils ne tiennent de moi, ils

(1) Dans l'ordre de choſes, établi avant moi, le Gouverneur, livré à la ſociété, ne donnoit à ſon Elève que deux ou trois heures de ſon tems, & jamais ne donnoit une ſeule leçon, & cela par une excellente raiſon, facile à deviner; & le Sous-Gouverneur étoit abſolument privé de toute liberté. On verra bien-tôt s'étendre encore celle de M. le Brun; on lui verra dans les dernières années de l'éducation, dix heures de liberté par jour.

» n'ont pas un ſeul extrait que je n'aie
» fait ; ſans compter ceux que j'ai donnés
» à ces Meſſieurs pour eux, j'ai fait en
» outre la valeur de trois volumes que
» je leur relis ſans ceſſe à nos Leçons.
» Il faut ajouter à cela, que dans le tems
» que les Enfans paſſent chez eux, M. le
» Brun ne les occupe pas ſeul, qu'il ne
» leur enſeigne que des élémens de la
» Géométrie, leur fait répéter des vers,
» & voilà tout, & qu'il peut encore diſ-
» poſer du tems où M. l'Abbé donne
» ſes leçons. Je dois trouver que c'eſt-là
» avoir beaucoup de repos & de tems à
» ſoi. Où ſont donc ces *travaux conti-*
» *nuels* dont parle M. l'Abbé, en quoi
» conſiſtent-ils? Je ne connois pas mieux
» *ſes peines* & *ſes contrariétés* ; quelles
» ſont-elles? en quoi puis-je *l'aider*
» mieux que je ne fais? Qu'eſt-ce que
» mon *humanité* doit faire de plus pour
» empêcher *ſa ſanté de ſuccomber à ſes*
» *ſoins, ſes travaux, &c.* Je prie inſtamment
» M. l'Abbé de répondre à ces queſtions.

» ſur ce Journal, car je me creuſerois
» envain la tête pour comprendre cet
» étrange article. Je le prie de répon-
» dre à la ſuite de ces queſtions, &
» non pas dans trois ſemaines, quand
» ce cahier ſera fini, & qu'il faudroit
» l'aller feuilleter pour retrouver tout
» ceci. Une réponſe n'eſt claire qu'à la
» ſuite de la queſtion. Quant à l'*amitié*,
» la *confiance* que M. l'Abbé voudroit
» qui exiſtaſſent entre nous, j'ai déjà ré-
» pondu à cela dans ce Journal, & je
» prie M. le Brun de l'en inſtruire & de
» lui lire tout cet article. — M. l'Abbé
» finit par dire que quelqu'un *calomnie*
» ces Meſſieurs auprès de moi. Ce Journal
» & pluſieurs Lettres que j'ai gardées
» font foi, qu'avant que ce *quelqu'un*
» fût placé à l'éducation, M. l'Abbé ſe
» plaignoit de mes prétendues préven-
» tions, & que M. le Brun étoit avec
» moi au point où nous ſommes préſen-
» tement. J'ai aſſez d'expérience & de
» caractère pour voir par mes yeux, &

» ne me laiſſer mener par perſonne ; aſſez
» de bon ſens & de droiture pour haïr
» la *calomnie* & n'en être pas la dupe, &
» trop peu de tems à perdre pour m'occu-
» per de tracaſſeries & d'eſpionnage, quand
» j'ai le droit d'interroger tout haut, de
» me faire rendre compte, & de me
» plaindre ſans myſtère & ſans détour,
» ſi ce que je preſcris n'eſt pas exécuté.
» Enfin, je crois qu'avec un peu de ré-
» flexion, M. l'Abbé n'auroit point accuſé
» (ſans aucune eſpèce de preuves) cette
» perſonne d'être un *calomniateur*, & moi
» une dupe & une imbécille, me laiſſant
» mener & conduire par un méchant,
» de gaieté de cœur : car c'eſt ce que je
» ſerois, ſi, comme le prétend M. l'Abbé,
» ſans en donner la moindre raiſon,
» j'écoutois en ſecret & je croyois des
» *calomnies*.

» Je prie M. le Brun de lire à M.
» l'Abbé tout ce que j'ai écrit ſur ce
» Journal aujourd'hui. Je finis, en aſſu-
» rant ces Meſſieurs qu'ils ne ſont point

» calomniés, que je les eſtime, qu'il n'a
» tenu qu'à eux d'avoir toute mon amitié,
» que je conſerverai toujours pour eux
» un véritable intérêt, que je leur trouve
» beaucoup de mérite, qu'il me ſemble
» qu'ils ne connoiſſent pas aſſez les En-
» fans, & l'art de s'en faire aimer &
» craindre; que tout ce que je leur dis ſur
» ce ſujet n'eſt point par un eſprit de cri-
» tique, mais parce que je deſirerois qu'ils
» euſſent plus d'empire ſur le cœur &
» l'eſprit de leurs Elèves, pour leur bon-
» heur préſent & à venir, & le bien de
» la choſe; qu'ils me paroiſſent ſuſcep-
» tibles & faciles à bleſſer, qu'ils me
» ſuppoſent un petit orgueil que je n'ai
» pas, & m'entendent rarement; que je
» n'ai point deſiré en être conſultée par
» amour-propre, mais parce qu'étant
» Mère, ayant fait & fini deux éducations,
» & j'oſe dire avec ſuccès, ayant tourné
» depuis 20 ans toutes mes penſées ſur
» l'éducation & donné quelques Ouvrages
» dans ce genre qui ne ſont pas dépour-

» vus de raiſon & de connoiſſance des
» Enfans, je devois naturellement m'y
» entendre mieux qu'eux ; que du reſte
» je leur crois du zèle & d'excellentes
» intentions, & que juſqu'ici j'ai conſtam-
» ment dit à M. le Duc & Madame la
» Ducheſſe de Chartres tout ce qui
» pouvoit les faire valoir, juſtice que
» je ſerai toujours prête à leur rendre
» avec grand plaiſir. . . . . »

Note de Madame de Genlis.

Mercredi, 20 Avril.

« Je ne vois qu'une choſe, *le bien de*
» *l'éducation* ; & comme je n'agis ni par
» caprice ni par humeur, je ſuis très-ſûre
» que la réflexion, l'expérience & l'hon-
» nêteté de M. le Brun finiront par
» l'amener à penſer & à ſe conduire
» comme moi à cet égard. En attendant,
» il y aura peut-être quelques petites
» diſcuſſions ; mais certaine de l'exacti-
» tude, de la pureté des principes de
» M. le Brun ſur les choſes eſſentielles,

» j'aurai aſſez de clairvoyance & d'atten-
» tion pour veiller ſur les petits détails,
» & aſſez de patience pour ſupporter de
» légers murmures & quelques mécon-
» tentemens paſſagers.

Note de M. l'Abbé Guyot.

Puiſque Madame la Comteſſe ne laiſſe d'autre moyen que le Journal, de lui faire parvenir des obſervations ſur l'éducation, l'Abbé Guyot va ſe ſervir de cette voie pour répondre à quelques articles de la Note qu'elle y a miſe à l'occaſion de la grande Lettre qu'il a eu l'honneur de lui écrire ; il convient qu'elle eſt fort longue, mais il falloit détruire l'opinion affligeante que Madame la Comteſſe avoit manifeſtée ſur la manière dont M. le Brun & lui ſe conduiſent avec les Princes.

La première preuve & la plus ſenſible étoit tirée de leurs principes & de leur conduite paſſée bien oppoſée à la ſévérité. Madame la Comteſſe prétend que la douceur & l'indulgence étoient mal placées

pendant les 18 premiers mois qu'elle a commencé de ſe mettre à la tête de l'éducation, parce qu'alors il falloit corriger les Princes de défauts ſans nombre qu'ils avoient contractés. L'Abbé Guyot ne les reconnoît pas au portrait qu'elle en fait à cette époque. Ils avoient de grands ſentimens de Religion, de juſtice, de bonté, d'honneur, d'émulation, une docilité & une confiance parfaite; & leur inſtruction étoit certainement au-deſſus de leur âge. Enfin, on voyoit en eux des germes aſſez développés des fruits qu'ils font admirer actuellement. Les ſoins & les talens de Madame la Comteſſe ont hâté & multiplié ces fruits, mais elle eſt trop juſte pour ne pas convenir que le tems n'avoit pas été perdu; qu'aucune des heureuſes diſpoſitions des Princes n'avoit été contrariée, & qu'on avoit travaillé à les corriger aſſez de leurs défauts enfantins, pour eſpérer que les progrès de l'âge ne tarderoient pas à en effacer les traces. (1)

(1) Et ces cris & ces évanouiſſemens à la vue d'un chien, *défaut enfantin*, qu'on avoit

L'Abbé Guyot a parcouru enſuite, dans ſa Lettre, tous les moyens qui avoient pu donner à Madame la Comteſſe l'opinion qu'il entreprenoit de détruire ; l'a-t-elle priſe d'après ſes propres obſervations ? les Princes lui ont-ils porté des plaintes ? quelqu'un lui a-t-il fait des rapports ? Il ne connoît pas d'autre moyen de prendre une opinion. Le dernier article a fait une vive impreſſion ſur Madame la Comteſſe. Elle auroit raiſon ſi l'idée ſortoit de la généralité, mais l'Abbé Guyot ne reconnoît plus ſon idée, dès qu'elle eſt particulariſée, ou qu'elle ſemble l'être. Il ſe permet des conjectures & jamais des accuſations, à moins qu'elles ne ſoient indiſpenſables & évidentes.

Madame la Comteſſe blâme M. l'Abbé Guyot de permettre à Monſeigneur le Duc

---

laiſſé enraciner depuis l'âge de quatre ans juſqu'à huit, ſans faire la plus petite tentative pour en corriger ? Et cette molleſſe, cette impoliteſſe, cette perſonnalité, cette diſpoſition à faire des hiſtoires, ces comérages ?

de l'appeller Sermoneur, parce qu'elle regarde ce mot comme ſynonyme d'ennuyeux. Pour donner la même ſignification à ces deux mots bien différens, il faut y joindre l'idée de pédanterie; l'Abbé Guyot a ſoin d'écarter tout ce qui pouvoit la faire naître (1), & le Prince ne l'a certainement pas; c'eſt, de ſa part, une plaiſanterie dont le ſens eſt déterminé par la gaieté & le ton d'amitié qui l'accompagnent : ce ſeroit être trop ſuſceptible que de s'en formaliſer; il étonneroit M. le Duc de Valois dont les intentions ſont bonnes & honnêtes, & peut-être décréditeroit-il, par cette ſuſceptibilité, un rôle qu'il faut quelquefois jouer avec les Enfans, (2) lors même qu'on ne l'aime pas.

La conſéquence immédiate de notre juſtification, eſt que nous méritons la

(1) Rien aſſurément ne ſa fait mieux naître qu'une telle manière de s'exprimer.

(2) Il ne faut rien *jouer* avec perſonne, & ſur-tout avec les Enfans; la choſe qu'ils ſentent le mieux & qui les éloigne le plus, c'eſt l'affectation.

confiance entière de Madame la Comteſſe ſur tout ce qui concerne l'éducation, & la Lettre finit effectivement par la demander. M. l'Abbé Guyot a cru devoir montrer que M. le Brun en particulier en eſt bien digne ; il a parlé de ſes travaux, de ſes peines, de ſes contrariétés. Madame la Comteſſe eſt étonnée de ce langage ; elle demande des éclairciſſemens. Il ne peut dire autre choſe, ſinon que M. le Brun ne lui paroît pas heureux, & qu'il mérite beaucoup de l'être. Le bonheur ne conſiſte pas à avoir trois heures de liberté par jour, comme Madame la Comteſſe paroît le penſer : un travail continuel eſt une ſatisfaction de plus pour des hommes que le zèle a dévoués entièrement & uniquement à l'ouvrage honorable qui leur eſt confié. L'union, l'accord & le concert entre tous ceux qui travaillent, doivent adoucir les peines de chaque journée, & en aſſurer le ſuccès. La confiance du Chef peut ſeule procurer cette juſte conſolation.

Madame la Comteſſe déclare qu'il n'a tenu qu'à nous d'avoir toute ſon amitié ;

l'Abbé Guyot répond bien franchement que lui en particulier auroit été très-flatté de l'obtenir, & qu'il croit n'avoir rien fait qui ait dû y mettre obſtacle; mais ſi l'on eſt maître de la confiance qui vient du ſentiment, celle qui tient à l'eſtime ne peut point être refuſée; c'eſt cette dernière que l'on demande à Madame la Comteſſe, & l'on ne la lui demande que pour remplir avec plus de ſuccès les devoirs importans dont on eſt chargé. Elle ne doit point éprouver de répugnance à l'accorder, après les proteſtations d'eſtime par leſquelles elle a bien voulu terminer ſa note. L'Abbé Guyot finira en proteſtant, de ſon côté, qu'il a une haute opinion des connoiſſances, de l'eſprit, des talens & des graces de Madame la Comteſſe. Le bonheur de ſes Coopérateurs mériteroit d'être cité ſi elle daignoit leur montrer plus de confiance (1), & ſur-tout ſi par la manière dont

(1) Cette confiance conſiſtoit, ſelon eux, à les charger de toutes les leçons que je donnois, & à changer tout mon plan d'éducation pour ſuivre la route battue.

elle les traite en préſence des Princes, elle avoit l'attention de les convaincre que nous ſommes dignes de cette confiance.....

Note de Madame de Genlis,
Jeudi, 21 Avril.

« M. LE BRUN dit qu'il n'a pas ré-
» pondu dans le tems à l'article que je
» cite, *parce qu'il ne ſait pas écrire.* Voilà
» une humilité bien étrange, & l'on peut
» dire ſans impoliteſſe qu'elle n'a nul fon-
» dement. D'ailleurs, pour réfuter des
» faits par des faits, quand on le peut,
» il ne faut ni éloquence ni talent pour
» écrire ; de bonnes raiſons n'ont pas
» beſoin d'un ſtyle recherché, & la ma-
» nière ſi négligée & ſi incorrecte, quant
» au ſtyle, avec laquelle j'écris ce Journal,
» prouve bien que je ne penſe pas qu'on
» doive mettre de prétention à un ou-
» vrage de ce genre. Ces Meſſieurs pa-
» roiſſent choqués que je ne veuille ad-
» mettre des explications que dans ce Jour-
» nal ; je ſuis pénétrée du proverbe : *les*

» *paroles volent, les écrits reſtent*; ce qui » fait ma ſûreté à cet égard fera de même » celle de ces Meſſieurs; on ne ſauroit » mettre trop d'évidence, trop de clarté » dans ſa conduite, *lorſqu'on eſt comme* » *nous chargé de devoirs auſſi importans.*

» M. l'Abbé dit que *ſermoneur* dans » la ſociété n'eſt point, comme je l'ai » avancé, le ſynonyme d'*ennuyeux*. Il » ſoutient qu'il a très-bien fait de per- » mettre cette plaiſanterie à M. le Duc » de Valois, je ne le penſois pas, & » cette réponſe ne me fait pas changer » d'opinion. M. l'Abbé dit qu'en accuſant » *quelqu'un* de calomnie, il n'a eu per- » ſonne en vue; j'en appelle à ſa con- » ſcience & à celle de M. le B. ſur un » détour ſi peu vraiſemblable, & je garde » la lettre de M. l'Abbé. M. l'Abbé dit » qu'il ne reconnoît pas les Princes au » portrait que j'en fais, dans le tems où » on me les a confiés. C'eſt m'accuſer de » mentir, & de mentir par le bas & plat » motif de chercher à faire valoir davan-

» tage

» tage ce que j'ai fait. Voyons ſi la vérité
» peut ſervir d'excuſe à cette étrange im-
» politeſſe. J'ai dit que les Princes étoient
» ignorans pour leur âge, on ne leur avoit
» jamais donné un ſeul extrait, ils n'a-
» voient pas appris par cœur la moindre
» choſe d'Hiſtoire, pas une ſeule date,
» pas la moindre idée des premiers élémens
» de la morale, de ce qu'ils devoient à
» leur Pere, à leur Mere, pas la plus
» légere notion de la plus triviale poli-
» teſſe, répondant conſtamment par un
» ſigne de tête, un *oui* & *non* tout court,
» pas un mot d'Anglois, quoiqu'ils l'ap-
» priſſent depuis long-tems, pas la moindre
» idée de la Mythologie ni de la Géo-
» graphie, pas plus avancés pour les exer-
» cices du corps, ne pouvant ni courir dix
» pas, ni même marcher, ni deſcendre un
» eſcalier ſans être tenus par la main. Tout
» le monde a été témoin de ces dernières
» choſes & de leur inconcevable groſſiè-
» reté, & pour ne pas citer des témoins
» ſuſpects, je citerai M. le Duc & Ma-

» dame la Ducheſſe de Chartres qui en
» étoient ſi affligés & ſi indignés, & qui
» s'en ſouviennent parfaitement. J'ai dit
» qu'ils étoient *menteurs*, c'eſt-à-dire,
» M. le Duc de Valois, car l'autre, toujours
» au-deſſous de ſon âge & alors dans la
» première enfance encore, n'étoit rien
» du tout. M. le Duc & Madame la
» Ducheſſe de Chartres certifieront encore
» que M. le Duc de Valois mentoit ſans
» ceſſe & de gaieté de cœur; & ce Journal
» le prouve inconteſtablement, ainſi que
» tout ce que je viens de dire. Les 18
» premiers mois ſont remplis de plaintes
» de M. le Br[illegible] ſur les hiſtoires & inven-
» tions continuelles de M. le Duc de
» Valois. Ce vice, le plus abominable &
» le plus bas de tous, pourroit ſeul faire
» dire juſtement qu'un Enfant eſt *mal*
» *élevé*; & il n'y a point de punitions
» qu'on ne doive employer pour déraci-
» ner cette odieuſe habitude. Il y a plus
» d'un an que le Journal ne parle plus
» des menſonges de M. le Duc de Valois;

» il en eſt donc corrigé, du moins comme
» habitude; & ſi, dès l'âge de ſix ans, on
» l'eût puni pour ce vice, il n'auroit pas
» été un menteur à huit ans. J'ai dit qu'il
» étoit *peureux*; il étoit prêt à s'évanouir
» à la vue d'un chien (1); il avoit mille
» délicateſſes & mille autres craintes que
» Mademoiſelle, plus jeune qu'il n'étoit,
» n'a nullement: & voilà encore ce que
» prouve ce Journal où tous ces détails
» ſont écrits de la main de M. le Brun.
» Tout ce que j'ai dit eſt donc comme
» tout ce que je dirai toujours, ſcrupu-
» leuſement vrai; & ce Journal, en dépit

(1) Il eſt certain qu'il y a des antipathies naturelles, & qui peuvent s'allier avec le courage, c'eſt-à-dire, avec le mépris de la mort; j'ai connu un homme très-brave, qui ſe trouvoit mal à l'aſpect d'un cadavre; on ſait que le Czar Pierre-le-Grand avoit une antipathie naturelle pour l'eau. Il a prouvé que ce genre de foibleſſe n'eſt pas incorrigible. Et rien n'eſt plus facile que d'en guérir promptement dans l'enfance.

» de tous les démentis & de toutes les
» phraſes du monde, le prouve inconteſ-
» tablement. S'il n'exiſtoit pas, comment
» pourrois-je prouver que non-ſeulement
» je n'ai pas caché la vérité, mais que je
» n'ai pas exagéré. Quand M. l'Abbé pré-
» tendra à ma confiance particulière, il
» faudra qu'il me montre qu'il connoît
» mieux les égards dûs à mon caractère,
» à ma place, à ma perſonne, & ſur-
» tout qu'il me montre plus de ſincérité
» & de reſpect pour la vérité. Du reſte,
» je le quitte de me faire des complimens
» dont je ne fais nul cas de qui que ce
» ſoit, & qui, je l'oſerai dire, ſont dé-
» placés entre nous; & je le prie de
» vouloir bien à l'avenir s'épargner la
» peine de m'aſſurer *qu'il a une haute*
» *opinion de mes graces*. M. l'Abbé, à ma
» queſtion relative à M. le Brun, répond,
» *qu'il ne peut dire autre choſe, ſinon que*
» *cela ſignifie que M. le Brun n'eſt pas*
» *heureux*. Je ne pouvois pas deviner que
» dire que M. le Brun *étoit accablé de tra-*

» *vaux, que ſa ſanté étoit prête à y ſuccom-*
» *ber,* qu'on me demandoit *de l'aider mieux,*
» & que tout cela ſignifioit ſeulement cette
» généralité, *que M. le Brun n'eſt pas*
» *heureux.* M. l'Abbé ajoute que *trois*
» *heures de liberté* ne peuvent procurer
» le bonheur. Ceci n'eſt pas exact, car M.
» le Brun a plus de *trois heures de liberté.*
» Dans la matinée, il a au moins une
» heure de liberté, & quatre fois la ſemaine,
» avec cette heure, à-peu-près *dix heures*
» par jour; ce qui eſt très-différent de
» *trois heures*: les autres jours, il a à-
» peu-près quatre heures & demie par
» jour, ce qui eſt encore plus que *trois.*
» Enfin, M. l'Abbé finit par une phraſe
» extrêmement inſidieuſe. Il dit qu'il deſire
» ſur-tout que, devant les Princes, je les
» traite d'une manière qui montre plus
» de confiance en eux. Ceci tend à inſi-
» nuer que j'autoriſe les Princes à n'avoir
» pas pour ces Meſſieurs la conſidération
» qu'ils leur doivent; ce qui eſt de la
» dernière injuſtice. J'ai donné à ces

» Meſſieurs ſur les Princes tous les droits
» que j'ai moi-même de les punir, de les
» récompenſer, de les priver de la Co-
» médie, &c. (1). Je ne ſais par quelle
» manie ces Meſſieurs n'ont pas voulu
» profiter de ce droit, ou du moins n'en
» ont pas aſſez profité; toutes les fois
» qu'ils m'ont porté des plaintes, j'ai
» traité les Enfans avec la dernière ſévé-
» rité, & je leur ai répété continuellement
» qu'ils devoient à ces Meſſieurs *confiance,*
» *tendreſſe, ſoumiſſion, reſpect, & par*
» *le mérite de ces Meſſieurs, & par la*
» *reconnoiſſance qu'ils doivent à leurs*
» *ſoins & à leur amitié.* J'ai dit & je répète
» ſans ceſſe toutes ces choſes à ces Enfans,
» & en préſence de ces Meſſieurs. Le

(1) Croyant que les pénitences impoſées feroient haïr les Inſtituteurs, ils s'obſtinoient à me laiſſer ce droit dangereux à leurs yeux; au lieu de pénitences, ils multiplioient les longs ſermons; ils ennuyoient mortellement les Enfans, & ne s'en faiſoient ni reſpecter ni conſidérer.

» Journal eſt rempli de preuves de ceci ;
» & ces Meſſieurs ne le nieront certai-
» nement pas. Puis-je donner à ces Meſ-
» ſieurs plus de conſidération auprès des
» Enfans ? Quand je leur parle ainſi en
» préſence de ces Meſſieurs, eſt-il poſſible
» que la plus extrême malignité puiſſe
» dire qu'en particulier je ne leur tiens
» pas le même langage, & que je leur
» donne ainſi de gaieté de cœur l'exemple
» de la fauſſeté & de l'impoſture ? d'ail-
» leurs, je traite ces Meſſieurs, pour ce
» qui me regarde, en préſence des En-
» fans, avec la plus exacte politeſſe ; (il
» eſt vrai qu'ils ont vu un exemple tout
» contraire dans la conduite de M. l'Abbé
» envers ma Mere & moi, tout cet hiver)
» je reçois ces Meſſieurs dans l'intimité
» de Mademoiſelle, quoique je n'y ſois
» nullement obligée, ne recevant à dîner
» que ma famille & mes amis intimes.
» Que puis-je faire de plus ? me contrain-
» dre à des démonſtrations d'amitié ? je ne
» ſais rien jouer, & ne ſerai jamais fauſſe

» un ſeul inſtant de ma vie ; d'ailleurs,
» il n'eſt nullement néceſſaire, c'eſt-à-dire,
» indiſpenſable que les Princes croyent
» que ces Meſſieurs ſont mes amis intimes;
» il eſt néceſſaire qu'ils croient que ces
» Meſſieurs approuvent du fond de l'ame
» tout ce que je preſcris de relatif à
» l'éducation, qu'ils voient à cet égard
» comme moi, qu'ils ont mes principes,
» & font, avec plaiſir & la perſuaſion
» que tout eſt utile & raiſonnable, toutes
» les choſes dont nous ſommes convenus,
» qu'ils aient l'air de penſer que je n'agis
» que pour le bien & avec ſuccès, qu'ils
» paroiſſent contens de moi, & que moi
» de mon côté j'aie l'air avec les Princes
» d'être convaincue que ces Meſſieurs
» aiment, chériſſent nos Elèves, qu'ils
» me ſecondent avec joie, & que la plus
» ſincere eſtime nous unit, & qu'enfin
» je prends au ſort de ces Meſſieurs le
» plus vif intérêt. Ce que je puis dire,
» c'eſt que de mon côté tous ces devoirs
» ſont ſcrupuleuſement remplis & ſans

» aucun effort. Je prie M. le Brun » de lire cette réponſe toute entière à » M. l'Abbé. »

Note de M. l'Abbé Guyot.
Samedi, 23 Avril.

DANS les deux dernières notes de Madame la Comteſſe, l'Abbé Guyot trouveroit aſſez de matière pour faire un gros volume, tant il y a de choſes qui exigeroient de grands développemens; il abrégera autant que cela ſera poſſible.

Madame la Comteſſe refuſant d'en recevoir de nouvelles, & en établiſſant la méthode d'écrire nos obſervations ſur le Journal, elle rappelle cet axiome politique : *La parole s'envole & les écrits reſtent*; ils reſteroient également dans des Lettres particulières, & on épargneroit des inconvéniens qui peuvent être embarraſſans (1). Mais enfin Madame la

(1) Mais des lettres particulières forment des feuilles volantes qui peuvent s'égarer. Et quand on veut bien écrire ſur ces feuilles dé-

Comteſſe ſemble vouloir ménager des rapprochemens eſſentiels, pour prévenir des ſubterfuges auxquels on pourroit avoir recours dans la ſuite pour s'excuſer. L'Abbé Guyot répond tout ſimplement : nous n'aurons jamais beſoin d'excuſe ; &, ſi nous faiſons des fautes, nous ne voulons en devoir le pardon qu'à l'aveu que nous en ferons bien franchement. Il finira cet article, en obſervant qu'une pareille défiance eſt très-affligeante pour des Coopérateurs qui en ſont l'objet, & bien triſte pour un Chef qui l'éprouve. Les moyens de ſortir d'une poſition auſſi pénible pour tous, ſont bien faciles ; & Madame la Comteſſe pourroit jouir tranquillement de leur efficacité, ſi elle vouloit penſer un moment à notre honnêteté (1).

---

tachées, pourquoi cette averſion d'écrire dans un Journal ?

(1) Tout ce verbiage tendoit à la ſuppreſſion du Journal, qui a conſtamment choqué & déſolé M. l'Abbé.

Madame la Comteſſe entre dans de fort grands détails pour prouver que les Princes étoient bien ignorans & preſque vicieux, lorſqu'elle s'eſt miſe à la tête de leur éducation. L'Abbé Guyot auroit deſiré qu'elle eût bien voulu lui épargner la néceſſité de s'expliquer ſur un ſujet auſſi délicat; mais la juſtice qu'il doit à la mémoire de l'homme eſtimable qui les avoit dirigé juſqu'à cette époque, & ce qu'il ſe doit à lui-même, lui ont fait une loi abſolue de dire dans ſa réponſe à la première note ce qu'il penſoit. La ſeconde ſembleroit vouloir l'obliger à donner la preuve de ce qu'il a avancé. Cela ſeroit trop long, il ſe borne à répéter qu'il perſiſte dans ſes aſſertions dont il eſt parfaitement convaincu (1).

(1) M. l'Abbé pourroit réfuter tout ce que j'ai dit; il convient qu'il doit à la mémoire de ſon ami & à lui-même de prouver que j'ai exagéré; mais cela *ſeroit trop long*, malgré ces *devoirs ſacrés*, il ſe contente de dire qu'il perſiſte. Il n'eſt guères poſſible de pouſſer plus loin la déraiſon de la mauvaiſe foi.

Madame la Comteſſe eſt étonnée que l'Abbé Guyot lui diſe qu'il ne s'eſt permis que des conjectures ſur des rapports qu'on pouvoit lui faire & non des accuſations. Elle en appelle à ſa conſcience; hé bien pour répondre à l'honnêteté de cet appel, il dira franchement que ſi, en écrivant ſa Lettre, ſon imagination s'eſt portée ſur quelques individus capables de faire un rôle ſi mépriſable, il ſeroit bien embarraſſé de nommer ceux qui méritent la préférence, mais ce n'étoit pas l'objet eſſentiel; il étoit queſtion ſeulement de détruire un moyen qui pouvoit exiſter: c'étoit ſon eſprit qui parloit à celui de Madame la Comteſſe, il diſſipoit tous les nuages qui pouvoient obſcurcir la juſtification de ſes Coopérateurs, il raſſembloit toutes les lumières qui devoient lui donner l'éclat de l'évidence (1).

Madame la Comteſſe revient encore ſur la poſition de M. le Brun dont celle de l'Abbé Guyot eſt une image aſſez

(1) Voilà un étonnant galimathias.

fidèle ; qu'ils ſoient avec les Princes ou qu'ils ne ſoient pas avec eux, ils en ſont occupés ſans ceſſe comme des gens d'honneur chargés d'un grand objet. Le tems de liberté qu'elle leur accorde peut-il entrer dans le calcul de leur bonheur ? ce tems qu'ils conſacrent encore à leur devoir n'eſt-il pas accompagné d'inquiétudes continuelles ? ils travaillent avec toute l'ardeur du zèle le plus ſincere, & ils ne reçoivent preſque jamais une marque de ſatisfaction la plus légere. La conduite, les propos, le ſilence, les regards, tout ſemble annoncer un mécontentement habituel. Si une ſenſibilité bien juſte ſe manifeſte, bien loin de la calmer, on l'afflige encore davantage par des critiques & des cenſures amères, comme ſi c'étoit un crime que de vouloir montrer qu'on eſt à l'abri du reproche. L'Abbé Guyot s'arrête, il craint qu'on ne lui attribue l'intention de ſe plaindre. Non, non, il ne diminuera point par une foibleſſe le mérite de trois ans & demi de conſtance & de courage ;

heureux ſi, en ſouffrant encore davantage, il pouvoit faire ſentir & convaincre que ſon caractère eſt digne d'eſtime & de confiance !

Madame la Comteſſe ſe plaint de ce qu'il a été peu honnête pendant tout cet hiver pour Madame la Baronne d'Andlau ; il ne s'attendoit pas à une plainte de cette eſpèce, c'eſt la première fois de ſa vie qu'il eſſuie un tel reproche ; il ne croit pas s'être écarté ni du reſpect ni de l'honnêteté qui lui ſont dûs. Il auroit une grande obligation à Madame la Comteſſe ſi elle vouloit bien lui dire, quand, comment & en quoi il a eu le malheur de manquer à des devoirs que l'uſage du monde & ſa façon de penſer lui rendront toujours inviolables. N'y auroit-il pas en cela, comme en bien d'autres choſes, des conjectures, des interpretations, des ſoupçons (1) ?

(1) J'avois, d'après les plaintes de M. l'Abbé, détaillé, comme on l'a vu ſur ce Journal, tous les faits que M. l'Abbé feint d'avoir oublié. Cette mauvaiſe foi & ces éternelles répé-

Note de Madame de Genlis.
Lundi, 25 Avril.

» M. l'Abbé répond à mes réponſes » par des phraſes; j'expoſois des faits » impoſſibles à nier, parce que j'en ai » toutes les preuves entre les mains; M. » l'Abbé n'entre dans aucun détail. J'ai » dit & je répète que les Princes étoient » ignorans au-deſſous de leur âge, » groſſiers, impolis au ſuprême degré, » douillets, indolens & menteurs; ce » Journal contient les preuves de tout » ceci, ce ſont des faits peu obligeans » & que je n'euſſe jamais rappellé, ſi

titions qui m'ont fait perdre un tems qui m'étoit ſi précieux, ſont les choſes qui m'ont le plus contrariée; j'aurois bien mieux aimé de la bruſquerie, de la colere, que cette habituelle fauſſeté, ces réponſes vagues, inſidieuſes & pleines de menſonges, & ce ton hypocrite & doucereux, à travers lequel on voit percer à chaque inſtant, le fiel amer produit par la haine & l'orgueil.

» M. l'Abbé fort inconſidérément ne m'y » eût forcée en paroiſſant blâmer l'indul- » gence actuelle que je recommande, la » trouvant inconſéquente avec la rigueur » & les pénitences que j'ai preſcrites & » employées pendant les dix-huit premiers » mois. C'eſt ainſi que j'ai été forcée en- » core de mettre en parallèle le tems & » les ſoins que je donne aux Princes avec » le tems que leur donnent M. le Brun » & M. l'Abbé, parce que ce dernier me » parloit des *travaux accablans* de M. le » Brun, & m'invitoit à en alléger le poids. » Je ne me vante point de ce que je fais, » mais je ne puis me diſpenſer de ré- » pondre à des critiques injuſtes & mal- » adroites & à des reproches déraiſon- » nables. Que veut dire M. l'Abbé au » ſujet de ce qu'étoient les Princes avant » que j'en fuſſe chargée, en diſant qu'il » voudroit bien ne pas s'expliquer ſur un » *ſujet auſſi délicat?* Me ſuppoſe-t-il de » la jalouſie ſur le mérite de M. Bon- » nard? Je ne ſuis pas vaine, mais je ne

» ſuis pas aſſez humble pour me croire
» des talens & des connoiſſances inférieures à celles de M. Bonnard. Comme
» M. Bonnard me devoit ſa place, ſon
» ſort, ſon mariage, & enſuite une retraite comme jamais Sous-Gouverneur,
» l'éducation finie, n'en a obtenu, & que
» ſa haine a été le prix de tant de bienfaits, M. l'Abbé me ſuppoſe-t-il du reſſentiment? Il a donc oublié que la famille de M. Bonnard s'eſt adreſſée à
» moi cet hiver, pour obtenir pour ſes
» Enfans une penſion de M. le Duc de
» Chartres; que j'ai vivement ſollicité
» cette grace; que je l'ai obtenue & montré
» à M. l'Abbé la Lettre où M. le Duc
» de Chartres me mandoit qu'*en faveur*
» *du vif intérêt que je montrois & de ma*
» *preſſante ſollicitation, il ne pouvoit re-*
» *fuſer cette grace*. &c. Voilà encore une
» expreſſion peu meſurée de M. l'Abbé
» qui m'oblige à me vanter & à lui rappeller des choſes qui lui ſeront certai-

» nement très-désagréables (1). Comment » M. l'Abbé peut-il demander en quoi je » puis l'accuser d'impolitesse envers ma » Mere & moi, quand j'en ai détaillé » toutes les circonstances sur ce Journal, » prié M. le Brun de le lui lire, & su » par M. le Brun qu'on lui avoit lu cet » article très-étendu? Les plaintes que je » faisois alors pour répondre à des plaintes, » car, sur ce qui m'est personnel, je n'en » ferai jamais autrement; ces plaintes, dis-je, » étoient non des phrases vagues, mais des » faits positifs dont j'avois pour témoins » Madame de Nansouti, & tous les En- » fans qui s'en moquoient entr'eux, & » auxquels j'ai imposé silence avec sévé- » rité, aussi-tôt que je l'ai su. M. l'Abbé, » hors d'état de pouvoir jamais articuler » un fait positif & incontestable, récri- » mine aujourd'hui, & dit vaguement

(1) Et si parfaitement vraies qu'il n'a pu les nier sur ce Journal où sont toutes ses réponses écrites de sa main.

» à ſa manière que je ſuis *ſilentieuſe.*
» Je remplis avec lui tous les devoirs de
» la politeſſe, quoiqu'il s'en ſoit diſpenſé
» très-ſouvent & publiquement avec
» moi; quand il vient, je lui demande de
» ſes nouvelles; à table, je lui offre
» de tous les plats; s'il conte une hiſtoire
» ou un trait, je ſuis la première à pa-
» roître trouver intéreſſant l'hiſtoire ou
» le trait (1); voilà, au plus, tout ce que
» je lui dois. A l'égard de M. le Brun
» que j'ai du moins toujours trouvé d'une
» exacte honnêteté & d'une politeſſe ai-
» mable & obligeante qui le caractériſe,
» M. le Brun qui n'a ni morgue, ni pé-
» danterie, ni humeur, il me ſeroit im-
» poſſible, dans la ſociété, de n'avoir,
» avec lui, que de la politeſſe; les mé-
» contentemens particuliers peuvent in-
» fluer ſur les ſentimens; mais les ma-
» nières naturelles, douces, aimables,

(1) Et certainement, il falloit pour cela un grand fond de politeſſe.

» préſerveront toujours, dans la ſociété,
» du petit déſagrément de n'être pas traité
» avec prévenance, & de ne pas inſpirer
» le deſir de plaire. D'ailleurs, je le répète,
» je ne ceſſerai jamais de m'intéreſſer
» à M. le Brun; ainſi, toutes ces raiſons
» doivent perſuader M. l'Abbé que ces
» derniers reproches ſur mes manières
» avec ces Meſſieurs, ne ſont nullement
» fondés, & que j'ai eu mille fois des
» attentions & une recherche d'honnêteté
» dont mille autres ſe feroient diſpenſés
» fort raiſonnablement dans ma ſitua-
» tion. » . . . . . .

Note de Madame de Genlis.

« Si j'étois une Perſonne fort occupée
» de maintenir les droits de ma place,
» je dirois ici à M. le Brun, qu'il n'a
» nulle obſervation & nulle eſpèce de
» réprimande à faire où je ſuis & ſur les
» choſes qui ſe paſſent en ma préſence;
» mais je ne ſais maintenir mes droits
» que lorſque je les crois utiles au bien
» de l'éducation; ainſi, je laiſſe à ces

» Meſſieurs l'entière liberté de répri-
» mander en toute occaſion ; je repré-
» ſenterai ſeulement que je ne laiſſe rien
» paſſer de ce que je vois de mal ſans
» en reprendre, & que ſi ces Meſſieurs,
» en particulier, reviennent encore là-
» deſſus, cela fait des doubles leçons
» ſur les mêmes objets, qui pourroient
» bien paroître aux Princes plus en-
» nuyeuſes qu'utiles & bien placées. Je
» dirai cependant qu'il eſt poſſible,
» ſur une choſe que j'ai vue, que j'aie
» un inſtant d'oubli, & alors la leçon de
» ces Meſſieurs eſt fort bien placée ; mais
» cela eſt bien rare & n'a point été dans
» l'occaſion préſente, puiſque M. le
» Brun a vu & entendu que je reprenois
» M. le Duc de Valois. Après le dîner,
» je ne lui ai point reparlé de cette pe-
» tite choſe ; un mot là-deſſus ſuffiſoit,
» car, en vérité, de s'être penché ſur
» une chaiſe ne mérite pas un ſermon à
» pluſieurs repriſes. Réſervons pour les
» *converſations raiſonnables*, les conſeils

» relatifs à l'humanité, la bonté, la douceur, la vérité, le courage, la nobleſſe; » c'eſt en ne s'appéſantiſſant pas ſur des » miſeres, qu'on acquiert le droit de perſuader ſur des choſes importantes. . »

Note de M. l'Abbé Guyot.
Mardi, 26 Avril.

En écrivant ſa très-longue Lettre pour ſe juſtifier avec M. le Brun des inculpations que Madame la Comteſſe leur faiſoit dans le Journal de l'éducation, l'Abbé Guyot ne s'attendoit pas aux étranges réponſes qu'il a reçues. Il croyoit bonnement trouver un Chef empreſſé à accueillir leur juſtification, & qui ſeroit plus charmé de ſe voir obligé à donner des éloges qu'à faire des reproches (1). Madame la Comteſſe lui prouve qu'il s'eſt bien trompé. Il ne ceſſera cependant point de ſe con-

---

(1) Pour donner ces éloges, il auroit fallu que M. l'Abbé m'eût prouvé que j'avois eu tort de me plaindre. On a vu ſa réponſe.

duire d'après cette opinion qui, ſeule, eſt honorable pour Madame la Comteſſe, & conſolante pour ſes Coopérateurs. L'Abbé Guyot va mettre fin aux obſervations que les Notes précédentes ont rendues indiſpenſables. La dernière arrête ſa plume. Il dira ſeulement que les vivacités de Madame la Comteſſe, quelqu'étonnantes qu'elles ſoient, ne l'empêcheront pas de réclamer avec reſpect & honnêteté contre toutes les inculpations mal fondées qu'elle pourra faire, & qu'il ne diſſimulera jamais la vérité, toutes les fois que la juſtice & l'honneur l'obligeront de la dire (1).

Note de Madame de Genlis.

« M. l'Abbé à des faits très-détaillés & » très-poſitifs, ne peut répondre autre » choſe, ſinon que je fais des *réponſes*

(1) C'eſt-à-dire, qu'il déclamera toujours aguement ſans raiſons, ſans alléguer un ſeul it poſitif, & ſans répondre à des faits conſtés, & qu'il ne peut nier.

» *étranges*, & que j'ai des *vivacités*. Si ja-
» mais j'ai la fantaiſie, quand je ſerai retirée
» du monde, de montrer ce Journal ou
» de le faire imprimer pour l'inſtruction
» des Gouvernantes de Princes, les lec-
» teurs pourront juger de quel côté ſont
» les preuves & la raiſon. Comme on
» voit mal dans ſa propre cauſe, j'atten-
» drai ce jugement pour fixer le mien,
» ſi je vis aſſez long-tems pour cela. Je
» prie M. le Brun de montrer ce petit
» paragraphe à M. l'Abbé. »

Mercredi, 25 Mai.

UN PEU avant 7 heures, quand je ſuis entré chez les Princes, M. Paulin m'a dit que la nuit de Monſeigneur le Duc de Montpenſier avoit été agitée; qu'à ſon réveil, il avoit la langue très-noire; qu'il ſe plaignoit de ſouffrir à la mâchoire inférieure & de mal à l'oreille; qu'ayant envoyé chercher M. Alyon, il avoit trouvé au Prince un peu de fièvre, avoit recommandé qu'on lui fît boire du ſirop de vinaigre

vinaigre fort léger, & qu'on lui mît dans l'oreille un peu de coton imbibé d'huile de lys; ce qui a été exécuté. Comme le Prince étoit levé, on l'a laiſſé dans une bergere, gardé par M. Paulin ou de Lille. . . . . .

Dudit Jour.

PENDANT ce tems-là, M. le Vicomte & Madame la Vicomteſſe de Valence ſont arrivés & ont annoncé Monſeigneur le Duc de Chartres pour le dîner. Sur le deſir que Monſeigneur le Duc de Montpenſier témoignoit de dîner avec ſon Papa, & d'après ce qu'avoit dit M. Alyon (qu'on avoit rendu compte à Madame la Comteſſe), j'ai cru devoir, pour ne rien prendre ſur moi, lui faire demander ſes intentions à cet égard, quoique Monſeigneur le Duc de Chartres, qui étoit arrivé & qui étoit venu embraſſer ſes Enfans, eût dit à Monſeigneur le Duc de Montpenſier que cela lui feroit plaiſir,

j'ai prié fort honnêtement M. Paulin de paſſer chez Madame la Comteſſe pour lui faire cette demande. Il a paru y aller; mais la minute d'après, je n'ai pas été peu ſurpris de le voir rentrer pour me dire d'un air d'humeur, que, réflexion faite, ce n'étoit pas ſon affaire, & qu'il ne vouloit pas y aller. Quoique je duſſe être choque de cette manière de ſe conduire avec moi (ſur-tout vis-à-vis des Princes), je lui dis ſimplement que cela ſuffiſoit, me promettant de rendre compte, dans un autre moment, de ceci à Madame la Comteſſe, que je ne voulois pas importuner de mes plaintes, dans un moment où j'aurois troublé le plaiſir dont elle jouiſſoit avec M. & M.me de Valence. Lorſque M. le Duc de Valois eſt ſorti avec ſon Frere pour rejoindre leur Papa, qu'on diſoit dans le corridor, j'ai vu ſortir M. Paulin avec Madame la Comteſſe, qui m'a dit devant tout le monde, *qu'il étoit étonnant que je n'euſſe pas penſé* que Monſeigneur le Duc de Montpenſier n'étoit pas en état de deſcendre, qu'il dîneroit

dans ſa chambre; que d'ailleurs ſi j'avois à lui parler, ſa porte m'étoit ouverte à toute heure, & que je pouvois y aller moi-même, ſans envoyer M. Paulin.

Note de Madame de Genlis.

« Tout le détail qui me regarde n'eſt » rien moins qu'exact. M. Paulin m'a dit » que Monſieur le Duc de Chartres » & M. le Brun avoient décidé que M. » le Duc de Montpenſier dîneroit en bas; » je n'en ai pas écouté davantage, parce » que j'étois très-preſſée de deſcendre. J'ai » trouvé, dans le corridor, M. le Brun » & M. le Duc de Montpenſier, & j'ai » dit au dernier qu'il n'étoit pas en état » de deſcendre; enſuite, réfléchiſſant que » M. le Brun en avoit décidé autrement, » j'ai ajouté, par égard pour lui : *& ſûre-* » *ment M. le Brun penſe comme moi que* » *vous n'êtes pas en état de deſcendre.* Là- » deſſus, M. le Brun a pris la parole avec » une telle colère qu'il pouvoit à peine

» s'exprimer ; il a dit que M. Paulin avoit
» refuſé de venir me parler, & j'ai répondu
» que ma porte étoit toujours ouverte,
» que j'étois toujours prête à l'entendre
» ſur tout ce qui avoit rapport à l'édu-
» cation pour les choſes & les queſtions
» du moment. J'ai même eu l'honnêteté
» d'ajouter que *j'étois faite* pour l'entendre
» & l'écouter dans ce cas : & M. le Brun
» n'a ſenti ni mes égards ni mon honnê-
» teté ; & je l'ai laiſſé dans ſa colere, &,
» j'oſerai dire, ſa déraiſon. Au reſte,
» comme il venoit de me dire que Paulin
» avoit refuſé de faire ſa commiſſion,
» j'ai (après dîner) parlé à Paulin ; je lui
» ai dit formellement que ce procédé étoit
» exceſſivement déplacé, qu'il ne ſouffroit
» nulle excuſe, & que je le prierois poſiti-
» vement que rien de ſemblable ne ſe re-
» nouvellât à l'avenir. »

Note de Madame de Genlis.
Jeudi, 26 Mai.

» Comme depuis ſix jours je n'ai pas
» eu le tems de jetter les yeux ſur ce
» Journal, je n'ai pu voir que M. le Duc
» de Valois a eu des diſcuſſions avec M.
» l'Abbé ; qu'il a eu l'impertinence de
» dire à M. le Brun qu'il étoit *incroya-*
» *ble* ; enfin, qu'il a manqué avec ces
» Meſſieurs de politeſſe, de reſpect &
» d'obéiſſance. De pareilles fautes ne ſe-
» ront point impunies ; la première fois
» que M. le Duc de Chartres viendra,
» M. le Duc de Valois dînera & ſoupera
» ſeul dans ſa chambre. Je ſuis d'ailleurs
» fort mécontente de lui, depuis ſa der-
» nière indiſpoſition : il eſt d'une indolence
» extrême, il ne fait rien avec activité ;
» mais je le punis ſur-tout pour avoir
» manqué à ces Meſſieurs, & la première
» fois que cela lui arrivera, je le punirai
» beaucoup plus ſévèrement, & je le
» traiterai comme un Enfant de ſix ans.

» Je prie M. le Brun de lui lire cet
» article..... »

Note de Madame de Genlis.

Vendredi, 27 Mai.

» M. LE BRUN dit qu'il voudroit bien
» pouvoir *profiter des leçons d'Anglois*
» *& d'Italien* que reçoivent les Princes.
» Ceci a l'air d'une plaiſanterie. Quand
» M. le Brun eſt entré à l'éducation, il y
» avoit déjà pluſieurs années qu'il ſavoit
» & parloit l'Anglois; il a depuis *profité*
» pendant trois ans & demi des leçons
» données aux Princes; en outre, il vit dans
» une ſociété habituelle avec leur Maître.
» Ainſi, il ſait certainement d'Anglois
» tout ce qu'il eſt poſſible d'en apprendre.
» Pour l'Italien, il y a plus d'un an qu'il
» aſſiſte aux leçons; il peut encore tous
» les jours aſſiſter aux dîners où l'on ne
» parle qu'Italien. Sachant le Latin, il
» doit maintenant ſavoir l'Italien au moins
» aſſez bien pour s'y perfectionner en

» bien peu de tems, s'il en a envie. Je
» fais donner les leçons dans ma chambre,
» parce qu'autant qu'il me ſera poſſible,
» je préſiderai par moi-même aux études
» dont je pourrai juger (1).....

Vendredi, 27 Mai.

MONSEIGNEUR le Duc de Montpenſier m'a remis mon Journal dans lequel j'ai lu avec attention les trois Notes de Madame la Comteſſe. Je répondrai à la première, que j'ai écrit ce qui s'eſt paſſé, comme je l'ai vu & entendu; que je ne diſconviens pas que j'étois ému, mais que je ſuis perſuadé que tout autre l'auroit été à ma place; &, malgré l'empire que je cherche à acquérir ſur moi-même, je ne répondrai pas d'être différemment dans pareille circonſtance. C'eſt pourquoi j'ai ſupplié Madame la Comteſſe de me parler toujours

(1) Tout cela venoit de cette jalouſie incurable qui faiſoit trouver ſi mauvais que je me chargeaſſe de tant de choſes.

à moi, & non pas devant tout le monde.

Je lirai à Monſeigneur le Duc de Valois la ſeconde Note qui le regarde.

Au ſujet de la troiſième, je ſupplie Madame la Comteſſe d'être bien perſuadée que je ne me permettrai jamais de plaiſanter ſur rien de ce qui a rapport à l'éducation, & que, dans le cas dont il s'agit, mes paroles ſont l'expreſſion du zèle & de la bonne volonté qui nous anime toujours.

Note de Madame de Genlis.

« Je ne puis promettre de ne pas cauſer » encore à M. le Brun ce qu'il appelle » une émotion, & qui m'a paru de la » colere, quand je crois avoir à me plaindre de lui. Je ne le lui dis qu'en particulier, mais ce n'étoit pas ici le cas, je ne » me plaignois point, je ne faiſois point de » reproches ; M. le Brun étoit en colére » contre Paulin, ce qui a très-injuſtement » réjailli ſur moi. . . . . »

Note de Madame de Genlis.

Samedi, 28 Mai.

« JE N'AI PAS EU le tems d'écrire hier » ſur ce Journal une petite obſervation à » laquelle je prie M. le Brun de vouloir bien » faire quelqu'attention. Hier, au Cours » de Chimie, M. le Brun a donné à M. » le Duc de Valois ſon goûter qu'il a reçu » de ſes mains ſans ſe lever, ſe contentant » de lui dire : *je vous remercie.* J'ai dit » fort ſèchement à M. le Duc de Valois, » comme l'a entendu M. le Brun, qu'il » étoit inoui, lorſque M. le Brun avoit » la bonté de le ſervir, qu'il ne le remer- » ciât pas autrement qu'il ne feroit un » Valet-de-chambre. Ce que je dirai ici, » c'eſt que M. le Brun, même dans le » tête-à-tête, ne devroit pas ſouffrir ces » groſſièretés. Moi ſeule avec eux, je ne » ſouffre pas qu'ils boivent aſſis à côté » de moi, & qu'ils manquent au moindre » des égards qu'ils me doivent. J'ai déjà » remarqué mille fois que M. le Brun les

» diſpenſe de tous ceux qu'un jeune-
» homme doit à ſes Inſtituteurs. Hier
» encore, quand il a donné à boire à
» M. le Duc de Montpenſier, il l'a empê-
» ché de ſe lever; &, ſi je n'euſſe pas
» voulu éviter de faire une leçon contraire
» à une permiſſion donnée par M. le Brun,
» j'aurois dit à M. le Duc de Montpenſier
» de ſe lever pour prendre ce que lui
» donnoit M. le Brun, & d'aller boire à
» la porte. C'eſt par un ſentiment de
» douceur & de bonté que M. le Brun
» donne toutes ces petites diſpenſes;
» mais je les crois dangereuſes de toutes
» manières, & propres à altérer la con-
» ſidération que les Princes doivent à ces
» Meſſieurs. (1)

(1) Il y a une familiarité douce qui produit l'aiſance & l'amitié; il y en a une groſſière qui produit le mépris. Enfin on peut & on doit permettre à ſon Elève, âgé de 14 ou 15 ans, ce qu'il ne faudroit pas tolérer lorſqu'il eſt encore Enfant; toutes ces nuances ſont délicates & difficiles à ſaiſir; & ſous ce rapport, j'oſe dire que les femmes auroient, en général, une fineſſe qui manque aux hommes.

» J'ai reçu ce ſoir une Lettre de quatre » pages de M. l'Abbé Guyot, qui me dit » qu'il ne peut ſe décider à écrire ſur ce » Journal, comme je l'en avois prié. Du » moins, il me permettra de lui répondre » ici. (1)

» M. l'Abbé ſe plaint très-vivement de » ce que je me mêle de l'inſtruction chré- » tienne des Princes. Cette plainte vient » bien tard : je m'en ſuis conſtamment » mêlée depuis que je ſuis chargée de » leur éducation (2). Ils n'ont d'extraits » d'Hiſtoire Sainte que ceux que j'ai faits » pour eux : quand je leur en ai donné, » il y a deux ans & l'année paſſée, M. » l'Abbé ne s'en eſt pas plaint; quand j'ai » dit à M. l'Abbé & écrit pluſieurs fois » ſur ce Journal, que je faiſois avec eux » des lectures ſuivies d'Hiſtoire Sainte,

(1) On conviendra qu'il falloit de la patience pour ſupporter cette étrange obſtination.

(2) Mais l'humeur augmentant, chaque jour, les chicanes ſe multiplioient.

» M. l'Abbé ne s'en est pas plaint. Je puis
» prouver, par mon Journal particulier
» de mes leçons avec les Princes,
» que, depuis qu'ils ne sont confiés, je
» leur ai lu plus de 25 Volumes d'Histoire
» sainte ou d'Ouvrages de Piété, & que
» dans ces 25 Volumes, il y en a environ
» une douzaine que nous avons recom-
» mencé jusqu'à trois fois. En outre, j'ai
» fait de tous ces Ouvrages des extraits
» particuliers que je ne leur ai point
» donné à apprendre par cœur, & que
» je leur lis très-souvent. Je pourrois
» prouver de même que je leur ai donné
» presqu'aussi régulièrement des leçons
» de Géographie, quoique j'eusse permis
» à Prieur de la leur enseigner, parce qu'il
» étoit en possession de cet emploi, &
» que j'aye approuvé beaucoup plus rai-
» sonnablement que M. l'Abbé la leur
» montrât. Tout cela n'a point empêché
» que je n'aye lu aux Princes les meilleurs
» Ouvrages, selon moi, sur la Géographie;
» &, en un mot, je pense que j'ai le

» droit de leur enſeigner toutes les choſes
» que je ſais, & que je ſuis en état de
» leur apprendre : droit ſi naturel, que
» M. l'Abbé, même pendant trois ans &
» demi, n'a jamais penſé un inſtant qu'il
» pût le conteſter. La première Inſtruction
» que je leur ai donnée, eſt une *Inſtruction*
» *Chrétienne*, que je leur fis apprendre à
» Saint-Cloud. M. l'Abbé ne s'en plaignit
» point alors ; il m'a vu continuer les
» mêmes ſoins, ſans me témoigner qu'il
» les regardât comme une uſurpation :
» au contraire, il m'a répété mille fois
» qu'il reconnoiſſoit parfaitement que
» j'avois le droit de me charger, quand
» je le voudrois, de tous les objets
» d'inſtruction ; & ce n'eſt donc que
» d'aujourd'hui que M. l'Abbé dit qu'il
» n'appartient qu'à lui de ſe mêler de
» l'Inſtruction Chrétienne des Princes. Il
» ajoute que c'eſt un devoir de Précepteur.
» Oui, ſans doute, parce que jamais
» Gouverneur ne s'eſt ſoucié de ſe donner
» cette peine, & parce qu'un Gouverneur

» livré au monde, aux plaiſirs, à la diſ-
» ſipation, ſeroit fort incapable de don-
» ner une telle Inſtruction. Si M. l'Abbé
» trouve mauvais que je me mêle de
» l'Inſtruction chrétienne des Princes,
» pourquoi M. le Brun ne trouve-t-il
» pas mauvais que je me ſois chargée de
» leur apprendre l'Hiſtoire ? Et quel
» Gouverneur s'eſt mêlé juſqu'ici de
» donner lui-même des leçons ? Il ne faut
» donc point me comparer à un Gouver-
» neur. Je n'ai accepté ma place, ni par
» intérêt, ni par ambition ; elle n'a rien,
» abſolument rien, changé à mon ſort
» actuel ; je n'ai rien voulu que le droit
» de diſpoſer ſouverainement de ces En-
» fans que l'amitié m'a confiés : leur
» conſacrer tous mes ſoins & le peu de
» talens que j'ai, eſt une ſatisfaction aſſez
» légitime, & achetée par d'aſſez grands
» ſacrifices, pour qu'elle ne dût pas m'être
» conteſtée. M. l'Abbé dit qu'il ne peut
» céder la plus importante de ſes fonc-
» tions & le point le plus eſſentiel

» d'Inſtruction, celui qui a rapport à la
» Religion. Et préciſément parce que c'eſt
» le point eſſentiel, dois-je y renoncer, &
» y être moins attachée? Si je crois avoir
» le talent de peindre la Religion telle
» qu'elle eſt, conſolante, indulgente &
» néceſſaire au bonheur, puis-je avoir
» la complaiſance que me demande M.
» l'Abbé? M. l'Abbé inſiſte, en diſant
» que c'eſt *pour le bien de l'éducation.* Je
» répondrai auſſi peu modeſtement, puiſ-
» qu'il m'y force, que mes Ouvrages ont
» prouvé que je ſais parler de la Religion,
» de manière à la faire aimer. Je la ſais
» parfaitement; j'ai déjà dans ma vie
» préparé deux Enfans (les miens) à faire
» leur première Communion. J'ai depuis
» acquis beaucoup d'expérience & fait
» beaucoup de réflexions. Enfin, j'ai com-
» poſé un Ouvrage ſur les préparations à
» la première Communion que je ferai
» certainement imprimer, & qui a été
» *lu & approuvé* par un Docteur de Sor-
» bonne. Pluſieurs raiſons m'ont engagé

» à en différer la publication ; mais je
» compte m'en ſervir avec M. le Duc
» de Valois, en ſuivant un plan de lecture
» qui s'y conforme. Ainſi, ce n'eſt point
» légèrement que je me ſuis réſervée ſa
» préparation à la première Commu-
» nion (1). J'ai aſſez réfléchi & travaillé
» ſur cet objet, pour croire qu'un autre,
» avec plus de talens que je n'en ai, ne
» pourroit la remplir auſſi bien. M. l'Abbé
» dit qu'il perdra ſa conſidération auprès
» des Princes, ſi je me charge de cet
» objet : mais, encore une fois, ce ne
» ſera point une nouveauté pour eux ;
» ils m'ont toujours vu leur donner des

(1) Je n'ai point fait imprimer cet ouvrage ſous ce titre ; mais il a paru ſous celui-ci : *la Religion conſidérée comme l'unique baſe du bonheur & de la véritable philoſophie*, & je crois que ce travail valoit bien celui qu'auroit pu faire M. l'Abbé, puiſque la première édition de cet ouvrage a été enlevée en treize jours, & que dans l'eſpace de quatre ans, on en a fait trois autres, & pluſieurs contrefactions.

» *Inſtructions chrétiennes* infiniment plus
» longues & plus détaillées que celles
» qu'ils ont reçues de M. l'Abbé; ils ont
» une idée très-juſte de ma place (& que
» je leur ai donnée moi-même dès le
» commencement) : c'eſt que je ne ſuis
» bornée à aucun objet particulier, qu'il
» m'eſt libre d'embraſſer tous ceux que je
» ſuis capable d'enſeigner, ſans que per-
» ſonne en puiſſe être mécontent; qu'enfin,
» ce n'eſt point par défiance des lumières
» & des talens de ces Meſſieurs que je me
» charge de tant de choſes, mais unique-
» ment pour ma ſatisfaction, & parce que
» je me plais à leur conſacrer tout mon
» tems. Voilà leur opinion : elle eſt ſimple,
» juſte, & n'a rien qui puiſſe bleſſer M.
» l'Abbé.

Dimanche, 10 *Juillet*.

A MIDI, les Princes ont aſſiſté à la Meſſe, au ſortir de laquelle, à midi & demi, ils ont écrit à leur amie, & à cette occaſion, M. le Duc de Valois a donné

deux preuves d'économie; la première, en recommandant à M. Paulin de ne plus donner à ſon Frere du papier à lettres pour faire ſes brouillons, mais ſeulement du papier commun; la ſeconde, en ne voulant pas qu'on mît de cachet à ſa lettre, crainte que le port coûtât le double à ſon amie; je lui ai fait quelques réflexions ſur ſa première économie dont nous voyons, avec peine, les marques aſſez ſouvent répétées, & que nous ne croyons pas convenables à un Prince. J'ai mis à côté de cela quelques-unes de ſes fantaiſies ſur leſquelles il faudroit ſeulement apprendre à économiſer.

Note de Madame de Genlis.

« C'eſt-là lui donner une idée très-» fauſſe, & je prie qu'on ne lui répète » plus ces lieux communs, qui ont tant » fait de mauvais Princes. On ne peut » être bienfaiſant ſans être économe, & » l'on ne peut être économe dans l'en-» fance que ſur des bagatelles; ainſi,

» qu'on lui laiſſe ſon économie de feuilles
» de papier, il ne ſauroit en avoir d'autre
» pour le préſent. Il n'y a d'ailleurs pas
» de raiſon à lui dire, qu'au lieu d'éco-
» nomiſer, il vaut mieux qu'il retranche
» de ſes fantaiſies, voilà une choſe im-
» poſſible à perſuader; il eſt en effet
» beaucoup plus raiſonnable d'économiſer
» ſur des choſes qui ne nous font nul
» plaiſir, & ne font nul profit & nul plai-
» ſir à perſonne, que de ſe retrancher
» un plaiſir. La fauſſe morale gâte l'eſ-
» prit, parce qu'elle n'eſt fondée que
» ſur des préjugés. Je prie M. le Brun
» dans les leçons qu'il donnera à l'avenir
» de vouloir bien ne conſulter que ſon
» propre eſprit, qui le guidera bien, &
» de ne jamais répéter, ſans réflexion, les
» ſentences triviales & dangereuſes, qui
» ont paſſé en proverbes dans les maiſons
» des Princes. . . . . »

Note de Madame de Genlis.

« Il falloit pour cette faute (1), qui eſt » très-grave, ne pas ſe contenter d'une » exhortation, mais impoſer une punition. » J'avois laiſſé tout pouvoir à ces Meſ- » ſieurs, il ne falloit pas lui donner une » pénitence publique, parce qu'à l'âge de » M. le Duc de Valois, ce ſeroit altérer » le ſentiment de l'honneur; mais il falloit » lui en donner une morale & fort ſenſi- » ble, être pluſieurs jours d'une extrême » froideur en particulier avec lui, &c.

Note de Madame de Genlis.

Dimanche, 7 Août.

» Je soupçonne beaucoup qu'il y a » du jeu dans ce ſomnambuliſme (2).

(1) Un détour pour s'excuſer d'une faute.

(2) Et j'avois raiſon. C'eſt un jeu très-commun parmi les Enfans, & dont communément ceux qui les entourent ſont les dupes. De-là toutes ces merveilleuſes hiſtoires de ſomnanbules, qui ne ſont, en général, que des fables.

» *Il s'eſt levé, s'eſt aſſis, a mis ſes guêtres,* » *&c.*, tout cela eſt bien fort; il ne faut » pas ſouffrir que Paulin ni lui parlent » de ces détails, les content comme des » choſes extraordinaires. Quand Mon- » ſeigneur en parlera, il faut dire très- » froidement que ce détail eſt fort *en-* » *nuyeux*, que d'être ſomnambule n'a rien » de merveilleux, que c'eſt une vilaine » choſe fort incommode, que, ſi cela con- » tinue, on emploiera le remède dont » j'ai parlé hier; il faut dire cela ſim- » plement, ſans avoir l'air fâché ni de » douter de ſa ſincérité, &c. (1). »

Samedi, 13 *Août.*

Relativement à la note d'hier, je dirai à Madame la Comteſſe que je ſuis bien malheureux de rendre ſi mal mes idées, puiſqu'elle ne m'a pas entendu.

Quant à la phraſe qui termine la note; je dirai ſimplement que je ne crois pas

(1) On ſuivit ce conſeil, & le ſomnanbule fut guéri.

la mériter, d'autant que je n'ai pas c
Madame la Comteſſe dans mon Jou
qu'elle m'avoit fait des reproches; i
je me ſuis ſervi de ce terme ſeulen
avec les Princes, pour qu'une autre
ils fiſſent ſur-le-champ ce que je deſire
d'eux, pour éviter que leur amie ne
prît à moi d'une choſe qu'ils auroient f
malgré moi (1).

Note de Madame de Genlis.

« Si M. le Brun ne trouvoit pas
» je lui euſſe fait des *reproches*, il
» devoit pas le dire à M. le Duc

(1) Ces Meſſieurs éprouvoient quelqu
de la déſobéiſſance, parce qu'ils s'obſtino
à ſermoner, à gronder, à bouder au lie
punir; & M. le Brun qui trouvoit, avec
ſon, que je ne devois jamais, devant e
paroître mécontente de lui, leur faiſoit cr
une choſe fauſſe, c'eſt-à-dire, que je
avois fait des reproches; & ſi je lui avois r
lement fait ces reproches, il auroit trouvé
mauvais qu'on le leur eût dit, tout cela
pas fort conſéquent.

» Valois, 1.° parce que c'étoit altérer la » vérité ; 2.° parce que c'étoit donner à » M. le Duc de Valois une idée fauſſe, » en lui faiſant prendre pour reproches » ce qui n'en étoit pas ; ce qui tend en » même-tems à le rendre ſuſceptible, » défaut inſupportable dans la ſociété(1).»

Autre Note, du Dimanche, 14 Août.

« Je me ſuis informée hier des Princes » des prières qu'on leur fait dire ; j'ai vu » avec ſurpriſe que M. l'Abbé Guyot uni- » quement chargé des prières juſqu'à ce » moment, n'avoit pas imaginé d'en ajou- » ter une au moins de plus pour M. le » Duc de Valois dans l'année où il doit » faire ſa première Communion. Au » reſte, je préviens M. l'Abbé que je » me charge à l'avenir du choix, aug- » mentation, &c. des prières. Je prie » M. le Brun de lui lire cet article. »

(1) Et dont *mes Adjoints* me faiſoient chaque jour ſentir vivement les inconvéniens.

Note de Madame de Genlis.
Du jeudi, 18 Août 1785.

« Il faut à M. l'Abbé, pour répondre » à quatre lignes, il lui faut quatre jours » de réflexions & quatre grandes pages » d'écriture. M. l'Abbé fait une disserta- » tion sans fin pour prouver qu'il ne faut » pas faire faire de *longues prières* à des » enfans. A quoi bon cette déclamation? » qui lui dispute cela? Ne diroit-on pas » que j'ai prescrit aux Princes une prière » au moins d'une demi-heure; au lieu » de cela j'ai prescrit une prière d'une » demi-page, une prière de trois minutes, » une prière brève & qui a un mérite » que bien des gens n'ont pas, en écrivant » des lettres, celui de dire en très-peu » de mots des choses très-utiles; car, cette » belle prière est une récapitulation com- » plette de tous les devoirs d'un Chrétien » & d'un homme honnête & sociable. » Enfin, les Princes ne disoient que les » prières qu'on fait dire à des enfans de

» cinq

» cinq ans, ſans qu'on y eût rien ajouté
» depuis, ce qu'on auroit dû faire à ſept
» & huit indépendamment de la première
» Communion. Cette première Commu-
» nion annoncée n'engage pas à faire
» dire un mot de plus; je donne une
» prière de trois minutes, M. l'Abbé
» trouve que cela eſt trop, & moi je
» trouve que ſa diſſertation ſur les longues
» prières n'eſt nullement placée; enſuite
» M. l'Abbé me redit toutes les mêmes
» choſes qu'il m'a déjà dites ſur ce que
» je veux préparer M. le Duc de Valois
» à ſa première Communion; j'ai ré-
» pondu à tout cela avec le plus grand
» détail; il eſt inoui que M. l'Abbé
» n'ayant fait après cette réponſe aucune
» objection, aucune réclamation, parce
» qu'il n'y avoit en effet rien à répondre;
» au bout de deux mois me renvoie une
» copie de ſa première Lettre, ſans faire
» la moindre mention des raiſons que je
» lui ai données, entr'autres celle-ci: que
» j'ai profondément réfléchi à la prépa-

» ration de la première Communion ;
» que j'ai fait un ouvrage entier, fini,
» approuvé par un Docteur de Sorbonne,
» & que je ferai imprimer un jour, que
» je compte lire cet ouvrage à M. le Duc
» de Valois, &c. & M. l'Abbé ne répond
» rien à cela, ne s'étant point occupé de
» cet objet, n'ayant point là-dessus écrit
» une ligne, n'ayant aucun plan, il compte
» que je sacrifierai ma peine, mon travail,
» mon droit ; car j'ai celui de me charger
» de quelque genre d'instruction que ce
» soit, il compte que je ferai tous ces
» sacrifices (1), il se trompe ; je crois

(1) M. l'Abbé, il est vrai, est Prêtre. Mais qu'est-ce qu'un Prêtre qui ne dit jamais la Messe ; qui ne remplit aucune des fonctions de son état, & qui n'est Prêtre que pour demander & recevoir des bénéfices ? Dès ce tems-là, je ne regardois pas un tel homme comme un Ecclésiastique ; cependant je lui laissois le soin de faire dire les prières, de faire faire les examens de conscience quand les Princes se confessoient, choses dont je ne me suis jamais mêlée.

» qu'ayant plus médité, plus travaillé que
» lui ſur ce point, ayant un plan & un
» ouvrage tout fait, connoiſſant mieux
» les Enfans & les moyens de les toucher,
» de les perſuader, je ferai cette prépara-
» tion infiniment mieux que M. l'Abbé :
» ainſi, ma conſcience ſeule ſuffiroit pour
» m'y déterminer. D'ailleurs, pour toutes
» les autres raiſons que j'ai données, elles
» ſont dans ce même Journal, j'y renvoie
» M. l'Abbé, & je n'ai rien à lui dire
» de plus, ſinon que je lui déclare que
» je ſuis irrévocablement décidée à pré-
» parer les Princes à leur première Com-
» munion, ainſi qu'à me charger ſucceſ-
» ſivement ou à-la-fois, quand il me
» plaira, de tous les objets d'inſtruction,
» & que je ne veux plus ſouffrir de re-
» préſentations à cet égard. Je n'ôterai
» jamais à ces Meſſieurs un objet d'inſ-
» truction pour le donner à un autre,
» mais quand il me conviendra de m'en
» charger moi-même; je le ferai, c'eſt un
» droit inconteſtable par ma place d'abord

» & ce qui vaut mieux par la volonté
» de M. le Duc & de Madame la Du-
» cheſſe de Chartres. Ils ſont maîtres de
» leurs Enfans, ils m'ont confié pour tout
» le tems de l'éducation toute leur au-
» torité, c'eſt eux que je repréſente. Je ne
» céderai aucun des droits qu'ils ont daigné
» me donner. M. l'Abbé, ſuivant ſa cou-
» tume dans ſes lettres, me parle beaucoup
» de *ma gloire, mes talens, ma grandeur*;
» ce langage ne peut ni me ſéduire ni
» m'en impoſer, je fais mon devoir, &
» nulle conſidération humaine ne peut
» m'empêcher de le remplir dans toute
» ſon étendue. Au reſte, ſi M. l'Abbé eſt
» mécontent de cette dernière réponſe,
» il peut la montrer à M. le Duc de
» Chartres qui lui dira lui-même que ſon
» intention & ſa volonté ſont entièrement
» conformes à tout ce que je viens d'é-
» crire, & que de plus il m'a blâmé &
» m'a fait l'honneur de me dire, quand
» j'ai eu celui de lui rendre compte de
» ceci, que *j'avois eu tort de donner des*

» *raiſons à M. l'Abbé, qu'on ne devoit* » *point m'en demander & que je ne devois* » *point en donner.* Je prie M. le Brun de » faire lire cet article aujourd'hui à » M. l'Abbé. »

Note de Madame de Genlis.

« Je viens de recevoir une Lettre de » M. l'Abbé en réponſe à ma dernière » Note. M. l'Abbé la commence par m'at- » tribuer une choſe que je n'ai point » dite ; M. l'Abbé prétend que j'ai écrit » qu'on auroit dû *changer* les prières » des Princes à huit ou neuf ans, & à » ce ſujet M. l'Abbé ajoute qu'on peut » changer avec l'âge des extraits, &c., » mais que les prières ne ſont point dans » ce cas, qu'elles ſont de tous les âges, » &c. Cette remarque tombe à faux & » n'eſt fondée que ſur une ſuppoſition » fauſſe. Je n'ai point dit qu'on auroit » dû *changer* les prières des Princes, j'ai » dit qu'on auroit du y *ajouter* quelque » choſe de plus à huit ou neuf ans,

» parce que les devoirs augmentent avec
» l'âge & la raiſon qui les fait ſentir ;
» il eſt ridicule qu'un enfant de neuf ans
» & encore plus de onze & demi paſſés
» ne diſe à cet âge que des prières qu'il
» diſoit à ſix ans. A cinq & ſix ans on
» ne fait point aller à confeſſe un enfant ;
» ainſi, il eſt clair que l'on penſe qu'il
» doit avoir plus de piété à onze ans ou
» ſeulement à neuf qu'à cinq ou ſix ans ;
» les Princes ne faiſoient que les prières
» d'enfans de ce dernier âge ; j'ai donc dit,
» & je répète, qu'on auroit dû y *ajouter*.
» M. l'Abbé a dénaturé ce que j'ai dit
» en ſubſtituant l'expreſſion *changer* qui
» rend le ſens tout différent ; mais heu-
» reuſement que j'ai écrit ſur ce Journal :
» ainſi, c'eſt une choſe qu'on ne peut
» nier (1). J'exhorte M. l'Abbé à ſe
» donner la peine d'écrire & de conter

(1) Et qu'on auroit ſûrement niée ſans ce Journal, qu'on ne déteſtoit pas ſans de très-bonnes raiſons.

» des faits avec un peu plus d'exactitude.
» M. l'Abbé dit qu'il n'a point dans ſon
» avant-dernière Lettre fait mention de
» ma note qui contenoit toutes mes rai-
» ſons, & il ajoute : *cela eſt bien ſimple,*
» *ce n'eſt pas à vos raiſons que je voulois*
» *répondre, je ne cherchois qu'à changer*
» *votre volonté.* Voilà une phraſe qui n'eſt
» rien moins que *ſimple* ; je voudrois
» ſavoir comment on parvient à *changer*
» *la volonté* d'une perſonne qui n'eſt pas
» une imbécille, quand on ne veut *pas*
» *répondre à ſes raiſons ?* Ce ſecret me
» paroît curieux ; je ne crois pas que
» M. l'Abbé l'ait trouvé. Enfin, M. l'Abbé
» dit que dès que M. le Duc & Madame
» la Ducheſſe de Chartres me donnent
» l'autorité que je réclame, *il met au*
» *rang de ſes premiers devoirs de recon-*
» *noître qu'ils en ont le droit & de s'y*
» *ſoumettre.* Cette autorité qu'ils ont
» daigné me donner a été déclarée par
» eux-mêmes ſans bornes. Dès le premier
» inſtant que les Princes ont été remis

» entre mes mains ; j'ai répété depuis
» mille fois, & M. l'Abbé en eſt con-
» venu, que le droit le plus inconteſtable
» de ma place étoit celui de pouvoir me
» charger ſeule, quand je le voudrois,
» de tous les objets d'inſtruction ſans
» exception. Ainſi, quand M. l'Abbé a
» diſputé ſur mes droits, il a diſputé
» l'autorité ſeule à laquelle il ſe ſoumet
» enfin ; car je n'agis & je n'exige que
» d'après les ordres & les pouvoirs que
» j'ai reçus, choſe dont il ne ſeroit pas
» aſſurément poſſible de douter, quand
» elle n'auroit pas été annoncée. Je crois
» M. l'Abbé capable de très-bons pro-
» cédés, mais il veut me perſuader que
» c'en eſt un *bon* de me prévenir qu'il
» écrira un mémoire pour M. le Duc de
» Chartres, & qu'avant de le lui pré-
» ſenter, il me le montrera ; à cela je
» répondrai franchement qu'il n'y a ni
» bon ni mauvais procédé, que peut-on
» dire que je craigne ? Et d'ailleurs ne
» doit-on pas être ſûr, qu'avant d'être

» lu, ce mémoire me ſera communiqué,
» & que je le lirai la première ſi je le
» deſire. Au reſte, pour ce qui me re-
» garde, je n'ai point ennuyé M. le Duc
» de Chartres de toutes ces tracaſſeries
» (1). Je lui ai dit ſimplement que j'avois
» fait un long ouvrage ſur la première
» Communion pour M. le Duc de Valois;
» que j'avois donné cette raiſon à M. l'Ab-
» bé qui ne répondoit à cela autre choſe,
» ſinon que je lui ôtois un droit qui n'ap-
» partenoit qu'à lui. M. le Duc de Char-
» tres m'a répondu que *j'avois eu tort*
» *de donner des raiſons*, puiſque M. l'Abbé
» ſavoit bien que j'avois le droit de me

(1) De celle-là & de toutes les autres, j'ai conſtamment ſouffert toutes ces contrariétés ſans me plaindre. D'ailleurs M. & Madame d'Orléans m'avoient donné une autorité abſolue; il ne tenoit qu'à moi de déplacer tous ceux qui étoient attachés à l'éducation; ſi je m'étois plaint d'eux, M. d'Orléans m'auroit répondu : *il faut leur demander leur démiſſion*; je ne voulois pas leur ôter leur place, & je me taiſois.

» charger de toutes les parties d'inſtruc-
» tion, quand je le voudrois, & qu'il de-
» ſiroit qu'à l'avenir, *je ne donnaſſe plus*
» *de raiſons* pour des choſes de ce genre.
» Voilà tout ce qui a été dit; je n'ai point
» donné de *Mémoire*; mais M. l'Abbé eſt
» bien le maître de donner tous ceux qu'il
» voudra, je le prie ſeulement de me
» diſpenſer de les lire; cette diſcuſ-
» ſion, qui n'auroit jamais dû en être une,
» ne m'a déjà pris que trop de tems.
» M. l'Abbé me dit encore qu'*il a mar-*
» *ché ſur les traces de ſes Prédéceſſeurs*,
» & que *ces traces ſeront probablement*
» *ſuivies par ſes Succeſſeurs*; je ſais bien
» que ſes *Prédéceſſeurs*, *Précepteurs*
» n'ont pas laiſſé la réputation de s'en-
» tendre beaucoup à l'éducation des
» Princes, & je ſais encore que tous
» ſes Succeſſeurs ne ſuivront pas de
» vieilles routines, démontrées défec-
» tueuſes, ſi j'ai l'honneur (ce que je
» deſire qui n'arrive pas) d'en avoir un
» qui me ſoit aſſocié. »

Note de Madame de Genlis.

Samedi, 20 Août.

« Je reçois la réponſe de M. l'Abbé à ma » dernière Note. Il avoue qu'il a donné » un ſens très-différent à ce que j'ai dit » ſur les prières, & que tout ce qu'il a » dit ſur cela eſt inutile. Il auroit pu con- » venir encore que tout ce qu'il avoit » écrit l'autre jour ſur les longues prières, » étoit pareillement inutile. M. l'Abbé » répète toujours que je ne lui avois pas » dit que j'étois autoriſée à me charger » de toutes les parties d'Inſtruction, ſans » exception. Je répète auſſi que je le lui » ai dit dès le commencement, &, de » plus, prouvé dès le commencement » auſſi, & relativement à la Religion, » puiſque dès les premiers jours j'ai pré- » venu M. l'Abbé que je me chargeois » de faire une lecture, d'une heure chaque » jour, relativement à cet objet; & que » je lirois tout l'ancien Teſtament & le » nouveau : ce que j'ai fait, ayant borné

Note de Madame de Genlis.

Mercredi, 31 Août.

» Je desirerois qu'à propos de ce Bourgeois, M. le Brun louât M. le Duc de Valois sur cette action, parce qu'elle est bien de lui, & que je ne la lui ai point dictée. Je lui ai vu dans cette occasion un bon cœur & une suite qui méritent des éloges; & les éloges sur ce point sont les seuls qui, loin d'avoir des inconvéniens, ne peuvent produire que d'excellens effets. »

Note de Madame de Genlis.

Vendredi, 2 Septembre.

» Je ne sais pourquoi M. l'Abbé me reparle de la première Communion & montre sur cela tant de dépit, après avoir montré tant de déférence & de joie à M. le Duc de Chartres. M. l'Abbé ne se console pas, que ses idées en pure spéculation n'aient pas été préférées à un Ouvrage tout fait, tout

» écrit & approuvé par un Docteur de
» Sorbonne, & écrit par une perſonne
» qui connoît les Enfans & ſait leur parler.
» M. l'Abbé me cite une quantité de noms
» de perſonnages dont il a, dit-il, pris les
» idées: mais ces perſonnages ſont-ils connus
» de lui ſeul? & ne puis-je pas, comme un
» autre, prendre ce qu'ils ont de meilleur;
» &, ayant fait un Ouvrage, ne dois-je pas
» avoir lu ſur ce point avec plus d'atten-
» tion, & médité avec plus de ſoin que
» M. l'Abbé qui n'a fait que *penſer, mé-*
» *diter*, ſans faire ni Extrait, ni Ouvrage.
» — J'ajouterai que, ſi M. l'Abbé eſt en
» *méſintelligence* avec moi, je n'y ſuis point
» avec lui: il eſt vrai qu'il a gardé toutes
» ſes étranges manières de l'hiver paſſé,
» & qu'il en a ajouté de plus étranges
» encore; il eſt vrai qu'il a retranché,
» cette année, de m'amener les Princes de
» deux jours l'un; que, ſous aucun pré-
» texte, il ne met le pied chez moi: quand
» les Princes y ſoupent M. le Brun y
» vient, M. l'Abbé jamais; il eſt vrai que

» lorſque je rencontre M. l'Abbé, jamais
» il ne s'approche de moi & ne me deman-
» de de mes nouvelles ; il eſt vrai que M.
» l'Abbé eſt auſſi peu poli pour ma Mere,
» qu'elle étant ſouvent malade, non-ſeu-
» lement M. l'Abbé eſt, dans la maiſon,
» la ſeule perſonne qui n'aille pas ſavoir
» de ſes nouvelles, mais qu'il n'envoie
» pas même en demander. Quand on
» donne à des Enfans l'exemple de tant
» d'humeur & d'impoliteſſe, il ne faut pas
» dire que rien n'eſt plus néceſſaire, entre
» des Inſtituteurs, qu'une bonne intelli-
» gence.....
» .....Je prie M. le Brun de
» faire lire ſur-le-champ cette Lettre à
» M. l'Abbé. »

Suite du Vendredi, 2 Septembre.

L'Abbé Guyot a été forcé cet hiver d'avoir une conduite différente. Il n'y a point eu d'impoliteſſe, ni de malhonnêteté ; non, aſſurément, cela répugne trop à ſes prin-

pes, à ſon caractere, à ſon habitude, mais de la circonſpection, de la meſure, & ſuſpenſion de viſites particulières qu'il avoit lieu de croire plus contrariantes pour les perſonnes qui les reçoivent que pour lui-même. Pouvoit-il ſe conduire différemment, après les mauvais procédés & les outrages même qu'il a eſſuyés ? Il n'en fera pas le détail, crainte d'être ſoupçonné d'un reſſentiment qu'il n'a aſſurément pas, & pour épargner à Madame la Comteſſe des ſouvenirs qui ne doivent pas lui être agréables.

Il ſe hâte de terminer cet article, qui n'eſt que trop long, en diſant qu'on l'a réduit à la malheureuſe néceſſité de raiſonner toutes ſes démarches, ſous peine d'en faire ſoupçonner la nobleſſe ou la pureté, & de les régler uniquement ſur le devoir le plus ſtricte. Il doit être honnête envers tout le monde ; il n'y a jamais manqué : mais, pour le ſentiment, il ne le doit qu'à ceux qui le partagent ou qui lui paroiſſent diſpoſés à le partager.

Ce ſeroit déshonorer la plus précieuſe de partie ſon ame, que de l'offrir à quiconque a l'air de la dédaigner. Si Madame la Comteſſe ſavoit combien il eſt pénible pour l'Abbé Guyot d'être obligé de mettre ces diſtinctions délicates dans ſa conduite; juſte, ſenſible & généreuſe, comme elle veut l'être pour tout le monde, ſans doute qu'elle éprouveroit des regrets amers d'avoir réduit à une néceſſité auſſi douloureuſe un homme de bien, qui paſſe, parmi tous ceux qui le connoiſſent, pour être recommandable par ſes heureuſes qualités.

Quelque fâcheuſe que ſoit cette poſition, l'Abbé Guyot la ſoutiendra courageuſement, tant qu'il n'en réſultera aucun inconvénient pour l'éducation des Princes, qui, à leur âge, ſont un modèle admirable de douceur, de ſageſſe, de raiſon. Il ſouffre, mais ſans plaintes, ſans murmures vis-à-vis de ſes charmans Elèves. Il eſt difficile qu'ils ne ſachent pas la malheureuſe méſintelligence qui exiſte entre ceux qui ſont chargés de leur éducation; il n'aura jamais à ſe reprocher de leur avoir

donné cette dangereuſe connoiſſance, & jamais ils n'en auroient eu même le ſoupçon, ſi tout le monde avoit été auſſi meſuré & auſſi circonſpect que lui. (1)

Note de Madame de Genlis.

Samedi, 3 Septembre.

« JE TROUVE la réponſe de M. l'Abbé » *fauſſe* & *injurieuſe*; il ne répond point, » non plus que cet hiver, à des accuſa- » tions qui ſont des *faits* dont tout le » monde eſt témoin. Je ne me plains » point qu'il ait ſupprimé ſes viſites; je » dis, ſans me plaindre, des faits qui » ſont, qu'il ſe diſpenſe avec moi de la » politeſſe la plus commune, &, ce qui » peut me déplaire davantage, avec ma » Mere; je dis qu'il ne lui demande jamais » de ſes nouvelles, ne lui dit pas *bon* » *jour* (ni à moi); que, ſi elle eſt malade, » il eſt le ſeul qui n'aille pas ſavoir de

(1) On verra bien-tôt l'horrible fauſſeté de cette aſſurance, & quelle étoit avec nos Elèves la *circonſpection* de M. l'Abbé.

» ſes nouvelles, & n'envoie pas ſavoir, &c
» Je n'aurois oppoſé à tout ceci que le
» mépris & le ſilence, ſi M. l'Abbé, ne
» pouvant nier, ne répondoit pas, & ne
» diſoit pas en repréſailles que je lui ai
» fait ſouffrir mille *mortifications* & *mille*
» *outrages*. Ceci eſt une fauſſeté inſigne, &
» je défie M. l'Abbé de citer un ſeul fait
» qui tende à prouver cette odieuſe accu-
» tion. Et, ſi j'ai fait ſouffrir des *outrages* à
» M. l'Abbé, comment a-t-il eu la baſſeſſe
» de les ſupporter ? que n'a-t-il demandé
» ſa démiſſion ? . . . . . Au contraire, c'eſt
» moi qui ai recherché M. l'Abbé au-delà
» de toute expreſſion ; c'eſt moi qui ai
» commencé, dès St-Cloud, par l'admettre
» dans mon intérieur, par lui demander
» ſon amitié, par lui promettre la mienne
» qui eût été auſſi vive que ſincere, par
» le prier de venir dîner avec nous
» toutes les fois qu'il voudroit ; c'eſt moi
» qui ai pris part à ce qui l'intéreſſoit,
» qui ai parlé mille fois à M. le Duc &
» à Madame la Ducheſſe de Chartres,

» pour les engager à parler pour lui à
» M. l'Evêque d'Autun, &c. M. l'Abbé
» a dédaigné tout cela, n'a point voulu
» venir à Belle-Chaſſe dîner avec nous,
» a conſervé ſon humeur, ſon dépit, ſa
» moroſité. Enfin, il a pouſſé les choſes,
» l'hiver paſſé, juſqu'à une impoliteſſe
» dont tous les Enfans ont été frappés:
» j'ai été obligée de leur impoſer ſilence
» ſur ce point. Voilà la conduite de M.
» l'Abbé, les exemples qu'il a donnés:
» & c'eſt moi qu'il accuſe, moi qui ai
» pouſſé juſqu'à l'excès l'indulgence ſur
» tous ſes travers! moi qui n'ai jamais
» dit un mot aux Princes qui ne tende à
» leur inſpirer de la vénération & de la
» tendreſſe pour lui! qu'il reliſe l'Inſtruc-
» tion que j'ai laiſſée, en partant pour
» l'Angleterre: moi qui, non-ſeulement
» ai conſervé la politeſſe qu'on doit à tout
» le monde, mais qui n'ai jamais ceſſé
» d'avoir pour M. l'Abbé les attentions
» que j'ai pour ceux qui ne m'ont jamais
» manqué, quand je ſuis revenue d'An-

» gleterre, j'ai rapporté une petite baga-
» telle, comme une preuve de ſouvenir,
» à toutes les perſonnes pour leſquelles
» j'ai de l'amitié, offrant une Eſtampe à
» M. le Brun, à Meſſieurs l'Abbé Ma-
» riottini & l'Abbé Famin; il ne m'a
» pas paru poſſible de ne pas en offrir
» une à M. l'Abbé Guyot. Voilà quelle
» a toujours été ma conduite & mes
» manières : & M. l'Abbé me peint
» comme une perſonne emportée, mal-
» honnête, déraiſonnable, folle & l'ac-
» cablant d'*outrages* depuis trois ans &
» demi. Si je ne ſavois pas mépriſer
» l'injuſtice & la calomnie, je n'ou-
» blierois jamais ceci, mais demain je ne
» m'en ſouviendrai plus. Cependant je
» prie M. l'Abbé de ne plus m'accuſer
» vaguement de la ſorte : j'allègue des
» faits; qu'il les réfute ou qu'il en allègue à
» ſon tour, ou enfin qu'il ſe taiſe....

Note de Madame de Genlis.
Mercredi, 7 Septembre.

« Aujourd'hui en passant dans le corridor, j'ai entendu que les Enfans causoient à tue tête à l'Académie, j'ai été » à la porte, je m'y suis arrêtée, & j'ai » entendu M. le Duc de Montpensier, » Mademoiselle & Henriette, s'entretenir » aussi haut & aussi librement qu'à une » récréation, sans que M. le Brun y fît la » la moindre attention, & dît un seul » mot pour l'empêcher. Enfin j'y suis » entrée, & par égard pour M. le Brun, » c'est à M. Mirys que je me suis plaint du » peu d'attention qu'il avoit aux leçons, » & du manque d'exactitude à suivre les » ordres que j'ai donnés & réitérés si positivement. Je n'ai rien dit à M. le Brun, » mais je lui dirai ici, qu'il est inconce- » vable, que, présidant à l'Académie, il » montre tant d'insouciance sur ce qui » s'y passe, & ne sache pas, comme je le » sais, & comme je le lui ai recommandé,

» impoſer ſilence à des Enfans, & qu
» même il ne l'eſſaye pas, & ne diſe pa
» un ſeul mot ſur cela. Ce n'eſt pas l
» première fois que ſur ce point j'ai en
» tendu la même choſe, c'eſt depuis u
» mois la troiſième fois, que j'ai fait l
» même repréſentation, ſans compter un
» infinité de fois, où ſans m'arrêter, j'a
» entendu en paſſant rire & parler
» l'Académie. — On ne trouve pas bo
» que je préſide à tant de choſes, que j
» faſſe moi-même tant de choſes, je pui
» aſſurer que j'ai aſſez d'occupation
» pour que ſouvent ce ſoit un vrai ſacri
» fice pour moi, de donner autant d
» tems à ces Enfans, & je n'étendrois pa
» autant ce droit de ma place, ſi je pou
» vois compter davantage ſur l'exactitud
» & l'attention des perſonnes qui doiven
» me ſeconder. Je recommencerai demai
» à préſider à l'Académie, il m'étoit plu
» commode de m'en diſpenſer à la cam
» pagne, mais je ne m'en diſpenſerai plu
» dans l'après-midi.

» J

« Je crois devoir dire ſur ce Journal ;
» qui conſtate mes procédés & ma con-
» duite, que M. l'Abbé Guyot, qui m'a-
» voit accuſée de lui avoir fait ſupporter
» une *infinité d'outrages* depuis trois ans
» & demi, qui a lu la note où je ré-
» pondois à cet article, & où je diſois
» que ſa réponſe *étoit fauſſe & injurieuſe* ;
» (ce que je prouvois par des faits) &
» que je le défiois, moi en lui citant une
» foule de mauvais procédés anciens &
» préſens, de citer un ſeul *outrage* qu'il
» eût reçu de moi, &c. que M. l'Abbé,
» dis-je, ne pouvant ni nier des faits
» avérés, ni répondre par d'autres faits,
» a pris le parti d'un profond ſilence, &
» n'a pas répondu, ni par ce Journal, ni
» dans une Lettre, ni dans un entretien
» à cette Note, où je l'accuſe à mon tour
» de mauvais procédés, & ce qui eſt
» plus fort de *me calomnier*, car telles
» étoient les expreſſions de ma dernière
» Note, & n'a pas répondu à cette queſ
» tion ſi ſimple, que je lui faiſois dans

» cette Note : *comment il étoit poſſible ;*
» *ſi je l'avois ainſi accablé d'outrages, qu'il*
» *ne m'eût pas demandé ſa démiſſion.* — Au
» reſte, je dois dire encore, que depuis
» le moment où M. l'Abbé a lu cette
» Note, je l'ai trouvé beaucoup plus hon-
» nête & plus poli, que ma Mere m'a dit
» qu'elle avoit été extrêmement ſurpriſe
» de l'entendre hier lui demander de ſes
» nouvelles. Je ne demande ni répara-
» tions, ni excuſes, celle-là me paroît
» ſuffiſante. Je ſuis toujours dans les
» mêmes diſpoſitions, prête à oublier le
» paſſé, décidée à n'en parler, que lorſ-
» qu'on m'y force par des accuſations
» fauſſes, capable de tout excuſer, &
» & d'aimer même ceux qui m'ont haïe,
» quand ils rendront juſtice à la bonté
» de mon cœur, & à la droiture de mes
» intentions, de ma conduite & de mon
» caractère. Enfin ſupportant ſans peine
» & ſans effort les petites cenſures ſecrè-
» tes, les murmures, les manque de
» politeſſe, tout enfin ce qui me ſera

» perſonnel, à l'exception d'une *calomnie*
» ſur ce Journal. Que puis-je dire de plus
» modéré ? je ne demande point qu'on
» ait de la grace & des attentions pour
» moi, ni qu'on diſe du bien de moi,
» je laiſſe entière liberté de me critiquer,
» de dire que je ſuis impérieuſe, capri-
» cieuſe, vaine, remplie de prétentions
» abſurdes, que j'ai des ſyſtêmes qui
» n'ont pas le ſens commun, que je n'en-
» tends rien à élever des Enfans, &c. tout
» cela m'eſt abſolument égal, & même
» ſi j'avois de l'orgueil, les petits motifs
» qui pourroient ſeuls dicter de ſembla-
» bles diſcours ſeroient faits pour le
» flatter. En parlant ainſi, qu'on ait la
» bonté d'exécuter ponctuellement ce
» que je preſcris relativement à l'Edu-
» cation, & on me trouvera toujours
» polie, & prête à obliger. Veut-on bien
» vivre avec moi, ceſt-à-dire, regagner
» mon amitié, rien n'eſt au fond plus
» facile ; qu'on ouvre les yeux, qu'on
» revienne ſinn cereme ; qu'on laiſſe-là,

» de bonne-foi, l'humeur, les préven-
» tions : je puis auſſi, & dans tous les
» tems, revenir & tout oublier. Comme
» on ne me connoît pas, on n'a pas encore
» aſſez calculé ſur la trop grande facilité
» de mon caractere dans tout ce que je
» ne crois pas contraire à mon devoir.
» Enfin, voilà tous les moyens de paix
» que je puis offrir : je les offre ſincere-
» ment & de tout mon cœur.
» Soyons amis Cinna, c'eſt moi qui t'en convie ;
» cela ne peut pas être demain, ni dans
» deux jours ; mais pourquoi pas dans quel-
» ques mois ? Un bon parti à prendre ſeroit
» de nous moquer nous-mêmes de toutes
» nos diſcuſſions, & de devenir tous de
» bonnes gens, ſans humeur, & vivant
» gaiement enſemble. Dieu le veuille
» — Je prie M. le Brun de lire tout cet
» article à M. l'Abbé.

Suite du Mercredi, 7 Septembre.

..... Madame Pli m'a apporté Jeudi matin, à l'Académie, mon Journal avec

les Notes de Madame la Comteſſe ; j'en ai fait la lecture ſur-le champ, & je l'ai porté à M. l'Abbé, qui me l'a rendu à onze heures. J'aurai l'honneur de dire à Madame la Comteſſe que je me ſuis très-bien appliqué hier les reproches qu'elle a adreſſés à M. Mirys, que j'ai conſolé en ſortant de l'Académie : il en étoit pénétré. Je dirai ſeulement à Madame la Comteſſe que j'ai rapporté fidèlement, dans mon Journal ci-deſſus, ce qui s'étoit paſſé à l'Académie ; que je ſuis fâché qu'elle ne m'ait pas entendu faire des repréſentations, pour empêcher qu'on ne parlât, mais je la prie de croire que je fais ce qui dépend de moi, pour remplir ſes intentions. Si je n'ai pas de ſuccès, je le marque dans mon Journal, (pour les Princes, s'entend) afin que Madame la Comteſſe en ſoit inſtruite, & puiſſe leur parler. Je ſerois fâché qu'elle ſe donnât la peine de préſider à l'Académie ; j'étois charmé de la lui épargner, ainſi qu'à Madame la Baronne.

Copie de la réponſe de M. l'Abbé G à la troiſième Note.

Au reproche de n'avoir pas été de der des nouvelles de Madame la Bar l'Abbé Guyot répond qu'il a eu l neur d'aller la voir deux fois lorſq a été malade, & il a demandé plu fois de ſes nouvelles. Il ne l'abor mais ſans lui en demander, à moins n'arrive en même-tems qu'un autre ayant fait la même demande, engage bé Guyot d'épargner à Madame l ronne la peine de répéter une ré qu'il a entendue. C'eſt la même con vis-à-vis de Madame la Comteſſe, & roit inconcevable que cet homme qu ſa vie, n'a fait une malhonnêteté, q jamais dit un mot offenſant à qui q ſoit au monde, allât choiſir, de préfé dans une maiſon, les deux Perſon qui tous les motifs de devoir & d'i l'obligent de rendre le plus. Ava donner de la vraiſemblance à ces a

tions, il faudroit prouver qu'il a perdu le ſens commun. Ceux qui ſont témoins de ſa conduite, n'adopteront aucune de ces opinions, & les amis qu'il a dans le monde ſeroient bien étonnés d'apprendre que Madame la Comteſſe les a conçues.

L'Abbé Guyot convient que, depuis le commencement de cette année, il a été plus réſervé, plus circonſpect, moins empreſſé; ce rôle auquel il a été réduit, eſt fâcheux & pénible; mais il eſt bien éloigné de la malhonnêteté, & il ne pouvoit en jouer un autre ſans s'expoſer au mépris qu'entraîne le ſoupçon d'inſenſibilité, & que les témoins ou Madame la Comteſſe elle-même ne lui auroient pas épargnés.

« Elle demande pourquoi, s'il a été » outragé, il a eu la baſſeſſe de reſter » dans ſon poſte? L'hiſtoire des penſées » & des ſentimens de l'Abbé Guyot à » ce ſujet exigeroit un volume (1). Il

(1) Quel volume! & quels Lecteurs auroient pu le lire!

» dira ſeulement que, parmi les raiſons
» qui l'ont déterminé à ne pas l'abandon-
» ner, il s'en trouve pluſieurs très-hon-
» nêtes, & qui devroient être agréables
» à Madame la Comteſſe; mais, pour ſe
» borner uniquement à celles qui doivent
» juſtifier la nobleſſe de ſon ame, il ré-
» pond que ſa poſition & ſon état ne
» lui permettent pas de régler ſes dé-
» marches ſur les délicateſſes naturelles
» de l'amour-propre le plus légitime.
» Un outrage n'oblige pas un honnête-
» homme à renoncer au bien qu'il a
» entrepris de faire. Où en ſeroit la
» ſociété, ſi elle étoit privée de ſes ſer-
» vices, dès qu'il eſſuyeroit une inſulte?
» ſans le courage & la conſtance, le zèle
» deviendroit inutile. Il s'eſt affermi dans
» ces principes vertueux par cette ma-
» xime conſolante d'un Ancien : on eſt
» plus à plaindre de faire une injure
» que de l'eſſuyer, & comme Madame
» la Conteſſe entend la langue de ce
» Philoſophe : Voici les paroles : *Non*

» *miſer eſt qui audit, ſed qui facit*
» *convicium.*

» Madame la Comteſſe prétend que
» loin de ſe plaindre, l'Abbé Guyot,
» devroit être reconnoiſſant de ſes atten-
» tions, & ſur-tout de la généroſité qu'elle
» a bien voulu avoir d'engager Monſei-
» gneur le Duc & Madame la Ducheſſe
» de Chartres à parler à M. l'Evêque
» d'Autun. Il répond à cela, qu'il croit
» que les bontés de LL. AA. SS. n'ont pas
» beſoin d'être ſollicitées pour un homme
» qui a l'honneur d'être auprès de leurs
» Enfans, & qui remplit parfaitement ſes
» devoirs (1); que long-tems avant ſon
» aſſociation avec Madame la Comteſſe,
» elle avoit eu la bonté de faire des dé-
» marches, qui étoient d'autant plus flat-
» teuſes pour lui qu'elles prouvoient une

(1) Comme M. & Madame d'Orléans ne voyoient preſque jamais M. l'Abbé, ils ne pouvoient ſavoir que par moi s'il rempliſſoit bien ſes devoirs.

» extrême ſatisfaction de ſa conduite ;
» que ſi la place qui a été confiée dans
» la ſuite à Madame la Comteſſe, lui
» donne le beau privilège d'influer ſur
» le ſort de ceux qui lui ſont ſubor-
» donnés, l'Abbé Guyot ne lui demande
» que juſtice. Il ſeroit bien flatté de lui
» devoir une grace ; mais il ne la recevra
» jamais que des mains de l'eſtime ou de
» l'amitié, & tant que ces ſentimens n'exiſ-
» teront pas, il ſupplie M.me la Comteſſe
» de ſuſpendre les mouvemens de ſa gé-
» nérosité (1). Il croit que cette noble
» délicateſſe, qui a toujours été la régle
» conſtante de ſa conduite dans le monde,
» ſuffit pour le mettre à l'abri du ſoupçon
» de baſſeſſe que Madame la Comteſſe s'eſt
» permis de manifeſter (2). Au ſurplus,

(1) Cette *noble délicateſſe*, comme l'appelle M. l'Abbé, ne pouvoit nuire à ſes intérêts, car le bénéfice de 12 mille livres de rentes étoit obtenu, & M. l'Abbé en étoit en poſſeſſion.

(2) C'eſt un menſonge comme on le verra tout-à-l'heure.

» il ignoroit ſes bontés, & il en eſt d'au-
» tant plus reconnoiſſant que l'Abbé
» Guyot ne les lui a jamais demandées.
» Quant aux autres témoignages de
» bontés dont elle lui fait l'énumération,
» il a montré la plus vive ſenſibilité,
» à meſure qu'il les a recues. Sa recon-
» noiſſance en méritoit certainement la
» continuation, & alors l'éducation des
» Princes eût offert le ſpectacle d'une
» union intime entre les Coopérateurs,
» & eût fait naître l'eſpoir du plus grand
» ſuccès. Mais que ces témoignages de
» bontés ont été légers & rapides! Que
» ſont-ils en comparaiſon de traits mul-
» tipliés d'une nature bien différente?
» Un petit nombre de fleurs, éparſes
» dans un champ immenſe, couvert de
» ronces & d'épines. Il n'en fera pas le
» détail, cela répugne trop à ſon ame.
» Il n'en auroit même jamais parlé, ſi
» Madame la Comteſſe n'avoit voulu le
» rendre reſponſable de la méfintelligence
» qui exiſte dans l'éducation. Mais s'il

» arrivoit jamais qu'il fût obligé de ſe
» juſtifier ſur une accuſation ſi peu vrai-
» ſemblable, il ne répondroit à M. le
» Duc & à Madame la Ducheſſe de Char-
» tres, aux Princes, au Public & à Ma-
» dame la Comteſſe elle-même, qu'en
» faiſant lire tout ce qui eſt écrit de ſa
» main dans ce journal, depuis le com-
» mencement de cette année.

» Ce qu'il deſire le plus vivement &
» le plus ſincerement, c'eſt qu'il ne ſoit
» plus queſtion déformais de ces miſé-
» rables reproches. Il eſpere que les
» préventions ſe diſſiperont, que l'ima-
» gination ſe calmera, & que, n'ayant
» aucun tort réel à lui reprocher, la juſ-
» tice & la bonté de Madame la Comteſſe
» n'éprouveront plus d'obſtacle au réta-
» bliſſement de l'accord & de l'union.
» Ce vœu occupe ſi fortement l'eſprit &
» le cœur de l'Abbé Guyot que, pour
» le réaliſer, il n'eſt point de démarche
» ni de ſacrifice auquel il ne ſe réſignât,
» tant il eſt perſuadé que le ſuccès de
» l'éducation en dépend.

» Il a balancé deux jours, pour ré-
» pondre à la dernière Note de Madame
» la Comteſſe; la plume lui eſt tombée
» pluſieurs fois des mains en prenant ſa
» réſolution; mais les reproches étoient
» trop graves, pour les laiſſer ſubſiſter:
» l'honneur l'a forcé de vaincre ſes ré-
» pugnances. S'il ne parvient pas à chan-
» ger l'opinion de Madame la Comteſſe,
» il en gémira profondément; mais dans
» les efforts qu'il a faits pour ſe juſtifier,
» dans la modération qu'il y a mis, dans
» l'honnêteté & la nobleſſe des ſenti-
» mens qu'il a montrés, elle ne pourra
» s'empêcher de voir qu'il a quelques
» droits à ſon eſtime. »

Note de Madame de Genlis.

Vendredi, 9 Septembre.

« Je trouve la dernière réponſe de
» M. l'Abbé Guyot auſſi remplie de
» *fauſſetés* que les autres pour le moins;
» c'eſt ce que je vais prouver. 1.° M. l'Abbé

» cette Note : *comment il étoit poſſible ;*
» *ſi je l'avois ainſi accablé d'outrages, qu'il*
» *ne m'eût pas demandé ſa démiſſion.* — Au
» reſte, je dois dire encore, que depuis
» le moment où M. l'Abbé a lu cette
» Note, je l'ai trouvé beaucoup plus hon-
» nête & plus poli, que ma Mere m'a dit
» qu'elle avoit été extrêmement ſurpriſe
» de l'entendre hier lui demander de ſes
» nouvelles. Je ne demande ni répara-
» tions, ni excuſes, celle-là me paroît
» ſuffiſante. Je ſuis toujours dans les
» mêmes diſpoſitions, prête à oublier le
» paſſé, décidée à n'en parler, que lorſ-
» qu'on m'y force par des accuſations
» fauſſes, capable de tout excuſer, &
» & d'aimer même ceux qui m'ont haïe,
» quand ils rendront juſtice à la bonté
» de mon cœur, & à la droiture de mes
» intentions, de ma conduite & de mon
» caractère. Enfin ſupportant ſans peine
» & ſans effort les petites cenſures ſecrè-
» tes, les murmures, les manque de
» politeſſe, tout enfin ce qui me ſera

» perſonnel, à l'exception d'une *calomnie*
» ſur ce Journal. Que puis-je dire de plus
» modéré? je ne demande point qu'on
» ait de la grace & des attentions pour
» moi, ni qu'on diſe du bien de moi,
» je laiſſe entière liberté de me critiquer,
» de dire que je ſuis impérieuſe, capri-
» cieuſe, vaine, remplie de prétentions
» abſurdes, que j'ai des ſyſtêmes qui
» n'ont pas le ſens commun, que je n'en-
» tends rien à élever des Enfans, &c. tout
» cela m'eſt abſolument égal, & même
» ſi j'avois de l'orgueil, les petits motifs
» qui pourroient ſeuls dicter de ſembla-
» bles diſcours ſeroient faits pour le
» flatter. En parlant ainſi, qu'on ait la
» bonté d'exécuter ponctuellement ce
» que je preſcris relativement à l'Edu-
» cation, & on me trouvera toujours
» polie, & prête à obliger. Veut-on bien
» vivre avec moi, ceſt-à-dire, regagner
» mon amitié, rien n'eſt au fond plus
» facile; qu'on ouvre les yeux, qu'on
» revienne ſinn ceremo; qu'on laiſſe-là,

» cette Note : *comment il étoit poſſible ;*
» *ſi je l'avois ainſi accablé d'outrages, qu'il*
» *ne m'eût pas demandé ſa démiſſion.* — Au
» reſte, je dois dire encore, que depuis
» le moment où M. l'Abbé a lu cette
» Note, je l'ai trouvé beaucoup plus hon-
» nête & plus poli, que ma Mere m'a dit
» qu'elle avoit été extrêmement ſurpriſe
» de l'entendre hier lui demander de ſes
» nouvelles. Je ne demande ni répara-
» tions, ni excuſes, celle-là me paroît
» ſuffiſante. Je ſuis toujours dans les
» mêmes diſpoſitions, prête à oublier le
» paſſé, décidée à n'en parler, que lorſ-
» qu'on m'y force par des accuſations
» fauſſes, capable de tout excuſer, &
» & d'aimer même ceux qui m'ont haïe,
» quand ils rendront juſtice à la bonté
» de mon cœur, & à la droiture de mes
» intentions, de ma conduite & de mon
» caractère. Enfin ſupportant ſans peine
» & ſans effort les petites cenſures ſecrè-
» tes, les murmures, les manque de
» politeſſe, tout enfin ce qui me ſera

» perſonnel, à l'exception d'une *calomnie*
» ſur ce Journal. Que puis-je dire de plus
» modéré ? je ne demande point qu'on
» ait de la grace & des attentions pour
» moi, ni qu'on diſe du bien de moi,
» je laiſſe entière liberté de me critiquer,
» de dire que je ſuis impérieuſe, capri-
» cieuſe, vaine, remplie de prétentions
» abſurdes, que j'ai des ſyſtêmes qui
» n'ont pas le ſens commun, que je n'en-
» tends rien à élever des Enfans, &c. tout
» cela m'eſt abſolument égal, & même
» ſi j'avois de l'orgueil, les petits motifs
» qui pourroient ſeuls dicter de ſembla-
» bles diſcours ſeroient faits pour le
» flatter. En parlant ainſi, qu'on ait la
» bonté d'exécuter ponctuellement ce
» que je preſcris relativement à l'Edu-
» cation, & on me trouvera toujours
» polie, & prête à obliger. Veut-on bien
» vivre avec moi, ceſt-à-dire, regagner
» mon amitié, rien n'eſt au fond plus
» facile ; qu'on ouvre les yeux, qu'on
» revienne ſinn cereme ; qu'on laiſſe-là,

» de bonne-foi, l'humeur, les préver
» tions : je puis auſſi, & dans tous l
» tems, revenir & tout oublier. Comm
» on ne me connoît pas, on n'a pas encor
» aſſez calculé ſur la trop grande facili
» de mon caractere dans tout ce que
» ne crois pas contraire à mon devoi
» Enfin, voilà tous les moyens de pa
» que je puis offrir : je les offre ſincer
» ment & de tout mon cœur.
» Soyons amis Cinna, c'eſt moi qui t'en convi
» cela ne peut pas être demain, ni da
» deux jours; mais pourquoi pas dans qu
» ques mois? Un bon parti à prendre ſerc
» de nous moquer nous-mêmes de tout
» nos diſcuſſions, & de devenir tous
» bonnes gens, ſans humeur, & viva
» gaiement enſemble. Dieu le veuille
» — Je prie M. le Brun de lire tout c
» article à M. l'Abbé.

Suite du Mercredi, 7 Septembre.

..... Madame Pli m'a apporté Jeu
matin, à l'Académie, mon Journal av

les Notes de Madame la Comteſſe ; j'en ai fait la lecture ſur-le champ, & je l'ai porté à M. l'Abbé, qui me l'a rendu à onze heures. J'aurai l'honneur de dire à Madame la Comteſſe que je me ſuis très-bien appliqué hier les reproches qu'elle a adreſſés à M. Mirys, que j'ai conſolé en ſortant de l'Académie : il en étoit pénétré. Je dirai ſeulement à Madame la Comteſſe que j'ai rapporté fidèlement, dans mon Journal ci-deſſus, ce qui s'étoit paſſé à l'Académie ; que je ſuis fâché qu'elle ne m'ait pas entendu faire des repréſentations, pour empêcher qu'on ne parlât, mais je la prie de croire que je fais ce qui dépend de moi, pour remplir ſes intentions. Si je n'ai pas de ſuccès, je le marque dans mon Journal, (pour les Princes, s'entend) afin que Madame la Comteſſe en ſoit inſtruite, & puiſſe leur parler. Je ſerois fâché qu'elle ſe donnât la peine de préſider à l'Académie ; j'étois charmé de la lui épargner, ainſi qu'à Madame la Baronne.

Copie de la réponſe de M. l'Abbé Guyot à la troiſième Note.

Au reproche de n'avoir pas été demander des nouvelles de Madame la Baronne, l'Abbé Guyot répond qu'il a eu l'honneur d'aller la voir deux fois lorſqu'elle a été malade, & il a demandé pluſieurs fois de ſes nouvelles. Il ne l'aborde jamais ſans lui en demander, à moins qu'il n'arrive en même-tems qu'un autre qui, ayant fait la même demande, engage l'Abbé Guyot d'épargner à Madame la Baronne la peine de répéter une réponſe qu'il a entendue. C'eſt la même conduite vis-à-vis de Madame la Comteſſe, & il ſeroit inconcevable que cet homme qui, de ſa vie, n'a fait une malhonnêteté, qui n'a jamais dit un mot offenſant à qui que ce ſoit au monde, allât choiſir, de préférence dans une maiſon, les deux Perſonnes à qui tous les motifs de devoir & d'intérêt l'obligent de rendre le plus. Avant de donner de la vraiſemblance à ces accuſa-

tions, il faudroit prouver qu'il a perdu le ſens commun. Ceux qui ſont témoins de ſa conduite, n'adopteront aucune de ces opinions, & les amis qu'il a dans le monde ſeroient bien étonnés d'apprendre que Madame la Comteſſe les a conçues.

L'Abbé Guyot convient que, depuis le commencement de cette année, il a été plus réſervé, plus circonſpect, moins empreſſé; ce rôle auquel il a été réduit, eſt fâcheux & pénible; mais il eſt bien éloigné de la malhonnêteté, & il ne pouvoit en jouer un autre ſans s'expoſer au mépris qu'entraîne le ſoupçon d'inſenſibilité, & que les témoins ou Madame la Comteſſe elle-même ne lui auroient pas épargnés.

« Elle demande pourquoi, s'il a été » outragé, il a eu la baſſeſſe de reſter » dans ſon poſte? L'hiſtoire des penſées » & des ſentimens de l'Abbé Guyot à » ce ſujet exigeroit un volume (1). Il

(1) Quel volume! & quels Lecteurs auroient pu le lire!

» dira ſeulement que, parmi les raiſons
» qui l'ont déterminé à ne pas l'abandon-
» ner, il s'en trouve pluſieurs très-hon-
» nêtes, & qui devroient être agréables
» à Madame la Comteſſe; mais, pour ſe
» borner uniquement à celles qui doivent
» juſtifier la nobleſſe de ſon ame, il ré-
» pond que ſa poſition & ſon état ne
» lui permettent pas de régler ſes dé-
» marches ſur les délicateſſes naturelles
» de l'amour-propre le plus légitime.
» Un outrage n'oblige pas un honnête-
» homme à renoncer au bien qu'il a
» entrepris de faire. Où en ſeroit la
» ſociété, ſi elle étoit privée de ſes ſer-
» vices, dès qu'il eſſuyeroit une inſulte?
» ſans le courage & la conſtance, le zèle
» deviendroit inutile. Il s'eſt affermi dans
» ces principes vertueux par cette ma-
» xime conſolante d'un Ancien : on eſt
» plus à plaindre de faire une injure
» que de l'eſſuyer, & comme Madame
» la Conteſſe entend la langue de ce
» Philoſophe : Voici les paroles : *Non*

» *miſer eſt qui audit, ſed qui facit* » *convicium.*

» Madame la Comteſſe prétend que » loin de ſe plaindre, l'Abbé Guyot, » devroit être reconnoiſſant de ſes atten- » tions, & ſur-tout de la généroſité qu'elle » a bien voulu avoir d'engager Monſei- » gneur le Duc & Madame la Ducheſſe » de Chartres à parler à M. l'Evêque » d'Autun. Il répond à cela, qu'il croit » que les bontés de LL. AA. SS. n'ont pas » beſoin d'être ſollicitées pour un homme » qui a l'honneur d'être auprès de leurs » Enfans, & qui remplit parfaitement ſes » devoirs (1); que long-tems avant ſon » aſſociation avec Madame la Comteſſe, » elle avoit eu la bonté de faire des dé- » marches, qui étoient d'autant plus flat- » teuſes pour lui qu'elles prouvoient une

(1) Comme M. & Madame d'Orléans ne voyoient preſque jamais M. l'Abbé, ils ne pouvoient ſavoir que par moi s'il rempliſſoit bien ſes devoirs.

» extrême ſatisfaction de ſa conduite ; » que ſi la place qui a été confiée dans » la ſuite à Madame la Comteſſe, lui » donne le beau privilège d'influer ſur » le ſort de ceux qui lui ſont ſubor- » donnés, l'Abbé Guyot ne lui demande » que juſtice. Il ſeroit bien flatté de lui » devoir une grace ; mais il ne la recevra » jamais que des mains de l'eſtime ou de » l'amitié, & tant que ces ſentimens n'exiſ- » teront pas, il ſupplie M.me la Comteſſe » de ſuſpendre les mouvemens de ſa gé- » néroſité (1). Il croit que cette noble » délicateſſe, qui a toujours été la régle » conſtante de ſa conduite dans le monde, » ſuffit pour le mettre à l'abri du ſoupçon » de baſſeſſe que Madame la Comteſſe s'eſt » permis de manifeſter (2). Au ſurplus,

(1) Cette *noble délicateſſe*, comme l'appelle M. l'Abbé, ne pouvoit nuire à ſes intérêts, car le bénéfice de 12 mille livres de rentes étoit obtenu, & M. l'Abbé en étoit en poſſeſſion.

(2) C'eſt un menſonge comme on le verra tout-à-l'heure.

» il ignoroit ſes bontés, & il en eſt d'au-
» tant plus reconnoiſſant que l'Abbé
» Guyot ne les lui a jamais demandées.
» Quant aux autres témoignages de
» bontés dont elle lui fait l'énumération,
» il a montré la plus vive ſenſibilité,
» à meſure qu'il les a recues. Sa recon-
» noiſſance en méritoit certainement la
» continuation, & alors l'éducation des
» Princes eût offert le ſpectacle d'une
» union intime entre les Coopérateurs,
» & eût fait naître l'eſpoir du plus grand
» ſuccès. Mais que ces témoignages de
» bontés ont été légers & rapides! Que
» ſont-ils en comparaiſon de traits mul-
» tipliés d'une nature bien différente?
» Un petit nombre de fleurs, éparſes
» dans un champ immenſe, couvert de
» ronces & d'épines. Il n'en fera pas le
» détail, cela répugne trop à ſon ame.
» Il n'en auroit même jamais parlé, ſi
» Madame la Comteſſe n'avoit voulu le
» rendre reſponſable de la méfintelligence
» qui exiſte dans l'éducation. Mais s'il

» arrivoit jamais qu'il fût obligé de ſe
» juſtifier ſur une accuſation ſi peu vrai-
» ſemblable, il ne répondroit à M. le
» Duc & à Madame la Ducheſſe de Char-
» tres, aux Princes, au Public & à Ma-
» dame la Comteſſe elle-même, qu'en
» faiſant lire tout ce qui eſt écrit de ſa
» main dans ce journal, depuis le com-
» mencement de cette année.

» Ce qu'il deſire le plus vivement &
» le plus ſincerement, c'eſt qu'il ne ſoit
» plus queſtion déformais de ces miſé-
» rables reproches. Il eſpere que les
» préventions ſe diſſiperont, que l'ima-
» gination ſe calmera, & que, n'ayant
» aucun tort réel à lui reprocher, la juſ-
» tice & la bonté de Madame la Comteſſe
» n'éprouveront plus d'obſtacle au réta-
» bliſſement de l'accord & de l'union.
» Ce vœu occupe ſi fortement l'eſprit &
» le cœur de l'Abbé Guyot que, pour
» le réaliſer, il n'eſt point de démarche
» ni de ſacrifice auquel il ne ſe réſignât,
» tant il eſt perſuadé que le ſuccès de
» l'éducation en dépend.

» Il a balancé deux jours, pour ré-
» pondre à la dernière Note de Madame
» la Comteſſe; la plume lui eſt tombée
» pluſieurs fois des mains en prenant ſa
» réſolution; mais les reproches étoient
» trop graves, pour les laiſſer ſubſiſter;
» l'honneur l'a forcé de vaincre ſes ré-
» pugnances. S'il ne parvient pas à chan-
» ger l'opinion de Madame la Comteſſe,
» il en gémira profondément; mais dans
» les efforts qu'il a faits pour ſe juſtifier,
» dans la modération qu'il y a mis, dans
» l'honnêteté & la nobleſſe des ſenti-
» mens qu'il a montrés, elle ne pourra
» s'empêcher de voir qu'il a quelques
» droits à ſon eſtime. »

Note de Madame de Genlis.

Vendredi, 9 Septembre.

« Je trouve la dernière réponſe de
» M. l'Abbé Guyot auſſi remplie de
» *fauſſetés* que les autres pour le moins;
» c'eſt ce que je vais prouver. 1.° M. l'Abbé

» nie qu'il ait manqué aux plus ſimples
» devoirs de politeſſe ; il dit qu'il ne
» manque jamais de demander à ma Mere
» de ſes nouvelles & à moi, cela n'eſt
» pas, & tout le monde en eſt témoin ;
» & quand j'ai rapporté ce trait cet hi-
» ver, en en citant les témoins, en-
» tr'autres Madame de Nanſouti, M. l'Ab-
» bé, ne pouvant le nier, a toujours,
» dans ſes réponſes ſur ce Journal, paſ-
» ſé ce fait ſous ſilence, & n'y répond
» enfin, au bout de huit mois, que
» parce que je l'ai pouſſé à ne pouvoir
» s'en défendre. M. l'Abbé dit qu'il ne
» ſe ſeroit jamais plaint de notre mé-
» ſintelligence, ſi je n'euſſe voulu l'en
» rendre reſponſable. *Seconde fauſſeté.* Je
» n'ai jamais commencé à me plaindre
» de cette méſintelligence, comme le
» prouve ce Journal ; c'eſt M. l'Abbé
» qui a commencé ſur ce Journal à ſe
» plaindre de ce que la plus douce har-
» monie ne régnoit pas entre nous, &
» c'eſt ſur cela que j'ai détaillé les pro-

» cédés de M. l'Abbé, & jamais je n'en
» ai reparlé que lorſque M. l'Abbé a
» recommencé de ſe plaindre du défaut
» d'harmonie. Voilà ce qu'il eſt impoſ-
» ſible de nier, parce que cela eſt in-
» conteſtablement prouvé ſur ce Jour-
» nal. M. l'Abbé dit qu'il n'a balancé que
» *deux jours* à répondre à mon avant-der-
» nière Note. *Troiſième fauſſeté.* J'ai écrit
» cette Note le Jeudi 3 de ce mois, &
» M. l'Abbé n'y a répondu que le Jeudi
» 8, & encore parce qu'il ne pouvoit
» plus s'en diſpenſer, d'après la manière
» dont je l'en preſſois. Ainſi, M. l'Abbé
» a donc balancé plus de *deux jours.*
» M. l'Abbé dit que j'ai dit *qu'il devoit*
» *être ſur-tout reconnoiſſant de la géné-*
» *roſité que j'ai bien voulu avoir d'engager*
» *M. le Duc & Madame la Ducheſſe de*
» *Chartres à parler pour lui à M. l'Evê-*
» *que d'Autun. Quatrième fauſſeté.* Je ne
» ne me ſuis point ſervi de ces expreſ-
» ſions de *reconnoiſſance* & de *généroſité.*
» A cette occaſion, ſi M. l'Abbé déna-

» ture ainſi ce que j'écris ſur ce Journal ;
» qu'on juge de ſa vérité dans les citations
» que ce Journal ne peut démentir !
» J'ai écrit ſur ce Journal *que j'ai pris*
» *part à tout ce qui intéreſſoit M. l'Abbé ;*
» *que j'ai preſſé mille fois M. le Duc &*
» *Madame la Ducheſſe de Chartres de*
» *parler à M. l'Evêque d'Autun*, & c'eſt
» un fait dont M. le Duc & Madame
» la Ducheſſe de Chartres peuvent rendre
» témoignage. Je n'ai nullement voulu
» dire par-là que j'euſſe le moins du
» monde influé dans la grace accordée à
» M. l'Abbé, j'ai dit ſimplement que
» j'en avois parlé mille fois à M. le Duc
» & à Madame la Ducheſſe de Chartres ;
» ils en auroient parlé ſans cela ; mais avoir
» l'air de m'y intéreſſer, ne pouvoit y
» nuire ; M. l'Abbé ajoute *qu'il ignoroit*
» *mes bontés à cet égard. Cinquième fauſ-*
» *ſeté*, & bien étonnante. J'ai dit un
» million de fois à M. l'Abbé que j'avois
» fait reſſouvenir Monſeigneur de cette
» affaire ; que je lui en reparlerois ; que

» j'en desirois vivement le succès, & je
» le lui ai dit très-souvent en présence
» de témoins, entr'autres devant M. le
» Brun, devant Moncigni, &c. M. l'Ab-
» bé m'écrit une ligne de latin, en in-
» sinuant que j'ai dit que je savois cette
» Langue; comme *Madame la Comtesse*,
» dit-il, *entend cette Langue*; cette con-
» clusion n'est pas de meilleure foi que
» le reste; j'ai écrit sur ce Journal que
» je comptois apprendre le latin, & j'ai
» même ajouté, *non pour l'enseigner aux*
» *Princes, car je n'en serai jamais ca-*
» *pable* (1). Ainsi, je ne vois en M. l'Abbé
» avec moi, aucune espèce de bonne foi,
» ni dans les choses importantes, ni dans
» les petites. Quand M. l'Abbé m'a ac-

(1) C'étoit à propos d'une querelle sur le Latin que j'ai passée, parce qu'elle tiendroit au moins le quart du volume. J'avois malheureusement dit que je desirois que les Enfans apprissent par cœur, chaque jour, une certaine quantité de mots latins, ce qui mit M. l'Abbé hors de lui pendant trois semaines.

» cuſée de lui avoir fait ſupporter *mille*
» *outrages depuis trois ans & demi*, c'é-
» toit me dire que j'abuſe indignement
» de l'autorité qui m'eſt confiée ; c'étoit
» me dire que je ſuis impertinente, em-
» portée, malhonnête, d'autant mieux
» que M. l'Abbé proteſte qu'il n'a pas
» eu le plus léger tort ; qu'il a toujours
» été rempli d'égards pour moi ; que ſa
» conduite a été conſtamment parfaite
» dans toutes les choſes importantes &
» dans les plus minutieux détails, & il
» a ajouté que, malgré cela, je l'ai ac-
» cablé d'outrages ; c'eſt, ſans exagéra-
» tion, d'après la ſtricte valeur des termes,
» me dire que je ſuis une folle & un
» monſtre. C'eſt alors que j'ai dû ré-
» pondre ſans détour, & repouſſer la
» plus odieuſe & la plus extravagante
» calomnie, par des faits, des preuves &
» des raiſonnemens ſans réplique. Il m'en
» coûte de dire à M. l'Abbé qu'il me
» *calomnie*, qu'il dit des *fauſſetés*, &c.
» mais quand il attaque ma raiſon & mon

» honneur, je dois ſacrifier à la vérité
» les vaines formules d'une politeſſe qui
» m'empêcheroit de me juſtifier. J'ai dû
» dire, comme je l'ai écrit dans mon
» avant-dernière Note : *M. l'Abbé me ca-*
» *lomnie, moi, j'allégue des faits poſitifs,*
» *qu'il les réfute, qu'il en allégue à ſon*
» *tour ou enfin qu'il ſe taiſe.* M. l'Abbé
» a pris le dernier parti ; enfin, au bout
» de cinq jours, j'écris une nouvelle
» Note qui le force à me répondre ; mais
» que me répond-il ? Des phraſes, des
» éloges de ſon mérite, des plaintes
» vagues, pas un ſeul fait, pas une ſeule
» raiſon ; à cette queſtion preſſante : *quels*
» *outrages vous ai-je faits ?* Nulle eſ-
» pèce de réponſe. A cette autre queſtion :
» *ſi je vous ai accablé d'outrages, que ne*
» *demandez-vous votre démiſſion ?* Voici
» la réponſe : *l'hiſtoire de mes penſées ſur*
» *ce ſujet exigeroit un Volume .....*
» *Un outrage n'oblige pas un honnête-*
» *homme à renoncer au bien qu'il a entre-*
» *pris de faire..... Où en ſeroit la*

» *Société, ſi elle étoit privée de ſes ſervices,*
» *dès qu'il a reçu une inſulte?* Pour le
» *volume*, j'en diſpenſe M. l'Abbé. Un
» *outrage*, dit-il, n'oblige pas, &c. mais
» il n'eſt pas queſtion d'un ſeul *outrage*,
» il s'agit d'une *infinité d'outrages*, & je
» crois qu'alors on doit répondre qu'un
» honnête-homme peut & doit quitter une
» place, quand, n'ayant pas l'apparence
» d'un tort à ſe reprocher, il a été acca-
» blé d'outrages & *d'inſultes*, pendant
» trois ans & demi, & par la Perſonne
» qui a toute l'autorité entre les mains.
» Qu'attendre de cette Perſonne qui eſt
» aſſez déraiſonnable, aſſez perverſe pour
» accabler d'outrages un homme auquel
» elle n'a abſolument rien à reprocher!
» Quel bien peut-on faire d'ailleurs,
» lorſqu'avec tous les talens du monde,
» on n'eſt chargé ni du plan de l'é-
» ducation ni de la plus grande partie
» des Etudes? Quand les fonctions ſe
» bornent à trois quarts-d'heure de latin,
» & tous les Dimanches une inſtruction

» chrétienne d'un quart-d'heure, on
» peut croire qu'il ſera poſſible qu'on
» puiſſe être remplacé; ainſi, s'il étoit
» vrai qu'on eût été *accablé d'outrages*
» *& d'inſultes*, je demande encore com-
» ment il eſt poſſible qu'on ne ſe fût
» pas retiré? Ah! Monſieur l'Abbé, dé-
» pouillez-vous un inſtant de prévention
» & de haine, & liſez cette réponſe avec
» l'eſprit de juſtice que vous auriez, ſi
» elle ne s'adreſſoit pas à vous. Vous diriez
» alors: cette femme donne des raiſons,
» allègue des faits, on ne lui répond
» qu'avec détour, on ne dit pas une ſeule
» choſe ſolide; on a eu le plus grand
» tort de lui dire: *vous m'avez accablé*
» *d'outrages.* Cette accuſation étoit avi-
» liſſante pour celui qui la faiſoit, & en
» même-tems noirciſſoit le caractère & la
» conduite de celle qui l'éprouvoit. Quel
» remède à cela? La droiture & la pro-
» bité peuvent encore tout réparer. Je
» n'ai pu juſqu'ici, M. l'Abbé, bleſſer
» que vos prétentions, mais vous avez

» noirci mon caractère & ma conduite ;
» cependant incapable de haïr, je puis
» encore revenir à vous & ſentir vive-
» ment le bonheur de changer en bien-
» veillance votre inimitié. Vous me ré-
» pétez toujours que vous n'avez jamais
» manqué à perſonne, & je le crois, je
» vous crois très-eſtimable, mais vous
» avez manqué de juſtice avec moi. Enfin,
» daignez reconnoître qu'au moins vous
» avez manqué de réflexion, en m'accu-
» ſant de vous avoir accablé d'outrages,
» & cela avec le projet de garder votre
» place. Daignez convenir avec une noble
» franchiſe que vous n'avez point aſſez
» peſé cette cruelle expreſſion, daignez
» enfin ajouter que vous la déſavouez ;
» vous ne ferez nul tort à votre eſprit,
» vous ferez beaucoup d'honneur à la
» droiture de votre ame, & vous me
» rendrez tout le deſir que j'ai pu avoir
» d'obtenir votre amitié. Nos poſitions
» reſpectives ont dû vous donner de l'é-
» loignement pour moi, & n'ont pu pro-

» duire en moi cet effet. En me chargeant
» des Princes, vous avez éprouvé le chagrin
» de vous voir ſéparer d'un ami (M. Bon-
» nard), de quitter ſa ſociété qui vous
» plaiſoit ; à Saint-Cloud, vous meniez
» une vie agréable, vous receviez vos
» amis, & il a fallu renoncer à tout cela,
» avoir une femme pour chef, ſuivre un
» plan tout différent. Toutes ces choſes
» ont pu vous donner de l'humeur &
» altérer votre juſtice naturelle ; ayez la
» bonté d'y réfléchir & de ſonger mû-
» rement au déſaveu que je vous demande,
» il ne regarde que l'accuſation *d'ou-*
» *trages*, mais je ne puis m'en paſſer &
» vivre avec vous. Je vous ſupplie de ne
» me point répondre aujourd'hui & de
» conſulter avant & votre cœur & la
» Religion. Je vous demande, Monſieur,
» ce déſaveu ſur ce Journal & écrit de
» votre propre main ; ce qui doit vous
» être abſolument égal, & évitera à
» M. le Brun une peine inutile (1) ».

(1) Parce qu'en général, par l'averſion qu'il avoit pour ce Journal, il faiſoit écrire

Réponſe de M. l'Abbé Guyo

Dans les faits que Madame la C
cite contre l'Abbé Guyot & qu'e
tend être inconteſtables, il ne v
des aſſertions imaginaires. La plu
ceux qu'il pourroit citer pour
les outrages qu'il a eſſuyés, ſont c
dans ce Journal de la main de
la Comteſſe elle-même. Ils n'ont
ſon courage ni ſon zèle pour ren
devoirs, ni ſon deſir de vivre dans
& l'intelligence qu'il regarde cor
ſolument néceſſaires au ſuccès de
tion des Princes ; c'eſt la répon
conſcience, & Madame la C
connoît aſſez l'Abbé Guyot pour
en attendre d'autre.

ſes articles par M. le Brun auquel il
toit ſur des feuilles volantes, & qui le
ſur le Journal.

Note de Madame de Genlis.

« Dès que M. l'Abbé regarde l'union » comme indiſpenſable entre nous pour » le bien de l'Education, je ſuis fort » tranquille ; j'ai dit & prouvé qu'il m'a » calomnié, je me ſoumets au jugement » de qui que ce ſoit qui lira ce Journal » avec impartialité. Je le répète, j'ai dit » & prouvé que M. l'Abbé a calomnié » mon caractère & ma conduite, je lui » demande le déſaveu d'une imputation » fauſſe ; ſi M. l'Abbé ne le fait pas, il » doit concevoir qu'il eſt abſolument im- » poſſible que l'ombre d'intelligence » puiſſe jamais exiſter entre nous. Il ſe » plaint que je l'ai accablé d'*outrages* & » d'*inſultes* ; je prouve qu'il me calom- » nie, s'il perſiſte dans ſon accuſation ; » comment peut-il y avoir de l'intelli- » gence entre nous ou même les dehors » de la politeſſe ? Ainſi, M. l'Abbé, s'il » ne veut pas reconnoître ſon injuſtice, » eſt donc décidé à demander ſa démiſ-

Enfans où il ne peut plus faire aucun bien.

Quant aux outrages qu'il prétend avoir eſſuyés & dont le mot l'a ſi fort mécontenté, il dira ſimplement que, dans ſa poſition, il a regardé comme tels l'excluſion perſonnelle des dîners de Belle-Chaſſe & tout ce qui s'en eſt ſuivi, comme le refus de l'admettre avec les autres Maîtres de l'Education, lorſqu'il a demandé cette grace; la défenſe qui a été faite, à ſon occaſion, de leur donner à dîner au Palais-Royal, lorſqu'ils étoient incommodés, à moins qu'ils ne fuſſent alités, & ſur l'ordonnance du Médecin; la réponſe de Madame la Comteſſe à la Lettre qu'il a eu l'honneur de lui écrire cet hiver, & où elle blâmoit l'Education des Princes pendant le tems que leur Education étoit preſqu'entièrement entre ſes mains, & où elle le taxoit perſonnellement d'impoliteſſe, de pédanterie, &c.; celles qu'elle lui a faites à Saint-Leu, lorſqu'il a réclamé les fonctions qu'il croyoit eſſentielles à ſon état de Précepteur, & ſur-tout les inculpations d'être cauſe de

la malheureuſe méſintelligence qui a exiſté, & dont il eſt la victime.

Il s'eſt juſqu'ici refuſé conſtamment à faire ces détails conſignés dans le Journal, pour ne pas bleſſer Madame la Comteſſe; mais enfin il eſt obligé d'obéir à la triſte néceſſité où elle l'a mis de les faire, ſous peine de paſſer pour Calomniateur. Si ces traits ne ſont pas des outrages, il rétracte ce mot, il la laiſſe la maîtreſſe de leur donner celui qu'elle jugera à propos; celui qui la bleſſera le moins ſera préféré par l'Abbé Guyot; & il deſireroit bien ſincerement qu'il fût poſſible d'en trouver un qui ne lui fût pas déſagréable; car il ne craint pas d'avouer qu'il eſt au déſeſpoir d'être obligé de quitter, pour un mot, ſa Place à laquelle il eſt attaché par tant de liens de reſpect & de reconnoiſſance pour M. le Duc & Madame la Ducheſſe de Chartres, & de tendreſſe extrême pour leurs Enfans. Il dira ſeulement qu'il a été bleſſé, dans le tems, de tous ces traits, & que c'eſt ce qu'il a voulu exprimer.

Il finit, en assurant Madame la Comtesse que jamais il n'a eu ni haine, ni prévention contre elle; qu'il a toujours desiré de lui plaire & d'obtenir sa confiance pour les objets relatifs à l'Education; que, dans toutes les occasions, il a rendu justice à son zèle, à son mérite, à ses talens, & qu'il est fermement persuadé que, si Madame la Comtesse avoit bien voulu causer avec lui & étudier un peu son ame, elle y auroit vu des sentimens & des vertus dignes d'intéresser la sienne. Telle est l'expression fidèle de sa façon de penser sur laquelle il ne variera jamais, quoiqu'il entrevoye qu'il aura long-tems à gémir du peu de justice qu'elle lui a rendue.

L'Abbé Guyot ne fera pas le précis dont il a parlé pour M. le Duc d'Orléans, dès que Madame la Comtesse se charge de lui faire lire le Journal, parce que ce qu'il vient d'écrire tient lieu de ce précis. Il réclame la justice de Madame la Comtesse, & lui demande si ce mot, qui l'a tant blessée, mérite qu'il soit immolé. S'il avoit l'honneur

de cauſer un moment avec elle, il ſe flatte qu'il la feroit convenir que c'eſt punir bien ſévèrement une erreur qui ne vient que du malheur d'écrire toujours & de ne ſe parler jamais. Sans cette méthode, il n'y auroit pas eu de nuage qui n'eût été diſſipé ſur-le-champ.(1)

Note de Madame de Genlis.

« AVANT TOUT, je dois répondre à l'ac-
» cuſation d'*outrages*. M. l'Abbé m'a écrit,
» en propres termes, que je l'avois accablé
» d'*outrages* & d'inſultes pendant trois
» ans & demi. J'ai dit que m'accuſer d'une
» ſemblable choſe, c'étoit dire que je
» ſuis un monſtre & une folle. M. l'Abbé
» a perſiſté : je demandois ſeulement
» qu'il me dît qu'il n'avoit pas peſé cette
» cruelle expreſſion ; que, faute de ré-
» flexion, il n'en n'avoit pas ſenti toute

(1) Il auroit mieux aimé me parler, parce qu'il étoit moins pénible d'avouer ſon tort dans un entretien que de l'écrire de ſa propre main ſur le Journal.

» l'étendue; & qu'après cette ſatisfaction,
» j'oublierois tout; que cette noble fran-
» chiſe me rendroit tout le deſir que j'ai
» d'obtenir l'amitié de M. l'Abbé. A cela,
» M. l'Abbé n'a rép ondu que par un refus
» très-poſitif; maintenant il paroît ſentir
» qu'il a eu tort d'employer une expreſſion
» ſi choquante, ſur-tout quand elle a été
» auſſi répétée; il entre enfin en raiſon,
» il me détaille les outrages qu'il a reçus.
» Il ne peut pas les dater d'auſſi loin qu'il
» les avoit annoncés; il ne peut remonter
» qu'à l'hiver dernier, & voici les *outrages*
» qu'il détaille : 1.° *l'excluſion des dîners*
» *de Belle-Chaſſe*. M. l'Abbé ne dit que
» cela; mais voici ce que dit le Journal :
» *Que, d'après des manques d'honnêteté*
» *de M. l'Abbé envers ma Mere & moi,*
» *tous cités & dont j'avois tout le monde*
» *pour témoins, entr'autres Madame de*
» *Nanſouti & tous les Enfans qui s'en*
» *moquoient, & auxquels je fus forcée*
» *d'impoſer ſilence, torts que M. l'Abbé*
» *n'a pu nier dans le tems, comme le*

» *prouve le Journal, je penſois que*
» *M. l'Abbé ſeroit charmé de pouvoir ſe*
» *diſpenſer de dîner ces deux jours à Belle-*
» *Chaſſe & de les donner à M. ſon Frere & à*
» *ſes amis; j'ajoutois que, ſi je pouvois me*
» *flatter que ma ſociété fût agréable à*
» *M. l'Abbé, je me ferois un plaiſir & un*
» *devoir de l'inviter à venir tous les jours.*
» Telles furent mes expreſſions & mes
» motifs conſignés ſur le Journal. Perſonne
» certainement n'appellera cela un outrage.
» M. l'Abbé ne dit point encore, dans ſa
» récapitulation, qu'après cela il m'écrivit,
» pour me dire qu'il deſiroit dîner à Belle-
» Chaſſe tous les jours où les Princes y
» dînoient, & que là-deſſus j'y conſentis
» ſur-le-champ. Il reſtoit un jour où les
» Princes n'y dînoient pas; M. l'Abbé m'é-
» crivit de nouveau pour me mander que
» comme nous étions en Carême, il deſiroit
» dîner encore à Belle-Chaſſe, afin d'y
» trouver du maigre, commodité qu'il ne
» trouvoit pas chez M. ſon Frere: alors,
» quoique les Princes ce jour-là ne dî-

» naſſent point à Belle-Chaſſe, quoique
» ma ſanté m'eût forcée de quitter le
» maigre, je conſentis ſur-le-champ à
» recevoir M. l'Abbé ce jour-là & à lui
» faire ſervir du maigre. Voilà des faits
» conſignés ſur le Journal que j'ai eu la
» ſatisfaction de relire aujourd'hui. 2.o *La*
» *défenſe de donner à dîner à ces Meſſieurs*
» *au Palais-Royal, à mon occaſion*, dit
» M. l'Abbé. Ce n'eſt point à l'occaſion
» de M. l'Abbé, c'eſt un ordre que j'ai
» reçu de M. le Duc de Chartres. On ne
» peut l'ignorer, j'ai écrit ſur ce Journal
» que *c'étoit l'ordre de M. le Duc de*
» *Chartres* : ainſi, s'il y a de l'*outrage*,
» ce n'eſt pas de moi qu'on l'a reçu.
» J'ajouterai que ces Meſſieurs ont d'au-
» tant moins le droit de ſe plaindre de
» cette réforme, qu'elle eſt conforme à une
» très-ancienne étiquette. Jamais les Inſ-
» tituteurs n'ont été nourris : ainſi, toute
» plainte à cet égard étoit déplacée, d'au-
» tant mieux que ces Meſſieurs le ſont
» encore à Belle-Chaſſe & à Saint-Leu,

» — 3.° De ce que j'ai dit que les Princes,
» lorſqu'ils m'ont été remis, étoient
» *groſſiers* & *menteurs*. C'eſt un fait, &
» il n'y a qu'à le demander à M. le Duc
» de Chartres lui-même, que M. l'Abbé
» vouloit prendre pour juge ; il dira que
» rien n'eſt plus vrai, & qu'il m'a conté
» pluſieurs menſonges que lui avoit fait
» l'aîné, avant qu'il fût dans mes mains.
» J'ai été forcée de dire cette vérité à
» M. l'Abbé ; parce qu'il me faiſoit l'éloge
» de ce qu'ils étoient, comme s'ils euſſent
» perdu entre mes mains : d'ailleurs cette
» vérité étoit d'autant moins un outrage,
» qu'on peut, avec tout le mérite du
» monde, ne rien entendre à l'éducation,
» ou s'y mal prendre en commençant ; &
» que, d'ailleurs, c'eſt un *Sous-gouverneur*
» (quand il n'y a point de Gouverneur)
» qui eſt ſeul reſponſable de l'éducation.
» 4.° M. l'Abbé dit que je l'ai accuſé de
» *pédanterie*. Si j'euſſe dit, *M. l'Abbé,*
» *vous êtes un pédant, vous avez de la*
» *pédanterie*, j'aurois manqué de politeſſe,

» mais n'aurois point fait un *outrage*;
» je n'aurois attaqué ni la réputation ni la
» probité : mais je n'ai pas même dit cela;
» je me ſuis contentée de me moquer,
» en général, de la pédanterie, ſans nom-
» mer perſonne. M. l'Abbé dit que je
» l'ai accuſé d'être la cauſe de la méſintel-
» ligence qui exiſte entre nous. Ceci eſt
» vrai : je l'ai dit, parce que je le penſe
» & que je l'ai prouvé, & ce Journal le
» prouve inconteſtablement. Qui lira ceci
» ſans prévention, & ſur-tout relira le
» Journal que j'ai relu aujourd'hui, ſera
» convaincu que je n'ai jamais outragé
» M. l'Abbé, & qu'il a été bien injuſte,
» quand il m'a chargée de cette affligeante
» accuſation. M. l'Abbé me paroît fâché
» d'avoir eu cette injuſtice : je n'en accuſe
» point ſon cœur & ſa probité, je répète
» ce que j'ai dit d'abord : M. l'Abbé,
» daignez m'écrire, ſur ce Journal, que
» vous ayez employé ſans réflexion cette
» expreſſion, que vous n'en avez *ſenti ni la*
» *force ni l'étendue*, que vous ne l'ayez point

» *peſte*; enfin, daignez me dire que vous la
» *déſavouez*; envoyez-moi, ſur ce Journal,
» ce peu de mots écrits de votre main,
» & je ſuis ſatisfaite : je vous donne ma pa-
» role de tout oublier, de ne reparler jamais
» de tout ceci, & de rechercher, de
» bonne foi & avec la franchiſe qui m'eſt
» naturelle, & votre bienveillance &
» & votre amitié. Mettez-vous à ma place :
» que puis-je vous dire de mieux ? ...
» Si vous me refuſez cette ſatisfaction,
» il n'en eſt point d'autre que je puiſſe &
» doive recevoir. »

Note de M. l'Abbé Guyot.

Madame la Comteſſe a dû trouver dans la dernière Note de l'Abbé Guyot, ce qu'elle peut deſirer. Elle ne regarde pas comme des outrages les traits qu'il a rapportés. Il rétracte dès-lors de toute ſon ame, ce malheureux mot par lequel il a voulu exprimer la vive impreſſion qu'ils lui ont faite. Ce n'eſt que par des erreurs que des perſonnes vraiment honnêtes peuvent ſe diviſer ; cette erreur eſt décou-

verte; l'Abbé Guyot ſe fait un devoir de ſe condamner, il eſt bien fâché des tourmens que ce mal-entendu a pu cauſer; il en a eu ſa bonne part. Si Madame la Comteſſe veut bien lui accorder un moment d'entrevue, il ſe conſolera de ce qu'il a ſouffert par le bonheur de voir qu'elle a tout oublié.

Note de Madame de Genlis.

« Et moi auſſi, j'oublie tout & ſans reſ-
» triction; que M. l'Abbé me permette ſeu-
» lement de lui dire, que, dès le premier
» moment, il a dû être convaincu, que *mon*
» *intention* n'avoit jamais été de *l'outrager*,
» puiſque je le niois formellement, &
» que je diſois qu'il auroit fallu que
» j'euſſe été un monſtre & une folle pour
» cela; mais n'en parlons plus, & n'y
» penſons jamais. A préſent je dirai
» à M. l'Abbé que j'aurois été très-fâchée
» qu'il ſe fut retiré pour deux ſeules
» raiſons, celle de perdre ſans retour,
» l'eſpoir de regagner avec le tems la
» bienveillance d'un homme eſtimable,
» & celle de lui voir quitter une place,

» dans laquelle il eſt plus ancien que
» moi : je reſpecte beaucoup cette an-
» cienneté qui lui donne à mes yeux,
» à l'affection & à la reconnoiſſance
» des Princes, un droit que je n'ai pas
» moi-même ; je reſpecte encore en
» M. l'Abbé, outre ſes qualités perſon-
» nelles, ſon état pour lequel j'aurai
» toujours le reſpect le plus ſincere,
» quand on en ſoutiendra comme lui la
» dignité, par autant de régularité &
» de décence. Sans toutes ces conſidéra-
» tions, je ne me ſerois pas décidée à
» attendre auſſi long-tems, le noble &
» ſincère aveu que je viens de recevoir,
» & après M. l'Abbé Guyot, je n'aurois
» eu cette condeſcendance pour aucune
» des perſonnes attachées à l'Education.
» M. l'Abbé m'a rendu juſtice, &, de mon
» côté, je regarde maintenant comme un
» devoir de le prier d'agréer mes excu-
» ſes pour tout ce qui aura pu lui dé-
» plaire dans ma défenſe & mes répon-
» ſes ; je me flatte qu'il me connoît aſſez

» pour être bien certain, que lorſque
» je lui dis que je reviens à lui ſincere-
» ment, c'eſt tout mon cœur qui s'ex-
» prime, puiſſe-t-il partager entièrement
» ce ſentiment! puiſſe-t-il me voir telle
» que je ſuis, & être bien convaincu de
» cette vérité; c'eſt que j'ai toujours paſ-
» ſionnément deſiré de contribuer, autant
» qu'il m'eſt poſſible, au bonheur & à la
» ſatisfaction de toutes les perſonnes atta-
» chées à l'Education. — Je ſuis mainte-
» nant à ma toilette & preſſée, parce
» que je veux partir à midi, mais auſſi-
» tôt que j'aurai fini de m'habiller, je
» recevrai M. l'Abbé avec un extrême
» plaiſir, & s'il deſire de moi un entre-
» tien particulier, nous nous verrons
» demain, & nous cauſerons tant qu'il
» voudra. »

Note de Madame de Genlis.
Mardi, 14 Septembre, 1785.

« Depuis l'événement qui m'a comblé
» de ſatisfaction, je n'ai pas eu le tems

» d'écrire ſur ce Journal ; j'ai à rendre
» compte de mes ſentimens, & je veux
» que cette explication, qui ſera la der-
» nière, faſſe connoître à ces Meſſieurs
» le fond de mon cœur & mes réſolutions.
» La manière noble, franche & touchante
» avec laquelle M. l'Abbé Guyot m'a
» parlé, le lundi matin, lui a acquis ma
» plus tendre amitié, & pour ma vie.
» (1) Il eſt ſenſible ! quelque choſe qui ar-
» rive, il ſera toujours mon ami. Si quel-
» ques petits nuages s'élèvent entre nous,
» je me rappellerai cet air vénérable &
» attendri qu'il avoit en me parlant ; je
» me rappellerai avec quelle douce ſatis-
» faction nous nous ſommes embraſſés,
» & je ſuis ſûre que ce ſouvenir me pré-
» ſervera à jamais de l'aigreur & de tout
» mouvement ſemblable. Voici en conſé-
» quence mes réſolutions ; je ne puis me
» départir du droit qui m'a été donné

(1) Il pleura, il me parla avec une ſenſibilité qui me fit répandre des larmes ; combien un bon cœur & de la droiture donnent de crédulité !

» par ceux qui ont tout droit ſur les
» Enfans que nous élevons, le droit de
» leur enſeigner moi-même ce que je
» jugerai pouvoir être en état de leur
» bien enſeigner; mais je proteſte, &
» j'oſe me flatter, que ces Meſſieurs croyent
» à ma ſincérité, que jamais juſqu'ici dans
» un ſeul moment, je n'ai voulu uſer de
» ce droit par contrariété ou par de petites
» vues d'amour-propre; je ſuis abſolu-
» ment incapable de l'une ou l'autre de
» ces petiteſſes. J'ai tant vécu avec des
» Enfans, tant réfléchi ſur les Enfans;
» tant écrit pour les Enfans, que ſans
» avoir plus de mérite que beaucoup
» d'autres, je ſuis perſuadée que j'ai un
» attrait particulier pour les Enfans: je
» les aime paſſionnément, je m'en ſuis
» occupée toute ma vie, il eſt juſte peut-
» être que la nature m'ait accordé un
» charme particulier pour eux, & que
» je ne me trouve que pour eux ſeuls.
» D'après cela, il y a beaucoup de choſes
» que j'ai voulu montrer à ceux qui

» nous ſont confiés, parce que je crois
» & je vois que je leur en impoſe davan-
» tage, & qu'ils m'écoutent avec plus
» d'attention. Pour la première commu-
» nion, j'avois un plan & un Ouvrage,
» les croyant bons; je ne pouvois ſacri-
» fier ni l'un ni l'autre. Mais ce ſera
» avec le plus grand plaiſir que je con-
» ſentirai à ne point appeller des lectures
» de piété, qu'on pourroit au reſte faire
» en tout tems & la lecture d'un manuſ-
» crit ſur la première Communion, à ne
» point appeller cela, dis-je, *avoir pré-*
» *paré M. le Duc de Valois à faire ſa*
» *première Communion.* M. l'Abbé con-
» viendra, que ſi les Princes avoient un
» Gouverneur dévot & auteur, il ne
» pourroit trouver mauvais que ce Gou-
» verneur leur fît des lectures de piété,
» & en outre leur lut un Ouvrage de ſa
» compoſition ſur la première Commu-
» nion. Mais il y a des fonctions véri-
» tablement attachées à l'état des Précep-
» teur, &, dans aucun tems, je ne les ai

» remplies, celles de faire dire les prières,
» (fonction à mes yeux plus importante
» qu'on ne croit), & celle de faire étu-
» dier le catéchiſme, d'inſtruire ſur tous
» les ſacremens, & de faire les examens
» de conſcience. Il faut faire une confeſ-
» ſion générale pour faire ſa première
» Communion, il faut pour cela un exa-
» men de conſcience très-détaillé, très-ré-
» fléchi & fait exprès pour des Princes du
» ſang, & en conſéquence des défauts
» qu'on leur connoît, voilà un Ouvrage
» qui regarde directement M. l'Abbé,
» & qui formera la véritable préparation
» à la première communion. Il faudra
» en commencer la lecture au moins trois
» mois avant la première Communion;
» c'eſt M. l'Abbé qui la fera, & je don-
» nerai pour cela tous le tems qu'il de-
» ſirera. En outre, c'eſt lui ſeul qui fera
» l'inſtruction de catéchiſme ſur la Com-
» munion; c'eſt lui qui lui fera faire les
» pénitences qu'on lui donnera à confeſſe,
» comme il l'a toujours fait, ne m'en

» étant jamais mêlée ; c'eſt lui qui par-
» lera à l'Abbé Moreau, pour lui indi-
» quer les réprimandes ſuivant le carac-
» tère, les choſes ſur leſquelles il doit
» appuyer, les pénitences qu'il deſire de
» préférence qu'on lui impoſe, je ne me
» mêlerai point de tout cela. En outre
» enfin, je lui donnerai, pour tous les
» jours, une lecture de piété à faire indé-
» pendamment de l'examen, & c'eſt lui
» qui conduira M. le Duc de Valois à
» la ſainte Table, & qui paſſera avec lui
» la plus grande partie de la veille & du
» jour de cette journée ſolemnelle. Je
» crois que, d'après cela, je pourrai bien
» dire avec vérité, que c'eſt M. l'Abbé
» qui aura préparé M. le Duc de Valois à
» ſa première Communion, & je le répète,
» je le dirai avec le plus grand plaiſir
» qu'il ſoit bien perſuadé que lorſque je
» croirai qu'il a de l'amitié pour moi,
» j'aurai pour lui plus d'amour-propre
» qu'il n'en peut avoir lui-même. Je n'ai

» nul orgueil, c'eſt ce que ces Meſſieurs
» connoîtront un jour ; mais il me ſuf-
» fit d'avoir de l'élévation d'ame, pour
» ſentir que la choſe la plus flatteuſe
» pour moi étant Chef de l'Education,
» eſt d'avoir pour aſſociés, des hommes
» d'eſprit & de mérite, & de les faire
» valoir autant qu'il me ſera poſſible: d'ail-
» leurs ceci établira une prévention
» très-utile, & très-avantageuſe en fa-
» veur de nos Elèves, car ſi l'on penſe
» que toutes les perſonnes attachées à
» l'Education ont du mérite & des talens,
» & qu'elles s'eſtiment à tous égards, &
» n'ont qu'un même ſyſtême & une même
» manière de penſer, on aura infiniment
» meilleure opinion des Enfans, & cette
» opinion rendra leur début dans le mon-
» de beaucoup plus brillant & plus agréa-
» ble.— J'ai toujours dit ſur ce Journal,
» que lorſque M. le Duc de Valois auroit
» treize ans, il donneroit plus de tems
» au latin ; ainſi, ſi M. l'Abbé le juge à
» propos, à commencer de l'hiver pro-
» chain

» chain en un an, il y donnera une
» heure & demie par jour. Je finis cet
» article par ſupplier M. l'Abbé de me
» parler toujours avec confiance, de
» compter toujours ſur ma franchiſe,
» mon amour ſincère pour la paix, mon
» deſir extrême de contribuer au bon-
» heur des gens avec leſquels je vis,
» ſur-tout lorſqu'ils ont autant de mé-
» rite & de vertus que lui. A l'égard
» de M. le Brun ; je lui dirai auſſi que
» j'oublie de tout mon cœur tout ce qui
» s'eſt paſſé; mais je ne lui cacherai pas que
» cet oubli m'étoit plus difficile avec lui,
» qu'avec M. l'Abbé Guyot. Ce dernier
» me connoiſſoit à peine, il devoit être
» mécontent & chagrin de perdre ſon
» ami, ſa ſociété ; s'il a eu de la ro' leur,
» de l'humeur, de l'injuſtice même pour
» moi; tout cela eſt fort ſimple ; je n'ai
» point ſu mauvais gré à M. le Brun de
» s'attacher à lui ſur-le-champ, quoiqu'il
» vît bien qu'il ne m'aimoit ni ne pou-
» voit m'aimer du moins de long-tems.

» il devoit vivre avec lui, il faiſoit bien
» d'y bien vivre; mais M. l'Abbé mécon-
» tent ſe plaignoit de moi, (il n'en
» diſconvient pas.) Il murmuroit, &
» M. le Brun écoutoit ſes plaintes & ſes
» murmures! j'oſerai dire dans cette der-
» nière explication, que M. le Brun
» me devoit aſſez de reconnoiſ-
» ſance & d'amitié, pour n'avoir jamais
» dû recevoir un inſtant de ſemblables
» plaintes, même quand j'aurois eu des
» torts, il n'auroit jamais dû en convenir,
» il n'auroit jamais dû écouter un inſtant
» une plainte contre moi: s'il eût eu cette
» fermeté, il eût acquis des droits de
» plus à l'eſtime de M. l'Abbé; il ſe
» fût acquitté envers moi, & la paix in-
» térieure eût été cent fois moins altérée.
» Je n'attribue la conduite de M. le Brun
» qu'à un peu de foibleſſe & de manque
» de réflexion & non à ſon cœur. Le mien
» ne conſerve nul reſſentiment, & il
» peut m'en croire, parce que je ne ſais
» point déguiſer la vérité, & que d'ailleurs
» je n'ai aucun intérêt à la déguiſer dans

» cette occaſion. M. le Brun n'eſt jamais
» convenu qu'il eût l'apparence d'un tort
» avec moi; c'eſt pourquoi, dans cette dé-
» claration de mes ſentimens, je me per-
» mets ce reproche : je le lui aurois épar-
» gné, s'il eût eu l'air de ſentir un ſeul mo-
» ment, qu'il n'en a pas été entièrement
» exempt. Au reſte, je le répète ; j'oublie
» tout, & n'en parlerai jamais ; ſi M. le
» Brun eſt capable d'amitié, je regagne-
» rai la ſienne, & je ſuis diſpoſée pour
» peu qu'ils y prête, à lui rendre toute celle
» que j'ai eu pour lui. — J'ai encore un
» petit mot à dire ſur la réprimande que
» j'ai faite hier à M. le Duc de Valois ;
» M. le Brun ne la détaille pas; la voici,
» telle que je l'ai faite en préſence de
» M. le Brun. Monſeigneur, je vous
» ai répété mille fois, que lorſque vous
» manqueriez de reſpect, de ſoumiſſion
» & de tendreſſe pour ces Meſſieurs ; le
» reſpect, la ſoumiſſion & la tendreſſe
» que vous me témoignez, n'auroient
» aucun prix pour moi, & que je ne

» croirois à votre affection & à votre
» reconnoiſſance pour moi, qu'autant
» que je vous en verrois pour ces Meſ-
» ſieurs; voilà ce que je vous ai dit &
» répété conſtamment, depuis que vous
» êtes entre mes mains, & ſi, dans un
» ſeul inſtant de ma vie, je vous euſſe
» tenu un langage différent, je ne ſerois
» digne que de votre mépris; M. le Duc
» de Valois a dit en pleurant qu'il étoit
» vrai que je lui avois toujours parlé de
» la ſorte, qu'il ſe repenſoit vivement,
» &c. & il a embraſſé tendrement M. le
» Brun, en lui faiſant des excuſes avec
» beaucoup de ſenſibilité. Telle a été
» conſtamment ma conduite & mon lan-
» gage, & dans un tems où je pouvois croi-
» re qu'on ne s'empreſſoit pas beaucoup
» de donner aux Princes une bonne opi-
» nion de mes idées ſur l'éducation, & de
» leur faire ſentir la tendre reconnoiſ-
» ſance qu'ils me doivent; mais que m'in-
» porte, je veux les élever de mon mieux,
» voilà mon unique & ſeul but. Ces

» Meſſieurs pourront jouir de notre ou-
» vrage commun & de la juſte reconnoiſ-
» ſance de nos Elèves, ils reſteront au
» Palais-Royal, ils les verront & pour-
» ront cultiver leur affection : pour moi
» très-irrévocablement décidée & au
» fond de mon cœur, depuis l'inſtant où
» je ſuis entrée à Belle-Chaſſe, décidée,
» dis-je, à quitter le monde ſans retour,
» quand l'Education ſera finie, je ne vi-
» vrai par conſéquent, ni à Paris, ni
» aux *environs de Paris*. Quoique je laiſſe
» croire à ceux qu'une telle réſolution
» affligera, que je ne mettrai point une
» grande diſtance entre eux & moi :
» mais mon parti n'en eſt pas moins
» irrévocablement pris. C'eſt alors qu'on
» verra que l'ambition d'aucun genre,
» pas même celle de jouir dans le monde
» d'une grande conſidération, n'a influé
» ſur ce que j'aurai fait, & que tant de
» travaux & de ſacrifices n'auront eu que
» l'amitié pour objet, que le deſir d'être
» utile pour but. D'après cet aveu, je

grand bien de l'éducation, & d'autre desir pour récompenſe que de mener une vie douce & tranquille. Je ne le pouvois pas ſans l'amitié de Madame la Comteſſe; aujourd'hui que la paix eſt rétablie, elle me l'a promis pour toujours : je vais donc commencer à jouir du bonheur, je le lui devrai, il m'en ſera plus cher; mais qu'elle daigne, ſi quelque nuage s'élevoit, ne pas permettre qu'il ſe groſſiſſe; qu'elle me faſſe appeller, me diſe ce dont elle croira avoir à ſe plaindre; ou je me juſtifierai, ou je n'aurai pas la moindre peine à avouer ma faute pour obtenir qu'elle l'oublie & pour la convaincre que je n'ai rien plus à cœur que de lui plaire en tout & à contribuer pour ma part à la rendre heureuſe, comme elle mérite de l'être. Je la remercie d'avoir ajouté ce qui manquoit à mon Journal d'hier, je m'en étois apperçu en en parlant ce matin à M. l'Abbé Guyot, & j'y ſerois revenue avec grand plaiſir.

Note de Madame de Genlis.
Du Vendredi, 16 Septembre.

« J'AI LU la note de M. le Brun, je » l'en remercie, j'en ſuis vivement tou- » chée, il ſe peut bien que trop de déli- » cateſſe & de ſenſibilité m'aient rendu » trop ſuſceptible; ayons tous les trois » aſſez de bonté & d'élévation d'ame pour » oublier à jamais nos torts mutuels & ne » nous en reſſouvenons que pour mieux » ſentir le prix de la paix & du bonheur » qui nous ſont rendus, & ſur-tout pour » nous eſtimer & nous aimer davantage, » en ſongeant avec quelle franchiſe & » quelle ſenſibilité nous avons pu, ſans » médiateurs, ſans que perſonne s'en ſoit » mêlé, ouvrir les yeux tout-à-coup, nous » reconnoître, nous rendre réciproque- » ment une entière juſtice, & nous re- » concilier du fond de l'ame & pour » toujours (1). »

(1) Cette reconciliation ſi ſincere de ma part ne fut pas de longue durée, & ce qui au-

Note de Madame de Genlis.

Samedi, 15 Octobre 1785.

« A-PEU-PRÈS deux fois la ſemaine » je menerai les Princes voir des Manu- » factures, des Cabinets, &c. Si MM. le » Brun & l'Abbé Guyot deſirent être de » ces parties, je m'arrangerai pour les » mener à celles qui leur ſeront les plus » agréables. Ces jours-là M. le Comte » de Beaujolois ira ſe promener avec » M. l'Abbé Mariottini (1), ſuivi de Sté-

roit dû reſſerrer cette intimité la détruiſit bientôt. Nos Elèves ne dînoient l'hiver que trois fois la ſemaine à Belle-Chaſſe; ils avoient une table au Palais-Royal, je ſupprimai la table du Palais-Royal pour la réunir à la nôtre, ce qui étoit beaucoup plus économique, & ce qui me rapprochoit davantage & des Enfans & des Inſtituteurs, qui ſe plaignoient ſans ceſſe de ne pas me voir aſſez; cependant cet arrangement me brouilla de nouveau avec les deux Abbés & M. le Brun.

(1) Autre Abbé, & de plus Italien, qui étoit Précepteur de M. de Beaujolois. Je crois en avoir déjà parlé.

» phano. Quand les Princes rencontreront
» des Pauvres, on ne donnera à ces Pau-
» vres qu'en demandant aux Princes s'ils
» veulent donner & combien ils veulent
» donner, afin de leur apprendre à s'oc-
» cuper eux-mêmes de ce ſoin & à ſavoir
» meſurer la charité ſuivant les beſoins
» de celui qui l'implore. On rectifiera
» leurs idées à cet égard & on tâchera de
» leur donner une compaſſion tendre &
» éclairée ; je m'en rapporte là-deſſus à
» l'humanité & aux lumières de ces Meſ-
» ſieurs, je me flatte qu'ils ſentiront que
» de conſulter les Enfans ſur ces petites
» aumônes journalieres, de leur laiſſer
» en apparence tout le mérite de ces au-
» mônes, d'exciter adroitement leur pitié,
» de les louer ſur celle qu'ils montreront,
» d'aſſaiſonner tout cela de quelques
» réflexions courtes, ne peut que pro-
» duire d'excellens effets.....
..... » Voilà tous mes arrange-
» mens (1), voici mes raiſons que je ne

(1) Relatifs à l'économie & à la réunion d

» dois à ces Meſſieurs qu'en les regardant
» comme mes amis, ſans quoi je n'en
» donnerois point. Monſeigneur & Ma-
» dame la Ducheſſe de Chartres ont de-
» ſiré que je rapprochaſſe davantage en-
» core leurs Enfans de moi; cela ſeul
» m'eût décidé à ce nouvel arrangement.
» D'ailleurs j'y trouve encore un grand
» avantage pour leur éducation & une
» grande économie. Ces Meſſieurs ré-
» pètent eux-mêmes que je ſuis la per-
» ſonne de l'Education que les Enfans
» aiment le mieux & craignent le plus;
» ce qui doit naturellement être pour la
» perſonne qui a le plus d'autorité &
» qu'ils voyent honorée de la confiance
» & de l'amitié de leur Pere & de leur
» Mere; ce n'eſt point un effet de mes
» talens, mais c'eſt l'effet tout ſimple de
» ma ſituation: d'après cela, il eſt donc
» à deſirer qu'ils paſſent le plus de tems

---

la Maiſon de Mademoiſelle d'Orléans avec celle de ſes Freres.

» poſſible avec la perſonne qui leur en
» impoſe le plus, & qui a le plus de
» crédit ſur eux. D'après cela, les leçons
» qu'ils prennent en ma préſence ſont
» donc mieux priſes, & celles que je leur
» donne ſont donc les plus utiles ; c'eſt
» pourquoi je me charge de beaucoup
» de choſes que ces Meſſieurs feroient
» auſſi-bien que moi : il en eſt d'autres,
» & ce ſont les moins importantes, dans
» leſquelles ces Meſſieurs ne pourroient
» me ſuppléer. Par exemple, le ſoin de
» diverſifier les récréations & de les tour-
» ner de manière qu'elles puiſſent ſervir
» à leur donner quelques talens agréables.
» Je compte tout cet hiver leur faire
» jouer des proverbes ; il faut pouvoir
» les compoſer ſur-le-champ, les rendre
» moraux & les ſavoir jouer (1) : c'eſt

(1) Cet amuſement eſt également agréable & inſtructif, quand le fond en eſt moral. Il apprend à parler de tête, à s'exprimer avec grace & facilité, &c.

» moi ſeule déſormais qui leur ferai ré-
» péter leurs vers, parce qu'ils ont de
» grands vices de prononciation (ſur-tout
» le Cadet) ; que j'ai particulièrement
» étudié les règles de la prononciation
» & la déclamation, & que je veux qu'ils
» déclament bien. Enfin, ils ſont naturel-
» lement ſauvages & dépourvus de graces ;
» paſſant la journée à Belle-Chaſſe, ils
» verront continuellement mes amis, ma
» famille & prendront ſans étude, étant
» toujours ſous mes yeux, des manières
» nobles & le ton que je veux qu'ils
» aient. Voilà dans ce nouvel arrange-
» ment une foule d'avantages, & on ne
» pourroit citer un ſeul inconvénient ;
» auſſi quand on m'a fait dans des lettres
» que je conſerve des repréſentations
» ſur cet arrangement, on n'a pas trouvé
» un ſeul inconvénient pour les Princes,
» parce qu'en effet il n'en exiſte point.
» On s'eſt borné à me dire que cet ar-
» rangement ſeroit *incommode* pour Meſ-
» ſieurs les Inſtituteurs ; à cela voici ma

» réponſe : croit-on qu'il ſoit fort *com-*
» *mode* pour moi ? Croit-on qu'aimant
» avec paſſion à écrire, à compoſer, à
» lire, qu'ayant des occupations agréables
» qui ſont mes délices, il me ſoit fort
» commode d'avoir des enfans dans ma
» chambre toute la journée, d'entendre
» deux leçons de langues que je ſais (1),
» enſuite de jouer avec eux & de leur
» faire répéter des choſes que je ſais par
» cœur. Cela eſt certainement fort *in-*
» *commode* ; mais ces Enfans me ſont
» chers, & le bonheur de leur être utile
» me rend tout agréable & facile : tout
» ce qui peut leur être avantageux ne
» ſauroit me paroître pénible. Voilà
» comme nous devons tous penſer, &
» je ſuis bien ſûre qu'un inſtant de ré-

(1) L'Anglois & l'Italien. Et ils n'expliquoient que des ouvrages que j'avois lus pluſieurs fois. Pendant qu'on donnoit ces leçons en ma préſence, j'écrivois ou je liſois ; mais, comme on croit bien, avec peu d'agrément & beaucoup de diſtraction.

» flexion ramenera ces Meſſieurs à de
» tels ſentimens. L'économie n'eſt point
» la cauſe de ce changement, cependant
» de ce côté l'avantage eſt auſſi très-
» *grand*.....
» Il réſulte de tout ceci que la réunion
» des tables produit des avantages ſans
» nombre pour l'éducation des enfans,
» une très-grande économie, & comme
» il n'y aura plus qu'un ſeul livre de
» dépenſe fait à ma manière, il produit
» encore dans l'adminiſtration dont je ſuis
» chargée l'ordre le plus parfait, le plus
» clair & la plus grande ſimplicité. Ainſi,
» le parti que j'ai pris mérite donc de
» toute maniere d'être approuvé. Je ſais
» que ce parti déplaît à ces Meſſieurs &
» je m'en afflige. Je voudrois être aimée
» d'eux & leur ſociété m'eſt devenue
» agréable & chère ; je m'étois même
» flattée qu'un changement qui ne les
» obligeoit à nulle autre choſe qu'à venir
» dîner & ſouper à Belle-Chaſſe quand
» ils n'auroient point d'autre engagement,
» ne pouvoit leur déplaire. Je ſuis déſa-

» buſée à cet égard ; ils diſent que cet
» arrangement eſt très-fâcheux pour eux,
» qu'il eſt cruel d'avoir *ſa ſalle à manger*
» ſi loin de ſoi ; en conſéquence j'ai
» changé quelque choſe à mon premier
» projet qui étoit d'abord de reſter à
» dîner à Belle-chaſſe les jours où les
» Princes dînent chez Madame la Du-
» cheſſe de Chartres, & uniquement pour
» avoir le plaiſir de les y recevoir ; j'ai
» ſenti qu'il ſeroit ridicule de former cette
» réſolution pour des perſonnes qui n'y
» viendroient qu'avec répugnance, & je
» me ſuis décidée à donner ces deux jours
» à ma famille. J'ajouterai encore que
» charmée de vivre avec ces Meſſieurs,
» de les voir ſouvent, je ne trouverai
» jamais étrange qu'ils n'y dînent pas
» auſſi ſouvent que l'agrément de leur
» ſociété me le fait deſirer ; je les ſupplie
» même de ne me jamais ſe gêner à
» cet égard : ceci devroit *aller ſans dire*,
» & je n'en parle que parce que M. l'Abbé
» Guyot a eu la condeſcendance pour
» moi de me demander ſi j'approuverois

» qu'aucun de ces Meſſieurs ne dînât à
» Belle-Chaſſe Lundi prochain, &c. Je
» prie ces Meſſieurs une fois pour toute
» d'être bien perſuadés qu'ils ſeront tou-
» jours reçus à Belle-Chaſſe avec un ex-
» trême plaiſir, & qu'en même-tems la
» ſeule & ſimple politeſſe ne les oblige
» même pas à y venir. Je mettrai tout ce
» détail ſous les yeux de Monſeigneur;
» je le ſupplierai de le lire d'un bout à
» l'autre, j'ajouterai à cela la dernière
» lettre de M. l'Abbé Guyot: Monſeigneur
» jugera & décidera en dernier reſſort.
» Je ferai lire cet article à Monſeigneur,
» parce que je ne puis m'en diſpenſer.
» S'il s'élevoit entre ces Meſſieurs & moi
» des diſcuſſions ſur d'autres points, je
» n'ennuierois pas Monſeigneur de ces
» détails, il a daigné me donner une en-
» tière autorité, c'eſt à moi à la faire
» valoir pour le bien de l'Education; mais
» je dois à Monſeigneur & ſur-tout à
» moi même, de mettre ſous ſes yeux un
» compte clair & précis de l'adminiſtra-
» tion qu'il m'a confiée. «

Note de Madame de Genlis.
Lundi, 23 Octobre.

« MONSEIGNEUR a lu cet écrit & me » charge d'exprimer à M. le Brun qu'il » lui ſait beaucoup de gré de s'être chargé » de la dépenſe (1) du Palais-Royal, qui » lui paroît fort raiſonnablement con- » duite. Monſeigneur ajoute que, d'après » le compte que je lui ai rendu juſqu'ici » de la conduite de M. le Brun ſur tous » les points, & d'après ſes propres obſer- » vations, il a la meilleure opinion du » caractère de M. le Brun & la plus grande » confiance en ſon honnêteté. Monſei- » gneur a lu auſſi la lettre de M. l'Abbé » Guyot, qui contient ſes repréſentations » ſur le nouvel arrangement. Monſeigneur » me charge de dire à ces Meſſieurs qu'il a » vu avec une extrême ſurpriſe des plaintes

(1) De la table particulière que les Princes avoient eu juſqu'alors au Palais-Royal, & qu'on ſupprimoit pour la réunir à celle de Belle-Chaſſe.

» qui n'ont aucune eſpèce de fondement.
» Monſeigneur n'a jamais dit à ces Meſ-
» ſieurs qu'il établiſſoit au Palais-Royal
» une table *pour eux*, il a dit ſeulement
» que, malgré l'ancienne coutume, il
» vouloit bien que ces Meſſieurs man-
» geaſſent avec ſes Enfans à la ville &
» à la campagne (1); ces Meſſieurs n'ont

(1) Avant moi, au Palais-Royal & dans toutes les Maiſons de Princes, les Enfans étoient ſeuls à leur table; non-ſeulement les Sous-Gouverneurs & précepteurs n'y mangeoient pas, mais on ne les nourriſſoit pas, & ils avoient même à la Campagne une table à leurs dépens. J'obtins pour M. Bonnard qu'on lui payeroit ſa table à Saint-Cloud; & à Paris il avoit ſon ménage à ſes frais. Enfin j'obtins pour mes Aſſociés le droit fort naturel de manger avec nos Elèves à la ville & à la campagne; on m'avoit déjà beaucoup blâmée d'avoir choiſi un Sous-Gouverneur qui n'étoit pas Gentilhomme; ce fut bien pis quand on le vit manger avec la Princeſſe (car l'étiquette étoit encore plus rigoureuſe pour les Princeſſes); je voulois par ces procédés, mériter l'amitié de mes adjoints, on voit quelle étoit leur reconnoiſſance.

» jamais eu de table pour eux, ils avoient
» ſeulement la table des Princes. Cette
» table n'exiſte plus au Palais-Royal,
» mais ce n'eſt point la table de ces Meſ-
» ſieurs qu'on change de lieu, c'eſt celle
» des Princes. Pour qu'ils euſſent aujour-
» d'hui quelque droit de ſe plaindre, il
» faudroit qu'on leur eût promis que les
» Princes ne changeroient jamais de *ſalle*
» *à manger*. Ils dînent maintenant à Belle-
» Chaſſe; ces Meſſieurs y ſont invités;
» quand ils dîneront chez eux, ces Meſ-
» ſieurs y dîneront avec eux. Je ne change
» rien à l'arrangement de la campagne,
» la permiſſion accordée à ces Meſſieurs
» a donc toujours lieu dans toute l'é-
» tendue qu'elle pouvoit avoir. »

» Avant de rendre ce Journal, je veux
» y marquer quelques ſujets de plaintes
» qui regardent uniquement M. l'Abbé
» Mariottini. 1.° Je lui avois demandé
» poſitivement de faire un Journal parti-
» culier d'après ſes obſervations ſur le
» caractère de M. le Comte de Beaujo-

» lois, ſur l'emploi de ſes matinées, &c.
» je n'ai pu obtenir que quelques cahiers
» de ce Journal, que M. l'Abbé Ma-
» riottini a totalement diſcontinué depuis
» plus de huit mois, & qu'il n'a jamais
» fait avec ſoin & exactitude. 2.° J'avois en-
» core poſitivement demandé à M. l'Abbé
» de préſider aux extraits que feroient les
» Princes de Métaſtaſe, de corriger chaque
» extrait à meſure, &c., on m'a dit que
» cela ſe faiſoit. Arrivée à Paris j'ai de-
» mandé à voir ces extraits, on m'a ré-
» pondu que M. l'Abbé n'avoit pas en-
» core fini de les corriger, & que je les
» aurois dans quelques jours; enfin, on
» m'apporte le cahier au bout de dix
» jours; ce cahier contient quinze pièces,
» dont le premier extrait a été fait le 22
» avril paſſé : M. l'Abbé a eu le tems de
» corriger cet extrait. Quelle a été ma
» ſurpriſe en voyant qu'il n'y avoit pas
» une ſeule correction, pas un ſeul trait
» de plume! J'ai penſé qu'alors M. l'Abbé
» avoit été préſent pendant que M. le

» Brun écrivoit ces extraits ſous la dictée
» de M. le Duc de Valois, & qu'alors il
» avoit rectifié les mépriſes des Princes.
» J'ai lu ces extraits, & j'ai été bientôt
» déſabuſée en voyant à chaque ligne des
» contre-ſens abſurdes. Alors j'ai confronté
» les extraits avec Métaſtaſe, & j'ai vu que
» d'un bout à l'autre ces extraits n'avoient
» pas le ſens commun. Les noms con-
» fondus, les incidens mal compris, tous
» les événemens brouillés, &c. ainſi,
» M. l'Abbé a été dans ceci encore moins
» exact, qu'à l'égard du Journal que je
» lui demandois, & il n'a tenu nul compte
» de ce que j'avois poſitivement preſcrit,
» & j'ai fait en quatre jours ce qu'il n'a
» pu faire en ſix mois; Métaſtaſe à la
» main, j'ai corrigé tous les extraits,
» c'eſt-à-dire, que je les ai refaits preſ-
» que tous un bout à l'autre. J'ai été
» témoin une grande partie de l'été des
» leçons données par M. l'Abbé aux
» Princes, & je dirai ſans détour que
» j'ai trouvé qu'il auroit dû mille fois

» réveiller leur attention ; remarquer
» qu'ils ne l'écoutoient pas, qu'ils man-
» quoient d'application, que celui qui
» ne lisoit pas, & qui doit suivre la
» leçon, ne regardoit seulement pas
» le livre, &c. jamais une seule fois
» M. l'Abbé ne les a repris de ces choses,
» il poursuit sa lecture sans remarquer
» s'il est écouté ou non. Cette manière
» de montrer, n'est pas celle qu'on
» doit avoir avec des Enfans, & ce
» n'est pas celle qu'on a avec du zèle
» & l'amour de ses devoirs. M. l'Abbé
» dira peut-être que j'étois-là, & que
» c'étoit à moi à les reprendre ; non,
» quand ce n'est pas moi qui donne la
» leçon, & sur-tout quand, pendant cette
» leçon, j'écris ou je travaille. Cepen-
» dant de tems-en-tems, leur noncha-
» lance étoit si marquée, que je les re-
» prenois, voyant d'ailleurs que M. l'Abbé
» leur passoit tout, ou plutôt ne remar-
» quoit rien. Ce qui m'a d'autant plus
» étonnée, que hors des leçons, M. l'Abbé

» avec

» point à faire. Je déclare à M. l'Abbé, » que je ſuis extrêmement mécontente de » cette négligence, & que je ne dois » point tolérer ſon manque total d'exac- » titude, pour les choſes que je lui » avois formellement preſcrites. Ne vou- » lant point d'explication ni par écrit » ni de vive voix, j'écris ceci ſur le » Journal d'Education. Si M. l'Abbé eût » continué le ſien, c'eſt ſur ce dernier » Journal que j'aurois détaillé ces juſtes » ſujets de plaintes. — Je prie M. le » Brun de lire à M. l'Abbé Guyot & » M. l'Abbé Mariottini, tout ce qui eſt » écrit ſur ce Journal depuis le 15 (1).

Mardi, 3 Janvier 1786.

M. le Duc de Chartres a enfin rencontré, à ſa grande ſatisfaction, le

(1) M. l'Abbé Mariottini m'écrivit à ce ſujet des Lettres d'une telle impertinence, ces Lettres avoient été précédées de choſes ſi ridicules que je fus forcée de l'engager à demander ſa démiſſion.

Paralytique auquel il a donné ſes douze livres, en lui diſant de lui envoyer les papiers qui conſtatent ce qu'il a été & ſes malheurs. Je lui diſois que nous les prendrions demain, parce que je penſois qu'il venoit tous les jours aux Tuileries; mais il m'a répondu en pleurant, qu'il n'y venoit, de la barrière des Carmes où il demeuroit, que *quand il manquoit de pain.* Cela a fait impreſſion ſur les trois Princes, & a fait le ſujet de notre converſation pendant une partie du chemin.

Du Samedi, 14 Janvier.

M. le Duc de Chartres a remis au pauvre Paralytique ſes papiers avec un louis, en ajoutant d'un air de bonté & de ſenſibilité, qu'il lui donneroit 50 écus par an, payable par mois s'il le vouloit. Le Pauvre a deſiré chaque trois mois, parce que, dit-il, avec ce que Monſeigneur venoit de lui donner, il avoit de quoi vivre juſques-là, & acheter du bois. Monſei-

gneur lui a dit de lui envoyer ſon adreſſe, parce qu'il ſe chargeoit de ſa proviſion. Le pauvre homme ne ſavoit que répondre à tant de marques de bonté, & ſa reconnoiſſance n'a pu ſe montrer que par des larmes dont Monſeigneur a été vivement touché. Cette continuité de bontés envers cet infortuné a fait le ſujet de notre converſation le reſte de notre promenade dont j'ai été content. Les deux Princes partagent la ſatisfaction de leur Frere.

Note de Madame de Genlis.

Du Jeudi, 19 Janvier.

« JE PARLERAI à M. le Duc de » Montpenſier ſur ſon humeur avec ces » Meſſieurs qui m'afflige d'autant plus » qu'il faut qu'il ſoit bien diſſimulé, car » je ne lui en vois pas trace dans les dix » heures de la journée qu'il paſſe avec » moi. Je prie auſſi M. le Brun d'engager » les Princes, & ſur-tout M. le Duc de

» Chartres, à mieux courir, ſauter & » marcher; je lui ai fait faire ces exer- » cices dans le jardin, & il n'a fait aucun » progrès. Il court toujours en mettant ſa » tête dans ſes jambes; il dandine en » marchant & il ne ſaute pas auſſi-bien » qu'il le pourroit : il faut avoir à cela » grande attention à la promenade & » marquer ſur le Journal toutes les fois » qu'il fait ces choſes avec indolence. »

Du Lundi, 30 *Janvier.*

Il n'a pas été content de l'obſervation que je lui ai faite de la différence que j'apperçois, lorſque ſon amie lui dit quelque choſe ou quand c'eſt nous. Il a témoigné au Paralytique ſon regret du retard de l'envoi du bois qu'il doit avoir aujourd'hui. Cet infortuné a paru pénétré de cette bonté, il a fait beaucoup de charités aujourd'hui, entr'autres à un Incendié qui, quand nous ſommes montés en voiture, s'eſt jetté à genoux pour implorer ſes ſecours. Je n'ai pas aimé cette action, & j'ai dit à Mon-

ſeigneur, qui en avoit paru ſurpris, ainſi que ſes Freres, ce que j'en penſois.....

Mardi, 14 *Février.*

Dans la rue de Bourbon nous avons vu un pauvre malheureux qui venoit de tomber en foibleſſe; nous nous ſommes arrêtés un moment, il revenoit à lui, mais il étoit fort mal encore; les Princes en ont eu pitié, & nous avons laiſſé Deſroziers pour qu'on lui donnât des ſecours. M. le Duc de Chartres a dit qu'on lui donnât de l'argent, ſi c'étoit un pauvre. Sujet de la converſation juſqu'à Belle-Chaſſe.....

Vendredi, 10 *Mars* 1786.

Tout auroit bien été ſans une diſcuſſion entre M. le Duc de Chartres & M. l'Abbé, que j'ai prié ce dernier de détailler à Madame la Comteſſe devant Monſeigneur, afin qu'elle ait la bonté de lui en parler. Voici le précis de l'affaire : Monſeigneur, après ſon latin, eſt allé ſe chauffer;

Note de Madame de Genlis.

Jeudi, 24 Août.

« M. LE DUC d'Orléans étoit ce matin » chez moi ; M. le Comte de Beaujolois » lui a conté que ſon Frere étoit tombé » & qu'un Chirurgien lui avoit mis une » compreſſe, & Monſeigneur a fait ap- » peller M. le Duc de Montpenſier qui » lui a conté le fait, en diſant qu'il n'y » avoit pas même d'entamure, & Mon- » ſeigneur l'a grondé de s'être laiſſé » panſer pour une bagatelle ſemblable, » en diſant qu'on met ces compreſſes à » la tête, parce que les coups y ſont » dangereux ; mais qu'ailleurs à moins » d'avoir une vraie plaie, un homme ne » doit pas ſouffrir qu'on le panſe, & » que c'eſt montrer une délicateſſe ridi- » cule. — Monſeigneur de plus m'a or- » donné de dire à M. le Brun qu'il ne » doit plus permettre à l'avenir ces *tâtil-* » *lonnages* de Chirurgiens, parce que

» cela donneroit à ſes Enfans une mol-
» leſſe très-mépriſable (1). . . . . .

(1) Entre tous les vices d'éducation des Princes, un des plus remarquables parmi nous étoit la molleſſe avec laquelle on les élevoit, & la puſillanimité & la baſſeſſe des petits ſoins qu'on leur prodiguoit; quand on m'a remis ceux que j'ai élevés, ils avoient l'habitude de porter en hiver des gillets, des doubles paires de bas, des gands, manchons, &c. ils couchoient dans du duvet; ils étoient enveloppés la nuit de rideaux bien fermés; l'ainé qui avoit huit ans, ne deſcendoit jamais un eſcalier ſans s'appuyer ſur le bras d'une ou deux perſonnes; il ne pouvoit pas ſe faire une égratignure ſans que toute la faculté du Palais-Royal fût appellée; on obligeoit des Domeſtiques de ces Enfans à leur rendre les ſervices les plus vils, à les chauſſer, à les déchauſſer, &c. pour un rhume, pour une légere incommodité, ces Domeſtiques paſſoient ſans ceſſe les nuits, &c. &c. Quelles ames, quel courage peuvent avoir des Enfans élevés ainſi! C'étoit bien pis pour les Enfans de la Famille Royale, & ſur-tout pour M. le Dauphin qui, juſqu'ici, n'a pu aller à la promenade hors de Paris ſans être ſuivi d'un Médecin.

Vendredi, 25 Août.

J'AI lu les deux Notes de Madame la Marquiſe (1). Je la remercie de l'une & de l'autre. Par la première, je vois qu'elle eſt contente de la manière dont nous employons nos matinées; par la ſeconde, elle me met à l'aiſe, pour refuſer des petits ſoins de Chirurgiens que nous n'aimons pas plus qu'elle, & que je n'aurois pas ſouffert hier, ſi j'avois ſuivi mes idées. Les Princes le ſavent bien, je m'en ſuis expliqué plus d'une fois : que Madame la Marquiſe ait toujours la bonté de me faire ſes obſervations ſur les comptes que je lui rends, je les recevrai avec reconnoiſſance, & en m'y conformant à la lettre, comme je veux toujours le faire, je ſerai ſûr de ne jamais m'égarer.

(1) Je venois de changer de nom, & de prendre celui de Sillery.

Note de Madame de Sillery.

« Je n'ai, dans aucun tems, manqué de » faire les observations que j'ai cru né- » cessaires, comme ce Journal le prouve. » M. le Brun doit aussi me consulter » sur les choses qu'il n'approuve pas ; » s'il m'avoit dit, par exemple, que ses » Chirurgiens avoient des petits soins » qu'il n'aimoit pas, je l'aurois mis *à* » *l'aise* là-dessus beaucoup plutôt. »

Note de Madame de Sillery.

« J'ai demandé à M. le Duc de Chartres » si M. le Brun l'avoit aidé dans quel- » ques-uns de ses extraits (1). Il m'a ré-

(1) Des extraits de pièces de Théatre, d'après les représentations. Il étoit d'usage dans les éducations de Princes, de ne les point mener habituellement à la Comédie ; seulement dans le tems du carnaval, on les menoit à des Spectacles de la foire ou à la Comédie françoise, assister à une représentation de *Dom Japhet d'Arménie* ou *du Roi de Cocagne*. Je fus très-

» pondu que non, & à quatre repriſes.
» A la même queſtion faite à M. le Duc
» de Montpenſier, il m'a répondu ſur-
» le-champ : *M. le Brun m'a beaucoup*
» *aidé dans l'extrait de Virginie.* Un mo-
» ment après M. le Duc de Chartres
» eſt revenu de lui-même, me dire
» en pleurant qu'il m'avoit menti, & que
» M. le Brun l'avoit aidé auſſi. Je n'avois
» nul beſoin de cet aveu pour en être
» ſûre. Ils ont fait des extraits exacts
» d'après les lectures, parce que j'y cap-

---

blâmée par les gens auſteres de les conduire à la Comédie françoiſe pendant l'hiver, à-peu-près tout les huit ou dix jours, voir repréſenter nos plus belles pièces dramatiques ; ils ont ainſi vu jouer ſucceſſivement toutes les bonnes pièces du répertoire de la Comédie françoiſe. J'exigeois que le lendemain matin ils dictaſſent tour-à-tour à M. le Brun, l'extrait des pièces qu'ils avoient vues la veille, & j'étois convenue avec M. le Brun qu'il ne les aideroit pas dans ces extraits que l'on m'apportoit & que je corrigeois.

» tive leur attention ; mais cela eſt im-
» poſſible aux repréſentations où mille
» choſes leur cauſent des diſtractions,
» auſſi d'eux-mêmes ne feront-ils de
» long-tems un extrait exact de cette
» manière. J'avois, comme le prouve ce
» Journal, demandé poſitivement à M. le
» Brun de ne jamais les aider *d'un ſeul*
» *mot*, il me l'avoit promis ; il y a man-
» qué, comme le prouve encore ce Jour-
» nal, & m'avoit promis de nouveau
» de ne jamais les aider *d'un ſeul mot*,
» & voilà encore que M. le Brun man-
» que à cet engagement. Il en réſulte
» qu'il donne aux Princes l'exemple de
» compter pour rien mes ordres les plus
» poſitifs, & que de plus, il les expoſe
» à mentir, ce qui vient d'arriver. Je
» ne ferai point de réflexions là-deſſus ;
» elles ſe préſentent d'elles-mêmes. Je
» dirai ſeulement que je ſuis très-décidée
» à ne rien ſouffrir de ſemblable à l'a-
» venir, & que ſi quelque choſe de ce
» genre arrive encore une fois, je pren-

» drai des moyens certains pour qu'elle » n'arrive plus. »

Mardi, 29 Août.

J'ai été on ne peut pas plus peiné de la Note de Madame la Marquise, surtout d'y avoir donné lieu. Je ne me mettrai certainement jamais dans le cas de mériter des reproches semblables. Je l'ai dit aux Princes, en convenant franchement de mon tort, c'est peut-être le moyen de le réparer (1).

Note de Madame de Sillery.
Du Samedi, 28 Octobre.

« Depuis long-tems je remarque un » très-grand changement dans le caractère de M. le Duc de Chartres. Cependant ce qui me rassuroit, étoit ma confiance en ces Messieurs, & sur-tout

(1) Il falloit bien convenir *franchement* d'un tort aussi positivement prouvé; mais on n'avoit de la *franchise* que dans des cas semblables.

» l'air de ſatisfaction de M. l'Abbé Guyot;
» le compte rendu de ce dernier ſur le
» Journal, & l'air d'amitié de M. l'Ab-
» bé pour M. le Duc de Chartres, qui
» n'étoit pas celui des deux Princes qu'il
» aimoit le mieux, il y a deux ans, je
» voyois, ainſi que tout le monde l'a re-
» marqué, M. l'Abbé depuis quelque
» tems le careſſer, lui prendre les mains,
» me répéter ſans ceſſe qu'il étoit *bon*,
» *eſſentiellement bon*, & j'étois tranquille.
» Enfin j'ai convaincu M. le Duc de
» Chartres d'un comérage & d'une tra-
» caſſerie dont Madame Hennegui étoit
» l'objet. En préſence de M. le Duc de
» Montpenſier, j'ai dit à M. le Duc de
» Chartres ſur ce fait tout ce que j'ai
» cru propre à lui inſpirer une juſte
» horreur de tout ce qui peut reſ-
» ſembler à la fauſſeté. A la fin de
» ce diſcours il s'eſt tout-à-coup
» jetté à mes genoux, en s'écriant :
» *je ſais que l'on me perd, je vais tout*
» *réparer par ma ſincérité, & je vais*

» *vous apprendre des choſes bien plus* » *condamnables dont vous ne vous doutez* » *pas.* L'excès de mon ſaiſiſſement & de » ma ſurpriſe ne m'a pas permis de ré- » pliquer un mot. Alors Monſeigneur » fondant toujours en larmes, & tou- » jours en préſence de M. ſon Frere, » m'a fait les étranges aveux qu'on va » lire. Je les ai enſuite écrit ſous ſa dic- » tée, avec l'exactitude la plus ſcrupu- » leuſe; les voici :

« Monſeigneur a déclaré que depuis » environ dix-huit mois, il avoit com- » mencé à ſe plaindre de moi, quand je » l'avois grondé à M. l'Abbé Guyot; » que ce dernier loin de lui impoſer » ſilence, l'avoit encouragé à ſe plaindre, » en convenant que j'avois tort; que » j'avois *une vivacité qui me faiſoit faire* » *mille folies*, *&c.* que bien-tôt M. l'Ab- » bé s'étoit permis de dire du mal de » moi très-ouvertement, ce qui avoit » toujours été en augmentant juſqu'à ce » jour; ce qui s'étoit conſtamment paſſé

» aux leçons de latin, toujours en pré-
» ſence de M. le Duc de Montpenſier,
» qui jamais n'avoit voulu prendre la
» plus légere part à ces entretiens, &
» n'avoit jamais rompu ſon profond
» ſilence que pour dire : *allons donc,*
» *prenons donc notre leçon.* M. le Duc
» de Chartres a ajouté que toutes les le-
» çons ſe paſſoient ainſi à dire du mal
» de moi & de tout ce qui m'entoure;
» que ſur les trois quarts-d'heure de
» latin, on n'en étudioit pas un quart-
» d'heure; que lui, M. le Duc de Char-
» tres n'y avoit mis à ce quart-d'heure
» nulle eſpèce d'application, & qu'auſſi
» il ne ſavoit pas un mot de cette Langue.
» J'ai enfin demandé quel mal M. l'Ab-
» bé pouvoit dire de moi; en voici les
» principaux traits : que j'ai de l'eſprit,
» mais que je ſuis fort loin d'en avoir
» autant que je le crois, que M. Bon-
» nard en avoit infiniment plus que moi;
» que j'ai un orgueil inouï, que je
» n'aime que la flatterie & les flateurs;

» que M. & Madame ont été éblouis
» de mes ouvrages, mais qu'il y a dans
» ces ouvrages une infinité de choſes que
» je ne penſe point. Que je ne fais mon
» Journal particulier avec tant de ſoin que
» parce que Monſeigneur & Madame
» le liſent ; que je ne vis dans la ſoli-
» tude, & ne vois que ma famille &
» mes Elèves que parce que je ſuis haïe,
» & que perſonne ne voudroit venir
» chez moi ; que j'ai eu & que j'ai de
» très-grands torts avec M. l'Abbé, en-
» tr'autres de vouloir tout faire & d'em-
» piéter ſur ſes fonctions ; qu'il n'eſt pas
» vrai que les ſoins que je rends aux
» Princes ſoient totalement déſintéreſſés,
» que j'ai pour cela des appointemens ;
» qu'il n'eſt pas plus vrai que j'aye le
» projet de renoncer au monde & de me
» retirer pour toujours loin de Paris,
» quand les éducations ſeront finies ; que
» ces diſcours ſont des artifices, & que
» je reſterai. Que Madame la Ducheſſe
» d'Orléans n'a point en moi de véri-

» table confiance, qu'elle ne feint d'en
» avoir que pour avoir la paix, que
» M. l'Abbé en outre a dit beaucoup de
» mal de tout ce qui m'appartient; qu'en-
» fin M. l'Abbé critiquoit tout ce que
» je fais & me blâmoit en tout (1). M. le

(1) Il eſt bon de ſavoir que, ſur-tout depuis quatre ou cinq mois, nous vivions, M. l'Abbé & moi, dans une grande intimité; je ſavois bien au fond de l'ame qu'il avoit toujours de la jalouſie, & que le ſuccès de l'éducation lui cauſoit une ſorte de dépit que ſa raiſon ne pouvoit ſurmonter; mais j'étois perſuadée qu'il avoit ceſſé de me haïr; je l'eſtimois & j'avois la plus grande confiance en ſon honnêteté, au point que je ne pouvois croire mes amis qui me répétoient que je devois m'en défier, & qu'il me déchiroit toujours dans le monde. Il eſt vrai que, de ſon côté, M. l'Abbé faiſoit tout ce qui pouvoit m'abuſer à cet égard : il me prodiguoit les proteſtations d'amitié, & preſque toujours avec une expreſſion qui alloit juſqu'à l'attendriſſement; il ne me louoit jamais ſur les choſes relatives à l'éducation, mais d'ailleurs ſes éloges étoient exceſſifs; j'en voyois toute l'exagération; mais je ne pouvois me perſuader, qu'après un

» Duc de Chartres m'a fait toutes ces dé-
» clarations, en fondant en larmes en pré-
» ſence de ſon Frere qui, à chaque choſe,
» répétoit en pleurant : *cela eſt vrai, rien*
» *n'eſt plus vrai.* Je prie M. l'Abbé de
» répondre ſur-le-champ ſur ce Journal
» à tout ceci. Il n'y a pas beſoin pour
» cela ni de tems ni de réflexion. J'exige
» (& je crois que j'en ai le droit) une
» réponſe claire, poſitive, prompte, ar-
» ticle par article, & par écrit ſur ce Jour-
» nal que M. le Brun attendra & me

---

tel langage, tenu devant tant de témoins, il pût ſe permettre de dire du mal de moi dans le monde. Deux jours avant celui que M. de Chartres me fit ces étranges aveux, M. l'Abbé lut tout haut chez moi, en préſence de huit perſonnes, un petit conte de ſa compoſition, & dont j'étois *l'héroïne.* M. l'Abbé vantoit dans ce petit ouvrage, *ma bonté*, *ma ſenſibilité*; il me comparoit à *une fée bienfaiſante*, *&c.* & le matin du jour où M. l'Abbé nous faiſoit cette lecture, il diſoit à mes Elèves que je ſuis *orgueilleuſe*, *fauſſe* & *haïſſable.* J'ai gardé ce Conte qui eſt écrit de la main de l'Auteur.

» rapportera. J'ai écrit ceci en moins
» d'une demi-heure, il n'en faut pas
» plus pour me répondre. Je dois ajou-
» ter ſur ce Journal que les deux Princes
» ont auſſi déclaré que jamais ces entre-
» tiens n'ont eu lieu en préſence de M. le
» Brun, *parce qu'on n'auroit oſé dire ces*
» *choſes devant lui*, & que c'eſt pour-
» quoi on choiſiſſoit le tems du Latin,
» parce que M. le Brun n'y étoit jamais.
» Je dois ajouter encore une très-grande
» vérité, & dont j'ai les deux témoins
» qui m'ont dicté ceci; c'eſt que jamais
» je n'ai parlé de ces Meſſieurs à mes
» Elèves que pour faire l'éloge de leur
» bon cœur, de leur parfaite probité,
» & pour exhorter les Princes à leur don-
» ner leur confiance, & à leur conſerver
» la plus tendre amitié & la plus vive
» reconnoiſſance, & qu'enfin jamais je n'ai
» fait la moindre queſtion à ces Enfans
» ſur ce qui ſe paſſoit entre eux & ces
» Meſſieurs, pour deux raiſons: la pre-
» mière, parce que je me croyois cer-

» taine de tout ſavoir juſqu'au moindre
» mot, par le Journal; & la ſeconde
» parce qu'en queſtionnant, j'aurois craint
» que les Enfans n'imaginaſſent que je
» manquois de confiance en ces Meſ-
» ſieurs. Les Princes viennent de relire
» ce papier & deſirent le ſigner comme
» le témoignage le plus exact & le plus
» vrai de ce qui s'eſt paſſé. *Signés*, LE DUC
» DE CHARTRES, & LE DUC DE MONTPEN-
» SIER (1). »

Samedi, 2 heures après midi.

« APRÈS avoir écrit ce qu'on vient de
» lire, j'ai réfléchi que ſi j'envoyois ce
» détail à M. l'Abbé, il ſentiroit bien
» qu'il n'y a point d'excuſe à donner &
» refuſeroit de répondre, & peut-être
» de convenir qu'on eût fait mention
» de moi; c'eſt pourquoi j'ai écrit ſim-

(1) Je n'envoyai point à M. l'Abbé Guyot ce long article, pour des raiſons qu'on va lire. Je l'avois écrit ſur le Journal de M. le Brun,

plement la Note jointe à ce Journal (1). M. l'Abbé me répond par écrit (2) & convient formellement de deux choſes, les ſeules qui m'importent dans ſa bouche. 1.° Qu'il eſt vrai que depuis très-long-tems M. le Duc de

---

, je ne lui remis ce cahier que le lendemain. e me contentai, pour le moment, d'écrire ır une feuille détachée à M. l'Abbé Guyot, omme je l'explique ci-deſſus.

(1) Cette Note, comme je l'ai dit, étoit ſur ne feuille détachée; je me contentois d'y éclarer que M. de Chartres m'avoit avoué, que epuis dix-huit mois, ſes leçons de latin ſe aſſoient à ſe plaindre de moi. Sans témoigner n grand reſſentiment, je me bornois à demander à M. l'Abbé comment il étoit poſſible u'il eût écouté ces plaintes, & pourquoi il e m'en avoit pas avertie, ſoit de vive voix, oit par le Journal, & j'exigeois une prompte éponſe. Au ton du billet, M. l'Abbé put penır que M. de Chartres ne m'avoit pas tout it; il ſe flatta que le mal n'étoit pas ſans reède, & il me répondit comme on va voir.

(2) Dans un billet écrit de ſa main, & que ıi précieuſement conſervé.

» Chartres paſſe une partie des leçons
» de latin à ſe plaindre de moi & à dire
» du mal de moi. 2.° Que M. l'Abbé ne
» m'en a point averti, *parce qu'il n'en*
» *a pas trouvé l'occaſion*, & qu'il n'en a
» rien dit à M. le Brun, parce qu'il ne
» vouloit pas *qu'une telle choſe fût conſignée*
» *ſur le Journal*; M. l'Abbé, de ſon aveu, la
» jugeoit donc de la plus grande impor-
» tance? En cela il avoit raiſon. Mais
» alors comment perſuadera-t-il que,
» depuis 18 mois que cela dure, & quand
» cela ne ſeroit que depuis ſix, il n'ait
» pas trouvé *l'occaſion* de m'en avertir?
» Il me voit tous les jours; qui l'em-
» pêchoit de me dire qu'il avoit une choſe
» *importante* à m'apprendre ſur M. le
» Duc de Chartres. Perſuadera-t-il qu'à
» ce ſeul mot, je n'euſſe pas été très-
» empreſſée de l'écouter? D'ailleurs, qui
» l'empêchoit de m'écrire? Il m'a écrit,
» il y a un mois huit, pages ſur des mi-
» ſeres, & ne me dit pas un mot de cela.
» Comment perſuadera-t-il enfin qu'il

» n'ait

» n'aif pas pu impoſer ſilence là-deſſus
» ſur-le-champ dès la première fois à
» M. le Duc de Chartres; cet Enfant ſi
» docile; pourquoi cet Enfant n'a-t-il
» jamais oſé dire rien de ſemblable à
» M. le Brun? Parce que, dit cet En-
» fant, M. le Brun ne l'auroit pas ſouf-
» fert; comment pouvoit-il répéter tous
» les jours devant cet Enfant, *qu'il eſt*
» *bon, eſſentiellement bon*, & redoubler
» de careſſes pour lui, lui montrer mille
» fois plus d'amitié que jamais, & rendre
» toujours de lui un compte ſi favorable
» ſur le Journal (1)? Oui, cet Enfant
» eſt bon, l'aveu qu'il m'a fait de lui-
» même le prouve, & je réponds qu'il
» ſera *véritablement, eſſentiellement bon*;
» mais tous les efforts de M. le Brun

(1) M. l'Abbé chaque jour rendoit compte ſur le Journal de ſa leçon de latin, & depuis l'époque où toutes ces leçons ſe paſſoient à dire du mal de moi, ce Journal répète preſque conſtamment ce jugement: *bonne leçon de latin, excellente leçon*, &c.

» & les miens euſſent été vains, ſi la
» ſincérité & ſes remords ne m'euſſent en-
» fin fait connoître la vérité. Maintenant
» je n'ai plus rien à demander à M. l'Ab-
» bé; comment pourroit-il convenir
» des faits horribles qui ſont ſur ce Jour-
» nal? Il a fait les ſeuls aveux qu'il étoit
» poſſible de lui arracher. Il ſuffit, Mon-
» ſeigneur & Madame décideront du
» reſte. En attendant, je lui ſignifie de
» leur part & d'après leurs ordres pré-
» cis & poſitifs, qu'ils lui interdiſent
» de paroître chez leurs Enfans juſqu'à
» nouvel ordre, & défenſe expreſſe, ſoit
» de mettre les pieds chez eux, ſoit
» de leur écrire. M. le Brun eſt chargé
» d'y veiller. M. l'Abbé peut s'épargner
» la peine de m'écrire, je lui renverrois
» ſes lettres ſans les ouvrir. Déſormais
» c'eſt à Monſeigneur & à Madame qu'il
» doit s'adreſſer. Monſeigneur reviendra
» Lundi & lui parlera ſur-le-champ. »

Réflexions ſur la réponſe de M. l'Abbé dont l'original reſtera dans ce Journal (1).

[LS (les Princes) M'ONT DIT ſouvent qu'il avoit été queſtion de moi à Belle-Chaſſe, à Livri, que j'étois bien critiquée, bien blâmée, que je n'étois pas aimée (2).

« Fauſſe récrimination & menſonges » joints à beaucoup d'abſurdités. M. le » Duc de Montpenſier n'a jamais rien » dit; ſon Frere, dès le premier moment » & toujours, lui a rendu cette juſtice. 2.° » ſi les Enfans ou un des Enfans diſoit » cela, M. l'Abbé le croyoit ou ne le » croyoit pas; s'il le croyoit, comment » en préſence de tout le monde me mon- » troit-il une amitié ſi vive? Comment » pouvoit-il, en préſence de M. le Brun

(1) Et y eſt toujours.

(2) Tout ce qui eſt écrit en lettres Italiques eſt de M. l'Abbé. Les paſſages marqués par des guillemets ſont mes réflexions.

» & de cinq ou ſix autres Perſonnes à
» Livii, verſer des larmes en me parlant
» de ſon attachement, & en me diſant
» les choſes du monde les plus affec-
» tueuſes? S'il ne le croyoit pas, com-
» ment n'accabloit-il pas l'Enfant des
» plus terribles reproches ſur un men-
» ſonge & une noirceur de cette eſpèce?
» comment pouvoit-il au contraire re-
» doubler de careſſe pour lui, & louer
» en toute occaſion & tous les jours,
» ſon extrême bonté & ſon caractère?
» Dans tous les cas, comment ne m'inſ-
» truiſoit-il pas d'une ſemblable choſe;
» c'étoit un devoir indiſpenſable pour
» lui. Il n'eſt reſté aux Princes, lorſque
» j'en fus chargée, qu'à cette condition
» expreſſe dont il a donné ſa parole
» d'honneur, & de vive voix & par
» écrit: *qu'il ne me diſſimuleroit rien de*
» *ce qui les concerne; qu'il m'inſtruiroit*
» *avec ſcrupule & la plus minutieuſe exac-*
» *titude de tout ce que feroient & diroient*
» *les Princes en mon abſence*, & c'eſt

» même uniquement l'objet de ce Jour-
» nal, & pourquoi j'ai voulu qu'on le
» fît. »

J'ai conſtamment dit à M. le Duc de Chartres qu'il ne devoit pas me faire de pareils rapports.

« *Conſtamment* ſuppoſe beaucoup de
» récidives, & certainement un ſeul mot
» dit avec ſincérité, dès la première fois,
» eût ſuffi pour toujours. De *pareils rap-*
» *ports.* Rapport ſuppoſe que la choſe
» dite eſt véritable & qu'on la croit telle,
» & il falloit dire que de toutes manières
» j'étois incapable de dire du mal d'un
» des Inſtituteurs de mes Elèves, ce qu'on
» pouvoit très-facilement démontrer en
» diſant la vérité; c'eſt que Monſeigneur
» & Madame ne conſerveroient pas au-
» près de leurs Enfans, un homme que
» je n'eſtimerois pas. Il falloit ſoutenir
» que l'Enfant avoit mal compris, mal
» entendu, & qu'on étoit certain de
» mon amitié, puiſque j'en donnois des
» preuves dans toutes les occaſions.

Que cela (ces rapports) étoit indigne de lui, que je faiſois de mon mieux pour plaire & pour contenter, que j'étois parfaitement tranquille ſur le ſuccès, que je le deſirois de tout mon cœur; mais que je me conſolerois toujours par le témoignage de ma conſcience, qu'il falloit toujours ſe ménager pour ſon bonheur.

« Qui ne ſent dans ces phraſes entortillées & traînantes, le mortel embarras de la fauſſeté convaincue qui veut nier, en adouciſſant artificieuſement ce qu'on lui impute ? Qui ne voit dans ces tournures alambiquées des plaintes très-formelles, des critiques très-claires ? *Je me conſolerois toujours par le témoignage de ma Conſcience*, n'eſt-ce pas dire qu'on aura beſoin de *conſolation*, & que le *ſuccès* n'eſt rien moins que certain ? N'eſt-ce pas inſinuer que je m'y prends mal, que je ne me conduis pas de la manière qui pourroit inſpirer une parfaite confiance ? Etoit-ce avec de tels verbiages

» & de telles insinuations qu'on devoit
» répondre à un Enfant qui *faisoit une*
» *chose indigne de lui.* Cette seule phrase
» n'eût-elle pas mieux valu; *je dois*
» *l'instruire de tous vos discours, j'en ai*
» *donné ma parole, & je le dois par sa*
» *place & la mienne, le mot qui vous est*
» *échappé sera sur le Journal, & tout ce que*
» *vous ajouterez y sera de même.* Je ne
» crois pas que cela dit, il y eût eu plu-
» sieurs entretiens sur ce sujet, & que
» même le premier entretien eût été
» long. »

Quand il a été question du peu de fonctions qui m'ont été laissées & sur lesquelles M. le Duc de Chartres plaisantoit.

« Plaisantoit! comment donc on l'avoit
» mis sur tout cela assez à son aise pour
» qu'il se permît de *plaisanter*! Il est à
» croire qu'une aisance qui va jusqu'à
» la gaîté, jusqu'aux plaisanteries, n'a ja-
» mais été sévèrement réprimée, &
» M. l'Abbé qui le voyoit *plaisanter* à
» mes dépens ou à ceux de M. l'Abbé,

» car cela n'eſt pas bien expliqué, M. l'Ab-
» bé répétoit toujours l'éloge de la *can-*
» *deur*, de la *bonté* de cet Enfant ? »

Plaiſantoit, en me diſant qu'on étoit perſuadé que je ne ſavois pas m'y bien prendre. J'ai dit conſtamment.

« Toujours *conſtamment*, ainſi, ces *plai-*
» *ſanteries* ont été ſouvent répétées. »

Conſtamment, que je le priois d'engager ſon Amie à me le dire.

« Voilà une ſingulière commiſ-
» ſion. On s'attend à une verte répri-
» mande, point du tout ; c'eſt une douce
» *prière* & un meſſage fort étrange, &
» qui ne peut être aſſurément qu'une
» moquerie de moi très-formelle. »

A me le dire, parce que je ferois mon profit de ſes cenſures, ſi elles étoient juſtes, ou que je me juſtifierois, ſi elles ne l'étoient point.

« Ceci peut, à juſte titre, s'appeller
» *une moquerie de Tartuſe* : l'hypocrite
» humilité de l'expreſſion ne cache nul-
» lement l'ironie. Enfin on voit, par ces
» longs diſcours, que la confiance mu-

» tuelle s'établiſſoit ; on cauſoit, on diſ-
» ſertoit paiſiblement. M. l'Abbé ne ſe
» montre, ni ſévere, ni ennemi de la
» converſation, & répète *conſtamment*
» de très-longues phraſes ; il a l'air de
» croire tout ce qu'on lui dit, & quand
» on lui parle *de mes cenſures*, il aſſure
» qu'il deſire que je lui en parle, *afin d'en*
» *faire ſon profit* ou de *ſe juſtifier ſi elles*
» *ne ſont point juſtes*, & il veut appa-
» remment que je devine ce deſir, puiſ-
» qu'il s'obſtine à me tout cacher avec
» le plus grand ſoin. »

En tout, je crois avoir montré dans cette circonſtance très-critique.

« *Très critique !* en quoi donc ? Elle
» étoit fort commune avec de la droi-
» ture. »

Très-critique ! juſtice pour Madame la Marquiſe, modération infinie dans tout ce qui a eu rapport à moi, & j'en aurois inſtruit ſur-le-champ, ſi la liberté de parler & l'occaſion m'euſſent été données.

« Voilà un comble de ſtupidité qui

» n'a point d'exemple, comment à Livri,
» en dînant & ſoupant tous les jours avec
» M. l'Abbé ; à Paris, y dînant cinq fois
» la ſemaine, il n'a pas eu *l'occaſion* de
» me parler, ni la *liberté* ? Il eſt vrai que
» ſur tout ce qui a rapport à l'éducation,
» j'ai exigé que l'on *écrivît*, & je me ſuis
» fort bien trouvée de cette méthode ;
» mais je n'ai point pouſſé ce principe
» juſqu'au ridicule. Je n'y ai tenu fer-
» mement que lorſqu'il y a eu des diſ-
» cuſſions entre ces Meſſieurs & moi ;
» d'ailleurs j'ai mille fois cauſé avec eux
» ſur les Enfans, & entendu de vive voix,
» des comptes rendus relatifs à eux, à
» leurs diſcours & à leur conduite, comme
» ce Journal le témoigne ſouvent par
» cette phraſe : *je ne détaille point telle*
» *choſe, parce que j'en ai rendu compte de*
» *vive voix à Madame de Genlis. Il m'au-*
» *roit inſtruit ſur-le-champ* ; & 18 mois
» ſe ſont écoulés, ſans qu'il m'ait dit un
» mot de cela. Tandis qu'au contraire,
» il redoubloit chaque jour ſes éloges

» de M. le Duc de Chartres, & il m'a vu
» très-ſouvent en particulier, m'a tiré à
» part mille fois, pour me parler de ſes
» affaires, de ſon Frere, &c. & il m'a
» écrit cent Lettres toutes énormément
» longues, ſans me dire un ſeul mot
» d'une choſe de cette importance. »

Ce n'eſt que depuis l'hiver dernier, & à-peu-près dans le Carême que M. le Duc de Chartres s'eſt plaint à moi de la manière dont ſon Amie le traitoit. Dans les commencemens, je lui ai dit qu'il ne devoit point en être affecté.

« *Dans les commencemens*, eſt très-
» remarquable, en ce que M. l'Abbé en
» reſte là & ne dit point comment il a
» parlé ſur la fin; *qu'il ne devoit point*
» *en être affecté*, ne peut s'expliquer qu'en
» mauvaiſe part. Il faut être *très-affecté*,
» très-affligé d'être grondé juſtement;
» on ne ſe corrige point ſans cela, on ne
» peut dire à quelqu'un qu'il ne doit pas
» être *affecté* que lorſque le ſujet de
» ſon chagrin n'a pas le ſens commun. »

Que les expreſſions vives dont elle ſe ſervoit, ne ſuppoſoient pas qu'elle fût perſuadée qu'il eût des mauvaiſes qualités.

« Que ſignifie ce verbiage, ſinon » qu'il ne faut pas faire attention à mes » réprimandes, parce que je ne ſais ce » que je dis. »

Mais le zèle de ſon Amie pour ſon bien & pour ſon intérêt, qu'il ne dépendoit que de lui de faire ceſſer, ce qui le mortifioit ſi ſenſiblement, en mettant tous ſes ſoins à bien remplir ſes devoirs, & qu'il devoit redoubler d'attention, à meſure qu'il étoit plus ſenſible à la manière dont il étoit traité.

« Voilà comme M. l'Abbé, même » en croyant littéralement ce qu'il dit, » repouſſoit les plaintes qu'on lui faiſoit » de moi ; *dans les commencemens !* cette » douce manière étoit aſſurément très- » encourageante. Malgré ſa fauſſeté qui » perce à chaque mot dans ſa réponſe, » il n'oſe pourtant pas dire une ſeule » fois, qu'il ait dit que *j'étois juſte*, que

» mes réprimandes *étoient fondées*, que » *j'avois de la juſtice*; s'il avoit ſeulement » dit cela dans une ſeule occaſion, man- » queroit-il de s'en vanter? Il n'oſe même » pas dire qu'il ait dit à M. le Duc de » Chartres, *qu'il avoit tort*, qu'il devoit » être perſuadé *qu'il avoit tort*, lorſque » je le grondois. »

Je lui ai dit ſouvent que je ne voulois pas entendre ſes plaintes, & que je les ferois mettre dans le Journal s'il les continuoit.

« Si M. l'Abbé a dit cela *ſouvent*, il » a donc auſſi manqué *ſouvent* de parole. » Quel exemple de toutes manières ne » donnoit-il pas aux Princes! »

Il y a eu des leçons où elles ſe prolongeoient long-tems.

« L'aveu eſt remarquable. »

Et je ne les ai fait ceſſer qu'en le menaçant de les faire mettre dans le Journal. Je n'ai pas cru devoir prendre ce parti, parce que j'ai cru qu'il ne falloit pas conſtater ces plaintes dans un Journal.

« Oui : dans le Journal de Paris ; mais

» après cela, de nier que ce ſoit lui qui » ait excité les plaintes de l'Enfant, & » envénimé ſon eſprit; la manière même » dont il le nie le prouve. M. l'Abbé » m'a toujours haïe, enviée; il s'eſt con- » traint long-tems avec les Enfans, & » n'a oſé commencer à s'ouvrir à eux » que lorſqu'il a eu une Abbaye de douze » mille livres de rentes, il couroit avant » de trop grands riſques. Il pouvoit, d'un » ſeul mot, impoſer un ſilence éternel, » & il avoue que cela a duré plus d'un » an, & ce Journal rend généralement un » compte favorable des leçons de latin » depuis cette époque, & ſur-tout de- » puis ſix mois. Voilà, je crois, des preuves » auſſi complettes qu'on les puiſſe de- » ſirer, de la méchanceté de cet homme, » auſſi borné que mépriſable (1). Mon

(1) L'abſurdité de cette conduite eſt en effet inconcevable; mais M. l'Abbé ſachant que jamais je ne queſtionnois les Enfans ſur ce que leur diſoient ces Meſſieurs; ſachant que j'étois dans une parfaite ſécurité, & que je croyois

» premier mouvement, & j'y ai perſiſté
» deux jours, a été de demander grace
» pour lui à Monſeigneur & à Madame ;
» mais ils ont trouvé que ce ſeroit donner
» un pernicieux exemple à leurs Enfans
» que de ménager tant d'hypocriſie &
» de noirceur, & je trouve cette réflexion
» ſi juſte, que je ſuis très-fâchée de ne
» l'avoir pas fait d'abord. Ce Journal
» prouve que j'aurois dû, avec moins
» de crédulité, m'attendre à ce que
» j'éprouve aujourd'hui de M. l'Abbé
» Guyot ; on y verra de lui mille traits
» de ſa haine & de ſon envie contre moi,
» ainſi que de ſa mauvaiſe foi & de ſon
» exceſſive fauſſeté ; on y verra que ja-
» mais homme n'a eu moins d'eſprit,
» plus d'orgueil, des vues plus petites
» & plus fauſſes, & n'a fait des raiſon-
» nemens plus pitoyables. Voilà des faits

tout ſavoir juſqu'au moindre détail par le Journal, n'imaginoit pas que M. de Chartres pût jamais avoir le courage & la candeur de me faire un tel aveu, de lui-même.

» qu'on trouvera particulièrement dé-
» montrés dans *l'année 1785* de ce Jour-
» nal. Après avoir ſeulement lu cela,
» on connoîtra parfaitement le caractère
» & l'eſprit de M. l'Abbé Guyot, &
» l'on s'étonnera peut-être, qu'ayant eu
» autant d'autorité, j'aye pouſſé ſi loin
» la bonté, la patience, l'indulgence &
» la crédulité. Au reſte, il a nui ſans
» doute, & beaucoup à mon ouvrage ;
» je ſerois bien plus heureuſe aujourd'hui
» ſi M. l'Abbé Guyot eût eu la droi-
» ture & le mérite de M. le Brun ; mais
» il n'y a rien de gâté. La faute de M. le
» Duc de Chartres n'eſt qu'une faute
» très-commune, & l'aveu qu'il a fait
» de lui-même, ſans aucune queſtion,
» ſans aucun ſoupçon de ma part, prouve
» de la généroſité, de la candeur & un
» cœur excellent. Sur une multitude
» d'Enfans, il n'y en aura pas deux qui
» réſiſtent au plaiſir de ſe plaindre, quand
» la perſonne qu'ils aiment le mieux,

» vient de les gronder (1), & qui,
» dans ces momens, ne ſe prêtent volon-
» tiers à écouter tout le mal qu'on en
» veut dire. Mes Filles ſi bonnes, & qui
» certainement m'ont toujours tendre-
» ment aimée, n'y manquoient pas avec
» les femmes-de-chambre qui les en-

(1) Et il eſt à remarquer que, dans ſon enfance ſur-tout, je le grondois beaucoup plus ſouvent que les autres, parce qu'il avoit une quantité de tics & de défagrémens, frivoles à la vérité, mais dont je voulois abſolument le défaire. Il m'aimoit dès-lors avec une tendreſſe ſincere, car il n'exiſte point de cœur meilleur que le ſien; il étoit véritablement affligé quand nous étions mal enſemble; dans le commencement, M. l'Abbé parut le plaindre & devint ſon confident à cet égard, enſuite il chercha à l'aigrir & à lui ôter cette vive reconnoiſſance & ce penchant naturel qu'il avoit pour moi; il n'y parvint pas, mais il ſe fit écouter d'un Enfant de onze ans, dont les principes ne pouvoient être formés, & qui étoit ſûr qu'à ce prix on mettroit ſur le Journal: *bonne leçon de latin.*

» touroient ; elles m'ont avoué mille fois
» pendant leur éducation, qu'elles avoient
» dit, dans leur chagrin, que j'étois *in-*
» *juſte*, *tyrannique*, d'une *ſévérité outrée*,
» *&c.* L'important, c'eſt d'avoir auprès
» de ſes Enfans des Perſonnes aſſez ſûres
» pour qu'elles ne ſouffrent jamais de
» tels diſcours. Il y avoit encore un
» grand attrait de plus pour M. le Duc
» de Chartres, celui de ne pas prendre
» une leçon ennuyeuſe d'une Langue qu'il
» n'aime pas, & celui d'être bien traité
» de M. l'Abbé, & de ſavoir que je lirois
» ſur le Journal un rapport favorable
» de la leçon. Une choſe qui fait l'éloge
» de M. le Duc de Chartres, c'eſt que
» depuis l'époque où ces entretiens ont
» commencé, ſon amitié pour M. l'Ab-
» bé a très-viſiblement diminuée, & que
» je m'appercevois depuis long-tems que
» toute ſa préférence, ſon affection, ainſi
» que celles de M. ſon Frere, ſe tour-
» noient entièrement du côté de M. le
» Brun. C'eſt qu'il mépriſoit l'un & eſ-

» timoit l'autre. Ainſi, ce qu'il a fait » eſt extrêmement excuſable, & il l'a » réparé d'une manière digne d'éloges, » & la conduite de M. ſon Frere eſt » peut-être un modèle unique dans un » Enfant de cet âge. Le premier n'a rien » fait qui doive inquiéter pour l'avenir; » le ſecond a eu une conduite pendant » 18 mois qui ſeroit très-vertueuſe & » montreroit un grand caractère dans » un jeune-homme de 15 ans (1). Il

(1) Il eſt vrai que je grondois moins M. de Montpenſier, parce qu'il avoit beaucoup plus de graces, & que j'en exigeois moins dans les Etudes, parce qu'il étoit plus jeune & qu'il n'a pas l'étonnante mémoire de M. ſon Frere. D'ailleurs, M. l'Abbé mettoit beaucoup plus de ſoin à gagner l'aîné, parce qu'il étoit *l'aîné*. Cependant j'oſe dire que la conduite de M. de Montpenſier annonçoit toutes les qualités qui le diſtinguent aujourd'hui. Quand je lui demandai pourquoi il ne m'avoit pas avertie, il me répondit : *je l'aurois fait ſi j'euſſe partagé le tort de mon Frere ; mais je ne voulois pas dénoncer mon Frere.* J'ai écrit tout ce détail dans

» n'y a donc pas assurément dans tout ceci
» de quoi s'affliger, au contraire : mais
» que serions-nous devenus si M. le Duc
» de Chartres n'eût pas fait cet aveu!
» Je n'y puis penser sans frémir. Ma
» sécurité à cet égard étoit parfaite ; je
» n'aurois jamais été éclairée, & M. le
» le Duc de Chartres auroit fini par se
» corrompre sans retour, sans compter
» que les Enfans n'auroient jamais su un
» seul mot de latin, ce qui n'embarras-
» soit guères M. l'Abbé, il avoit sa ré-
» ponse toute prête : il répétoit sans cesse
» que je n'accordois pas assez de tems
» pour cette étude, & il auroit rejetté
» cela sur moi seule (1).

---

mon Journal particulier ; je l'ai supprimé dans les fragmens imprimés, parce qu'alors j'étois décidée à ne point parler de toutes ces querelles.

(1) Voici la Lettre que M. d'Orléans m'écrivit au sujet de M. l'Abbé Guyot, qu'il vit le lendemain du jour où j'écrivois sur le Journal de M. le Brun ce qu'on vient de lire.

Note de M. le Couppey, Succeſſeur de M. l'Abbé Guyot, auprès de nos Elèves. (1).

Quand j'ai eu l'honneur de donner, il y a deux mois, la première leçon aux

« Il eſt accablé, ne m'a pas donné une ſeule » raiſon, eſt convenu qu'il s'étoit mal conduit. » Qu'il avoit toujours eu le deſir de ſe con- » duire autrement, & ne l'avoit jamais pu. » Je lui ai ſignifié qu'il ne devoit plus ſe pré- » ſenter devant moi ni mes Enfans, & qu'il » devoit me rendre ſon appartement Diman- » che. Il m'a dit : *je ſuis donc dans une diſ- » grace affreuſe !* Il s'eſt en allé pâle comme » un mort. Je viens de parler à M. le Brun » comme nous en étions convenu. Je ſuis bien » aiſe que tout ceci ſoit fini. J'eſpere que vous » n'aurez plus de chagrin de nos Enfans, &c.

J'ai conſervé l'original de cette Lettre.

(1) M. le Couppey ſachant également bien le Grec & le Latin qu'il a enſeigné avec autant de zèle que de ſuccès à nos Elèves, & en qui j'ai conſtamment trouvé la ſociété la plus douce & la plus ſûre ; quel auroit été mon

Princes ſur la Langue Latine, je les ai trouvé très-peu avancés relativement au tems qu'ils ſembloient avoir conſacrés à cette étude. J'ai été obligée de revenir aux premières notions Grammaticales abſolument eſſentielles, quand on veut apprendre une Langue ſavante par l'analyſe raiſonnée; méthode toujours plus ſûre que celle de l'uſage aveugle qu'on a tenté d'introduire; enſuite j'ai paſſé à l'explication d'un ouvrage facile qui par ſa nature exclut les longues périodes toujours embarraſſantes pour les Commençans. Je veux parler des Colloques d'Eraſme qui ſont

---

bonheur s'il eût toujours occupé la place de celui auquel il a ſuccédé !.... On trouva fort étrange dans le monde que je n'euſſe pas mis un Eccléſiaſtique à la place de M. l'Abbé Guyot. Les Prêtres furent très-choqués, & les faux dévots crièrent beaucoup; mais je n'en fus pas plus troublée que de la haine des Athées, des Gens irréligieux que je m'étois attirée par mes ouvrages. Dire & faire ce que je crois utile & honnête ſera toujours la ſeule règle de ma conduite.

des

des dialogues d'une latinité aſſez pure ſans être trop difficile. Les Princes en ont déjà vu cinq. Pour la variété du travail & du ſtyle, j'ai cru devoir joindre à ce premier Auteur un hiſtorien facile qui donne l'abrégé de la vie des principaux Perſonnages de l'ancienne Rome, avec les noms & les actions deſquels les Princes étoient déjà familiariſés. Cette connoiſſance précédemment acquiſe, leur facilite ſinguliérement l'intelligence du texte ; déjà inſtruits des choſes, ils n'ont plus qu'à s'occuper des mots de cette nouvelle langue.

Note de Madame de Sillery.

1787.

« MA SANTÉ ne m'a pas permis de » répondre plutôt à l'article de ce Journal » du Dimanche, 6 de ce mois. M. le Brun » paroît y blâmer M. le Duc de Chartres » de m'avoir rendu compte du propos » qui eſt échappé à M. le Brun à mon » ſujet ; il appelle cette action de M. le » Duc de Chartres un rapport : ce n'en

» eſt point un dans l'acception odieuſe
» de ce mot; M. le Duc de Chartres n'a
» fait que remplir un devoir. Monſeigneur
» & Madame, après la cruelle aventure
» de M. l'Abbé Guyot, lui ont formel-
» lement ordonné de ne jamais ſouffrir
» de ceux qui ſont attachés à l'Education
» un mot ou une critique même indi-
» recte contre moi, & de m'en rendre
» compte en le diſant à la perſonne à
» laquelle cette légèreté ſeroit échappée;
» c'eſt ce qu'il a fait, il n'a eu qu'un
» tort, c'eſt de n'avoir pas prévenu ſur-
» le-champ M. le Brun qu'il me le diroit.
» Un *rapport*, c'eſt de rendre ſans né-
» ceſſité un propos indiſcret, avec l'in-
» tention de faire une pure tracaſſerie,
» ſans prévenir la perſonne que l'on
» cite, & même en demandant qu'elle
» n'en ſoit point inſtruite. Il eſt très-
» néceſſaire que je ſache de quelle ma-
» nière on parle de moi à mes Elèves,
» & qu'on ne diminue en rien, même
» dans les plus petites choſes (car com-

» ment le pourroit-on dans les grandes ?)
» le reſpect & l'affection qu'ils me doi-
» vent. D'ailleurs M. le Duc de Chartres
» en avoit reçu l'ordre, ordre qui n'étoit
» que trop motivé par la perfidie dont
» j'ai été l'objet. M. le Duc de Chartres
» n'a point deſiré que M. le Brun ignorât
» ce qu'il me diſoit, au contraire il n'a
» été ni traître ni tracaſſier, il a tenu ſa
» parole, a montré dans cette occaſion
» de la droiture & de la fermeté ; il n'a
» donc point fait un *rapport*, il a fait ce
» qu'il devoit faire (1). M. le Brun dit :

(1) M. le Brun, qui trouvoit mauvais que M. de Chartres m'eût rendu compte d'une critique qu'il avoit fait de moi, ſe permit quelques jours après, de *rapporter* une moquerie que j'avois faite en confiance devant lui, il la redit, en ſecret, à la Perſonne qui en étoit l'objet, & qui m'en ſut très-mauvais gré. Ce fait eſt conſigné ſur le Journal, & avoué par M. le Brun. Au reſte, dans ce même-tems, je défendis à M. de Chartres & à ſon Frere de me redire, à l'avenir, la moindre choſe de ce que

» *comment dirois-je à-préſent du mal de*
» *Madame de Sillery, quand je n'en diſois*
» *pas autrefois?* Auſſi n'eſt-ce pas *du mal*,
» à moins de calomnier comme faiſoit
» M. l'Abbé Guyot, quel mal peut-on
» dire de moi? Mais une critique des
» arrangemens que je fais, eſt une légèreté
» qu'un homme de l'âge de M. le Brun
» & auſſi raiſonnable ne doit pas ſe per-
» mettre avec les Enfans. J'ajouterai que
» dans les aveux que me fit M. le Duc
» de Chartres, relativement à M. l'Abbé
» Guyot, il me dit bien que jamais M. le
» Brun n'avoit dit de *mal de moi*,
» que même M. l'Abbé n'oſoit leur en
» dire devant lui; mais que très-ſouvent
» M. le Brun ſe permettoit de petites
» critiques indirectes & directes, &c. Je
» n'écrivis point cette miſere parce qu'elle
» n'en valoit pas la peine, & que tout

M. le Brun & d'autres pourroient dire contre moi; ajoutant que je les chargeois déſormais du ſoin de me défendre, &c. On a vu ce détail ſur mon Journal d'éducation.

» ce que j'écrivis là-deſſus devoit être
» lu ſur-le-champ par Monſeigneur &
» Madame. D'ailleurs je ne m'étonnai
» point que l'extrême intimité de M.
» l'Abbé & de M. le Brun eût produit
» ces légèretés; il me ſuffit d'être certaine
» que même, à cet égard, on n'avoit pu
» faire oublier à M. le Brun ce qu'il me
» devoit & ce qu'il devoit à ſa place, &
» j'excuſai facilement ces petits détails qui
» ne m'ôtoient point l'opinion que j'ai
» toujours eue de l'honnêteté & de la
» probité de M. le Brun. Je crus même
» plus honnête de ne lui en point parler,
» & ſans ce petit évènement, je n'en
» aurois jamais rien dit. Au reſte, tout
» ceci n'altère en rien mon amitié pour
» M. le Brun & la réſolution que j'ai
» priſe, en me chargeant de cette Edu-
» ducation, de bien vivre avec ceux que
» j'y ai placés pour me ſeconder, & de
» montrer juſqu'à la fin la même douceur,
» les mêmes égards & une ſincère amitié
» à tous ceux qui voudront bien m'en
» témoigner. »

Du Samedi, 12 Mai 1787.

A SIX HEURES & demie, j'ai repris mon Journal dans lequel j'ai lu avec attention la Note de Madame la Marquiſe. Je ne reviendrai ſur ce qu'elle contient que pour l'aſſurer qu'elle n'aura jamais de légèreté à me reprocher à l'avenir, que je ne me ſouviens pas d'aucune critique directe ni indirecte devant nos Elèves du tems de M. l'Abbé Guyot, mais ſeulement de nous être plaints enſemble, quand nous croyons avoir des raiſons de le faire (1). J'en ſuis convenue de bonne foi avec Madame la Marquiſe, & je lui en ai dans le tems témoigné tout mon regret; elle m'a aſſuré qu'elle ne s'en ſouvenoit plus, & je compte ſur ſon amitié que j'oſe dire mériter par tout mon attachement.

(1) Se plaindre dans ce cas, c'eſt imputer des torts, cela peut bien s'appeller *critiquer*.

Note de Madame de Sillery.
Du Dimanche, 12 *Août* 1787.

« Je dois ici cette juſtice à M. le Duc » de Chartres que de lui-même il vouloit » employer ſes dix louis entièrement en » bonnes actions ; je lui ai dit qu'il feroit » bien d'en employer une partie ainſi, » mais qu'il pouvoit acheter pour lui » quelques petites choſes ; il a acheté » quelques boîtes, il vouloit m'en donner » une que j'ai refuſé, & il avoit acheté » l'autre pour ma Mere. De lui-même » encore il a donné un louis à l'homme » qu'il a engagé & à un vieillard dont » en outre il fait habiller les deux petits » enfans ; enfin, ce matin, il eſt venu me » trouver pour me dire qu'il avoit envie » de donner tout ce qui lui reſte à cette » pauvre femme. Je lui ai conſeillé de » donner douze livres, d'en demander » autant à ſon Frere, & nous avons fait » deux louis pour cette pauvre femme. » Tout ceci me fait grand plaiſir ; c'eſt

» le fruit des ſentimens que nous leur » donnons, & il eſt juſte que M. le Brun » en ſoit inſtruit & partage cette ſatis- » faction. »

Du 26 Novembre.

MADAME LA MARQUISE a eu la bonté de renouveller que je lui ferois plaiſir de venir dîner le plus ſouvent poſſible à Belle-Chaſſe, tous les jours de la ſemaine ſans exception, en m'aſſurant qu'elle ne ſe formaliſeroit point que je dînaſſe quand je le voudrois avec les perſonnes que je connois, qu'elle me laiſſoit là-deſſus pleine liberté, bien perſuadée que je ne lui en ſerois pas moins attaché ; elle a rendu juſtice à mes ſentimens, & elle a ajouté que, recevant du monde le Dimanche, elle ſeroit bien aiſe que j'y vinſſe pour faire connoître l'union qui régnoit entre elle & moi. Elle a bien voulu m'ordonner de lui écrire toujours *mon Amie*, deſirer que je l'appellaſſe ainſi devant nos Elèves, & approuver que, devant les Etrangers,

je me ſerviſſe des expreſſions du reſpect que je lui dois, & que l'attachement le plus ſincere ne fait qu'accroître. J'ai été pénétrée de ſa bonté pour moi, puiſſe-t-elle avoir été ſatisfaite de mes ſentimens (1) !

Note de Madame de Sillery.

Lundi, 9 Juin 1788.

« JE VIENS de lire ce Journal, & j'y vois » avec une extrême ſurpriſe, une plainte » très-amère de M. le Brun, à la date » *du 3 Juin.* M. le Brun dit que je le *traite* » *mal* depuis un an. Je n'aime pas les ac- » cuſations vagues, cela me rappelle trop » M. l'Abbé Guyot. En quoi eſt-ce que » je *traite mal* M. le Brun ? Je ne dîne » ici qu'avec lui *ſeul* & les Enfans ; ſans » le traiter mal, je pourrois dîner *ſeule*

---

(1) J'en fus très-ſatisfaite dans ce moment, & j'écrivois ſur ce Journal les aſſurances d'une amitié que j'eſpérois devoir durer toujours. Mais je retrouvai bien-tôt la même ſéchereſſe & la même ſuſceptibilité.

» avec les Enfans, ce ſeroit l'étiquette
» qui a toujours été ſuivie. Sans le traiter
» mal, je pourrois appeller à cette table
» d'autres perſonnes, je n'y admets que
» lui : d'ailleurs je ſuis avec lui toujours
» égale, toujours honnête, toujours obli-
» geante ; je ne lui ai parlé depuis un
» an que pour lui dire des choſes hon-
» nêtes, ſans avoir eu avec lui l'ombre
» d'un démêlé ou de l'aigreur.....
» Ne renouvellons point les tracaſſeries
» paſſées ; nous vivons paiſiblement, con-
» tinuons de même ; je n'ai qu'à me louer,
» à tous égards, de la conduite eſtimable
» de M. le Brun, & de ſes ſoins vigilans :
» c'eſt une juſtice que je me plais à lui
» rendre hautement en toute occaſion ;
» il remplit ſes devoirs envers les Princes
» avec autant d'exactitude que de zèle & de
» lumières ; nous n'avons jamais enſemble
» ni querelles ni aigreur, ni diſcuſſions,
» que veut-il de plus ? De l'intimité avec
» moi ? Je lui dirai franchement que nos
» caractères & notre manière de ſentir

» s'y oppoſent. D'ailleurs nos occupations
» reſpectives s'y oppoſent davantage,
» & je n'ai cette intimité avec aucune
» perſonne de l'Education. J'eſtime bien
» véritablement M. le Brun, j'ai même
» beaucoup d'amitié pour lui, & le plus
» ſincere intérêt pour tout ce qui le tou-
» che; mais il eſt trop peu communica-
» tif : il a une certaine ſéchereſſe & une
» ſuſceptibilité qui établiſſent de trop
» grandes différences entre nos carac-
» tères, pour que l'intimité puiſſe jamais
» exiſter entre nous. Il me faut de la bon-
» hommie, une extrême franchiſe & une
» grande ſenſibilité pour m'attacher vi-
» vement. M. le Brun a toutes les vertus
» que j'eſtime & que j'admire; mais il
» n'a pas quelques-unes des qualités qui
» peuvent ſeules m'attirer, me mettre à
» mon aiſe, & m'inſpirer de la confiance.
» Je le prie, quand il ſe plaindra de moi
» ſur ce Journal, de n'y rien dire de vague,
» & d'articuler des faits. Les accuſations
» vagues ſont toujours inſidieuſes: quand

» on accuſe d'un tort il faut prouver.
» Pour moi, je n'accuſe point M. le Brun,
» au contraire, je n'ai que des éloges à
» donner à ſa conduite vertueuſe & irré-
» prochable; je n'aurois qu'une ſeule choſe
» à deſirer, c'eſt qu'il ſe rappellât avec dé-
» tail, toute ma conduite avec lui depuis
» que je le connois, & *toute la ſienne*, &
» qu'il fût toujours auſſi équitable envers
» moi que je le ſuis envers lui (1). »

Note de Madame de Sillery.

Mardi, 10 Juin.

« Je dis tout ce que je penſe & tout ce
» que je ſens aux gens que j'aime, ainſi
» la partie ne ſeroit jamais égale entre
» nous, *circonſpection, prudence & diſſi-*
» *mulation* me paroiſſent des crimes en
» amitié, & je veux que l'on m'accorde
» ce que je puis donner, d'autant mieux

(1) A ceci M. le Brun répondit ſur le Journal de la manière la plus aimable; il y renouvelloit des proteſtations de reconnoiſſance & d'amitié auxquelles je crus encore.

» que j'ai aſſez de bonhomie, & ſi je
» l'oſe dire, de bonté dans le caractère,
» pour que l'on puiſſe, ſans aucun incon-
» vénient, me dire tout ce qu'on penſe.
» Voilà ingénuement ce qui m'éloigne
» de vous, & ces obſtacles me paroiſſent
» invincibles, parce qu'ils tiennent à nos
» caractères; cependant ce que vous me
» mandez m'a touchée & même attendrie,
» d'autant plus qu'il eſt certain que, dans
» tous les tems, malgré l'oppoſition de
» nos caractères, j'ai toujours eu natu-
» rellement de l'amitié pour vous, &
» j'en aurai toute ma vie; mais puis-je
» ouvrir mon cœur, ce cœur ſi confiant,
» ſi ſincere, à celui qui ne s'ouvre qu'à
» demi, & qui eſt toujours rempli de
» mille petites réſerves? Je vous parle
» comme ſi vous voyiez mon ame à dé-
» couvert; réfléchiſſez ſur cela avec votre
» bon eſprit, peut-être concevrez-vous
» mes raiſons que je vous dis ſans tour-
» nure; mais avec la ſimple vérité. —
» Quand vous m'écrivez d'une manière

» ſi douce & ſi aimable, j'en ſuis vive-
» ment touchée, & il me ſemble que cette
» intimité que vous paroiſſez deſirer &
» qui me ſeroit ſi douce, va s'établir
» entre nous ; mais enſuite quand je re-
» trouve juſque dans des minuties, vos
» réſerves, votre ſéchereſſe, &c. j'en
» déſeſpere. — Malgré tout cela, croyez
» que la moindre preuve de votre amitié
» me ſera toujours précieuſe & chere, &
» que, dans tous les tems, votre bonheur
» m'intéreſſera vivement.—Bon ſoir mon
» Ami ; car s'il n'eſt pas poſſible que vous
» ſoyez mon Ami intime, du moins toutes
» les fois que vous me donnerez quel-
» ques marques de ſenſibilité, vous ſerez
» toujours placé dans mon cœur au rang
» de mes Amis .....
..... Notre malheur à tous les
» deux vient d'un mauvais calcul que
» vous avez fait. Placé ici comme mon
» Ami, vous pouviez, en vous uniſſant
» étroitement avec moi, mériter & ac-
» quérir (j'oſerai le dire ſans tournure,

» car je hais la fauſſe modeſtie), une
» Amie digne de vous, & en même-tems
» beaucoup de gloire. Mais vous avez
» voulu ménager tout le monde ; vous
» avez penſé, qu'en m'éclairant ſur les
» caractères, en m'avertiſſant des négli-
» gences des Maîtres, des fautes des Do-
» meſtiques, vous joueriez le rôle d'un
» Délateur. Il faut croire, d'après votre
» Journal, que vous n'avez jamais vu
» un Maître donner négligemment une
» leçon, &c. car il n'y a pas un ſeul aver-
» tiſſement de ce genre. Cependant je
» vois moi, le contraire, & certainement
» ſous mes yeux, on ſe contraint plus
» que ſous les vôtres. J'ai des défauts,
» je ſuis vive, étourdie comme ſi j'avois
» 15 ans ; je ſuis bruſque, & je m'im-
» patiente facilement ; mais je ne manque
» ni de juſtice, ni d'indulgence, ni de
» bonté ; l'amitié & la douceur peuvent
» tout ſur moi ; je ſuis incapable de haïr,
» de me venger, & je ſais entendre la
» raiſon. Enfin il eſt bien certain qu'en

» élevant ces Enfans, je n'ai qu'un but;
» celui de bien faire; que je n'agis ni
» par intérêt, ni par caprice, ni par hu-
» meur; que le bien de l'Education eſt
» la ſeule choſe qui me touche. Et voilà
» certainement de quoi vous êtes bien
» convaincu. Vous auriez dû prendre
» tous mes ſentimens & adopter entière-
» ment mon plan de conduite, ne faire
» qu'un avec moi, relativement à notre
» entrepriſe, bien afficher que nous n'a-
» vions rien de caché ſur ce point l'un
» pour l'autre : un Pere qui dit à la Mere
» de famille tout ce qu'il voit & découvre
» dans l'intérieur, eſt-il un Délateur?
» Le même intérêt, quand cet intérêt
» eſt noble & ſacré, n'admet aucune ré-
» ſerve entre ceux qui l'éprouvent; il
» établit au contraire la plus intime de
» toutes les communications. Voilà le
» beau rôle qui vous convenoit, & com-
» bien l'éducation y eût gagnée! .....
» ..... Ce qui eſt fait eſt fait,
» oublions le paſſé. — Nous avons encore

» quatre ans à paſſer enſemble, & les
» années le plus importantes de l'Edu-
» cation ; ſi ces réflexions vous touchent
» & vous perſuadent, tout peut encore ſe
» réparer. Donnez-moi votre amitié,
» votre confiance ſans réſerve, ayez pour
» notre entrepriſe la même ardeur que
» j'éprouve, laiſſez-là ſans retour tous
» les petits ménagemens, ne voyez que
» les Enfans & une Amie que vous
» pouvez attacher par le plus tendre de
» tous les nœuds (1). »

Du Mardi, 18 *Novembre* 1788.

L'AINÉ n'a point d'argent, il a remis tout ce que je lui avois avancé à M. Etienne; je ſoupçonne pour qui, & je vois avec peine cette réſerve pour moi.

(1) Ceci ne produiſit aucun changement dans les ſentimens de M. le Brun ; & je connus enfin qu'il eſt des cœurs tellement inacceſſibles à l'amitié, qu'il n'y a point de conduite & de procédés qui puiſſent les gagner.

Note de Madame de Sillery.

« Je ne conçois pas cette *peine*. Ce » argent eſt pour quelqu'un de très-mal » heureux que M. le Brun ne connoî » nullement ; comme il reçoit avec hont » qu'il connoît M. Etienne & point M. l » Brun, il ſeroit fâché que ce dernier l » fût, c'eſt ſon ſecret ; il eſt étrange qu » M. le Brun deſire qu'on lui diſe un ſe » cret de ce genre. M. l'Abbé Guyot co » noiſſoit un homme dans cette ſituatio » il me demanda la permiſſion que l » Princes lui donnaſſent des ſecours, » que je permis ; il voulut me dire ſo » nom, ce que je refuſai, cet homm » s'étant confié à lui & non à moi. »

Note de Madame de Sillery.

Du Mardi, 22 Septembre 1789.

« Je ne sais pas pourquoi M. le Br » emploie ces expreſſions : *que ſa tâc* » *ſeroit trop dure, ſi je lui donnois t*

» *auprès de M. le Duc de Chartres, &c.*
» J'oſe dire que cela eſt infiniment in-
» juſte, comme le prouve ce Journal;
» j'ai fait ſouvent ſur ce Journal des re-
» préſentations à M. le Brun, ſur ce que
» je n'approuvois pas en lui; mais il n'y
» a pas d'exemple que j'aye jamais hé-
» ſité à condamner les Princes, dès que
» M. le Brun s'eſt plaint d'eux, & je les
» ai mis ſans ceſſe en pénitence, & de
» la manière la plus ſévere pour ce ſujet.
» Je ſuis affligée que M. le Brun paroiſſe
» s'ennuyer de ce qu'il appelle ſa *tâche*
» (il me ſemble que le ſentiment dû à ces
» aimables Enfans, auroit dû faire ſubſ-
» tituer à ce mot, une expreſſion plus
» noble & plus juſte). Je me flatte
» qu'un peu de réflexion diſſipera ce mo-
» ment d'humeur de M. le Brun. M le
» Brun dit hier ſur ce Journal que M. le
» Duc de Chartres a l'habitude de lui
» répondre mal-à-propos, & de lui ré-
» ſiſter fort ſouvent; il me permettra de
» n'attribuer ce reproche qu'à un premier

» mouvement de vivacité, puiſque
» cela étoit, ces torts ſe trouveroient
» conſtatés ſur ce Journal, & aſſurément
» on n'a qu'à le parcourir, & on y verra
» que, depuis plus de 7 ou 8 mois, il
» n'y a de ces plaintes de M. le Brun
» que ſur M. le Duc de Montpenſier.
» Ainſi, en condamnant M. le Duc de
» Chartres d'avoir lu ſept minutes de
» plus que ne vouloit M. le Brun, je
» trouve qu'on doit excuſer cette faute
» en faveur de ſa bonté & de ſa docilité
» habituelles, & j'oſe aſſurer pour lui
» que cela n'arrivera plus. »

Note de Madame de Sillery.

Ce 23 Septembre.

« J'AI GRONDÉ hier au ſoir M. le Duc de
» Chartres ſur les choſes dont M. le Brun
» s'eſt plaint. Il eſt convenu avec ſa fran-
» chiſe ordinaire, qu'il avoit eu tort de
» lire quelques inſtans de plus que M. le
» Brun ne vouloit; mais il m'a dit que

M. le Brun s'étoit trompé en disant *7 ou 8 minutes*, que son retard n'avoit été que de 4; qu'il avoit lu debout devant la cheminée, vis-à-vis la pendule, que M. le Brun étoit couché dans son lit & ne pouvoit voir la pendule; & qu'ainsi il n'avoit pu qu'estimer ce court espace de tems; mais que la vérité exacte étoit *4 minutes* (1). Il a ajouté que, quant au reproche de M. le Brun, qu'il répondoit souvent & n'étoit pas exact à faire sur-le-champ ce qu'il lui disoit, le contraire étoit prouvé par ce Journal même, ce qui est vrai. Enfin il m'a assuré qu'il a fait ces réponses sans aigreur & sans vivacité; il vouloit même que je fisse prier M. le Brun de venir pour dire ces choses devant lui; j'ai dit qu'il ne falloit pas déranger M. le Brun pour de telles

(1) Il employoit ces petits momens perdus lire les Journaux qui rendoient compte des vaux de l'Assemblée Nationale.

» niaiſeries. Il m'a promis qu'il redou-
» bleroit d'efforts pour contenter M. l
» Brun, & je l'ai aſſuré que je ne ſeroi
» moi-même parfaitement contente qu'à
» ce prix. »

Ce Lundi, 5 Octobre.

LES PRINCES ſont partis à 11 heure paſſées & nous ont atteint près de l'Hôte des Menus. MM. Myris & Biozat on été chercher des places dans la Gale rie, ne pouvant pas en demander pou eux dans la tribune des Suppléans. La ſéanc a été tumultueuſe, & nous l'avons quitté avant deux heures & demie, ſur u ordre de M. le Duc d'Orléans qui a fai dire par un courier de partir ſur-le-champ & de paſſer par la route de Saint-Cloud à cauſe d'une multitude immenſe qui-pa toit de Paris pour ſe rendre à Verſailles Nous ſommes arrivés à Paſſy vers troi heures un quart. Les Princes ſont auſſi-tô

nontés chez leur Amie qui les attendoit pour dîner, car on a servi tout de suite (1).

Note de Madame de Sillery.

Samedi, 5 Décembre.

« QUAND le Mariage de Mademoiselle » fut arrêté (2), on me fit dire que M. le » Comte d'Artois desiroit que Mademoi- » selle ne mangeât plus avec des hommes, » ce qui d'ailleurs a toujours eu lieu » pour toutes les Princesses Filles, après » leur présentation; je le dis à M. le Brun, » & cette règle fut pour mes Gendres & » pour tout le monde comme pour lui. » Aussi-tôt le Mariage rompu, j'ai réfor- » mé cette étiquette qui m'ôtoit toute » occasion de voir M. le Brun l'hiver.

(1) J'ai inséré cet article, parce que dans les dépositions calomnieuses du Châtelet contre M. d'Orléans, il étoit dit que ce jour je conduisois à cette séance les Enfans de M. d'Orléans, &c.

(2) Avec M. d'Angoulême, fils aîné de M. d'Artois.

» Il me répondit là-deſſus très-froi
» ment cet Eté, & ne voulut pas, ma
» mes invitations, venir dîner à B
» Chaſſe. A la campagne, je lui ai
» poſé pluſieurs parties avec nous
» a refuſées, comme de venir au R
» lagh, d'aller dîner avec nous à Mad
» &c. & depuis mon retour ici, il n'a
» voulu venir dîner ici une ſeule f
» ce n'eſt donc pas ma faute s'il n'eſt
» inſtruit dans le moment de mille pe
» choſes de ſociété, puiſque mes E
» & moi nous paſſons régulièrement
» les jours neuf heures ſans le voi
» ſans ſavoir où il eſt. »

Note de Madame de Sillery.

Vendredi, 29 Janvier 1790.

« . . . . . .

« M. LEBRUN dit aujourd'hui que M
» Duc d'Orléans excepte *du quart* to
» qui tient à l'Education. Il auroit
» ajouter qu'il y a quinze jours il a
» donné l'ordre poſitif de le retenir;

»

le M. Gally a ſignifié à tout le monde,
le d'après cela j'ai écrit à M. le Duc
Orléans qu'il me mettoit au déſeſ-
oir d'exiger ce quart de ceux qui ſont
us mes ordres, que je le ſupplioïs
: révoquer l'ordre qu'il avoit donné
:et égard, & que par M. de la Waſtine,
a d'après ma prière inſtante révoqué
:tte diſpoſition, comme il m'avoit
:jà accordé pour les mêmes perſonnes
: ne point ſuſpendre leurs paiemens.

Note de Madame de Sillery du 22 Juin.

SOMME en ſachant nager, on peut ſe
uver la vie & la ſauver à un autre,
n'y a point d'exercice plus important;
n conſéquence, je ſuis très-attachée à
: que les Enfans aillent nager deux
trois fois la ſemaine; ce qui peut
arranger ſans prendre ſur les études.
e ferai louer à Herbly deux cham-
res, ils iront y coucher la veille des
ains après ſoupar, ils ſouperont de

» meilleure heure ; la courſe, poi
» aller la veille, tiendra lieu d'une m
» de promenade, & le lendemain
» revenir, ils n'auront que la moiti
» chemin à faire, & peuvent être ic
» bonne heure. Je deſire qu'on leur
» prenne à *ſauver la vie de quelqu*
» c'eſt-à-dire, que quelqu'un ſac
» nager ſe laiſſe aller dans l'eau, cor
» ne le ſachant pas, & que les Pri
» apprennent comme on s'y prend,
» conduire au bord une perſonne
» cette ſituation, &c. (1) »

Note de Madame de Sillery.

Mardi, 28 Septembre.

» Je n'ai pu écrire ſur ce Journal, p
» que j'ai toujours été à la campagn
» jours-ci, maintenant je vais répo
» à M. le Brun. Il n'avoit pas app
» M. d'Orléans ce que contenoit la L

(1) C'eſt ce qu'ils ont appris & qu'ils
parfaitement.

que j'avois demandé à M. le Brun de ſigner (1), quand M. d'Orléans a vu

(1) L'objet de cette Lettre étoit de répondre des calomnies ſur M. de Chartres & ſur moi ; ſérées dans les procédures du Châtelet contre . d'Orléans ; M. Digoine, un des témoins, y iſoit que j'étois avec MM. de Chartres & de ontpenſier à la ſéance du 5 Octobre, ce qui oit faux ; ce fut M. le Brun qui les y conuiſit, je reſtai à Paſſy. Dans cette même dé- oſition, on donnoit à entendre très-clairement ue j'avois dit à cette ſéance une choſe très- nconſidérée, & l'on attribuoit à M. de Chartres n propos abſurde, adreſſé, dit-on, à M. de arbantane, que l'on ſuppoſoit aſſis à côté de lui, t qui en étoit très-éloigné, & auquel il ne arla pas ce jour-là. Dans cette même pro- édure, d'autres témoins prétendoient avoir ntendu aſſurer que je tenois à Paſſy des *Aſ- emblées de Députés*, *&c.* tandis qu'il eſt de fait t que des gens de M. de Boulainvillers, reſtés ans cette maiſon (le Concierge, ſa femme, s frotteurs), ont dépoſé cette vérité, qui eſt ue, pendant tout le tems que j'ai paſſé à aſſy, je n'y ai reçu de Députés que M. d'Or- ans, M. de Sillery, qui n'y eſt venu que trois

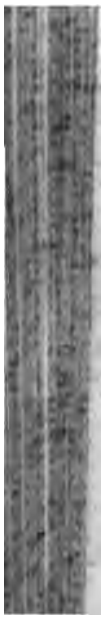

» ſoupçon odieux, & de dém
» imputation formelle très-odie
» celle que la maiſon où je con
» fût le rendez-vous d'aſſemblée

---

ou quatre fois, & M. de la Touche,
lier de M. d'Orléans, qui n'y eſt ven
D'ailleurs, comme dans toutes les n
campagne où nous paſſons l'Eté, je n'
de viſites que des Perſonnes de ma fa
cette année-là, ſans exception, je p
outre les Perſonnes ci-deſſus nomm
Madame d'Orléans, ma Fille, ſon M
Frere & les Maîtres attachés à l'éducati
les faits que je priois M. le Brun de
parce qu'il en connoiſſoit mieux que pe
parfaite exactitude. Je lui avois envoyé
toute écrite, afin qu'il pût la ſigner & l

» putés, &c. Je lui demandois encore » de désavouer un affreux propos attri» bué faussement à M. de Chartres, choses » que lui seul pouvoit faire, puisque je » n'y étois pas, & que M. le Brun étoit » avec lui (1). A cela M. le Brun ne rou» gît pas de me répondre, *qu'il ne veut pas » se faire imprimer, que cette répugnance » est plus forte en lui que le desir de m'obli» ger*; & voilà l'unique raison qu'il me » donne pour me refuser positivement » de rendre témoignage à la vérité, & » quand il s'agit de me disculper d'accu» sation très-grave & fausse! il daigne » ajouter que si on l'appelloit en jus» tice, il *n'hésiteroit pas* à me rendre le

(1) M. de Barbantane sans qu'on le lui demandât, a depuis rendu cet hommage à la vérité. Voici le propos qu'on attribuoit à M. de Chartres : *qu'il ne seroit pas qu'il fait de mettre les Aristocrates à la lanterne.* On sait que M. de Chartres, en garnison à Vendôme, vient, au péril de sa vie, de sauver celle de deux Prêtres aristocrates que le Peuple vouloit pendre.

Du Mardi, 26 Avril.

ALORS je ſuis parti avec ces Meſſieurs pour ne revenir qu'à cinq heures; Meſſieurs de Montpenſier & de Beaujolois ſeront bien aiſes d'être ce tems avec leur Sœur qui n'apprendra qu'à ſon retour, vers onze heures, la perte qu'elle a faite, quand M. d'Orléans la remettra entre les mains de Madame Topin. J'étois rendu à cinq heures à Belle-Chaſſe, ayant croiſé le Valet-de-pied que nos Elèves m'avoient envoyé pour me prévenir de ne venir les prendre qu'à l'ordinaire, parce qu'ils ne quitteroient qu'après leur ſouper leur Sœur qui leur cauſoit les plus vives inquiétudes. J'ai été charmé de ces témoignages de tendreſſe fraternele, quoique je n'en doutaſſe point.

A neuf heures trois quarts nos Elèves m'attendoient, nous ſommes revenus eux trois, M. de Brulart & moi. L'état de Mademoiſelle d'Orléans eſt affligeant, & la

révolution qu'elle a éprouvée exige des soins ; M. Couad y passe la nuit (1). On n'a parlé que des inquiétudes qu'elle donne, & que Madame de Brulart (2) partage bien vivement sans doute. M. d'Orléans a passé partie de la journée avec elle & ses Enfans. M. de Chartres, après nous avoir mis au Palais-Royal où M. de Brulart a écrit, est allé avec lui chez M. de Valence. Examen de conscience & prières dès avant lesquelles j'avois déja vu des larmes dans les yeux de M. de Montpensier ; elles ont coulé après avec amertume & abondance, il s'étoit retenu pendant la journée par rapport à sa Sœur, & j'ai cru cette crise salutaire. Aussi, bien loin de chercher à les arrêter, je ne lui ai parlé que de leur perte & de leur juste regret. Toilette & coucher pour onze heures. M. de Chartres n'est rentré que vers une

(1) Habile Chirurgien & excellent Médecin.

(2) J'avois quitté le nom de Sillery depuis le Décret qui supprime les noms de terre.

de leur Sœur & de ce qu'elle ſouffre ; que cet acte de reſpect & de ſoumiſſion a échappé à ſa mémoire (1).....

A cinq heures, quand je ſuis arrivé à Belle-Chaſſe, j'ai été témoin d'une nouvelle criſe de Mademoiſelle.....

A huit heures trois quarts, partis pour Belle-Chaſſe où nous avons mené Meſſieurs Alyon & Couad comme hier. Nous y avons appris que Mademoiſelle avoit eu pluſieurs criſes dans le courant de la journée.

Du Dimanche, 8 Mai 1791.

Mademoiſelle n'a eu de criſe que le matin à l'Egliſe ; elle a bien paſſé le reſte du jour.....

(1) Il n'auroit pas échappé à la mienne ſi j'euſſe été avec lui, quoique je ne liſe jamais les Lettres qu'ils reçoivent de M. & de Madame d'Orléans.

Du Lundi, 9. dudit mois.

Le mieux de Mademoiſelle continue; l'eſpérance de revoir ſon Amie y contribue (1).....

Du Jeudi, 12. Mai 1791.

A notre arrivée nous avons trouvé toute la Maiſon dans la joie du retour de Madame de Brulart qu'on nous a annoncé pour dans une heure ou deux. J'ai alors connu le motif & le lieu du voyage de Meſſieurs de Chartres & de Montpenſier (2).

(1) *Y contribue* n'eſt pas l'expreſſion propre, puiſque M. le Brun ſavoit bien que mon départ cauſoit ſeul l'état affreux où elle étoit. Cet état devint ſi alarmant que M. d'Orléans ſe décida le treizième jour à lui donner l'eſpérance de mon retour, & alors ſes accidens diminuerent.

(2) Ils étoient partis & précipitamment pour venir au devant de moi, auſſi-tôt qu'un courier leur annonça que j'étois en chemin. Ils partirent ſur-le-champ, ſans conſulter perſonne, & ſans prendre le tems d'en prévenir M. le Brun.

Madame de Brulart eſt arrivée à onze heures, ſans que nous en ayons été avertis; elle avoit quitté ſa voiture au bout de la rue. Mademoiſelle a volé dans ſes bras & eſt tombée dans une criſe qui ſera ſûrement la dernière. Le ravissement l'a produit, nous ne l'avons pas cru dangereuſe, & elle n'a pas été auſſi longue que bien des précédentes. Madame de Brulart en étoit cruellement affectée, elle pleuroit & paroiſſoit auſſi touchée des témoignages d'attachement & de ſatisfaction qu'elle pouvoit voir dans les Perſonnes qui l'environnoient (1).

Fin des Fragmens tirés du Journal d'Education fait par M. le Brun.

---

(1) Cette criſe dont parle M. le Brun ne fut malheureuſement pas la dernière; Mademoiſelle d'Orléans avoit trop ſouffert pour que ſes nerfs ne fuſſent pas affectés fort long-tems; & au moment où j'écris ceci (le 15 Juillet) ſa ſanté n'eſt pas encore parfaitement rétablie.

On a du voir par ces fragmens ce que j'ai voulu prouver, 1.° que mon principal ſoin a toujours été de donner à mes Elèves d'excellens principes, & mon ſeul but de les rendre bons & vertueux ; 2.° que je n'ai jamais employé l'autorité qui m'étoit confiée que pour le bien de l'Education, & que j'ai deſiré du fond de l'ame obtenir l'amitié de mes Coopérateurs ; que j'ai aboli pour eux toutes les étiquettes qui pouvoient ôter de l'agrément à leurs places ; que je leur ai rendu tous les ſervices qui dépendoient de moi ; que j'ai ſincerement ſouhaité que nos Elèves les aimaſſent & les reſpectaſſent, & que je les ai ſévérement punis toutes les fois qu'ils ont manqué à l'obéiſſance qu'ils leur devoient ; que j'ai mille fois excuſé & mis en oubli les injuſtices dont j'étois l'objet, pardonnant ſans effort à la jalouſie, à la haine & même à l'ingratitude ; toujours

ſincere & par conſéquent toujours crédule ; rendant toute ma confiance & toute mon amitié à chaque raccommodement, & jamais ne pouvant douter de la ſincérité d'une promeſſe, d'une proteſtation d'attachement & d'une réconciliation ; 3.° que ces contrariétés, ces tracaſſeries & ces explications éternelles dont je n'ai rapporté qu'une très petite partie, m'ont conſumé un tems prodigieux, & ne m'ont pas permis d'achever tous les ouvrages particuliers que je comptois faire pour mes Elèves, & qu'enfin ces troubles intérieurs, l'envie dont j'étois l'objet, le chagrin qu'on éprouvoit d'être ſous les ordres d'une femme & ſur-tout l'invincible inimitié de M. l'Abbé Guyot, ont beaucoup nui à l'Education que je dirigeois. Ces Enfans, qui me ſont ſi chers, ne ſont pas ſortis de mes mains, tout ce qu'ils auroient pu être, ſi j'euſſe été mieux ſecondée, ils auroient eu certainement alors encore plus d'inſtruction & de talens ; mais ſi mon amour-propre s'en

affige, mon cœur eſt conſolé quand je penſe que du moins nulle éducation n'auroit pû leur donner de meilleurs principes, des idées plus juſtes, & des ames plus élevées & plus ſenſibles. Ils m'ont quittée tous deux l'un à dix-ſept ans, & l'autre à ſeize; mais, malgré leur extrême jeuneſſe, & leur inexpérience, je ſuis ſûre que leur conduite ſera toujours irréprochable & pure, & j'ai la douce certitude d'avoir donné à la patrie deux Citoyens vertueux. La Révolution a plus fait pour eux, que mes ſoins. Les grands intérêts qui nous occupent depuis cette mémorable époque en fixant toute leur attention les ont tout-à-coup élevés au-deſſus de l'enfance & des penſées frivoles de la jeuneſſe, en voyant leur Compatriotes s'affranchir d'un joug aviliſſant, & reprendre toute la dignité de l'homme libre, leurs jeunes cœurs ont éprouvé les nobles mouvemens de cette fierté légitime, qui préſerve à jamais des petiteſſes de l'orgueil, & d'une vanité puë-

rile; ils ont trouvé dans les événemens publics, les Leçons les plus frappantes & les plus utiles; nos Loix nouvelles ont achevé de ſanctifier à leurs yeux tous les préceptes de la morale; enfin le plus ſublime de tous les ſentimens, l'amour de la Patrie, a été leur première paſſion, & juſqu'ici la ſeule qui ait embraſé leur ame, & l'engagement ſacré, de ſoutenir la Conſtitution, d'obéir aux Loix, & de chérir & de défendre la Patrie, fut le premier ſerment que leur bouche a prononcé. Dans l'âge de la candeur & de l'innocence, où toutes les impreſſions vives laiſſent des traces ineffaçables, ils ont vu le plus impoſant de tous les ſpectacles, ils ont été pénétrés des plus purs, des plus nobles ſentimens qui puiſſent animer le cœur humain; ils ont acquis en deux ans la raiſon & l'expérience que vingt années n'auroient pu donner dans l'ancien ordre de choſes. J'aurois pu leur dire, le 14 Juillet 1789, mes Enfans ſuſpendons nos Etudes : un livre s'ouvre

devant vous, qui vaut mieux que tous nos livres, il ſaura parler à votre imagination, à vos yeux, à vos cœurs; regardez, écoutez, & pour juger ſainement, ſouvenez-vous des principes que vous avez reçus & conſultez des guides qui n'égarent jamais, la Religion, l'humanité, la raiſon & la conſcience. Je ne terminerai point cet article ſans remplir un devoir que m'impoſe l'équité; je me ſuis plaint de M. le Brun, & voulant rendre un compte exacte & fidèle de ma conduite, je n'ai pu m'en diſpenſer; il a manqué envers moi de reconnoiſſance & de juſtice, dès les premiers momens où je l'ai placé à l'Education dont j'étois chargée, il m'a ſacrifiée à un homme affreux & qui me haïſſoit; il a commencé par écouter ſes plaintes, & bien-tôt il a partagé ſes prétentions, ſon aigreur & ſon animoſité; mais cette conduite a été l'effet de la foibleſſe, & non de la méchanceté: entièrement conſacrée à mes devoirs & à mes occupations, toujours enfermée avec

les Enfans ou ſeule dans mon Cabinet, je ne pouvois donner à la ſociété des inſtituteurs qui m'étoient aſſociés, aſſez de tems pour former entre nous une véritable intimité. Ils paſſoient leur vie enſemble, & M. le Brun, certain que j'étois incapable de faire une injuſtice, préféra l'amitié du Précepteur à la mienne, parce qu'elle étoit plus néceſſaire à l'agrément & à la douceur intérieure de ſa vie, ſur-tout dans la ſolitude où nous vivions à la campagne pendant ſept mois de l'année; j'avoue que je me ſuis permis ſouvent dans nos diſcuſſions, un ton d'ironie qui devoit piquer d'autant plus qu'il s'adreſſoit à des gens d'une extrême ſuſceptibilité; mais j'écrivois toujours de premier mouvement, & telle eſt la tournure de mon eſprit : la moquerie au moins eſt excuſable quand elle a pour objet la déraiſon unie à la mauvaiſe foi. J'avoue encore que dans tout ce qui étoit relatif à l'éducation, j'exigeois une exactitude, une ponctualité, une ſubordination qui, quelquefois, au-

roient pu bleſſer l'amitié ; cependant ce genre d'exigence eſt abſolument néceſſaire, c'eſt pourquoi je ne crois pas poſſible qu'une véritable intimité puiſſe exiſter entre un Gouverneur vigilant & entièrement dévoué à ſon devoir & les autres Inſtituteurs. Comme je l'ai dit ailleurs (1) : « il n'y a rien de moins aimable qu'un » homme dont l'autorité, ſans ceſſe en ac- » tion ; ſe fait ſentir dans tous les mo- » mens du jour ; qui n'eſt occupé que » d'une ſeule idée, d'un ſeul objet ; qui » voudroit que tout ce qui l'entoure » en fût poſſédé comme lui ; qui ne dit » une choſe nouvelle que pour donner » un nouvel ordre ; qui ne queſtionne » que pour ſavoir ſi ce qu'il a preſcrit a » été littéralement exécuté ; qui ne paroît » que pour ſurveiller ; qui ne parle que » pour commander, & qui ne profite » de quelques inſtans de loiſir que pour

(1) Diſcours ſur l'éducation de M. le Dauphin.

» s'enfermer dans ſon cabinet. Toutes » les formes & tous les égards de la po- » liteſſe la plus recherchée ne ſauroient » embellir un tel perſonnage. » Et voilà cependant ce que doit être le Chef d'une éducation. Au reſte, ſi M. le Brun ne m'a pas ſecondé avec un zèle ardent, du moins en général, ſon exactitude a été parfaite, & il a conſtamment donné à nos Elèves l'exemple de la régularité, de la décence & de la vertu. Ainſi, ſous tous ces rapports, il a des droits éternels à l'attachement & à la reconnoiſſance de nos Elèves. Enfin je dois ajouter encore que j'ai trouvé dans l'amitié fidèle des autres Inſtituteurs, de tous les Maîtres, & de toutes les Perſonnes attachées à l'Education, des dédommagemens bien précieux des tracaſſeries & des contrariétés que j'ai éprouvées.

Pour finir le compte que j'ai voulu rendre des Journaux d'éducation, il me reſte encore à parler de deux Journaux, écrits par deux Perſonnes différentes, & ſur leſquels j'ai fait auſſi des Notes & des

emarques. J'ai déjà dit que M. de Beaujolois n'étoit pas élevé avec ſes Freres; la diſtance d'âge ne lui permettant pas de ſuivre les mêmes Etudes, il fut d'abord confié à un Abbé Italien, qui fit dans cette langue un Journal de ſes matinées; mais ce Journal fut fait ſans ſoin & ſans exactitude & n'offre que des fragmens informes; depuis la retraite de cet Abbé, il a été continué par un Valet-de-chambre, homme de mérite qui s'eſt parfaitement acquitté de ce ſoin pendant cinq ans, juſqu'à l'époque où j'ai été forcée de renoncer au bonheur de diriger l'éducation de M. de Beaujolois, il y a près de 3 mois. J'ai pluſieurs volumes de ce Journal. Le dernier dont il me reſte à parler eſt fait à Belle-Chaſſe, par Mademoiſelle Rime, femme-de-chambre de Mademoiſelle d'Orléans: ce Journal contient, 1.° Le détail le plus circonſtancié de tout ce que fait & dit Mademoiſelle d'Orléans, avant mon réveil & dans les momens de la Journée qu'elle ne paſſe pas avec moi. 2.° Le Jugement

ſigné par chaque Maître de toutes
çons qui ſe donnent à Belle-Chaſſe,
de celles qui ſe prennent ſous mes
Tous les jours, à la fin de chaque l
donnée à Belle-Chaſſe, à Madem
ou à ſes Freres, le Maître écrit ſur c
un jugement motivé ſur la manièr
on a pris la leçon, & il ſigne l'articl
de ce Journal quatre gros volumes *in*
Comme j'attache beaucoup d'int
prouver que je n'ai conſenti à repr
ma place auprès de Mademoiſelle
léans que parce qu'elle étoit dans l'
plus inquiétant; je vais copier qu
paſſages de ce Journal, écrit avec auta
xactitude que de naïveté. Il étoit co
que l'on ſuivroit, après ma retraite, l
d'éducation que j'avois tracé; ainſi, l
moiſelle Rime, après mon départ
tinua ce Journal; je n'en citerai q
détails, extraits depuis l'époque de la
de mon départ juſqu'à celle de mo
tour.

Fra

agmens du Journal fait par M.elle Rime.

Lundi, 25 Avril 1791.

neuf heures & demie du ſoir, Ma-
moiſelle eſt entrée chez Madame de Bru-
t; elle en eſt ſortie à dix heures &
mie. Un moment après, on eſt venu me
mander de l'eau de fleur d'orange pour
adame de Brulart; Mademoiſelle a pris
l'inquiétude & a penſé que ſon Amie
) ſe trouvoit mal; j'ai fait mon poſ-
ble pour la tranquilliſer, en l'aſſurant
ue pluſieurs fois ſon Amie en avoit pris
cette même heure, ſans que pour cela
le ſe trouvât mal. Mademoiſelle a fait
s prières, enſuite elle s'eſt couchée, elle
'a bien recommandé de venir l'avertir
uſſi-tôt qu'il n'y auroit plus perſonne chez
on Amie; un moment après, il lui a pris
ne attaque de nerfs; j'ai arrangé de
'eau de fleur d'orange que Mademoiſelle

(1) C'eſt le nom que me donne Mademoi-
lle d'Orléans.

a pris ; elle s'eſt évanouie (1), je lui ai fait reſpirer du vinaigre des quatre voleurs ; Mademoiſelle eſt revenue, je l'ai priée de me dire ce qui avoit occaſionné toutes ces inquiétudes ; pour toute réponſe, elle m'a dit qu'elle alloit dormir, ce qu'elle n'a pas fait qu'après que Madame de Brulart eſt venue l'embraſſer & lui parler. Cette viſite a parfaitement rétabli le calme dans ſon eſprit. Mademoiſelle a fort bien dormi toute la nuit.

Mardi 26.

.....MADEMOISELLE eſt partie à huit heures pour aller aux bains..... en ſortant du bain, ces Demoiſelles ont été aux Tuileries..... & puis chez des Marchands ; enſuite Mademoiſelle de S*** a propoſé à Mademoiſelle de revenir aux Tuileries, &, pour lui faire accepter, elle l'a trompée ſur l'heure ; car, avant de

(1) On a vu, dans mon Journal, qu'elle avoit quelques ſoupçons confus de notre ſéparation.

r décider, Mademoiſelle a demandé s'il étoit pas bientôt l'heure où ſon Amie ıi avoit dit de rentrer..... Arrivée à elle-Chaſſe, à onze heures & demie, Iademoiſelle très-gaie & très-occupée 'entrer chez ſon Amie pour lui porter :s emplettes qu'elle avoit fait pour elle; ɔrſque M. d'Orléans eſt venu au-devant l'elle & l'a emmené au ſallon où il lui a nnoncé la nouvelle affreuſe qui lui a déhiré le cœur & l'a mis dans un état vraiment inquiétant, des criſpations de nerfs horribles; elle ſanglottoit, elle étouffoit & ne pouvoit pas pleurer: ſon état étoit digne de pitié. Combien tous ſes Gens partageoient ſa douleur! Comme nous la trouvions naturelle, quoique ſon état nous affligeât beaucoup! Ce même jour, Mademoiſelle a vu M. & Madame de Valence & M. de Brulart: chaque perſonne nouvelle, ſur-tout celles qui tiennent de plus près à ſon Amie & qui lui ſont le plus attachées, renouvelle ſa peine & ſes criſpations de nerfs & ſes convul-

ſions lui prennent chaque fois. L'arrivée de M. de Chartres lui a fait une forte révolution, il venoit de voir ſon Amie (1)..... Mademoiſelle eſt venue ſe coucher à dix heures, elle étoit bien chagrine & n'avoit nulle envie de dormir. M. Couad avoit deſiré que pour cette nuit, comme elle devoit être fort fatiguée ayant été navrée du plus grand chagrin toute la journée, on mît ſur ſon lit un matelas de crin (2); lorſque Mademoiſelle l'a vu elle a voulu le faire ôter aſſurant que ſi elle avoit à dormir cela l'en empêcheroit. M. de Brulart & Meſſieurs ſes Freres l'ont enfin engagée à le garder, elle a deſiré que Mademoiſelle de S*** faſſe mettre ſon lit tout près du ſien, & on a paſſé mon lit comme à l'ordinaire dans la chambre de Mademoiſelle; on en a mis un au ſallon pour M. Couad. Mademoiſelle a paſſé

(1) Il m'avoit conduit juſqu'à Bernis.

(2) Mademoiſelle couche ſur la dure, ſans matelas ni paillaſſe, ainſi que ſes Freres.

une très-mauvaiſe nuit, deux fois des criſpations de nerfs, une fois elle s'eſt évanouie, M. Couad étoit auprès d'elle qui lui a fait prendre une potion..... Toute la nuit, à l'exception d'une heure & demie au plus que Mademoiſelle a repoſé, ce n'a été que des pleurs & des ſanglots; à ſix heures, elle a voulu qu'on faſſe jour chez elle, on l'a miſe dans le bain d'après l'ordonnance de M. Couad. *La relation des jours ſuivans n'offre à-peu-près que les mêmes détails. On y raconte que le Dimanche, premier Mai, on fit ſortir Mademoiſelle pour aller à la Meſſe, & qu'on la rapportât dans l'état de convulſions le plus effrayant.*

Lundi, 2 Mai.

.....Mademoiſelle a entendu accorder une harpe, quoiqu'on eût pris la précaution de fermer les portes de crainte qu'elle ne l'entende. Ses attaques de nerfs lui ont pris très-fort & ont duré aſſez

long-tems; elle en a eu pluſieurs dans la matinée. Après le dîner Mademoiſelle a fait demander ſa harpe & a eſſayé de jouer; les mêmes attaques ont repris & ont continué beaucoup plus long-tems. Mademoiſelle a entièrement perdu connoiſſance & battu la campagne. Lorſqu'elle eſt revenue on l'a conduit au jardin, peu de tems après elle eſt rentrée chez elle où les mêmes attaques ont repris; après être revenue à elle, elle a été dans ſon cabinet; dans la ſoirée les mêmes attaques.....

Mardi, 3 Mai.

.....A midi, Mademoiſelle eſt ſortie en voiture, elle eſt rentrée au bout de trois quarts-d'heure avec de fortes convulſions; elle s'eſt évanouie & enſuite a battu la campagne.....Après le dîner elle a été au jardin, un Valet-de-pied eſt venu me chercher & m'a dit qu'elle ſe trouvoit bien mal; je l'ai trouvée bien foible & bien accablée, elle étoit un peu revenue de ſa forte attaque.....Mademoiſelle a paſſé une nuit fort agitée.

Le Mercredi mêmes détails & de même mauvaiſe nuit.

Jeudi, 5 Mai.

.....Mademoiſelle a voulu deſſiner des fleurs, ſes mains trembloient horriblement; elle a voulu vaincre cette prochaine attaque qui pourtant eſt venue au même point que les précédentes..... A midi, elle eſt ſortie en voiture..... Elle s'eſt trouvée mal deux fois à la promenade; au retour elle étoit bien pâle & bien foible, comme elle l'eſt depuis quelques jours.....Au dîner, Mademoiſelle, comme ces jours paſſés, a très-peu mangé, elle a été au jardin. Un Voiturier eſt venu apporter à Mademoiſelle des Lettres de ſon Amie & des boîtes de Cotignac. Mademoiſelle, après avoir lu les Lettres, a eu de fortes attaques de nerfs & qui ont duré long-tems.....Madame de Bourbon eſt venue voir Mademoiſelle qui a eu pendant ſa viſite une forte attaque de nerfs & qui a duré long-tems. Made-

moiſelle a encore eu de fortes attaques dans le reſte de la journée, toute la ſoirée a été fort mauvaiſe. A onze heures, les prières comme à l'ordinaire ; pourtant Mademoiſelle en fait une particulière de plus après celles qu'elle fait avec moi.... La nuit a été fort agitée.

Le détail de la journée du Vendredi eſt abſolument ſemblable ; ſon état empiroit toujours, parce que la foibleſſe augmentoit & qu'elle ne pouvoit ni manger ni dormir ; & ce fut alors qu'on lui donna l'eſpérance de mon retour. Depuis ce moment les attaques ont été moins violentes, ſans cependant ceſſer, & je la trouvai à mon retour, comme je l'ai déjà dit, dans le plus affreux état de maigreur & de dépériſſement.

Récapitulation des Journaux d'Education que j'ai fait ou fait faire.

1.° Le Journal de M. le Brun contenant le détail de tout ce que nos Elèves on fait & dit durant le tems qu'ils ne paſſoien

pas avec moi, avec le récit de toutes nos diſcuſſions intérieures; Journal commencé auſſi-tôt que les Enfans nous ont été confiés, & continué juſqu'à ce jour ſans autre interruption que celle des voyages que j'ai faits avec mes Elèves ſans M. le Brun.

2.° Mon Journal particulier que je n'ai point lu aux Enfans & que j'ai fait pendant quatre ans, il contient mes obſervations & réflexions ſur mes Elèves, ſur les Inſtituteurs, &c.

3.° Mon Journal fait pour être lu à mes Elèves, qui a ſuccédé au précédent & que j'ai continué juſqu'à ce jour.

4.° Le Journal des matinées de M. de Beaujolois, fait par M. Barrois.

Et 5.° Le Journal fait à Belle-Chaſſe par Mademoiſelle Rime.

Il réſulte de tous ces ouvages qu'il eſt exactement vrai que je puis rendre un compte fidèle & détaillé, minute par minute, de toutes les paroles & actions de mes Elèves, de toutes les Inſtructions qu'on leur a données & de la manière dont ils

ont pris leurs leçons, depuis l'inſtant où on me les a confiés juſqu'au 26 Avril dernier, c'eſt-à-dire, pendant l'eſpace de onze années & demie. Certainement juſqu'ici jamais Inſtituteur n'a été en état de pouvoir rendre un tel compte; je crois avoir fait une choſe utile en prouvant que cette exactitude ſcrupuleuſe eſt d'une exécution poſſible, & je répéterai qu'il ſeroit fort deſirable qu'on l'exigeât à l'avenir des Inſtituteurs chargés de l'éducation des Enfans de nos Rois.

AVERTISSEMENT.

J'AI fait avec mes Elèves pluſieurs voyages; pendant ce tems, je ſuſpendois le Journal d'Education, afin d'écrire le *Journal du Voyage*. Je vais donner quelques fragmens tirés de ces Journaux dont je conſerve les originaux, & dont mes Elèves ont des copies. Mon intention n'eſt pas d'offrir des relations complettes des choſes intéreſſantes que nous avons vues, parce que je compte placer ailleurs avec ordre ces détails; mais

je veux donner une idée de la manière dont je m'y prenois pour former le goût de mes Elèves relativement aux Arts : un goût noble & pur a beaucoup plus d'influence qu'on ne croit ſur le caractère & ſur les mœurs : un goût dépravé retrécit l'eſprit, abaiſſe l'ame, & donne une infinité d'idées fauſſes. Nous avons toujours eu avec nous, dans toutes nos courſes, deux perſonnes qui nous étoient auſſi utiles qu'agréables ; l'une, deſſinant & peignant ſupérieurement, & joignant à ce talent le goût le plus ſûr & le plus délicat dans tout ce qui a rapport aux Arts ; l'autre, excellent Chymiſte, ſachant parfaitement la Botanique & en général l'Hiſtoire Naturelle. Avec ces ſecours, mes Elèves n'ont pas fait un ſeul petit voyage qui n'ait été véritablement utile pour eux. Ils n'ont pas parcouru une grande étendue de pays, mais ce qu'ils ont vu, ils l'ont bien vu ; & c'eſt beaucoup. Ainſi, j'ai raſſemblé dans ces fragmens les principaux traits qui peuvent faire connoître mes idées

relativement au parti qu'on peut tirer des voyages pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Enfin, j'ai inſéré dans ces extraits quelques deſcriptions entières de pluſieurs lieux intéreſſans ou curieux, telles que celles de la Trappe, de Navarre, de Maupertuis, de Cayeux, du Mont-Saint-Michel, &c. parce qu'elles ſont courtes, & que je n'en connois point de relations imprimées.

Chantilly, 28 Juin 1787.

.....TOUTE LA PARTIE ANCIENNE des jardins (de Chantilly) eſt très-belle dans ſon genre. La partie nouvelle eſt en général de mauvais goût. Le *Hameau* n'offre à l'extérieur qu'une vilaine chaumière, & l'intérieur eſt orné de glaces, de dorures, & meublé en étoffe couleur de roſe & argent; ce qui produit une eſpèce de ſurpriſe fort déſagréable, parce que ce mêlange de magnificence & de ruſticité forme une *diſparate* & non un *contraſte*, deux choſes très-différentes, & que le mauvais

goût confond ſouvent. Un *contraſte* eſt agréable, une *diſparate* eſt toujours choquante. En général, on peut appeller *diſparate* une oppoſition trop forte & trop tranchante ; & *contraſte*, une oppoſition délicate qui ne produit qu'une ſurpriſe modérée & un ſentiment plus doux & plus profond que violent. Il y a des idées & des choſes qu'on ne peut, ſans déplaire, unir & rapprocher, c'eſt-à-dire, mettre en oppoſition, par exemple, le tragique & le burleſque, (les Pièces de Shakeſpeare nous offrent ſouvent ce défaut) une cabane meublée comme la maiſon d'un Financier, &c. Voilà des diſparates : mais la ſenſibilité & la mélancolie peuvent s'unir à des images gracieuſes & même riantes : le vieil Anacréon chancelant & laiſſant tomber ſa couronne de roſes au pied d'un cyprès, les Bergers d'Arcadie du Pouſſin ; voilà des contraſtes ingénieux. Je deſire que vous ne perdiez jamais de vue, dans la Littérature & dans les Arts, ces principes puiſés dans la nature & la

raiſon, & que vous y ajoutiez encore celui de ne jamais admirer une idée nouvelle, de quelque genre qu'elle puiſſe être, à moins que cette nouveauté ne ſoit utile & agréable. En ne vous écartant point de ce principe, vous n'admirerez pas une infinité de choſes puériles & bizarres, qui ne prouvent que la petiteſſe d'eſprit de leurs inventeurs..... Le fameux Tableau du grand Condé, qui ſe trouve dans la galerie, eſt mal peint & mal compoſé, on y trouve des légendes écrites ſur des bandes de papier, ce qui eſt du plus mauvais goût. L'allégorie que préſente ce Tableau, eſt ingénieuſe : l'Hiſtoire vient d'écrire la vie du grand Condé, & la France arrache une feuille de ce livre; ce qui exprime que, pour admirer la vie de ce Héros, il faut oublier le trait qui la ſouille, c'eſt-à-dire, le crime affreux d'avoir pris les armes contre ſa Patrie. M. de Voltaire trouvoit ce Tableau admirable, &, par ſes éloges, lui a donné une grande réputation parmi les gens du monde : mais

vous ſavez que M. de Voltaire n'avoit aucune connoiſſance des Arts; vous ſavez qu'il plaçoit le Moine & Vanloo au rang des plus grands Peintres, & à côté du Pouſſin & de le Sueur (1). MM. David, Girouſt & Myris vous ont fait ſentir combien ce jugement eſt ridicule.....

Voyage à Spa.

De Péronne, ce 8 Juillet 1787.

NOUS COUCHONS à la poſte.....mes Elèves ſont contens de tout & fort gais. Ils deſirent beaucoup trouver une occaſion favorable qui les oblige à *coucher ſur la paille.*

Ce Jeudi, 12, de Tirlemont.

.....LOGÉS au *Plantin*, belle Auberge, mais tous les bons appartemens étoient pris; nous avons été horriblement

---

(1) Dans ſes Notes ſur le ſiècle de Louis XIV, où l'on trouve, relativement aux Arts, une foule de jugemens ſemblables.

mal logés, j'ai couché dans un berceau d'enfant, que j'ai trouvé trop petit pour que Mademoiſelle y pût dormir. Nos Couriers & nos Femmes ſont reſtés en chemin..... mais les Princes, & ſur-tout M. le Duc de Chartres, nous ſervent comme d'excellens Domeſtiques. M. le Duc de Chartres a arrangé notre Chambre, monté ſur une échelle, afin de clouer des couvertures aux fenêtres, qui n'ont ni rideaux, ni volets; & Mademoiſelle, Henriette & Paméla, ſont nos lits..... Tous ces Enfans ſont charmans (1).

De Spa, ce 26 Août.

LES EAUX de *la Sauvenière* ayant fait du bien à Madame la Ducheſſe d'Orléans,

(1) Quand les voyages ne ſeroient bons qu'à donner aux enfans & aux jeunes perſonnes, cette obligeance, cette activité, & qu'à les accoutumer à ſe paſſer gaiement d'une infinité de choſes qui paroiſſent abſolument néceſſaires dans le cours ordinaire de la vie, ils ſeroient encore très-utiles.

es Enfans ont fait autour de cette fon-
aine une promenade réellement raviſſante,
lans un bois qui étoit inculte & plein de
ierres & de rochers. On a enlevé les
ierres & les roches qui étoient dans les
hemins, on a tracé des routes, ſablé,
clairci le bois, poſé des bancs, formé
les ponts ſur des torrens, & parſemé le
ois de charmantes bruyères en fleurs. A
extrémité de cette promenade, qui eſt très-
aſte, on trouve une eſpèce de boſquet,
ui a une percée qui donne ſur un préci-
ice d'une grande beauté par ſa profon-
eur, & parce qu'il eſt orné de rochers
ajeſtueux, de ſources, de verdure
c d'arbres. Au-de-là de ce précipice, on
écouvre une vue très-belle & très-éten-
lue. Dans ce boſquet, nous avons placé,
ur un tertre de gazon, un *Autel à la*
econnoiſſance, en marbre blanc, & dont
a forme a été deſſinée par M. de Myris.
Au haut de l'Autel, on lit ces mots en
ros caractères : *à la reconnoiſſance*; &
lus bas cette inſcription : « Les eaux de

» la Sauvenière ayant rétabli la ſanté de
» Madame la Ducheſſe d'Orléans, ſes
» Enfans ont voulu embellir les environs
» de la fontaine, & ont eux-même
» tracé les routes & défriché ce bois
» avec plus d'ardeur & d'aſſiduité que
» les Ouvriers qui ont travaillé ſous leurs
» ordres. »

Au bas de cette inſcription, il y a le chiffre des quatre Enfans. Comme l'inſcription l'annonce, les Enfans ont en effet travaillé avec la plus grande activité (1). Aujourd'hui, nous y avons donné une Fête à Madame la Ducheſſe d'Orléans. J'avois invité les plus jolies perſonnes de Spa, en les priant de ſe rendre à la fon

(1) Sur-tout M. de Chartres & ſes Freres qui avoient plus de force que Mademoiſelle comme ils vouloient ſurprendre Madame d'Orléans, ils travailloient en ſecret, ſe levoient à cinq heures du matin, faiſoient deux lieues pour ſe rendre à ce bois, & travailloient ſans relâche pendant trois heures, ce qui a duré trois ſemaines.

taine à une heure après midi, vêtues de blanc avec des plumes blanches, des bouquets, des écharpes de fleurs de bruyères & des rubans violets. J'ai laiſſé tous les hommes à l'entrée, & j'ai fait placer, dans l'intérieur de la promenade, toutes les femmes différemment grouppées, les unes ſe promenant, les autres aſſiſes, &c. Madame la Ducheſſe d'Orléans eſt venue après nous, elle a trouvé tous les hommes à l'entrée. La Muſique de Wauxhall, que j'avois placée à l'entrée auſſi, a joué dès qu'elle a paru, & m'a avertie de ſon arrivée. Auſſi-tôt, ſuivie de ſes quatre Enfans, j'ai été la recevoir à l'entrée de la promenade : ſes Enfans tenoient des rateaux, pour marquer qu'ils venoient d'achever cette promenade, dont ils lui faiſoient l'hommage ; ce qu'a exprimé M. le Duc de Chartres de très-bonne grace. Après cette explication, ſes Enfans l'ont quittée, &, par le chemin le plus court, ont été ſe rendre au boſquet de l'Autel. Toutes les allées étoient décorées

de guirlandes de bruyères, dont la couleur violette tendre forme un effet charmant avec la verdure. Les tapis des mêmes fleurs qui couvroient en entier le bois, la profusion des guirlandes entrelacées aux arbres, les ruisseaux qui coupoient le gazon, dont plusieurs, roulant sur des cailloux & tombant sur des rochers, formoient des cascades. Une trentaine de jolies femmes vêtues uniformément & disperſées dans cette promenade, la beauté du ciel, tout cela formoit un enſemble dont il eſt difficile de ſe faire une idée. Nous avons fait promener Madame la Ducheſſe d'Orléans environ un quart d'heure; au bout de ce tems, la Muſique a ceſſé, & nous ſommes arrivées au boſquet de l'Autel. Là, elle a retrouvé autour de l'Autel, ſes quatre Enfans, & Henriette & Paméla, formant le plus charmant grouppe. L'Autel & tout le boſquet étoit orné de guirlandes de fleurs; les Enfans en tenoient qu'ils poſoient ſur l'Autel. M. le Duc de Chartres, aſſis au pied, tenoit un ſtyle, & paroiſſoit

Ecrire ſur l'Autel le mot *reconnoiſſance*. Après avoir laiſſé le tems de contempler ce tableau, les Enfans de Madame la Ducheſſe d'Orléans ſe ſont jetés dans ſes bras; tout ce qui étoit là fondoit en larmes: ce qui prouve que les émotions les plus vives ſont ſouvent produites par les choſes les plus ſimples.(1).....

De Givet ce 1.er Septembre.

.....Voici les Perſonnes que j'ai trouvées à Spa de la meilleure ſociété. ..... Miſs Plunket, remplie de ſenſibilité; j'ai été aſſez heureuſe pour pouvoir lui être utile; elle vient avec nous à Sillery; j'eſpere avoir acquis en elle une Amie pour la vie (2).....

(1) Cette lacune ne contient que des détails relatifs à la fête & trop longs pour les inſérer ici.

(2) Cette Perſonne eſt aujourd'hui Madame de Chaſtelux, celle qui avoit une place au Palais-Royal!

De Givet, ce 2 Septembre.

M. DE VALENCE a donné une charmante fête à Madame la Ducheſſe d'Orléans... ..... on y a chanté de fort jolis couplets pour Madame la Ducheſſe d'Orléans & ſes Enfans (1).....

De Sillery, ce 10 (2).

..... ENCORE une fête .... illumination en tranſparent, repré-

(1) Madame d'Orléans ſéjourna à Givet, parce que M. de Valence lui demanda cette grace, & que tout ce qui m'appartient avoit alors des droits ſur ſon cœur.

(2) Madame d'Orléans étoit à Sillery depuis le 4; elle avoit eu le projet de n'y paſſer que huit jours, & elle eut la bonté d'y reſter trois jours de plus. Elle m'y prodigua, en préſence de ſes Enfans & d'une très-nombreuſe ſociété, les marques les plus touchantes d'une bonté & d'une amitié qui faiſoit mon bonheur depuis tant d'années.

ıtant le *Temple de l'Amitié*, j'y étois
ec les quatre Enfans de Madame la Du-
eſſe d'Orléans; j'y ai chanté des couplets
:eſſés à Madame la Ducheſſe d'Orléans
) .....

(1) Ces couplets exprimoient le bonheur
e je goûtois à former le cœur & l'eſprit des
fans que l'amitié m'avoit confiés. Madame
Ducheſſe d'Orléans ſe jetta dans mes bras;
ı viſage étoit couvert de larmes, ſes Enfans
us entouroient & partageoient une ſi douce
otion..... Se peut-il que la Per-
ıne qui a détruit un bonheur ſi pur & ſi
itime, n'éprouve aucun remord? Quel p ix
ı ſervices que je lui ai rendus! Quel prix
ı bienfaits mêmes de Madame d'Orléans!
'ant de la connoître, Madame d'Orléans ado-
it & chériſſoit tout ce qu'elle devoit aimer,
maintenant!..... Mais ſi on a pu
loigner de ſes Enfans, rien jamais n'éloigne-
d'elle ſes Enfans, qui conſerveront éter-
llement les ſentimens ſacrés & inaltérables
ie la nature & l'éducation ont gravés dans
ırs ames.

Voyage à la Trappe & à Navarre.....

Ce 5 Juin 1788, de Mortagne.

.....JE SUIS CHARMÉE des Princes, dès que nous avons un moment ils s'occupent : ils liſent, deſſinent, écrivent, & ſont d'ailleurs très-aimables. Juſqu'ici j'ai fait jouer de la harpe Mademoiſelle tous les jours. Elle écrit auſſi & deſſine.....

De la Trappe, ce 6, à 11 heures & demie du ſoir.

.....LES PERES ont fait beaucoup de difficultés pour me laiſſer entrer, diſant que cela n'avoit point d'exemple. Enfin, après bien des agitations, ils m'ont laiſſé entrer avec ma jeune Princeſſe, & de ce moment ils m'ont traitée avec la plus grande obligeance. D'abord nous avons entendu la lecture qui ſe faiſoit dans un cloître, tous les Peres aſſis : c'étoit une eſpèce de ſermon en françois, j'en ai retenu

u ce paſſage : « Fuyez loin de nous, vaines & trompeuſes voluptés, c'eſt ici qu'on vous mépriſe ou qu'on vous expie. » Le recueillement de ces Re-ieux a quelque choſe de frappant & touchant. Après la lecture nous avons dans un ſallon où l'ancien Abbé & bbé actuel nous ont tenu compagnie. ı bout de trois quarts-d'heure, on nous menés au chœur, ce chœur eſt aſſez au, & tous ces Religieux chantant avec e piété d'Ange, & de tems-en-tems proſternant & reſtant ainſi dans un pro-ıd ſilence juſqu'à ce qu'un coup de mar-ıu leur donne le ſignal de ſe relever ; la ıjeſté ſimple de l'égliſe, toute cette réu-ɔn me cauſoit une eſpèce de ſaiſiſſe-ɛnt inexprimable. Après l'office, nous mmes ſorties, on nous a conduit au ed d'un grand eſcalier qui mene aux llules ; là, on nous a fait arrêter, l'Ab-au bas de l'eſcalier, un rameau à la ain, a béni chaque Religieux ; car ils ıt tous défilé devant lui, en s'inclinant

profondément, enſuite ils montoient l'eſ
calier pour s'aller coucher. Cette cérémo
nie finie, on nous a reconduits dans l
ſallon où nous avons ſoupé & dans leque
nous ſommes reſtés à cauſer juſqu'à 1(
heures avec les Peres. Nous avons vu dan
une chambre voiſine le portrait de M. d
Rancé, beau tableau peint par Rigaud
M. de Rancé eſt repréſenté écrivant. Se
traits ſont réguliers, ſa phyſionomie fin
& ſpirituelle; il reſſemble d'une manièr
frappante à M. de S..... à l'exceptio
qu'il n'a pas un ſi beau coloris. Je n'au
rois jamais imaginé que le Réformateur d
la Trappe eût une telle figure. On trouv
encore dans l'appartement de M. le Du
de Penthièvre un bon tableau que M. d
Rancé rapporta de Rome, & qui repré-
ſente S. Bernard mourant. Après cela,
ſortis de l'intérieur pour aller nous cou-
cher, notre logement eſt fort joli.....

De Conches, ce 7, à 10 heures du ſoir.

Ce matin, à 10 heures moins un quart, nous ſommes rentrées dans l'intérieur... ..... Après la Meſſe, nous avons été au réfectoire voir dîner les Peres. Il n'y a point de nappe ſur leur table, ils ont chacun une ſerviette; leurs aſſiettes ſont d'étain, leurs couverts de buis; on leur ſert à chacun une écuelle de ſoupe, un plat de légume, deux ou trois pommes crûes, un gros morceau de bon pain, un pot d'eau & un pot de bière. Un Lecteur dans une chaire élevée fait la lecture pendant leur repas. Enſuite ce Lecteur, qui eſt un des Peres, dîne avec les Domeſtiques; chacun des Peres eſt Lecteur à ſon tour; les Peres ſont ſervis par des Peres qui dînent après ainſi que le Lecteur. Les Freres Convers dînent en même-tems dans une ſalle à côté, qui n'eſt ſéparée de l'autre que par une arcade ſans porte, de maniére qu'on les voit de la ſalle des Peres; ils ſont ſervis par leur Confreres les Freres

Convers (1) ..... de-là à la bibliothéque..... Enſuite nous avons été voir le tombeau de M. de Rancé..... Les cellules ſont très-petites : elles

(1) L'établiſſement des Freres Convers, ſi contraire à l'humilité chrétienne, ne ſe conçoit pas, ſur-tout dans les ordres auſtères. Par exemple à la Trappe, où les travaux ſont également partagés entre tous les individus, les Freres Convers n'y ſervent point les Peres ; d'où vient donc cette diſtinction de ſalle & de nom ? Ce n'eſt point parce que les Freres ne ſont pas Prêtres, car la plus grande partie des Peres n'a point ce caractère. La raiſon fait aimer l'égalité, la Religion la commande ; c'eſt une étrange contradiction de voir un Religieux proſterné, le front dans la pouſſière, & qui cependant dédaigne de manger ſon pain bis & ſes fèves à côté de quelques-uns de ſes Freres auſſi vertueux & auſſi pieux que lui. Cette inſtitution n'eſt pas très-ancienne, ce fut Saint Gualbert qui inſtitua les *Freres Laïs* en 1072, mais ſans établir ces diſtinctions orgueilleuſes ; j'ignore le nom de celui qui les réduiſit à la condition de valets ; mais il eſt à préſumer que ce fut un Moine *Gentilhomme*.

contiennent une paillaſſe, une table de bois & un cruçifix.....Nous avons vu travailler les Peres dans les Jardins. Nous avons viſité l'apothicairerie, qui eſt grande & bien fournie; il y a auprès un joli Jardin botanique, rempli de plantes uſuelles ..... A préſent je vais écrire tout ce que j'ai recueilli de la converſation des Peres. 1.° L'hiſtoire du Comte de Comminges eſt une fable, ainſi que les choſes ſuivantes: qu'ils travaillent tous les jours à creuſer leur tombe; qu'ils font & défont des montagnes pour s'occuper. Qu'ils ſe diſent en ſe rencontrant: *il faut mourir.* Qu'ils portent ſur leur cœur une pelotte garnie de piquans, &c. Toutes ces choſes ſont abſolument fauſſes. Ils font maigre perpétuel, ne mangent jamais de poiſſon, ni de ſucre, ni œufs, ni huile, ni beurre, excepté un peu d'huile dans leurs ſalades. Le vinaigre leur eſt permis, ainſi que le lait; ce dernier aliment leur eſt interdit dans le Carême..... Ils ne boivent jamais de vin; mais en voyage & hors

de la Trappe ils en peuvent boire, & manger du poiſſon & du beurre ..... Pour les affaires de la maiſon, ils peuvent ſortir & voyager. Leur habit, ainſi que celui des Chartreux, eſt tout blanc; ils ont la tête & la barbe raſées, & un grand capuchon qu'ils mettent à volonté ..... Ils couchent toujours tout habillés, ils portent la chemiſe de laine, mais point de cilice, toutes les mortifications de ce genre leur ſont défendues par leur Règle.... On n'eſt reçu chez eux qu'à vingt ans, c'eſt-à-dire, admis au Noviciat qui eſt d'un an. Il n'y a que des infirmes qui faſſent de petits ouvrages, tels que des chapelets, des cuilleres de buis, & l'hiver ils travaillent encore aux jardins, & puis font le travail de la Maiſon, écoſſent les pois, préparent des légumes, ſerrent leurs grains, &c.; ces travaux ſe font toujours en commun. En comptant les Peres & Freres Convers il y a environ cent-vingt Religieux. Ils ſont ſoixante Pères; dans ce grand nombre, il n'y a que dix-huit Prêtres

les autres engagés de même par des vœux irrévocables, ne disent point la Messe & ne sont point dans les Ordres Sacrés, par un sentiment d'humilité, pensant qu'ils ne sont ni assez bons, ni assez vertueux pour pouvoir célébrer les Saints Mystères. L'Abbé est élu pour sa vie & nommé par la Cour, d'après le suffrage des Religieux; suffrage qui se donne par la voie du scrutin, & qu'on envoie cacheté à la Cour. Il y a trois *Peres hôteliers* pour recevoir les Etrangers & les Pauvres qui se présentent. Par leur Institution & des fondations particulières de personnes pieuses, ils ont assez de fonds pour donner à tous les pauvres Voyageurs l'hospitalité pendant trois jours; si les logemens de la Maison sont remplis, ils les défrayent à l'auberge; si, durant ces trois jours, les pauvres Voyageurs tombent malades, ils les soignent jusqu'à parfaite guérison, leur Chirurgien les visite & leur donne des drogues de l'Apothicairerie de la Maison; les Religieux vont les voir aussi, pansent

leurs plaies, &c. Si les pauvres Voyageurs manquent d'argent pour continuer leur route, les Religieux donnent ce qui eſt néceſſaire pour ſe rendre au lieu où ils veulent aller. Il n'y a point de jour où il ne paſſe de ces pauvres Voyageurs, entr'autres beaucoup de Soldats. Il eſt arrivé ſouvent que la reconnoiſſance & l'admiration que doivent inſpirer tant de charité, ont fixé parmi eux des gens qui en étoient l'objet. En effet, qui cherche la vertu dans toute ſa perfection ne la trouvera que là ſous une forme peut-être trop auſtère, mais ſi vraie, ſi ſublime, qu'il n'eſt pas étonnant qu'une tête ſuſceptible d'enthouſiaſme ſe décide à ce grand ſacrifice. En outre ils ſecourent & ſoignent tous les Pauvres des environs à pluſieurs lieues à la ronde. J'ai queſtionné beaucoup de Payſans qui m'ont parlé d'eux avec le reſpect & la vénération qu'on auroit pour des Anges qui daigneroient ſe manifeſter à nous. Quels ſont les particuliers qui avec les mêmes revenus pourroient faire autant

le bien & par leurs exemples & par leurs harités ? Où trouvera-t-on de telles vertus l la Religion ne les inſpire ? — Ils ne reoivent jamais parmi eux les veufs dont es enfans ne ſont pas établis ; quelqu'âge u'aient ces enfans, s'ils n'ont pas un état ui aſſure ſolidement leur exiſtence, ils enſent qu'un pere ne peut alors diſpoſer le ſa liberté, & qu'il ſe doit tout entier ı ſes enfans. Lorſqu'ils ont fait Profeſſion, ls renoncent à toute eſpèce de correſponlance par lettres avec qui que ce ſoit. Ils ne reçoivent jamais de viſites de leurs paens, à l'exception de pere & mere, pourvu ue ce ſoit rarement. Il leur eſt expreſſénent défendu de témoigner l'ombre de la préférence à un de leurs Confreres, devant ous s'aimer également. Si l'un d'eux s'apercevoit qu'un de ſes Freres a quelqu'anitié particulière pour lui, il ſeroit obligé, orſqu'ils ſont tous raſſemblés, de demander a permiſſion de parler, & alors tout haut le l'en accuſer publiquement ; dans ce cas, es Supérieurs impoſent une pénitence à

l'accuſé qui ne doit jamais répondre pour chercher à s'excuſer ou ſe juſtifier, alors même qu'il ſe croiroit accuſé à tort. Il doit penſer que lorſque ſon Frere l'accuſe, il faut qu'il y ait donné lieu, de quelque manière dont il peut ne ſe pas ſouvenir, & qu'enfin, dans tous les cas, il ne ſauroit héſiter à ſacrifier ſon amour-propre à l'obéiſſance dûe à la Règle. Dans ce cas & dans tous les autres où un Religieux remarque un de ſes Freres en faute de quelque genre que ſoit la faute, il doit l'en accuſer publiquement, comme je l'ai dit, & toujours l'accuſé doit reſter muet & ſe ſoumettre avec réſignation à la pénitence impoſée; s'il lui échappoit un ſeul mot pour ſe défendre, tous les Religieux à l'inſtant ſe proſterneroient à terre pour demander pardon à Dieu de ſon orgueil; mais c'eſt une choſe qui n'arrive jamais qu'aux Novices & aux nouveaux Profès, & encore très-rarement. C'eſt le Frere Proſper, jeune Religieux de vingt-huit ans, & depuis huit ans à la Trappe, qui m'a conté ce détail. Ce

Frere Proſper a une phyſionomie charmante, de l'eſprit & une candeur remarquable. Je l'ai prié de me dire naturellement ſi, parmi ſes Freres, il n'en connoiſſoit pas un au fond de ſon cœur qui eût plus d'amitié pour lui que les autres; un ſeul? m'a-t-il répondu, non en vérité, j'en pourrois plutôt nommer douze qu'un ſeul. Cette réponſe eſt jolie & prouve quelle tendre union règne entr'eux. Au reſte, il m'a aſſuré que ſes remarques ſur cette douzaine ne méritoient pas d'accuſation, parce qu'elles n'avoient pour objet que des premiers mouvemens abſolument involontaires; par exemple, a-t-il dit, nous connoiſſons ceux qui nous aiment le mieux à mille petites choſes purement machinales; dans nos travaux nous devons tous nous ſecourir avec zèle; ſi l'un de nous eſt trop chargé, s'il tombe, &c., nous devons voler à ſon ſecours; mais, dans ce cas, il y a toujours douze ou quinze Religieux qui courent avec plus de promptitude, & l'on connoît dans ces occaſions qui ſe répètent

ſouvent ceux qui nous aiment le mieux. Mais Dieu ne condamne pas ces inclinations naturelles, il ne déſapprouve pas que nous aimions davantage au fond du cœur ceux qui nous paroiſſent les plus vertueux, pourvu que nous ne le témoignions pas de manière à bleſſer les autres, en montrant de la préférence, une eſtime particulière qui ſeroient des fautes graves contre la charité générale & qui altéreroient cette union univerſelle qui doit exiſter entre nous.

Quand un Religieux malade eſt condamné à n'avoir plus que quelques heures à vivre, on lui déclare qu'il doit recevoir l'Extrême-Onction; alors on le tranſporte à l'Egliſe, & c'eſt toujours là qu'il la reçoit; enſuite on le reporte dans ſon lit. Lorſqu'il touche à ſes derniers momens, on ſonne une cloche qui annonce à toute la Maiſon qu'un des Freres eſt à l'agonie; tous les Religieux ſe raſſemblent autour du mourant que l'on couche ſur la cendre, & l'on fait tout haut des prières pour lui.

Cette deſcription fait frémir des gens du monde ; cependant l'on doit concevoir qu'à la Trappe l'appareil de la mort & les ſolemnités religieuſes qui l'accompagnent, ne ſont qu'auguſtes & conſolantes ; ce ne ſont pour eux que les avant-coureurs d'un grand triomphe & d'un bonheur ſuprême. La vie frugale & laborieuſe que nous menons, nous dit le Pere Théodore, nous exempte des maladies violentes & putrides. Je n'ai jamais vu ici de maladies épidémiques, même durant le tems qu'elles régnoient dans le Pays. Nous ne connoiſſons guères que les maladies de poitrine cauſées par le chant de l'Egliſe & par la Loi qui nous oblige à nous relever la nuit. Quand on eſt conſtitué de manière à ſupporter ce danger, & qu'on a paſſé trente ans, on vit ici plus long-tems qu'ailleurs, & la vieilleſſe y eſt ſaine & vigoureuſe ; auſſi ordinairement nous mourons avec toutes nos facultés. Depuis cinquante ans que je ſuis ici, je n'ai preſque vu mourir que des Religieux qui avoient toute leur

connoiſſance & toute leur raiſon. Comme nous ne vivons que pour mourir avec ſécurité, ce moment ici n'a rien de terrible, au contraire, quand nous aſſiſtons un de nos Freres à la mort, il n'y a pas un de nous qui n'envie la couronne qu'il va recevoir & qui ne voulût être à ſa place. Ce n'eſt pas que la vie nous ſoit odieuſe, nous nous croyons auſſi heureux qu'on peut l'être ſur la terre, mais nous éprouvons en mourant toute la joie que les plus douces & les plus hautes eſpérances peuvent donner. Je n'ai point vu de Religieux qui n'ait reçu non-ſeulement ſans crainte, mais avec une extrême ſatisfaction l'annonce d'une mort prochaine; j'en ai même vu beaucoup que cette annonce a tellement ranimés que leurs forces & leur vie en ont été prolongées d'une manière miraculeuſe; preſque tous ont dans ces derniers momens une vivacité, un feu, & une éloquence qui paroiſſent ſurnaturelles. Il y a peu de tems qu'un Religieux auquel on annonça qu'il n'avoit pas un

jour à vivre fût tellement ranimé par cette parole qu'il nous dit qu'il ſentoit qu'il auroit la force d'aller à l'Egliſe recevoir l'Extrême-Onction ſans être porté. En effet, quoique juſqu'à ce moment il eût été d'une foibleſſe exceſſive, il ſe leva, marcha, traverſa la Maiſon, deſcendit les eſcaliers, fut à l'Egliſe, en revint, &, au grand étonnement du Chirurgien, vécut encore deux mois. — Ce même Pere Théodore qui nous a fait ce récit eſt l'ancien Abbé; il avoit vécu dans le monde avant d'embraſſer cet Etat, il avoit trente ans lorſqu'il entra à la Trape; il a quatre-vingt ans paſſés, beaucoup d'embonpoint, des dents, une très-belle tête & une fraîcheur réellement étonnante; il a des couleurs du plus beau rouge que j'aie jamais vu ſur aucune joue. Il a infiniment d'eſprit, une politeſſe extraordinaire & une mémoire non moins ſurprenante : il n'a rien oublié de ce ce qu'il a lu d'intéreſſant avant de venir à la Trappe. Il m'a cité pluſieurs traits d'Hiſtoire & une quantité

de paſſages de la Bruyère qu'il ſait encore par cœur : il nous a conté pluſieurs hiſtoires intéreſſantes, entr'autres celle-ci. Il y a quelques années un jeune homme bien né, riche, d'une jolie figure, & le fils unique d'une mere tendre, entraîné par une vocation qu'il avoit depuis l'âge de raiſon, vint ici, de l'aveu de ſa mere, ſe préſenter pour être reçu, on l'admit au Noviciat. L'année du Noviciat n'étoit pas encore tout-à-fait écoulée lorſque ſa mere ſe repentant du conſentement qu'il lui avoit arraché, arriva tout-à-coup à la Trappe, elle demanda ſon fils qui fut la recevoir conduit par le Pere Théodore ; l'entretien fut très-long, c'eſt-à-dire, le diſcours de la mere qui conjuroit ſon fils de revenir avec elle, en aſſurant qu'elle le deſiroit ſur-tout pour le bonheur de ſon fils. Ce dernier l'écoutoit en ſilence ſans l'interrompre ; & quand elle eut fini de parler, *ma mere*, lui dit-il, *daignerez-vous répondre à une queſtion que j'oſe vous faire ? Suppoſons que je vous euſſe quitté pour aller m'établir loin de*

vous dans un pays étranger où il vous ſeroit impoſſible de venir, ſuppoſons que j'y euſſe fait une grande fortune, que j'y euſſe acquis de grands établiſſemens & des dignités éclatantes, & qu'il ne me fût permis de retourner vers vous qu'en renonçant à tous ces avantages, exigeriez-vous de moi ce ſacrifice? Non certainement, s'écria la mere, *je ne veux que votre bonheur. Eh-bien! ma mere*, reprit le fils, *je ſuis cet homme heureux ou pour mieux dire, je ſuis mille fois plus heureux que ne peuvent le rendre tous les honneurs & toutes les richeſſes de l'univers, & enfin mon bonheur eſt d'autant plus grand que l'inconſtance de la fortune ne ſauroit me le ravir, & que la mort, loin d'en être le terme, doit le rendre ſuprême & l'aſſurer éternellement; voyez donc l'étendue du ſacrifice que vous me demandez!* A ces mots la mere ſe leva, embraſſa ſon fils en pleurant & partit. — Si j'en avois le tems je citerois bien d'autres traits de ce genre que j'ai recueilli du Pere Théodore, du Pere Pierre l'Abbé actuel & des trois Hôteliers.

Ces cinq Religieux avec leſquels j'ai tant cauſé ſont tous également obligeans, ils répondent d'un air ouvert à toutes les queſtions ; mais, dès qu'on ceſſe de les queſtionner, ils rentrent en eux-mêmes, baiſſent les yeux & la tête, tombent dans une eſpèce de méditation ſi profonde que je ſuis perſuadée qu'ils ſe croyent abſolument ſeuls avec Dieu, & cela ſans nulle eſpèce d'affectation, mais au contraire avec un naturel très-frappant. Dès qu'on leur parle, ils ſortent de cette rêverie, reprennent un viſage obligeant & riant, ce qui dure tant qu'on les interroge. — Ils obſervent entr'eux, à l'exception des Supérieurs & des Hôteliers, un ſilence éternel, mais ils peuvent toujours à de certaines heures parler aux Supérieurs quand ils ont quelques demandes à leur faire ; du reſte, dans leurs travaux, ils s'expriment entr'eux par ſignes. Il y a là tel Religieux qui n'a parlé depuis beaucoup d'années que pour ſe confeſſer, pour lire & pour chanter les louanges de Dieu. Les Hôtel-

liers ſuivent comme les autres la Loi du ſilence dans l'intérieur de la Maiſon & ne parlent qu'aux Etrangers. — Il n'y a pas un ſeul miroir à la Trappe ni dans l'intérieur ni dans les appartemens extérieurs. Beaucoup de Religieux ont abſolument oublié leur figure. — Comme ils travaillent non-ſeulement dans leurs jardins, mais dehors, leurs portes du côté des jardins ſont toutes grandes ouvertes, de manière que ſi un Religieux vouloit ſe ſauver, il en a toute liberté, dans ce cas perſonne ne cherche à l'en empêcher & encore moins à le pourſuivre & à le ramener quand on s'apperçoit de ſa fuite; au contraire ils ſe trouvent heureux d'être débarraſſés d'un mauvais ſujet; mais la Règle les oblige à le recevoir s'il revient, & leur preſcrit d'impoſer pour pénitence au coupable de reſter enfermé autant de tems qu'il a paſſé abſent, & de vivre tout ce tems avec du pain & de l'eau. Cependant l'Abbé a le droit d'abréger autant qu'il veut ce tems d'expiation; ce qu'il fait toujours ſi le cou-

pable témoigne du repentir : dans ce cas, quand l'abſence auroit été de dix ans, on ne laiſſe jamais le coupable enfermé plus d'un an.....

.....Lorſqu'un homme ſe préſente pour être reçu, on lui fait le détail le plus circonſtancié de toutes les auſtérités, en outre on l'aſſure que quelque robuſte que puiſſe être ſa conſtitution, il eſt très-vraiſemblable qu'il n'y réſiſtera pas ; & qu'il y ſuccombera au bout de deux ou trois ans ; & c'eſt après ces avertiſſemens qu'on entre à la Trappe. Ils ne reçoivent jamais que des hommes grands, forts & bien conſtitués ; auſſi ai-je été frappée de la figure de tous ces Religieux qui ſont en général d'une très-grande taille. — Ils ont depuis pluſieurs années un Chirurgien très-habile & jeune encore qui s'eſt fixé à la Trappe par affection pour les Peres, & qui vit comme eux de leurs portions & ſuit tous leurs Offices quand ſes occupations le lui permettent ; il exerce gratis la Médecine pour les Pauvres & fait ſouvent dix ou

douze lieues à pied pour les aller ſoigner. Il diſoit à P*** qu'il eſt impoſſible de vivre avec ces Peres ſans avoir le deſir de les imiter, & qu'il ne les quitteroit pas quand on lui offriroit toutes les fortunes du monde.....
.....Ces Religieux ont toute l'indulgence qui caractériſe la véritable vertu; ils me contoient qu'un jour une femme déguiſée en homme entra avec ſon mari, mais qu'elle ne vit rien, parce qu'on la reconnut ſur-le-champ & qu'on la fit ſortir. Je me récriois ſur cette profanation qui eſt un cas réſervé & qui fait encourir l'excommunication; mais ils l'excuſerent très-naturellement, en diſant qu'elle étoit bien jeune, qu'elle n'avoit ſûrement pas ſenti la conſéquence de cette action, & qu'à l'égard de ſon mari, on concevoit qu'un mari pût avoir cette condeſcendance condamnable pour une femme qu'il aimoit, &c.

Ceux qui voyagent vont bien loin pour étudier les hommes, pour chercher à

proche aux Philoſophes du Paganiſme. — Mais, répète-t-on encore, à quoi bon ces habits de laine, ces lits ſi durs, cette privation de toutes les choſes commodes & agréables? A quoi bon! à donner aux Pauvres tout l'argent que coûteroient des habits de ſoie, de bons lits, de jolis meubles, des mets recherchés, &c. — Oſerez-vous dire auſſi *à quoi bon* paſſer une partie du jour à labourer la terre? Au moins conviendrez-vous que ces travaux d'Agriculture ſont utiles & donnent un excellent exemple aux Payſans de ce pays. Qui ne rougiroit pas là d'être fainéant & pareſſeux? — Mais enfin, *à quoi bon* paſſer tant d'heures dans une Egliſe. — A quoi bon paſſez-vous tant d'années à Verſailles où vous vous ennuyez ſi mortellement? Dans l'eſpoir toujours incertain & ſouvent trompé d'obtenir quoi? un vain titre, un ruban, un tabouret; ce ne ſont pas de telles frivolités qui les attirent & les retiennent à l'Egliſe, ce n'eſt pas l'eſpoir, c'eſt la certitude d'obtenir

non

non des biens fragiles & périſſables, mais une éternelle félicité. Penſez, ſi vous voulez, que leur opinion n'eſt pas fondée, qu'importe, dès qu'ils ſont perſuadés; la récompenſe qu'ils ſe promettent étant certainement plus grande que celle que vous recherchez, ils ont aſſurément plus de plaiſir à chanter les louanges de Dieu que vous n'en avez à faire votre cour; d'ailleurs les concurrens & l'incertitude vous tourmentent: pour eux, ils n'ont point de rivaux à craindre, ils ſont aſſurés de recevoir le prix de leurs travaux, vous aſpirez, & ils attendent; jugez combien ils ſont plus heureux dans leur Egliſe que vous ne l'êtes dans *l'œil-de-bœuf.* — Ainſi donc, quand leur opinion n'auroit pour baſe qu'une illuſion, vous ne devez pas les appeller *des foux*, puiſqu'ils ſont vertueux, bienfaiſans, utiles, & qu'ils ſe trouvent heureux; & ſi leur opinion eſt fondée, quel nom leur eſt dû, & quel eſt celui que vous méritez? Quel ſera votre deſtin dans l'Eternité, & quel

ſera le leur ?.....
Pour nous, mes Enfans, puiſſent notre reſpect & notre amour pour la Religion s'accroître encore par le ſouvenir de tout ce que nous venons de voir & d'entendre.

De Saint-Leu, ce 9.

Nous sommes arrivés hier au ſoir ici, à minuit, en fort bonne ſanté, point du tout fatigués, ce qui eſt extraordinaire, car nous devrions l'être pour tout ce que nous avons fait en ſix jours..... de Conches nous ſommes partis pour Navarre. Une Dame de Conches qui a deſiré voir les Princes pendant leur ſouper, nous avoit fait la deſcription des beautés de Navarre en ajoutant que ce qu'il y avoit de *plus charmant* c'étoit ſur le bord de la rivière, une payſanne & un pêcheur de plâtre coloriés; elle nous conta que ces figures étoient ſi naturelles, qu'un jour un homme de l'autre côté de la rivière gronda le pêcheur qui pêchoit les belles carpes de M. le Duc, & que voyant le pêcheur

perſiſter, il lui jetta d'indignation une groſſe pierre qui lui caſſa un bras. La Dame nous aſſura qu'il *en a coûté à M. le Duc des ſommes conſidérables* pour faire refaire un bras à cette *belle ſtatue colorée* ..... Il y a cinq lieues de Conches à Navarre ..... Je crois que les jardins de Navarre ſont ſans aucune comparaiſon ce qu'il y a dans ce genre de plus beau & de plus agréable en France, ils me paroiſſent infiniment ſupérieurs à ceux de Chantilly ; ils ſont immenſes & réunis à une vaſte & ſuperbe forêt. Les eaux y ſont admirables ; une belle & large rivière naturelle, traverſe les jardins, y forme des ruiſſeaux, des caſcades qui vont nuit & jour & dans tous les tems. La beauté merveilleuſe des ombrages & des eaux, cette majeſtueuſe forêt qui entoure de toutes parts & couronne les jardins, la profuſion des fleurs, l'énorme quantité d'arbres & d'arbuſtes rares, la magnificence des fabriques, la variété des ſites, le bon goût & l'extrême nobleſſe

qui règnent en général dans la distribution & le plan, la vaste étendue de ces jardins, rendent ce lieu véritablement digne d'exciter la curiosité des Amateurs des Arts & des Etrangers. Dans la partie françoise, *le Temple d'Hébé* est ce qu'il y a de plus remarquable; il est ravissant par les cascades, les fleurs, les point-de-vue qui l'embellissent. Dans la partie angloise, la plus charmante fabrique est *le Temple de l'amour*, dont l'isle de ce nom. A l'extérieur, il représente un beau temple ruiné, orné de jolis bas-reliefs antiques. L'intérieur est magique, c'est un délicieux sallon en rotonde, revêtu en marbre blanc, décoré d'arabesques & soutenu par des colonnes de cristal d'un superbe violet, qui sont transparentes, & à travers desquelles on voit le jour. Plusieurs athéniennes enrichies de bronzes dorés, & sur lesquelles brûlent des parfums, sont posées entre les colonnes. Dans des enfoncemens sont placés des canapés. Ce sallon est éclairé par une coupole & par

le jour doux qui pénètre à travers les colonnes. Le meuble de ſatin blanc brodé, manque d'accord avec le reſte, il faudroit qu'il fût de ſatin violet avec des franges d'or ; je deſirerois auſſi que la coupole fût vitrée en verres violets pour répondre aux colonnes. En nous trouvant dans ce lieu enchanté, nous fûmes frappés d'une réflexion qui nous offroit un contraſte ſingulier ; il nous parut bizarre de nous trouver tout-à-coup dans le *Temple de l'amour*, en nous rappellant que la veille, à la même heure, nous avions été dans la cellule d'un Pere de la Trappe. Il y a dans ces délicieux Jardins pluſieurs choſes de mauvais goût ; mais ce ſont de légers défauts parmi des beautés ſans nombre & du plus grand genre. Par exemple, la grotte ne préſente qu'une grande maſſe, très-lourde & d'une vilaine forme, ce qui eſt d'autant plus fâcheux qu'elle eſt très-en vue & dans une ſituation raviſſante ; j'aurois voulu à la place de ce mauvais rocher, un beau *Temple de la gloire*,

dans lequel on eût trouvé pour principal ornement l'épée de M. de Turenne, ſuſpendue à la voûte; j'aurois voulu encore que la Statue de ce Grand-homme eût décoré le fond du Temple, & que des bas-reliefs euſſent repréſenté ſes victoires. En Angleterre, toutes les fabriques de Bleinheim ſont des monumens glorieux qui retracent les exploits du Duc de Marlboroug; les Jardins de Navarre, auſſi beaux que ceux de Bleinheim, pouvoient encore avoir cet intérêt ſi noble de rappeller à chaque pas la mémoire d'un héros & des époques glorieuſes à la France. Au lieu de cela, on s'eſt contenté d'élever dans ce Jardin un petit tombeau de gazon au cheval de bataille de M. de Turenne. Sur cette tombe meſquine, la pie (cette jument célèbre) eſt repréſentée en petit, en bronze; aux quatre coins de la tombe ſont des urnes de porphire; le tout reſſemble, comme l'a remarqué P.***, à une garniture de cheminée. La femme & le pêcheur de plâtre, malgré la vive admi-

ration de la Dame de Conches, n'offrent pas des idées plus relevées & plus heureuſes ; mais on doit excuſer ces diſparates en faveur des beautés qui ſont ſupérieures & en grand nombre. Il eſt expreſſément défendu de cueillir des fleurs dans ces Jardins, & d'y tuer aucun gibier & aucun oiſeau. Auſſi les oiſeaux y ſont-ils en plus grand nombre & plus apprivoiſés qu'ailleurs, & ce Jardin a-t-il un éclat & une fraîcheur remarquables. Je n'ai jamais vu tant de roſes & de fleurs, entendu tant de chants & de ramages d'oiſeaux, tant de murmures de torrens & de caſcades.

. . . . . Le château ne répond pas à l'extrême magnificence des Jardins; cependant on y trouve un ſuperbe ſallon & quelques autres pièces fort agréables, & meublées avec goût . . . . . .

Voyages de la Mothe (1), *de Normandie, de Bretagne, de Touraine, &c.*

De la Mothe, ce 1.er Août 1788.

NOUS AVONS ÉTÉ aujourd'hui à Saint-Vallery, port de mer à cinq lieues d'ici. Nous y avons dîné à l'auberge, ſur le bord de la mer. . . . . Après le dîner on nous a conduit ſur un vaiſſeau neuf, qui n'étoit pas encore nommé. On a deſiré que M. le Duc de Chartres y donnât ſon nom, & qu'il en fût ſur-le-champ le Parrain, & j'y ai conſenti avec plaiſir, parce que je n'avois jamais vu cette cérémonie. Il y avoit ſur le gaillard d'arrière une table couverte d'une nappe, garnie de dentelle, & ſur cette table un bénitier & des aſſiettes contenant du ſel & du bled. Des Prêtres en habits ſacerdotaux entouroient la table.

(1) Terre qui appartient à M. d'Orléans, & qui eſt en Normandie, près de la Ville d'Eu, & ſur le bord de la Mer.

M. le Duc de Chartres & Mademoiſelle ont été les Parrain & Marraine. Le Curé leur a fait un diſcours touchant, après quoi les Prêtres ont chanté des prières; enſuite le Curé a béni le vaiſſeau, il en a fait le tour en y répandant du ſel & du bled, ſymboles de l'abondance. Il me ſemble que cette bénediction d'un vaiſſeau neuf, prêt à partir pour une longue & périlleuſe navigation, ſeroit un très-beau ſujet de diſcours ſur-tout adreſſé à un jeune homme. . . . . .On a expliqué aux Princes avec le plus grand détail la manœuvre d'un vaiſſeau; ils ont auſſi vu ſur le chantier, deux bâtimens en conſtruction. . . . . .

Ce 4, de la Mothe.

. . . ON NOUS APPORTE ſucceſſivement, chaque matin, tous les coquillages & poiſſons de mer que nous voulons voir vivans; nous avons déjà vu des rayes, des carelets, des mulets, des morues, un

thon, des bernards-l'hermite, des étoiles de mer, pluſieurs zoophites, &c. (1)

Ce II. *de la Mothe.*

NOUS AVONS ÉTÉ VOIR, cet après-midi, un Village très-ſingulier, à 3 petites lieues d'ici, nommé *Cayeu*. Il eſt ſur le bord de la mer, & compoſé d'environ 800 maiſons. Le bord de la mer eſt là très-élevé, & n'eſt formé que par du ſable exceſſivement fin, que le vent y porte du rivage; il en réſulte que le vent, repouſſant ce même ſable de ce bord eſcarpé très-au loin, couvre en totalité, non-ſeulement tout l'eſpace occupé par le village, mais encore une grande étendue par-de-là; de manière qu'en marchant dans ce triſte lieu, on

(1) En éducation, il ne faut dédaigner aucun objet d'inſtruction quand on l'a ſous les yeux, ſurtout lorſqu'on peut l'acquérir ſans prendre ſur le tems donné aux Etudes qu'on préfere, & quand il ne faut que regarder, en ſe promenant & faire quelques queſtions.

enfonce dans le ſable juſqu'au-deſſus de la cheville du pied, & que, dans cette vaſte étendue, il ne peut croître ni un arbre, ni un buiſſon, ni un ſeul brin d'herbe ou de mouſſe. On ſe croit là tranſporté dans les déſerts arides & brûlans de l'Afrique : & lorſque le vent eſt violent, ce qui eſt fréquent ſur les côtes de la mer, le ſable s'élève dans les airs en épais tourbillons, & couvre entièrement ce malheureux village. Mais la pêche, & par conſéquent une ſubſiſtance aſſurée, retiennent là ces infortunés Habitans, malgré tant de calamités & malgré la privation de la verdure, des fruits, des légumes, de l'eau douce, & de tout ce que la Nature offre par-tout aux Payſans les plus pauvres. Leur ſituation me paroît d'autant plus affreuſe, qu'à cinq cens pas du terrein qu'ils occupent, on trouve des prairies & des champs cultivés, & qu'ils ont ainſi ſous les yeux un objet de comparaiſon bien affligeant pour eux. Je n'ai rien vu qui m'ait autant attriſtée que

l'aſpect de ce village ; d'un côté, à ſon extrémité ſur le bord de la mer, cette immenſe étendue d'eau ſans limites, de l'autre une vaſte plaine de ſable blanc, parſemée de méchantes cabanes de Pêcheurs: pas une pointe de verdure, un ſoleil ardent qui ſe réfléchit ſur un ſable éclatant, un air obſcurci & ſouillé par une pouſſière éternelle, le lugubre mugiſſement des flots, tout concourt à rendre ce village le plus affreux ſéjour de l'Univers. Cependant, on y vit, on y reſte, & même la population y eſt très-conſidérable, on y trouve une multitude d'Enfans. Quel eſt donc le pouvoir de l'habitude & de l'attachement à la vie ! La ſubſiſtance de ces Pêcheurs eſt aſſurée, & ils conſentent à tout ſouffrir, à condition d'être ſans inquiétudes ſur les moyens de prolonger cette pénible exiſtence ! Que dis-je ? peut-être même que la plus grande partie de ces Habitans, objets de notre pitié, préfere cette terre dépouillée, qui les a vu naître, aux champs fertiles de leurs voi-

ſins; car comme l'a dit un Poëte que vous connoiſſez,

E inſtinto di Natura
L'amor del patrio nido (1).

En voyant tout ce que l'homme peut ſupporter, non-ſeulement ſans déſeſpoir, mais ſans effort; vous devez admirer cet excès de courage, dont on n'a guères l'idée lorſqu'on a toujours vécu dans le bonheur; pleurez avec l'infortuné qui ſuccombe ſous le poids de ſes maux; ſi vous ne pouvez changer ſon ſort, du moins gémiſſez avec lui: tout Etre ſouffrant a des droits à la compaſſion de ſon ſemblable: mais que votre ame s'élève à la vue de celui qui ſupporte ſes peines avec conſtance & ſérénité; que cet exemple vous apprenne à ſouffrir courageuſement celles que vous pouvez avoir. Avec un tel ſouvenir, ne rougiriez-vous pas de vous affliger pour des contrariétés & de petites tracaſſeries de

(1) *L'amour du nid paternel eſt un inſtinct de la Nature.*

ſociété, ou de vous laiſſer abattre par un accès de fièvre ou un mal de tête, ou enfin de contracter la moindre habitude, qui put reſſembler à de la molleſſe & à une délicateſſe efféminée.

Ce premier Septembre, du Havre-de-Grace, même année.

..... NOUS AVONS ÉTÉ VOIR les Arſenaux, & enſuite la Jettée.....

.....Nous avons vu là un horrible monument de la cupidité & de l'inquiétude des hommes; c'eſt un gros Vaiſſeau très-lourd, qu'on appelle un *Négrier*, bâtiment deſtiné à faire la traite des Nègres : il eſt très-maſſif, parce qu'il eſt plein de cachots faits pour renfermer les malheureux Nègres.....

Du Mont-Saint-Michel, 6 Septembre, même année.

.....A PONTORSON nous avons changé de chevaux pour venir ici, il n'y a que trois lieues; mais, pendant plus

d'une lieue, les chemins ſont exceſſivement mauvais : nous en avons fait la plus grande partie à pied. Pour arriver ici dans de certains tems & le plus communément, il faut ſaiſir l'heure de la marée, & où la mer abandonne cette plage ; mais, dans ce moment, la mer eſt retirée pour quelques jours. Nous ſommes arrivés à la nuit tout-à-fait fermée : c'étoit un ſpectacle ſurprenant que les approches de ce Fort, au milieu de la nuit, ſur cette plage ſablonneuſe & nue, avec des guides portant des flambeaux & pouſſant des cris horribles, pour nous faire éviter des trous profonds & des endroits dangereux ; de manière qu'il faut faire mille & mille détours avant d'arriver. On voit de très-près ce Fort qui étoit tout illuminé, dans l'attente des Princes ; on croit qu'on y touche, & l'on tourne une bonne demi-heure avant d'y entrer. Nous entendions un bruit lugubre de cloches qu'on ſonnoit en honneur des Princes ; & cette triſte mélodie ajoutoit beaucoup à l'impreſſion mélancolique que

nous faiſoient tous ces objets nouveaux. C'eſt bien de ce château qu'on peut dire qu'il eſt poſé

Sur un rocher déſert, l'effroi de la Nature,
Dont l'aride ſommet ſemble toucher aux Cieux.

Car en effet ſon élévation eſt prodigieuſe, on ne peut s'en faire une idée ; ſon aſpect eſt très-impoſant par ſes tours, ſes fortifications & ſon architecture gothique qui le rend plus vénérable. On entre d'abord dans une Citadelle où des gens du lieu, habillés en Soldats & avec des fuſils, attendoient mes Elèves. On n'envoie ici des Troupes qu'en tems de guerre ; mais en tems de paix, comme à préſent, c'eſt le Prieur qui eſt *Commandant* du Fort. Après avoir paſſé la Citadelle, nous ſommes entrés dans la Ville qui eſt très-petite & a l'air d'être fort pauvre; c'eſt une longue rue extrêmement étroite, qui va toujours en montant & en tournant, & dans laquelle on ne peut aller qu'à pied. Tout le monde avoit éclairé ſa maiſon, & étoit ſur le pas

de ſa porte. Après avoir ainſi grimpé pendant une demi-heure, eſcortés de tous les Religieux & de gens qui portoient des lanternes, nous avons quitté la Ville & trouvé des eſcaliers très-roides & très-hauts, tout couverts de mouſſe & de ronces; & il a fallu monter environ quatre cens marches. De tems-en-tems on trouve des repos, c'eſt-à-dire, des petites eſplanades remplies d'herbages & de ronces, & qui vont toujours en montant. *Cette grimpade* eſt la choſe la plus fatigante qu'on puiſſe imaginer; nous étions tous en nage, quoiqu'il ne faſſe pas chaud. Enfin, nous entrons dans une vaſte Egliſe dont le Chœur eſt très-beau & d'une grande nobleſſe: nous étions alors dans le Couvent. Après avoir traverſé l'Egliſe, il a fallu encore monter un eſcalier qui nous a conduits aux Appartemens qui ſont grands & propres. Au-deſſus de ces logemens il y a encore quatre cens marches qui menent à un Belvédère placé au ſommet de ce Fort. L'air eſt ici très-vif, mais ſain; on

boit de l'eau de citerne qui n'eſt pas mauvaiſe. L'hiver y eſt extrêmement rigoureux & commence avec l'Automne ; il n'y fait jamais bien chaud. Quelques maiſons de la Ville ont de très-petits jardins, & quelques habitans, des vaches ; mais les Religieux ſont obligés de prendre ailleurs leurs proviſions, même du pain, parce qu'à cauſe de la cherté du bois, on n'en fait point ici ; on le fait venir de Pontorſon. On n'a du poiſſon ſur cette plage que très-rarement & par haſard : ainſi, au milieu de la mer, on eſt encore obligé de l'acheter. Les Religieux ont, à une lieue & demie d'ici, une Maiſon de campagne avec un ſuperbe jardin qui les fournit de légumes. Ils ſont douze Religieux, & ne reçoivent point de Novices. Il me paroît qu'en général ils cherchent, autant qu'ils le peuvent, à adoucir le ſort des priſonniers. Ils nous ont aſſuré qu'ils ne les renferment point, à moins d'ordres très-poſitifs du Roi, & détaillés ſur ce point, & que, même très-communément,

Ils les menent promener aux environs... .....Je les ai queſtionnés ſur la fameuſe cage de fer ; ils m'ont appris qu'elle n'eſt point de fer, mais de bois, formée avec d'énormes bûches laiſſant entr'elles des intervalles à jour de la largeur de trois à quatre doigts : il y a 15 ans qu'on n'y a mis de priſonniers à demeure, car on y en met très-ſouvent (*quand ils ſont méchans*, me dit-on) pour vingt-quatre heures ou deux jours, quoique ce lieu ſoit horriblement humide & mal-ſain, & qu'il y ait une autre priſon auſſi forte & qui eſt ſaine. Là-deſſus j'ai témoigné ma ſurpriſe..... Le Prieur m'a répondu que ſon intention étoit de détruire un jour ce monument de cruauté. Alors Mademoiſelle & ſes Freres ſe ſont écriés qu'ils auroient une joie extrême de le voir détruire en leur préſence. A ces mots, le Prieur nous a dit que, puiſqu'il en étoit le maître, il leur donneroit cette ſatisfaction demain matin ; & ce ſera certainement la plus belle Fête qu'on vous ait jamais donnée.

J'occupe la chambre où couchoit M. l'Abbé Sabathier qui fut ici pour une ſi belle cauſe (1). Les Religieux ne parlent de lui qu'avec attendriſſement & enthouſiaſme.

Ce 7, de Saint-Malo, à neuf heures & demie du ſoir.

Voici ce que nous avons vu ce matin, avant de quitter le Mont Saint-Michel : .... Le Prieur ſuivi des Religieux, de deux Charpentiers, d'un des Suiſſes du château, & de la plus grande partie des priſonniers, (nous avions deſiré qu'ils y inſſent avec nous), nous a conduits au lieu qui renferme cette terrible Cage. Pour y arriver, on eſt obligé de traverſer des ſouterreins ſi obſcurs, qu'il y faut des flambeaux; &, après avoir deſcendu beaucoup d'eſcaliers, on parvient à une affreuſe cave où étoit l'abominable Cage, d'une petiteſſe extrême, & poſée ſur un terrein humide, où l'on voit ruiſſeler l'eau. J'y

(1) Pour s'être oppoſé au deſpotiſme.

is entrée avec un ſentiment d'horreur & indignation tempéré par la douce penſée ue du moins, graces à mes Elèves, ucun infortuné déſormais n'y réfléchira ouloureuſement ſur ſes maux & ſur la échanceté des hommes. M. le Duc de hartres a donné le premier coup de hache la Cage. Enſuite les Charpentiers ont battu la porte & pluſieurs pièces de bois. e n'ai rien vu de plus touchant que les ranſports, les acclamations & les applauiſſemens des priſonniers, pendant cette xécution. C'étoit ſûrement la première ois que ces voûtes ont retenti de cris de oie. Au milieu de tout ce tumulte, j'ai té frappé de la figure triſte & conſternée u Suiſſe de ce lieu, qui conſidéroit ce pectacle avec le plus grand chagrin. J'ai ait part de ma remarque au Prieur, qui n'a dit que cet homme regrettoit cette age, parce qu'il la faiſoit voir aux étraners. M. le Duc de Chartres a donné deux ouis à ce Suiſſe, en lui diſant qu'au lieu le montrer à l'avenir la Cage aux voya-

geurs ; il leur montreroit la place
occupoit , & que cette vue leur
sûrement plus agréable .....
la Meſſe , nous avons parcouru to
Maiſon , nous avons vu une é
roue , au moyen de laquelle av
cables on monte , par une fenêtr
groſſes proviſions pour le châtea
attache ces proviſions ſur la grèv
des cables qui tiennent à cette
roue poſée dans l'intérieur du Fort ,
ouverture de fenêtre , & la roue en
nant, hiſſe & enlève tout ce qui eſt a
au cable. De-là nous avons été nou
mener ſur les terraſſes ou parape
ſont très-élevés. De ce lieu , la v
admirable de tous côtés ; on voit le
Tomblaine , qui eſt plus grand
Mont-Saint-Michel , & qui n'eſt
habité. Il eſt couvert de bons lapin
trois-quarts de lieue du Mont-St.-M
ce qui ſemble incroyable ; car , con
eſt iſolé dans la mer, ainſi que ce p
Mont , & qu'on n'a point aux en

d'objet de comparaiſon qui puiſſe faire juger de ſa grandeur, il nous paroiſſoit d'une petiteſſe extrême & à cent pas de nous. Enſuite nous avons vu ce qu'on appelle *la Salle des Chevaliers*, qui eſt vaſte & belle, & ſoutenue par des colonnes. Elle tire ſon nom de l'uſage qu'avoient les Chevaliers de St.-Michel d'aller à ce Mont ..... La Bibliothèque eſt fort médiocre; ce qui m'a fait de la peine, en ſongeant combien une bonne collection de Livres ſeroit utile & même néceſſaire à des priſonniers. La Tradition ſuperſtitieuſe rapporte que Saint Michel a fait des Miracles ſur ce Mont alors habité par des Hermites; qu'enſuite le Saint ordonna d'y bâtir, & ce Mont s'appella d'abord *Mont-de-Tombe*, à cauſe de ſa forme. Les anciens Ducs de Normandie & d'autres Princes ont fait des pélérinages à ce Mont, & des préſens que nous avons vus dans le Tréſor de l'Egliſe. On y fait encore des pélérinages, & on nous a chargés de médailles & de petites coquilles d'argent;

comme on en donne aux pélérins.... Nous avons obtenu pour pluſieurs Priſonniers, une permiſſion qu'ils deſiroient ardemment, celle de nous ſuivre juſqu'au bas du château. Il y en avoit un qui enfermé depuis quinze mois, n'avoit pas eu juſqu'à ce jour la liberté de ſortir du haut du Fort; lorſqu'il s'eſt trouvé hors du Couvent ſur la petite eſplanade, & ſur-tout lorſqu'il a apperçu l'herbe qui couvre les marches de l'eſcalier, il a éprouvé un mouvement de joie & d'attendriſſement impoſſible à dépeindre : il me donnoit le bras, &, à chaque pas que nous faiſions, il s'écrioit avec tranſport : *ô quel bonheur de marcher ſur l'herbe !* (1).....

(1) En arrivant à Paris nous fîmes beaucoup de démarches infructueuſes en ſa faveur. Mais M. de Chartres eut le bonheur d'obtenir ſur-le-champ la délivrance d'un de ces priſonniers, & de contribuer à celle d'un autre encore.

Je ſuis charmée d'avoir vu ce lieu ſi triſte mais ſingulier, ce château amphibie, rejetté tour-à-tour par la mer & par la terre ; car ce mont eſt pendant une partie du jour une Iſle iſolée au milieu des flots, & pendant l'autre partie, il ſe trouve poſé ſur une vaſte étendue de ſable aride.

De Lamballe, ce. 8.

.....Nous avons vu à Saint-Malo un exemple très-ſingulier de ce que peut l'activité réunie à l'induſtrie. Il y avoit dans cette ville, il y a quinze ans, un Négociant, nommé Dubois, qui ſe ruina. N'ayant plus rien au monde, il ſe diſpoſoit à paſſer aux Indes, lorſqu'un Vaiſſeau, qu'on croyoit perdu, entra dans le Port. Dubois avoit des intérêts ſur ce bâtiment qui avoit gagné des richeſſes immenſes, & qui rapportoit à Dubois ſix cens mille livres ; avec cette ſomme il fit d'autres entrepriſes qui proſpérerent. Alors il obtint la permiſſion de conſtruire un Port à ſes frais à une petite lieue de Saint-Malo ;

dans un endroit nommé *Montmarin*. Ce Port eſt achevé, & eſt en petit exactement ſemblable à celui de Breſt. Dubois fit bâtir là un joli Château qu'il habite, & il ſe mit à conſtruire des Vaiſſeaux qu'il vend; de manière que cette portion de terre, conquiſe par le travail & l'induſtrie, eſt devenue la propriété de Dubois, & une eſpèce de République fondée & gouvernée par lui. On trouve à Montmarin une multitude d'ouvriers, parce que tout s'y fabrique, cordes, cables, voilures, charpenterie, &c. Dubois prête de l'argent à des Armateurs; mais, dans ce cas, il exige, pour gage & ſûreté, des Vaiſſeaux qu'il met dans ſon Port. Il en a ſix de cette ſorte dans ce moment, avec des Pavillons de diverſes Nations. Cet homme ſingulier eſt très-hoſpitalier, & reçoit à merveille les Etrangers & tous ceux qui vont le voir .....

De Tours, ce 16.

..... GAILLON eſt un Village ſingulier, qui tient à la petite Ville nom-

mée *Langeais.* Toutes les maiſons de Gaillon ſont bâties dans le roc, ce qui forme un coup-d'œil très-extraordinaire ; quelques-unes de ces Maiſons ont des portes très-élevées, & qui n'ont pour eſcalier qu'une échelle portative qu'on ôte pendant la nuit. Pluſieurs de ces portes ne ſont fermées qu'avec de groſſes branches d'arbres croiſées : tout cela a un air ſauvage, fort agréable ſelon moi . . . . Nous avons encore retrouvé un village taillé dans les rochers, dans le cours de l'avant-dernière poſte qui précede Tours. Ce lieu s'appelle *Saint-Etienne-le-rechigné.* Nous ſommes deſcendus de voiture pour entrer dans une de ces ſingulières maiſons ; l'intérieur en eſt fort propre, la chambre où nous étions étoit aſſez grande ; on nous a dit que deux hommes, en cinq mois de tems, pouvoient facilement creuſer une chambre pareille à celle-là . . . .

De Paris, ce 3 Octobre, même année.

. . . Nous avons été aujourd'hui à la

Sorbonne . . . . L'Egliſe eſt belle, & reſſemble en petit à Saint-Paul de Londres, & par conſéquent à Saint-Pierre de Rome. Le Tombeau du Cardinal de Richelieu, par Girardon, eſt fort au-deſſous de ſa réputation. Il eſt compoſé de trois figures, de la Religion qui ſoutient le Cardinal mourant, & de la Science qui le pleure. Cette dernière figure eſt bien poſée & a beaucoup d'expreſſion ; mais elle eſt d'un mauvais deſſin, trop groſſe & trop lourde ; le bras, ſur lequel la tête eſt appuyée, eſt ridiculement court ; les draperies du Cardinal, toutes en petits plis, ne valent rien ; la Religion n'a nulle expreſſion. M. Myris vous a fait remarquer que la figure de *la Science* eſt abſolument copiée d'après le Pouſſin ; cette même figure ſe trouve dans l'un des ſept Sacremens du Pouſſin, *l'Extrême-Onction*. Le Pouſſin mourut en 1665, & le Tombeau du Cardinal ne fut poſé dans l'Egliſe qu'en 1694 . . . Il y a, dans le gouvernement intérieur de la Sorbonne, une particularité qui mérite d'être obſervée. On n'y choiſit

jamais le Prieur que parmi les jeunes *Sociétaires* ; ce Prieur ne reſte en place qu'un an ; d'autres, parmi les anciens, ſont chargés de l'adminiſtration & des affaires. Ainſi là on accorde à la jeuneſſe ce qu'elle ambitionne communément, des honneurs & des diſtinctions ; & l'on ne confie le ſoin des affaires qu'à l'âge mûr & à l'expérience.

De Paris, ce 21 Octobre, même année.

Eté aujourd'hui à Vincennes ; d'abord au donjon. Nous avons vu la chambre qu'habitoit le Grand-Condé. On ne ſait plus où étoit celle du Cardinal de Retz. Il y a à ces chambres trois groſſes portes exceſſivement ferrées, ayant chacune, outre la ſerrure, trois énormes verroux ; les cheminées ſont grillées en dedans, les fenêtres extrêmement hautes, très-petites, & avec trois rangs de barreaux. Quand on conſidere tout cela, il paroît ſurprenant qu'un priſonnier puiſſe former le projet de ſe ſauver. Mais ce beau vers du Dante :

« Lasciate ogni speranza voi qu'entrate

ne convient en effet qu'à l'Enfer n'y a point de porte de prison sur laquelle on dût l'écrire : tant que l'homme respire, il conserve, il nourrit l'espérance. Et c'est du moins un bien qu'il n'est pas au pouvoir des tyrans de lui ravir.

De Paris, ce 31 Octobre, même année.

.....Au Luxembourg, voir la galerie de Rubens, renfermant toute l'histoire de Marie de Médicis, depuis sa naissance jusqu'après sa mort : car le dernier tableau la représente dans le Ciel. Les plus beaux de ces tableaux sont : celui dans lequel l'amour montre à Henri le portrait de Marie de Médicis, tandis que la sagesse, sous les traits de Minerve, paroît conseiller au Roi de s'unir à la Princesse. Le tableau qui représente l'accouchement de la Reine est un Chef-d'œuvre digne de sa réputation; on voit distinctement sur

(1) Laissez toute espérance, ô vous qui entrez ici !

le viſage de la Reine les deux expreſſions de la ſouffrance & de la joie. La tête eſt un peu tournée & le corps tout-à-fait en face, & quoique cette attitude communément n'ait point de grace, la figure en eſt remplie; elle a d'ailleurs un air d'abattement d'une vérité parfaite. Lucine eſt derrière la Reine, & ſon viſage froid & tranquille contraſte avec celui de la Princeſſe qui eſt plein d'expreſſion. L'apothéoſe d'Henri IV eſt auſſi un admirable tableau .....

De Paris, ce 13 Novembre, même année.

..... A SAINT ROCH ..... Le tombeau de Madame de la Live qui mourut à vingt ans. Le bas-relief repréſente le tems moiſſonnant une roſe. Très-mauvaiſe allégorie : car la roſe eſt ici l'emblême de la première jeuneſſe, & ce n'eſt pas *le tems* qui détruit & fait périr une jeune perſonne. Le tems avec ſa faulx abattant un chêne, ſeroit, ſur la tombe d'un vieillard, une allégorie bien plus juſte. .

Ce 14 Avril 1789.

Eté aujourd'hui à la vente des tableaux chez M. le Brun. . . . . Nous avons vu là un chat de porcelaine qu'on veut vendre mille écus, & qui vaut cela, disent les connoisseurs en ce genre, quoiqu'il soit du plus mauvais dessin; mais sa beauté consiste en une certaine nuance de violet qui rend cette porcelaine très-précieuse. Nous nous sommes moqués dans nos lectures de la folie des Anciens pour les vases *myrrhins* (1); mais au moins ces vases avoient de belles formes, & pouvoient être de quelqu'utilité, au lieu que ces chats, ces singes, ces crapauds, ces grenouilles d'ancienne porcelaine, qu'on achete un prix exhorbitant, sont très-

(1) C'étoient des vases fragiles, très-estimés. Néron en acheta plusieurs d'un prix exhorbitant, & Pétrone, son favori, en acheta, dit-on, pour 300 talens, qui font à-peu-près 720 mille livres.

groſſièrement faits & repréſentent de fort vilains objets. Il eſt bien ridicule d'eſtimer une choſe frivole & déſagréable, uniquement parce qu'elle eſt rare. J'eſpere que vous n'aurez jamais des fantaiſies d'auſſi mauvais goût; & qu'au contraire tous vos goûts ſeront nobles & raiſonnables; que ſi vous achetez des tableaux vous ne préférerez pas à des ſujets gracieux ou héroïques, des cuiſinières, des tabagies & des vendeuſes de poiſſon, & que vous ne remplirez pas vos cabinets de colifichets & de porcelaines, de glaces, de draperies, &c. & que lorſqu'on entrera chez vous on ne ſe croira pas dans l'appartement d'une femmelette, bien frivole & bien puérile. . . . . .

Sainte-Aſſiſſe, Saint-Port, à 10 lieues de Paris, 13 Mars 1790.

. . . . . De Sainte-Assise nous avons été à pied par les bois à Saint-Port voir un monument intéreſſant, élevé par ma Tante. Cette Egliſe renferme le

cœur de feû M. le Duc d'Orléans, qui, par ſon teſtament, l'a voulu ainſi, en ajoutant, *qu'il eſpéroit que les cendres de la Dame du lieu y ſeroient un jour réunies, &c.* On deſcend quelques marches qui conduiſent à une porte de marbre qui eſt celle du caveau ; la porte eſt tout-à-fait détachée de ſon entablement, & couchée à côté ; elle paroît n'avoir pas encore été poſée, ce qui exprime très-ingénieuſement que ce caveau attend d'autres cendres ; idée qui ne pouvoit être mieux rendue. Sur cette porte détachée on a gravé la partie du teſtament de feû M. le Duc d'Orléans, qui contenoit cette dernière volonté, ce qui eſt encore fort bien imaginé. A la ſuite de l'extrait du teſtament de M. le Duc d'Orléans, ma Tante a ajouté ces mots : *elle lui a conſacré ce monument de douleur, de reſpect & de reconnoiſſance, en attendant l'inſtant qui doit exécuter ſes dernières volontés.* Au lieu de la dernière phraſe, j'aimerois mieux celle-ci : *en attendant l'inſtant où cette porte doit ſe fermer pour*

jamais. Il me ſemble que cette fin conviendroit mieux au ſujet & offriroit quelque choſe de plus frappant. Au reſte, l'idée générale eſt neuve & belle, & digne de celle qui l'a conçue. . . . . .

Ce 26.

. . . . . Ce Jardin à l'Angloiſe ſeroit très-beau s'il étoit moins ſurchargé & moins coupé de petites routes tournoyantes, défaut ordinaire de preſque tous les Jardins de ce genre qui ſont en France. On y trouve un tombeau en marbre blanc d'une petite chienne. . . . Ces puérilités ſont extrêmement ridicules, & j'eſpere que ſi mes Enfans font des Jardins, ils rejetteront ces petites gentilleſſes, qui ſont fort uſées & de très-mauvais goût.

Ce 28.

. . . . . Je ne puis ſouffrir qu'on faſſe ſervir à l'ornement d'un Jardin

un événement funeſte : comme la mort d'une Mere, d'un Enfant, &c. à moins qu'on ne place ce monument dans un lieu ſolitaire & abſolument ſéparé du Jardin. Mais c'eſt le profaner que l'expoſer aux regards de tous les paſſans. Car ſi l'on donne une fête dans ce Jardin, on chantera, on danſera autour ou à la vue de ce monument de douleur & de mort. Tous les jours, on pourra cauſer gaiement au pied de cette colonne funéraire; ſi elle eſt belle, on entendra répéter ſans ceſſe : *cette fabrique fait là un bien bon effet!* tout cela eſt affreux. Le goût eſt bleſſé par-tout où ſe trouve la diſconvenance, & ſur-tout dans les choſes de ſentiment.

17 Avril, même année.

. . . . . A l'autre extrémité de ſon Jardin, on trouve un joli Temple ruſtique dont l'intérieur eſt raviſſant. Il eſt conſacré à l'eſpérance qu'on y a repréſenté d'une manière ingénieuſe; elle eſt

appuyée ſur ſon ancre ; à ſes pieds eſt un nid d'oiſeau qui offre l'emblême de la plus pure & de la plus douce eſpérance de la vie, celle de l'amour maternel ; & comme l'eſpérance n'eſt que trop ſouvent fondée ſur des illuſions, on l'a entourée de *chimères* (1). Ces chimeres ne ſont que des acceſſoires en petits & peintes à la manière étruſque. Il y en a quatre : une figure *tient* fortement à ſa chimere, une autre *la carreſſe*, une troiſième *la nourrit*, la quatrième *la fouette* avec un bouquet de roſes ; cette dernière idée manque de clarté ; j'aimerois mieux qu'on eût trouvé pour quatrième ſujet, une manière de repréſenter le malheur de celui qui ſeroit parvenu à *ſe débarraſſer de ſa chimere*. Ceci nous a rappellé la belle idée de Raynols (2), qui a repréſenté l'eſpérance les bras étendus vers le ciel, & regardant

(1) Repréſentées ſous la forme que décrit la fable.

(2) Peintre Anglois.

paſſer des nuages. Le vague de cette idée en fait la beauté, parce que rien ne caractériſe mieux l'eſpérance, qui a toujours quelque choſe de vague.

---

12 Juin.

. . . . . Nous avons vu dans la cellule d'un de ces Religieux un raffinement de tyrannie dont je n'avois pas d'idée. Ce Moine a un ſerin qu'il tient depuis dix ans dans une cage; ce pauvre petit oiſeau a pour ſe percher dans cette cage un bâton qui fait baſcule; lorſqu'il eſt poſé à l'un des deux bouts, cette baſcule, par ſon mouvement, ouvre la porte qui eſt à l'autre extrémité de la cage; le ſerin s'élance vers cette porte ouverte qui ſe ferme dès qu'il quitte ce point du bâton, le ſerin retombe ſur l'autre bout du bâton qui de même, fait baſcule & ouvre l'autre porte oppoſée, de ſorte que ce malheureux petit eſclave voit toujours vis-à-vis de lui l'image de la liberté ſans pouvoir jamais en jouir! Cette invention

m'a paru diabolique dans ſon genre. Il eſt vraiſemblable que ce Moine porte à regret la chaîne qu'il a pris, & que ſon ame envenimée par ce regret eſt devenue cruelle: les vices produits par la contrainte & l'eſclavage ont un caractère de baſſeſſe qu'on ne trouve jamais dans un homme libre.

Ce 13 juillet, de Chaillot, aux Filles Sainte-Marie.

.....Nous avons été, il y a quelques jours, au Champ-de-Mars voir les travaux, c'étoit un tableau unique & attendriſſant; j'ai plaint ceux que l'eſprit de parti a privé du bonheur d'éprouver tout ce qu'il nous a fait reſſentir. On eſt venu offrir à mes Elèves des brouettes, ils ont été travailler à l'inſtant, mais tout de bon & pendant une heure.....

Ce 18 Août.

Eté tous à Ivri-ſur-Seine voir la maiſon de M. D***.....Les jardins ſont grands, ils n'offrent aucun mouvement de

terrein, toute leur ſurface eſt également plate par-tout; mais il y a de ſuperbes futaies qui leur donnent la plus grande majeſté. On y a fait de petites fabriques, des chaumières, &c. qui ne vont point à ce ſite qui eſt noble & n'a rien de pittoreſque & de ruſtique. Je voudrois qu'on ſe fût contenté d'y ſemer du gazon & de bâtir un beau Temple de Druïdes dans l'endroit le plus majeſtueux. Un jardin à l'Angloiſe ne ſera jamais beau quand les fabriques ne ſeront pas d'accord avec le ſite & le genre du payſage, & c'eſt communément ce qu'on n'obſerve pas aſſez. Une ruine dans un lieu ſolitaire & entouré de vieux arbres fera beaucoup plus d'effet, qu'à la vue de la maiſon ou au milieu de plantations nouvelles; il faut que les grottes, les caſcades & les rochers ſoient environnés de montagnes & de précipices: une pyramide, un obéliſque demandent un ſite noble & non un payſage champêtre. Il eſt ridicule de placer un pavillon Chinois dans un lieu qui ſemble aban-

donné à la Nature ; enfin il faut, en toutes choſes, obſerver la convenance & la vraiſemblance, ou l'on ne produit que des colifichets & des monſtres.

Ce 23.

..... PARTIS de Pont-aux-Dames à onze heures du matin, paſſés à *Chapelle-ſur-Crécy*, beau château, arrêtés trois heures & demie à *Maupertuis*, le château eſt agréable, les jardins ſont vaſtes & raviſſans. Nous avons commencé par nous promener dans l'Eliſée qui en eſt la plus belle partie. C'eſt un grand bois dont le terrein eſt fort inégal, mais en pentes très douces & qui ne ſont point du tout fatigantes. Ce bois eſt formé par des arbres majeſtueux d'une groſſeur & d'une élévation prodigieuſe entremêlés de jeunes arbres & de petites allées de ſaule d'un verd différent ; les ſentiers ſont coupés par une infinité de ruiſſeaux & ſouvent par une rivière aſſez large que l'on paſſe de tems en tems ſur des ponts ruſtiques.

On rencontre à chaque pas des ſources d'une eau limpide qui forment des caſcades charmantes qui vont toujours. J'ai remarqué une choſe qui m'a paru ingénieuſe: il y a dans l'Eliſée un ſeul endroit où l'on n'a pu maſquer le mur de l'enclos; ce mur eſt très-élevé, & l'on a imaginé d'en faire une fabrique; il eſt au ſommet d'une colline, on en a feſtonné tout le haut en crénaux, & à l'une de ſes extrémités ſe trouve un fort avec des canons, de manière que l'enſemble forme une très-belle fabrique; il ſeroit ſeulement à deſirer que la tour du fort fût plus grande, elle n'eſt pas proportionnée aux objets qui l'environnent. On voit encore dans l'Eliſée un Temple ruſtique ayant des troncs d'arbres pour colonnes, cette eſpèce de fabrique eſt commune, je ne l'aime pas, elle a une eſpèce de prétention dans les formes qui s'accorde mal avec la ſimplicité des matériaux. On a ſans doute penſé qu'il falloit là une fabrique qui ne fût ni d'une élégance noble ni tout-à-fait

eſte, mais qui participât de ces deux
ıres, & il y a du goût dans cette idée,
ce bois, quoique champêtre, a je ne
; quoi de brillant & de ſoigné qui
permettroit pas d'y placer une ſimple
ıumière. Au reſte, le temple eſt ſitué
ıs un endroit délicieux, entouré de
cades raviſſantes, d'une eau excellente
ɔoire. Nous y avons dîné, & le Jardi-
r qui nous a conduits, nous a appris que
beaux jardins étoient toujours ouverts
ous les Curieux, & qu'on avoit la li-
rté d'y apporter ſon dîner ſans con-
ître les Maîtres de la Maiſon & dans
lieu du Jardin que l'on choiſiſſoit;
nre d'hoſpitalité d'une obligeance très-
nable. En approchant du ſommet de
liſée, on entre dans un payſage qui
ange inſenſiblement de caractère,
qui, à meſure que l'on avance, devient
us agreſte & plus champêtre. On arrive
fin dans une ſolitude profonde & pai-
ıle où l'on trouve une fontaine char-
ante; il eſt dommage que la ſtatue qui

la décore ne ſoit pas d'un meilleur deſſin, peut-être auſſi que dans une retraite livrée à la Nature, & qui ſemble ne devoir être habitée que par des Pâtres, une belle fontaine antique couverte de mouſſe & à moitié ruinée feroit plus d'effet que cette cuve de marbre qui a quelque choſe de trop neuf & de trop ſoigné pour le lieu ſolitaire dont elle fait le principal ornement. En ſortant de l'Eliſée nous avons pris une route qui nous a conduit à un magnifique pont d'où l'on découvre un des plus beaux morceaux du jardin; on voit en face du pont un ſuperbe tombeau poſé ſur la ſurface de la rivière; l'onde qui l'entoure & le baigne donne à cet objet (devenu ſi commun) un aſpect original & abſolument neuf, & l'idée eſt d'autant plus ingénieuſe que ce tombeau eſt celui d'un Amiral (l'Amiral de Coligni) dont les cendres ſont véritablement dans ce monument; l'intérieur en eſt arrangé avec goût. A main droite du pont eſt une pyramide majeſtueuſe avec une porte décorée

colonnes qui en ouvrent l'entrée ;
lans eſt une grotte admirable par
lévation, ſa nobleſſe & la beauté
formes. Elle a une autre ouverture
iſſe découvrir un payſage d'un genre
e & ſauvage. Les autres parties du
, quoique moins belles, ſont très-
ıles ; c'eſt M. de Monteſquiou qui
deſſiné & fait ces charmans jardins.
échappé à M. de*** qui étoit avec
le meilleur éloge qu'on puiſſe faire
te délicieuſe ſolitude. Au milieu de
ouſiaſme qu'elle lui inſpiroit, *non*,
écrié, *il n'eſt pas poſſible que celui*
fait & qui poſsède tout cela ſoit am-
r ! Mot charmant, car en effet il eſt
:l de penſer que celui qui a ſu ſe
rer un tel aſyle, doit moins que
utre ſe plaire à la Cour. Le charme
rimable de ces jardins ne peut ſe
e, parce qu'il tient particulièrement
ût délicat & ſûr qui en a tracé le
k la diſtribution ; comme dans tous
ns ouvrages, de quelque genre qu'ils

ſoient, tout y paroît naturel & rien n'y eſt fait ſans réflexion & ſans deſſein : de-là cette richeſſe ſans profuſion, cette variété ſans bigarrure, cet accord, cette convenance qui donnent tant d'éclat & d'agrément à l'enſemble & aux détails. Nous avons encore obſervé qu'il y a un certain caractère de nobleſſe répandu avec des nuances plus ou moins marquées ſur la totalité de ces jardins, & dont on retrouve l'empreinte dans les ſites même les plus champêtres. On n'y trouve pas un ſeul payſage du petit genre *Hollandois* ou *Flamand;* enfin, je n'ai rien vu qui retrace mieux les bois, les prairies, les bocages tels que le Pouſſin les repréſente ou que les bons Poëtes les dépeignent ; c'eſt la nature de l'âge d'or & des ſiècles héroïques.....Maupertuis eſt à quinze lieues de Paris, très-beaux chemins.

Ce 16 Septembre.

.....Nous avons été ces jours paſſés à Charenton chez les Peres de la Cha-

rité.....Ces Peres nous ont dit que les foux furieux guériſſoient aſſez communément, mais que les foux paiſibles ou mélancoliques ne guériſſoient jamais. C'eſt qu'il y a pour les furieux des remèdes phyſiques connus de tout le monde, tels que les ſaignées, les bains de glace, &c., & qu'il faudroit aux foux mélancoliques des remèdes moraux & des Médecins philoſophes, & ces Médecins-là ne ſe trouvent guères dans la Faculté, on ne les honore pas du bonnet de Docteur. Il me paroît même impoſſible, d'après ce que nous avons obſervé dans cette Maiſon, que des foux mélancoliques y puiſſent recouvrer leur raiſon. Sans en ſentir les conſéquences, on y fait une choſe très-cruelle, on s'y amuſe de leur folie, on les fait cauſer, on répond à leurs extravagances, on déraiſonne avec eux, & par-là on achève de brouiller leurs idées, on augmente, on enracine leur mal. J'ai gardé beaucoup d'enfans & de perſonnes qui avoient la fièvre & le tranſport au cerveau, & j'ai

remarqué qu'on augmente ce délire en les faiſant trop parler & en leur répondant comme font les Gardes-malades ; au lieu qu'en les engageant doucement à ſe taire, en les calmant, en leur répondant à-propos & de manière à renouer le fil rompu de leurs idées, on parvient toujours à diminuer leur délire & quelquefois à le faire ceſſer. Les Religieux nous ont dit une choſe ſingulière, c'eſt que par la crainte des bains de glace ou d'autres menaces de punitions, ils obtiennent des foux les plus furieux & les plus intraitables cinq heures de ſilence & de calme pendant la nuit ; on leur fixe cet intervalle de tems afin que le repos de ceux qui dorment ne ſoit pas troublé par leurs cris, & pendant ce tems ils ſe contiennent & ſe taiſent chaque nuit aux mêmes époques fixées régulièrement. S'il n'y a pas d'exagération dans ce fait, & je le crois certain, car tous les Religieux nous l'ont aſſuré, l'homme conſerve donc dans la démence la plus abſolue quelques reſtes de raiſon & d'empire

ſur

ſur lui-même? ..... Nous avons vu là un inſenſé d'une eſpèce toute nouvelle, c'eſt un jeune-homme ariſtocrate que la Révolution a rendu fou, je crois celui-là incurable; il n'a pas d'autre folie que de ſe croire mourant & d'imaginer que la terre ſe creuſe ſous ſes pas & va l'engloutir. Il ſe tâte toujours le pouls en diſant d'une voix étouffée: *je me meurs.... je m'enfonce dans la terre.....* & il s'accroche à tout ce qui ſe trouve ſous ſa main, avec une expreſſion très-frappante de douleur & d'effroi. Il a excité en nous une vive compaſſion; mais nous nous flattons que ſi la tête tournoit à un Démocrate, il n'auroit pas ce genre ſiniſtre de folie, l'exaltation produite par l'amour de la Patrie & de la liberté conſerveroit un caractère de grandeur & reſſembleroit plutôt à l'enthouſiaſme d'un inſpiré qu'aux ſombres rêveries d'un homme en démence.

. . . . . *Ce 29.*

.....LE CHATEAU (de Chilly), dont Métézeau fut l'Architecte, fut bâti par le Maréchal d'Effiat, Surintendant des Finances. Il eſt remarquable que tous ces ſuperbes Châteaux, qui reſſemblent à des Maiſons Royales, ont été bâtis par des Surintendans ou des Contrôleurs Généraux des Finances (1); c'eſt, graces à l'Aſſemblée Nationale, ce que nous ne verrons plus. Il falloit que ces gens-là euſſent une étonnante effronterie, pour étaler ainſi, avec tant d'éclat & de faſte, le fruit de leurs déprédations. Quand les Ariſtocrates vantent *les douceurs de l'ancien ordre de choſes*, il faudroit les envoyer à Chilly, à Vaux, à Maiſons, & dans tous les lieux où l'on trouve ces honteux monumens de l'inſatiable avidité des gens en Place, de l'imbécillité des Rois & de

(1) Entr'autres outre Chilly, *Maiſons* qui a coûté 22 millions, *Vaux-Prâlin* 18, &c. &c.

l'oppreſſion des Peuples. Je leur ferois faire ces promenades, non pas pour les convertir, car c'eſt préciſément là ce qu'ils regrettent, mais du moins pour les réduire au ſilence.

Ce 4 Novembre 1790.

.....DANS cette année 1790, depuis le mois de Février, nous avons fait en courſes, pour voir des choſes & des maiſons nouvelles, *620 lieues*, ſans compter nos promenades aux lieux que nous connoiſſons, & nos courſes de Saint-Leu à Paris. Toutes ces courſes nous ont donné l'occaſion de faire une remarque générale qui conduit à de très-utiles réflexions; c'eſt que, parmi cette multitude de Villageſque nous avons parcourus depuis 9 mois, nous n'avons trouvé des Payſans doux, honnêtes & obligeans, que dans ceux où les Seigneurs étoient bons & aimés; &, dans les autres où les Seigneurs étoient des Tyrans & haïs, les Payſans ſont ruſtres & revêches. La tyrannie n'eſt pas ſeule

ment haïſſable parce qu'elle eſt injuſte; elle l'eſt encore parce qu'elle aigrit & flétrit l'ame de ceux qu'elle aſſujettit à ſon joug : on n'avilit point, on n'opprime point les hommes ſans les corrompre....

Fin de l'Extrait des Journaux de Voyage. (1)

Sommaire qui contient quelques détails relatifs aux Etudes que j'ai fait ſuivre à mes Elèves, & à mes travaux particuliers pour eux.

Le but général des Etudes eſt de former le cœur & l'eſprit, c'eſt-à-dire, de cultiver, d'étendre & de perfectionner les facultés intellectuelles de l'Elève, & de lui offrir, pendant la durée de ſon éducation un Cours complet de Morale; il s'agit enfin

(1) Si les bornes de cet ouvrage me l'euſſent permis, j'aurois inſéré dans ces extraits les deſcriptions des beaux Jardins de *Dampierre*, de de *Méréville*, de *Bayes*, du *Raincy*, de *Villeroi*, *&c.* mais je placerai ces deſcriptions dans un autre ouvrage que je compte publier dans dix-huit mois.

de lui préparer pour l'avenir des reſſources dans l'adverſité, de le munir de préſervatifs contre les paſſions & contre l'ennui ; par conſéquent de lui donner le goût de la Littérature, des Beaux-Arts, & de tous les délaſſemens honnêtes. En général, tout individu bien organiſé eſt doué d'une diſpoſition & d'une aptitude particulière à une Science ou un talent quelconque. Il eſt très-important de connoître cette diſpoſition, afin de la mettre en œuvre, & l'on ne peut y parvenir qu'en formant un plan d'Etudes très-étendu & très-varié. C'eſt ce que j'ai fait pour mes Elèves. J'ai donc fait entrer dans ce plan l'étude des Langues anciennes & vivantes, celle de l'Hiſtoire, de la Mythologie, de la Littérature, de l'Hiſtoire Naturelle en général, de la Botanique, de la Chimie, de la Phyſique, de la Géographie, des Loix, du Deſſin, de l'Architecture, des Arts mécaniques, de la Pharmacie, &c. J'ai voulu en même-temps qu'ils ne négligeaſſent aucun des exercices du corps qui peuvent développer & aug-

menter les forces phyſiques. C'étoit embraſſer beaucoup de choſes ; mais j'ai compris qu'en réformant des routines abſurdes, en perfectionnant des méthodes défectueuſes, en mettant en uſage pluſieurs moyens nouveaux que j'avois dans la tête, en rendant toutes les récréations inſtructives, & en me dévouant ſans réſerve à mes Elèves, je viendrois facilement à bout de cette entrepriſe. Je ne puis juger de ce qu'ils ſavent de Latin ; n'ayant nulle connoiſſance de cette Langue, je n'ai point préſidé à cette étude. Je ne ſais pas davantage le Grec, cependant je ne leur ai pas été inutile à cet égard. Je deſirois qu'ils l'appriſſent ; &, comme ils n'avoient de goût que pour les Langues vivantes, je m'aviſai, pour leur donner l'envie de l'apprendre, d'un expédient qui me réuſſit. Je prétendis que, pour connoître l'étymologie d'une infinité de mots de notre Langue qui ſont tirés du Grec, entr'autres tous les mots de Médecine, d'Anatomie & de beaucoup d'autres Arts, je

voulois abſolument apprendre le Grec. En effet, je pris un Maître que je gardai deux mois ; pendant tout ce tems, je ne parlai qu'avec enthouſiaſme du Grec, de mes progrès & du charme inexprimable des Racines Grecques ; enfin on vit avec admiration que je liſois couramment ces petits caracteres ſi bizarres : il eſt vrai que toute ma ſcience ſe bornoit à connoître l'Alphabet & une certaine quantité de mots, mais je n'en parus pas moins ſavante. On me pria d'enſeigner ce que je ſavois, j'y conſentis, &, au bout d'un mois, on me demanda un Maître. J'obſerverai à ce ſujet, que, lorſqu'on veut faire apprendre beaucoup de choſes à des Enfans, il faut avoir l'art de leur faire demander les Maîtres qu'on deſire leur donner ; &, quand ils les demandent, on doit leur dire qu'on n'y conſent qu'à condition qu'ils prendront l'engagement de perſévérer dans cette nouvelle étude qu'on ne leur a point impoſée, parce qu'il y a de la foibleſſe, & par conſéquent de la

honte, à renoncer à une choſe qu'on a volontairement entrepriſe. Sans cette eſpèce de ruſe, les Enfans, auxquels on veut donner une Inſtruction très-étendue ſe trouveroient ſurchargés d'études, & les feroient avec beaucoup de dégoût. On n'a pas beſoin de cet artifice pour les objets d'Inſtruction qui ſont d'abſolue néceſſité ou réputés tels, comme le Latin pour les hommes, l'Hiſtoire, la Géographie, &c. mais on doit l'employer pour toutes les choſes qu'il n'eſt pas honteux d'ignorer. Mes Elèves prenoient deux leçons de Grec par jour, & généralement ils ont toujours pris celle de l'après-midi ſous mes yeux, ainſi que celle d'Anglois, d'Italien (1) & d'Allemand, Langues qu'ils ſavent parfaitement, ſur-tout les deux premières. Il ne m'eſt pas poſſible d'entrer ici dans le

(1) Pour les engager à apprendre l'Italien, c'eſt moi qui leur ai donné les principes de cette Langue pendant trois mois & demi. Et j'ai ſouvent ſuppléé les Maîtres d'Anglois & d'Italien, lorſqu'ils étoient abſens ou malades.

détail des méthodes que j'ai ſuivies ; ce ſera le ſujet d'un Ouvrage en deux Volumes que je donnerai un jour. J'ai ſeule enſeigné à mes Elèves les choſes ſuivantes : l'Hiſtoire, la Mythologie & tout ce qui a rapport à la Littérature, &, j'oſe dire, avec un détail & des recherches dont juſqu'ici on n'a pas vu beaucoup d'exemples dans les éducations publiques & particulières. Je ne crois pas qu'à cet égard on puiſſe avoir plus d'Inſtructions que M. de Chartres, du moins à ſon âge. Il eſt vrai que les leçons lui étoient particulièrement agréables, & elles le ſeront toujours, quand on aura ſoin d'y placer des recherches qui ne ſe trouvent dans aucun livre élémentaire, & de les entremêler de converſations. Outre les lectures de deux heures & demie ou de trois heures que nous faiſions chaque jour, outre les abrégés chronologiques que je faiſois apprendre par cœur, j'avois imaginé, relativement à l'Hiſtoire & à la Mythologie, de former un gros cahier qui ne

contient que les indications des traits hiſtoriques ou mythologiques les plus remarquables ou les plus curieux. J'appelle ce cahier *Table d'indications*. Je lis ſucceſſivement à mes Elèves ces indications, & ils me content de tête, c'eſt-à-dire, de mémoire, le trait que j'indique : par exemple, je lis cet article : *Egée ; voile de Vaiſſeau*. L'Elève conte les détails du retour de Théſée, Vainqueur du Minotaure, & de la mort d'Egée cauſée par l'oubli de la voile blanche qu'on devoit mettre à ſon Vaiſſeau, &c. Je lis : *Chilon ; amour paternel, belle inſcription*. L'Elève dit que Chilon mourut de joie en embraſſant ſon Fils, vainqueur aux Jeux olympiques ; & que l'on attribue à ce même Chilon cette inſcription gravée ſur les portes du Temple de Delphes : *Connois-toi, toi-même*. Ces exemples ſuffiſent pour faire comprendre mon idée, dont j'ai retiré la plus grande utilité. Dans ces ſortes de Tables, il faut que les indications ſoient énoncées de manière à laiſſer travailler la mémoire ;

la Table, ſuivant ſon titre, doit *indiquer*, & non *retracer*. Cet exercice, en fortifiant la mémoire, en accoutumant à l'application, apprend à parler de tête avec facilité & pureté, parce que l'Inſtituteur doit reprendre de toutes les fautes de langage, &c. J'ai fait faire une Lanterne magique-hiſtorique, dont les tableaux réuniſſent le double avantage d'offrir des faits inſtructifs & des figures très-purement deſſinées avec des coſtumes antiques très-exacts. Mes Elèves à leurs récréations s'amuſoient à expliquer cette Lanterne magique qui contient les principaux traits de l'Hiſtoire Sainte & de l'Hiſtoire Grecque (1). La tapiſſerie de la chambre de Mademoiſelle

(1) J'avois eu le projet de faire exécuter en ombres chinoiſes tous les traits intéreſſans de ſa fable; mais les perſécutions & les chagrins intérieurs que j'ai éprouvés, depuis deux ans, ne m'ont pas laiſſé aſſez de calme & de loiſir pour pouvoir m'occuper de ces choſes d'agrément, qui, quoiqu'utiles, n'étoient deſtinées qu'à des récréations.

d'Orléans, à Belle-Chaſſe ; repréſente la ſuite des Grands-Hommes de la République Romaine, & tous les Empereurs & Impératrices juſqu'à Conſtantin-le-Grand. Les têtes ſont en profil & faites d'après les Médailles antiques, de manière que la reſſemblance s'y trouve. Les Paravents du même Appartement repréſentent la ſuite des Rois de France. Les dates ſont miſes à toutes ces collections. En outre, pour profiter de tous les moyens d'Inſtruction, j'ai fait faire, d'après mes extraits, des Exemples d'écriture ſur l'Hiſtoire, la Mythologie, la Géographie ; & mes Elèves dans le cours de leur éducation ont copié pluſieurs fois ſucceſſivement tous ces Exemples. Pour la Littérature, j'ai ſuivi avec ſuccès la méthode que j'ai indiquée il y a onze ans, dans un de mes Ouvrages ; j'ai commencé par leur lire tous les Poëtes & tous les Auteurs du troiſième & du ſecond ordre. Je me ſuis appliquée, durant ces lectures, à leur donner un excellent eſprit de critique : nous avions de quoi

l'exercer; &, comme il eſt beaucoup plus facile de ſentir les défauts d'un Ouvrage médiocre que d'apprécier les beautés d'un Ouvrage ſupérieur, ils ſont devenus en peu de tems de très-bons juges des Pièces de Mademoiſelle Barbier, de la Grange Chancel, de Campiſtron, d'Autreau & des autres Auteurs de cette claſſe; & certainement au même âge ils auroient été de très-mauvais juges de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Crébillon, de la Fontaine, de Molière, &c. La perſonne la plus ſpirituelle qui apprend une Langue, commence par expliquer les Ouvrages qui, dans cette Langue, ont le moins de réputation; elle réſerve la lecture des Chefs-d'œuvre pour le tems où elle ſera en état de ſaiſir toutes les fineſſes de la Langue & d'en ſentir l'harmonie. Croit-on qu'un Enfant de dix à onze ans puiſſe goûter & connoître ce genre de beauté dans ſa propre Langue? Croit-on qu'il ſoit poſſible de lui faire ſentir ces beautés qu'on ne peut ni analyſer ni définir, par exemple, ce certain *vague*

qui fait la ſublimité des Odes de Rouſſeau, & le plus grand charme de quelques morceaux de Télémaque & de pluſieurs deſcriptions de M. de Buffon ? Non certainement, & vous n'amenerez votre Elève à ce point que lorſqu'il aura beaucoup lu, beaucoup comparé, que vous aurez formé ſon goût & développé en lui tous les germes de la ſenſibilité.

Dans les premières lectures que je conſeille, il faut prendre garde à deux choſes, que la critique ne ſoit jamais pointilleuſe & puérile, & que l'idée que les Ouvrages ſont en général médiocres n'influe pas ſur les jugemens, & n'occaſionne pas une diſpoſition générale au dénigrement qui donneroit de la malignité d'eſprit & de l'injuſtice. Après avoir lu & extrait avec des remarques & des réflexions tous les Auteurs de la ſeconde claſſe, quand mes Elèves ont eu la connoiſſance de toutes les règles que l'on doit ſuivre dans les différens genres d'Ouvrages, nous avons commencé la lecture qu'ils

attendoient avec la plus vive impatience, celle de tous nos grands Auteurs. Alors il a fallu les préſerver d'un inconvénient nouveau, de l'admiration aveugle. Rien ne gâte le goût & n'arrête le progrès des lumières, comme la prévention, de quelque genre qu'elle puiſſe être : favorable ou dédaigneuſe, elle ſuſpend toutes les opérations de l'eſprit : ne plus voir par ſes yeux, ne plus juger d'après ſa raiſon & ſon cœur, c'eſt renoncer à ſes facultés les plus nobles, & c'eſt un vice dont on ne préſerve pas la jeuneſſe avec aſſez de ſoin.

Les Inſtituteurs, en général, veulent que leurs Elèves non-ſeulement adoptent toutes leurs opinions, mais qu'ils les adoptent ſans diſcuſſion & ſans examen. Je ſens bien qu'il eſt plus court & plus commode de prononcer une ſentence ſans appel que de donner une définition claire & détaillée, & de demander & d'écouter ce qu'on en penſe. Mais décider & ordonner n'eſt pas convaincre, & l'Inſtituteur ne formera,

avec cette méthode, que des hommes ſtupides & ſans caractere. Pour moi, je veux, il eſt vrai, que mon Elève me reſpecte, qu'il m'aime, qu'il ait, s'il eſt poſſible, bonne opinion de mon jugement & de mon goût; mais toutes les fois que, ſans manquer à la confiance qu'il me doit, il peut avoir un autre avis que le mien, je le trouve très-bon, & même je deſire que cela ſoit quelquefois, de plus je le tourne en ridicule, lorſque dans beaucoup de choſes il ne juge que d'après moi. Mon expérience, l'eſtime qu'il a pour moi, l'amitié qui nous unit, le portent à m'écouter avec attention, plaiſir & déférence : voilà tout ce que je deſire dans les choſes les plus eſſentielles. Je ſuis certaine de le convaincre, s'il s'agit de Morale : je ne parlerai que d'après des principes que j'ai profondément gravés dans ſon cœur, il m'entend avant que j'aie fini de parler, il acheve ce que j'allois dire, nous partons des mêmes baſes, nous avons les mêmes ſentimens, c'eſt comme ſi je me raiſonnois

moi-même. Mais dans les choſes arbitraires ou purement de goût, où l'on peut, ſans choquer le bon ſens, différer d'opinion, nous n'avons pas toujours la même manière de ſentir ; alors nous diſcutons, nous cauſons, & c'eſt ainſi que nous vivons enſemble depuis qu'il a atteint l'âge de treize ou quatorze ans. Si je ne veux pas que la prévention l'aveugle en ma faveur, ſi je veux au contraire, depuis que ſa raiſon eſt développée, qu'en général il examine mes opinions avant de les adopter, on imagine bien que je ne lui paſſe pas la prévention pour quelque motif & quelque choſe que ce puiſſe être. Enfin, pour accoutumer l'Elève à juger d'après lui, lorſque ſon eſprit paroît ſuffiſamment formé, on doit le prévenir qu'à l'avenir aux lectures on le charge ſeul de remarquer les défauts & les beautés, & quand il les paſſe ſous ſilence, on les lui détaille. J'ai auſſi enſeigné à mes Elèves la Géographie, je leur ai donné une connoiſſance générale des mœurs & des coutumes des différens

Peuples de la terre anciens & modernes ; & une connoiſſance détaillée des monumens remarquables & des curioſités naturelles qui ſe trouvent en Europe & dans les autres parties du monde. Un de leurs Inſtituteurs (M. Allyon) leur a fait étudier les Cartes & la Sphere. Je me ſuis chargée auſſi de ce que j'étois en état d'enſeigner de l'Hiſtoire Naturelle, c'eſt-à-dire, le règne Animal, & la partie curieuſe de tous les phénomènes de la Nature & de ſes productions ſingulières. Quant à la Minéralogie, je n'étois nullement capable de la leur apprendre ; mais comme je ſavois que cette Science exige des connoiſſances chimiques, je leur ai d'abord fait faire un cours de Chimie que j'ai ſuivi avec eux, après lequel on leur a enſeigné les élémens de la Minéralogie (1). Nous avons

(1) Ils ont fait pluſieurs autres cours de Chimie ; je n'ai aſſiſté qu'au premier, non pour acquérir la ſcience pour laquelle je n'ai nulle aptitude, & qui, comme toutes les choſes abſtraites, eſt fort au-deſſus de mon intelligence ;

appris enſemble la Botanique, en grande partie aux promenades & aux récréations. j'ai ſuivi auſſi les leçons de Pharmacie que je leur ai fait donner; car j'ai voulu qu'ils connuſſent les propriétés des drogues, leurs doſes & ſur-tout le danger de leur uſage. J'ai voulu qu'ils ſuſſent diſtinguer, à l'aſpect d'une drogue, ſi elle eſt vieille ou fraîche, c'eſt-à-dire bonne ou pernicieuſe, & les mettre ainſi à l'abri de ces négligences & de ces quiproquo funeſtes qui ont coûté la vie à tant de gens. La Pharmacie tient à l'Hiſtoire Naturelle, dont elle embraſſe les trois règnes par les ſubſtances qu'elle emploie; elle tient à la Chimie par l'analyſe & le mêlange de ces ſubſtances, & elle a ſur ces deux Sciences l'avantage d'être d'une utilité bienfaiſante & générale. Ainſi, je ne ſais pas pourquoi on l'a juſqu'ici exclue des plans d'éducation.

---

mais afin d'en donner le goût à mes Elèves: car ſe trouver à l'Ecole avec ſon Inſtituteur eſt la choſe du monde qui excite le plus l'émulation d'un Enfant.

J'ai deſiré encore que mes Elèves appriſſent à ſaigner, & qu'à l'exemple des Héros d'Homere, ils fuſſent en état de mettre le premier appareil ſur une plaie. Pour l'Anatomie, nous nous ſommes contentés de quelques démonſtrations faites ſur des imitations en cire, & relatives ſeulement au cœur, à la circulation du ſang & aux organes de l'ouïe & de la vue, auxquels ils ont joint une étude particulière de la Myologie (que je n'ai pas ſuivie), & qu'ils ont faite ſur la figure connue des artiſtes ſous le nom de l'*écorché*, choſe abſolument néceſſaire pour le Deſſin, puiſqu'elle apprend à connoître la poſition préciſe de tous les muſcles; connoiſſance ſans laquelle il eſt impoſſible de deſſiner correctement la figure. Comme mes Elèves étoient deſtinés à poſſéder un jour une grande fortune, je voulois qu'ils aimaſſent les Arts, mais on ne peut s'y connoître véritablement, lorſqu'on en ignore les principes, & qu'on ne les a jamais cultivés; & alors on préfère les petits genres & l'on

admire les talens médiocres. J'ai donc fait apprendre le deſſin à mes Elèves, & avec un ſoin & une méthode qui puſſent leur donner un grand talent, s'ils en avoient la diſpoſition, ou du moins une véritable connoiſſance de cet Art charmant & ſublime. M. le Brun leur a enſeigné ſeul les élémens de la Géométrie; ils ont fait ſans moi un Cours de Phyſique auquel a préſidé M. le Brun, & un Cours de Droit, commencé long-tems avant la Révolution, ils l'ont continué depuis en y joignant la comparaiſon des Loix de notre ancien Code avec les Loix nouvelles. Ils ont fait ce Cours avec beaucoup de goût & de fruit, en partie ſous les yeux de M. le Brun & en partie ſous les miens.

Voilà quelles ont été leurs études réglées & ſuivies; mais je leur ai donné une infinité d'autres connoiſſances ſous un nom plus agréable, c'eſt-à-dire, dans leurs récréations qui ont toujours été également inſtructives & variées. Durant l'hiver nous allions tous les huit ou dix jours à la Co-

médie Françoiſe, & j'avois le ſoin de choiſir toujours de bonnes pièces & qu'ils n'avoient jamais vu jouer. Pendant le Spectacle, uniquement occupée d'eux, j'étudiois leurs ſentimens, leurs ſenſations, & je rectifiois leurs idées lorſqu'elles n'étoient pas juſtes, & le lendemain matin ils dictoient l'extrait des Pièces qu'ils avoient vu la veille; on m'apportoit cet extrait que je corrigeois ſur-le-champ (1);

(1) Juſqu'à ce que l'écriture des Enfans ſoit formée, il faut, non qu'ils écrivent eux-mêmes toutes leurs compoſitions, mais qu'ils en dictent la plus grande partie, non-ſeulement pour ne pas gâter leur écriture, mais pour apprendre à dicter, choſe qui demande de l'habitude; car on peut compoſer avec beaucoup de facilité en écrivant ſoi-même, & n'avoir plus cette facilité en dictant, faute d'habitude. J'éprouve moi-même cette bizarrerie; j'écris ſans peine dans une chambre remplie d'Enfans qui liſent tout haut, & même ſouvent au ſon d'une harpe poſée près de moi, & il me ſeroit impoſſible de dicter une lettre qui eût le ſens commun.

res fois nous allions voir le matin
monumens, des Egliſes, des ventes
es cabinets de Tableaux, des cabinets
ſtoire Naturelle, des animaux extraor-
ires, ſoit à la Foire ou dans des Mé-
ries, & enfin, des Manufactures. Dans
ourſes relatives aux Arts, nous étions
ours accompagnés d'une perſonne qui
en état par ſes talens, ſes connoiſ-
s & ſon goût, de diriger nos ju-
ens ſur l'Architecture, la Sculpture
Peinture. Les tombeaux des Egliſes,
atues & les tableaux rappelloient aux
ns les principaux traits de l'Hiſtoire
de la Mythologie, & la facilité avec
elle ils devinoient les ſujets, les faiſoit
r d'une manière utile du fruit de leurs
ires, J'ai auſſi trouvé dans notre cours
manufactures, outre l'inſtruction qui
réſulte, un très-grand avantage pour
Enfans, celui de les fortifier, de les
rrir & de leur ôter pour jamais une
ité de petites délicateſſes incommodes
ridicules. Mes Elèves, pendant ſix ans,

ont passé une partie de leurs matinées d'hiver, trois ou quatre fois la semaine, à descendre dans des caves profondes, à monter des escaliers composés de six ou sept étages & communément terminés par des échelles, à traverser à pied de grandes cours pleines de boue ou de neige, &c.; pendant tout ce tems la curiosité leur a fait supporter gaiement l'incommodité des odeurs les plus fortes & les plus désagréables, telles que celles des vernis, des tanneries, &c. & l'humidité des souterrains & la chaleur brûlante des fourneaux, le bruit étourdissant des marteaux, des enclumes, le dégoût de certains ateliers, (par exemple ceux où l'on prépare des cordes à boyau & où l'on fait de la chandelle) & enfin les risques que l'on peut courir en suivant quelques-unes de ces opérations (1). Je les

(1) En voyant une fonte d'argent, chez M. Boulier, Orfèvre, M. de Chartres s'approcha trop près & reçut à la jambe une éclabousſure qui le brûla très-grièvement; mais il ne

ai

ai toujours conduit dans toutes ces courſes, ils en ont retiré un très-grand fruit; mais j'avoue qu'ils auroient pu faire ce cours avec beaucoup plus d'utilité, ſi j'avois eu, en le commençant, les connoiſſances que j'ai acquiſes depuis à cet égard, parce que j'y aurois mis un ordre qui auroit mieux gravé dans leurs têtes tout ce qu'ils ont vu: il falloit faire ce cours en ſuivant la chaîne progreſſive de tous les Métiers qui ont entr'eux quelques rapports; cette marche offroit un tableau intéreſſant des progrès de l'induſtrie humaine, elle apprenoit à ſentir le prix des premières découvertes, on ne dédaigneroit plus le Potier de terre, ſi l'on conſidéroit ſon humble travail comme l'ébauche & la première idée des brillans travaux de Sêves. Il falloit de même paſſer des Verreries aux Manufactures de criſtaux, & enſuite aux Atteliers de Saint-Gobin, où l'on voit couler des glaces,

---

s'en plaignit pas, & nous ne nous en apperçûmes qu'après l'opération, en voyant ſon bas déchiré & ſanglant. Il avoit alors 13 ans.

&c. Je n'ai eu cette penſée que dans la dernière année de notre Cours ; j'ai réparé ce manque d'intelligence autant que je l'ai pu. J'avois écrit à meſure le détail de tout ce que nous avions vu, j'ai refait cet ouvrage manuſcrit que nous relisons ſouvent, & j'ai placé tous les Arts & Métiers ſuivant l'ordre que nous aurions dû ſuivre. Les autres récréations d'hiver conſiſtoient à jouer au billard, au volant, &c., à feuilleter des herbiers gravés, à montrer la lanterne magique hiſtorique, à jouer des proverbes & des pantomimes que je compoſois ou bien à faire des plans en relief, à faire des émaux & pluſieurs autres opérations de la Chimie appliquée aux Arts, à travailler au tour & à la menuiſerie, à monter & démonter les palais d'Architecture ; chaque pièce de ces palais porte un numéro, ce numéro renvoie à un cahier dans lequel ſe trouvent tous les noms de ces différentes pièces. La perſonne qui tient le cahier vérifie à chaque pièce le nom déſigné par l'enfant. Outre tous les

noms des ornemens & des différentes moulures des ordres d'Architecture que préſentent ces pièces, on trouve encore dans ces petits modèles (faits ſous les yeux de M. Louis & avec le plus grand ſoin) la coupe géométrique des pierres, de ſorte que l'enfant, qui en s'amuſant les a montés & démontés pendant dix ans, ſait aſſurément de l'Architecture tout ce que la théorie en peut apprendre, & jamais il ne pourra confondre dans ſa tête la deſtination des divers ornemens qu'il a tant de fois remis à leur place.

Après notre voyage des côtes de Normandie & de Bretagne, dans lequel nous avions vu tant de ports de mer & avec détail les travaux de Cherbourg, les ateliers de Breſt, de l'Orient, &c. M. d'Orléans nous donna un petit vaiſſeau de cabinet le plus beau & le mieux fait qu'on puiſſe avoir dans ce genre; nous le plaçames à Belle-Chaſſe, & mes Elèves, ſous les yeux d'une perſonne en état de les diriger à cet égard, s'amuſoient trois ou

quatre fois la ſemaine à en expliquer les différentes parties. Pendant l'Eté, nous allions voir des Maiſons Religieuſes, des châteaux, des jardins. Nous avons auſſi joué la Comédie, mais toujours des pièces de mon Théâtre d'Education. D'autres fois nous avons mis en action des traits tirés de l'Hiſtoire des Voyages; nous établiſſions la ſcène dans les jardins, & chaque perſonne de la Maiſon ſe chargeoit d'un rôle. Le jeu de barres étoit encore un de leurs amuſemens favoris; ce jeu eſt un des exercices que j'aime le mieux pour les enfans, parce qu'on peut le rendre très-moral, on y peut montrer de la probité & de la délicateſſe, du courage & de la généroſité, en arrangeant les parties avec une parfaite égalité, en ſe condamnant ſoi-même dans les coups douteux, en s'expoſant pour délivrer ſes amis, &c. Il eſt très-bon de lui donner cette importance aux yeux des Enfans, de les ſurveiller avec ſoin pendant cet exercice, & d'applaudir non celui qui court avec le plus de grace,

mais celui qui ſe montre le plus hardi, le plus équitable & le plus généreux. A la campagne, mes Elèves faiſoient toujours deux promenades par jour; la première, à ſix heures & demie; on la faiſoit commencer par des courſes, des ſauts & l'exercice de monter ſur les arbres, enſuite on faiſoit le tour du parc avec un Jardinier qui apprenoit les noms des arbres, des légumes, la manière de les cultiver, & les Enfans finiſſoient par travailler eux-mêmes à un petit jardin de plantes qui leur appartenoit. Le Jardinier étoit Allemand & leur parloit en cette Langue. La promenade du ſoir (quand nous ne faiſions pas de grandes courſes) étoit en grande partie conſacrée à la Botanique, & quand on n'herboriſoit pas, on ne parloit qu'Anglois; en outre j'avois établi qu'aux dîners on ne parleroit qu'Anglois, & aux ſoupers Italien : ce qui a duré cinq ou ſix ans, c'eſt-à-dire, pour les repas, car, pour les promenades à pied on y a toujours parlé Anglois juſqu'à la fin de l'Education.

Quant aux promenades que je faiſoi
voiture, M. de Chartres & ſon Frer
ont toujours fait à cheval depuis cinq
& M. de Beaujolois depuis trois; er
quelquefois pendant les tems orage
on danſoit avec les Domeſtiques &
Payſans du lieu.

Gymnaſtique.

J'AI MIS beaucoup de ſoin à cette p
d'Education trop négligée parmi nous.
chercher dans l'Antiquité les exemples
communs d'une force phyſique qui
roîtroit miraculeuſe aujourd'hui, il
de voir des armures de nos anciens C
valiers François pour connoître com
l'eſpèce humaine a dégénéré à cet ég
Il n'y a pas un homme préſentement
ne fût accablé du poids énorme d
ſemblable armure, & qui pût faire
quart de lieue avec un tel vêtement
pendant tous les Chevaliers la porte
des mois entiers & voyageoient, courc
& combattoient ſous ces peſans farde

Depuis l'exécrable invention de la poudre à canon, une force artificielle & matérielle a rendu la force individuelle preſqu'inutile à la guerre ; mais, dans le cours ordinaire de la vie, l'exercice & l'entier développement des forces phyſique eſt toujours auſſi néceſſaire. L'objet de la Gymnaſtique, conſidérée relativement à l'éducation, eſt de fortifier la conſtitution, d'affermir la ſanté, d'endurcir à la fatigue, de donner de l'agilité, de l'adreſſe, de la ſoupleſſe, de la force & cette confiance qui aſſure le courage, & qui fait faire, ſans péril, des actions extraordinaires ; enfin de munir contre tous les accidens de la vie, & de déterminer la croiſſance du corps juſqu'au dernier degré d'extenſion que la Nature peut lui donner. Car il ne faut pas croire qu'un jeune-homme, élevé mollement, puiſſe acquérir la taille & la ſtature qu'une bonne Education lui auroit procurée. La molleſſe & les mauvaiſes mœurs, dans la première jeuneſſe, s'oppoſent aux efforts &

aux deſſeins de la Nature, arrêtent ſa marche lente & ſage, & produiſent ou de Rachitiques ou des Pygmées, ces êtres foibles, efféminés, formés dès l'âge de 16 ans & décrépits à 45. On m'a confié, pendant quelques années, un Enfant (mon Neveu), ſur lequel j'ai veillé autant que me le permettoient mes devoirs auprès de mes Elèves. Je me ſuis ſur-tout occupée de ſa ſanté, qui étoit dans le plus affreux délabrement ; on avoit beaucoup de craintes pour ſa poitrine, pour ſa taille ; il étoit d'ailleurs d'une maigreur, d'une petiteſſe & d'une foibleſſe effrayantes ; je lui ai fait ſuivre par degrés & avec les ménagemens convenables, les exercices que faiſoient mes Elèves ; je l'ai fait coucher comme eux ſur du bois, excellente habitude à mille égards & ſur-tout pour la taille & pour la poitrine, en ce qu'elle préſerve des rhumes, qui ſont preſque tous cauſés par la tranſpiration de la nuit, excitée par

la chaleur des matelas, & qui eſt arrêtée (particulièrement en hiver) auſſi-tôt qu'on ſort de ſon lit, par l'air froid du matin. J'ai remis, il y a ſix mois, l'Enfant dont je viens de parler entre les mains de ſon Pere, & je ne crois pas qu'il exiſte un jeune-homme, dans ſa quinzième année, plus leſte, plus fort, plus adroit, d'une taille plus régulière & mieux développée, & d'une ſanté plus robuſte & mieux affermie. Voici les moyens que j'ai employés relativement à cette partie d'éducation :

1.° Des ſouliers à ſemelles de plomb, que mes Elèves ont portés depuis l'inſtant où ils m'ont été confiés juſqu'à celui où ils m'ont quittée. Cette ſemelle étoit d'abord extrêmement mince, on en a augmenté inſenſiblement l'épaiſſeur. Quand M. de Chartres m'a quittée, chacun de ſes ſouliers peſoit une livre & demie ; par conſéquent les deux peſoient trois livres, & il faiſoit avec ce poids & des courſes & des ſauts, & trois ou quatre lieues à pied, d'un pas très-vite, & ſans

éprouver la moindre fatigue. Les ſouliers de Mademoiſelle d'Orléans peſent, dans ce moment, deux livres; elle ne les quitte jamais que pour danſer; elle marche & court avec ſans qu'on puiſſe s'appercevoir qu'elle a de telles entraves; ſa conſtitution eſt naturellement fort délicate, & elle n'a pas 14 ans. Outre la force & la légereté que doit néceſſairement donner l'habitude de porter ces lourdes ſemelles, elles ont encore deux avantages, celui de garantir les pieds de toute humidité, & celui d'aider la croiſſance, en tirant doucement les muſcles des jambes.

2.° L'exercice *des haltères*, que je plaçois avant le déjeûner; il ne dure que 10 ou 12 minutes; c'eſt un ancien exercice que Galien preſcrivoit à ſes malades convaleſcens; on en trouvera le détail dans l'Encyclopédie où je l'ai pris, au mot *haltères*. Après cet exercice les Enfans portoient, pendant autant de tems & en marchant, des cruches pleines d'eau. A la campagne, ils traverſoient un grand

ace de jardin, alloient remplir leurs
iches à une fontaine naturelle, & ré-
rtoient cette eau dans leur chambre
nt ils rempliſſoient des caraffes pour
dîner. Comme cet exercice avoit un
jet d'utilité, ils le faiſoient avec plaiſir
la campagne; mais à Paris où l'on n'a-
it point de fontaine naturelle, on ſe
ntentoit de porter des cruches pleines
ſablon d'un appartement à l'autre, &
ors ce n'étoit plus qu'une leçon qu'on
enoit ſans goût & ſans activité. Ainſi,
tant qu'il eſt poſſible, il faut donner
ces exercices une apparence d'utilité,
qui eſt très-aiſé à la campagne & fort
fficile à Paris. On augmente la groſſeur
s cruches avec l'âge. M. de Chartres a
orté dans chaque cruche le poids de
i livres, ce qui fait 184 pour les deux.
faut, pour cet exercice, des cruches
une forme ronde avec une ouverture
roite, & une anſe qui, au lieu d'être
oſée de côté, embraſſe & partage l'ou-
erture. On faiſoit les deux exercices dé-

taillés ci-deſſus, le matin en ſe levant & avant de déjeûner.

3.° L'exercice *de la poulie*: M. Tronchin l'avoit imaginé & pratiqué jadis avec ſuccès pour redreſſer les tailles d'enfans contrefaits. Il me conta ce fait il y a 13 ans, & de ce moment j'appliquai cette idée à l'éducation. Cette poulie attachée au plancher, eſt parfaitement ſemblable à celle d'un puits, ſeulement au lieu de mettre un ſceau à la corde, on y attache un ſac de peau, rempli de ſablon; j'ai fait placer autour de cette poulie, fixée contre le lambris, une baluſtrade fermée pour prévenir les accidens que pourroit cauſer la chûte des poids. Il faut pour cet exercice que l'enfant ſoit bien poſé d'à-plomb, que ſes pieds ſoient l'un contre l'autre, qu'ils ne s'élèvent jamais ſur leurs pointes en tirant la poulie, & qu'il ne laiſſe pas gliſſer la corde dans ſes mains en deſcendant le poids. A la campagne, on faiſoit cet exercice ſur de véritables puits, placés dans les petits jardins des

Enfans, c'eſt-à-dire, un grand tonneau rempli d'eau, au-deſſus duquel étoit poſée la poulie; on tiroit de l'eau pour arroſer ſon jardin, & comme on ne pouvoit pas augmenter la groſſeur des ſceaux, parce qu'il falloit qu'ils fuſſent proportionnés à la petiteſſe du puits, j'avois imaginé de faire mettre à ces ſceaux un double fond, dans lequel on pouvoit gliſſer des poids.

4.° L'exercice *des hottes*; je l'avois placé de manière à couper pendant un quart d'heure la leçon de deſſin. Au milieu de la leçon on ſe levoit, on chargeoit ſur ſes épaules une hotte proportionnée à ſa taille, & chargée ſuivant les forces; on deſcendoit & l'on montoit pluſieurs étages avec ces charges. Quand M. de Chartres eſt parti pour Vendôme, il portoit dans ſa hotte 225 livres, & deſcendoit & montoit ainſi l'eſcalier, ce qui eſt extrêmement fort, & ce qu'aucun homme de la ſociété que nous connoiſſons n'a pu faire avec 40 livres de moins.

5.° *Exercice de la corde*; c'eſt une groſſe

corde attachée par un piton au plafond, & au milieu de la chambre ; cet exercice, qui ne peut convenir qu'à des hommes, conſiſte à monter, au moyen de cette corde, juſqu'au haut du plafond ; il eſt très-difficile d'y parvenir, ſans le ſecours de ſes jambes, c'eſt-à-dire, en les écartant au lieu de les entrelacer autour de la corde, parce qu'alors tout le poids du corps porte ſeulement ſur les poignets ; cependant M. de Chartres, MM. ſes Freres & mon Neveu faiſoient également bien cet exercice de cette manière. Cette facilité à monter & à deſcendre avec le ſimple ſecours d'une corde, peut être de la plus grande utilité dans mille circonſtances de la vie, dans un incendie ſi le feu bouche le paſſage des portes, dans les voyages s'il s'agit de deſcendre dans ces grottes profondes & curieuſes que tant de Voyageurs, faute de cette habitude, ou n'ont pu voir ou n'ont vu qu'avec un très-grand danger. J'employois cet exercice, ainſi que celui de

la poulie à couper des Etudes; l'hiver, à Belle-Chaſſe, entre chaque leçon de Langue, & après notre lecture, mes Elèves, pendant dix ou douze minutes, ou tiroient la poulie, ou montoient à la corde, ou s'exerçoient à la *lutte des poignets.*

6.° *L'exercice des poids aux pieds.* Celui-ci a été imaginé par M. de Montpenſier & mon Neveu, qui s'y ſont exercés pendant ſix mois tous les jours; cet exercice a ſingulièrement développé leur croiſſance. On s'attache à chaque pied un poids auſſi lourd qu'on le peut porter, ſans un grand effort; enſuite on ſe ſuſpend avec les deux mains à la corde attachée au plafond, de manière que les pieds ſoient à deux ou trois pieds de terre, alors pendant quelques minutes on retire & on étend alternativement avec force tantôt une jambe, & tantôt l'autre. Les poids que M. de Montpenſier s'attachoit aux pieds l'hiver dernier peſoient tous deux 50 l. par conſéquent 25 chaque.

7.° *Les ſauts.* Il y a trois manières de

ſauter : l'une horizontalement, la ſeconde en franchiſſant une choſe élevée, & la troiſième en ſautant d'une élévation à terre. Cette dernière manière eſt dangereuſe ; c'eſt dans cette eſpèce de ſaut que l'on riſque de ſe caſſer la jambe pour peu qu'en tombant elle porte à faux ; ainſi l'on doit proſcrire cet exercice, d'autant mieux que ſi l'on ſaute parfaitement des deux autres manières, on ſautera bien de celle-ci dans le cas où, pour éviter un grand danger, on ſeroit obligé de riſquer cette ſorte de ſaut. J'ai fait faire dans le jardin de la maiſon de campagne où nous paſſions les Etés, une pièce de terre labourée, de la forme d'un quarré long d'environ 20 pieds ; ce morceau de terre labourée que nous appellions *ſautoir*, étoit ſitué ſous les fenêtres de ma chambre & ſur une vaſte pelouſe où l'on faiſoit les courſes, de manière que, ſans ſortir de ma chambre, je pouvois voir ſauter, courir & jouer aux barres. On ſautoit dans ce ſautoir ; & comme la terre en

étoit molle, on pouvoit y tomber ſans le moindre inconvénient. On ſautoit ainſi à toute courſe, c'eſt-à-dire, en prenant de l'élan; il faut ne prendre l'élan ni de trop près, ni de trop loin: 12 ou 15 pas ſuffiſent. Il faut, en ſautant, que les pieds ne ſoient pas ſéparés l'un de l'autre, & en même-tems lancer ſes jambes en avant, de manière que ſi l'on tombe, on ſe trouve aſſis; car ſi l'on tombe ſur les genoux c'eſt une preuve que le ſaut a été mal pris. Pour ſauter en hauteur, je faiſois mettre ſur le bord d'un ſautoir une ficelle poſée ſur deux crochets de bois; il s'agiſſoit de franchir cette ficelle, ce qui ſe fait de deux manières, en prenant de l'élan ou à pieds joints, c'eſt-à-dire, ſans prendre d'élan. Il faut que la ficelle ne ſoit que poſée ſur les crochets de bois & non attachée, afin qu'elle puiſſe céder ſi on manque le ſaut & ſi on l'accroche avec ſes pieds, ſans quoi ſa réſiſtance feroit tomber & d'une manière fâcheuſe à la renverſe & hors du ſautoir. Quand on

ſaute parfaitement de cette manière, on peut faire ſauter de vraies barrières avec l'attention de les choiſir d'une hauteur au-deſſous de celle que l'Elève ſaute facilement d'habitude : par exemple, s'il ſaute communément quatre pieds à l'exercice de la ficelle lâche, il faut que la barrière n'ait que trois pieds, &c. on eſt bien ſûr que ſi quelque danger preſſant l'oblige à ſauter une barrière, il s'élevera alors à la hauteur qu'elle peut atteindre. M. de Chartres n'eſt pas celui de mes Elèves qui a le mieux réuſſi à cette eſpèce d'exercice ; mais il ſautoit *horizontalement* avec élan 21 ſemelles.

8.° *Les courſes*, je les avois diviſées en deux eſpèces : *les courſes de viteſſe & les courſes d'haleine*. Dans ces dernières, on ne court pas de toute ſa force, & l'on peut, avèc de l'habitude, courir très-long-tems, même dans l'enfance ; Mademoiſelle d'Orléans, à 12 ans, faiſoit une lieue exactement meſurée, en courant ſans s'arrêter & ſans marcher un inſtant : on

ſait qu'on doit avoir en marchant, le corps droit & les pieds en dehors, & qu'à chaque pas la jambe doit précéder le corps, car on marche très-mal quand le corps ſe porte en avant en même-tems que la jambe. Pour la courſe c'eſt tout le contraire, il faut que le corps ſoit penché en avant, que les pieds ne ſoient ni en dehors ni en dedans, mais tout droits, & que le corps s'élance avec les jambes.

9.° *Marcher, courir & ſauter ſur la corde.* J'ai donné pour cet exercice un Maître danſeur de corde pendant tout un hiver à Belle-Chaſſe; on prenoit la leçon en ſortant de table, parce qu'elle n'eſt nullement fatigante & ne demande aucun effort. Cet exercice donne de la ſoupleſſe, de la hardieſſe. Il apprend à marcher avec adreſſe & ſûreté dans les ſentiers les plus étroits & les plus eſcarpés, choſe très-utile en voyage (1) & dans pluſieurs autres circonſtances.

(1) Par exemple ſur *la corniche de Nice à Gènes*, voyage très-curieux qu'on ne peut faire qu'en chaiſe à porteur & à pied.

10.° *L'Equitation.* M. d'Orléans en a donné à ſes Enfans les premières leçons, & depuis a préſidé à preſque toutes celles qu'ils ont priſes. Ils montent tous à cheval avec hardieſſe & ſûreté, ſautant les barrières, les foſſés, &c. M. de Chartres, quoiqu'il faſſe toutes ces choſes, eſt celui qui a le moins de diſpoſitions pour cet exercice, & M. de Beaujolois eſt le plus étonnant à cet égard pour ſon âge; il fait, comme ſes Freres, vingt lieues à cheval, & dans le même jour deux ou trois à pied, ſans être le moins du monde fatigué; mais c'eſt qu'il a été, dès ſa première enfance, exercé à tout ce qui peut endurcir & fortifier le corps. Il n'avoit que trois ans, lorſqu'on l'a remis entre mes mains. Il n'exiſte point d'Enfant de ſon âge, qui ait ſon agilité, ſon adreſſe & ſa force. Si l'on cultivoit bien ces heureuſes diſpoſitions phyſiques, il ſeroit certainement à dix-ſept ans ce qu'on auroit jamais vu de plus étonnant dans ce genre: mais c'eſt ce que je n'eſpere pas; car, depuis

quatre mois qu'il n'eſt plus ſous mon autorité, on lui a déjà fait quitter preſque tous les exercices que je lui faiſois ſuivre, & dans leſquels il excelloit.

11.° *La Natation.* M. d'Orléans en a encore donné les premières leçons à ſes Enfans, & ſouvent depuis a nagé avec eux. Ils nagent tous parfaitement, ſe faiſant jetter dans l'eau d'une manière inattendue, s'y jettant eux-mêmes la tête la première, &c. Je n'entends rien à cet exercice; mais j'ai ſeulement recommandé deux choſes: qu'on les jettât quelquefois dans l'eau tout habillés, parce que c'eſt ainſi communément qu'on y tombe par accident, & qu'on leur apprît bien comment on doit s'y prendre pour ſecourir & conduire à bord une perſonne qui ſe noie.

12.° *Tirer de l'arc au blanc.* M. de Chartres & ſes Freres n'aimoient pas cet exercice qui a plus de grace que d'utilité; mais Mademoiſelle d'Orléans & les jeunes perſonnes élevées avec elle tirent fort bien de l'arc.

13.° *Tirer au fuſil.* Comme je deſirois infiniment que mes Elèves n'aimaſſent pas la chaſſe, goût des gens déſœuvrés & paſſion funeſte pour le Peuple avant la Révolution, je ne les ai jamais encouragés à cet exercice auquel ils ont mis beaucoup d'indolence & peu de ſuite.

14.° *Tirer au piſtolet.* M. d'Orléans, qui tire ſupérieurement de cette manière, leur en a donné des leçons qu'ils ont priſes avec fruit : ils s'y exercent toujours.

15.° *Faire des armes.* Exercice malheureuſement néceſſaire ! M. le Brun y a ſeul préſidé ; ils ont été montrés par un excellent Maître, on m'a dit qu'ils avoient parfaitement profité de ſes leçons.

16.° *L'exercice militaire* qu'ils ont appris en partie ſous mes yeux. Ils ont mis à cet exercice beaucoup de zèle & d'activité.

17.° *Le Billard.* Je n'avois nulle envie qu'ils s'y rendiſſent habiles, car je deſirois qu'ils euſſent auſſi peu de goût pour un jeu, quel qu'il fût, que pour la chaſſe. Ils

ne jouoient au billard que pour faire de l'exercice, quand le mauvais tems ne permettoit pas la promenade : cependant ils y jouent paſſablement.

18.° *Le Volant.* Je leur ai fait donner des leçons par un Maître de Paulme. Il faut, pour y bien jouer, ne pas tenir la raquette en avant près de l'eſtomac, ni au-deſſus de la tête, mais la tenir de côté & pouſſer ainſi le volant. Il faut avoir l'attention d'accoutumer les Enfans à jouer également des deux mains.

19.° *La Danſe.*

Voilà tous les exercices que je leur ai fait ſuivre & avec un ſuccès qui a ſurpaſſé mon attente, car j'ai été beaucoup moins ſecondée & beaucoup plus contrariée dans cette partie de l'Education que dans tout le reſte. C'eſt à cet égard ſur-tout qu'on m'accuſoit d'avoir un eſprit *ſyſtématique*, d'être une perſonne *à ſyſtêmes* : ces ſouliers de plomb, ces lits de bois, ces hottes, ces haltères, ces cruches, ces poulies, &c. paroiſſoient des inventions cruelles &

bizarres. On a beaucoup dit, dans les commencemens, que *ces folles imaginations, ces ſyſtêmes extravagans tueroient ces pauvres Enfans dont la délicate Conſtitution* ne pourroit ſupporter cette *Education Spartiate*. Enſuite, quand on a vu que tous ces Enfans ſi délicats ſe fortifioient à vue d'œil, que les défauts de la taille de quelques-uns diſparoiſſoient entièrement, que leur ſanté s'affermiſſoit chaque jour, qu'ils ſupportoient ſans effort des fatigues que des hommes faits auroient beaucoup de peine à ſoutenir; que leur humeur & leurs caracteres ſe reſſentoient de cette heureuſe diſpoſition phyſique, qu'ils devenoient gais, actifs, animés, on n'a plus rien dit; mais on n'a jamais préſidé avec zèle à ces exercices qui ne ſe faiſoient bien en général que ſous mes yeux; ou l'on oublioit ce que j'avois preſcrit, ou on le faiſoit faire avec indolence: c'eſt ce qui ſe trouve conſigné mille fois ſur le Journal de M. le Brun. J'étois obligée de revenir ſans ceſſe ſur cet objet & de renouveller

continuellement

continuellement les mêmes ordres. Quelle différence dans le ſuccès, ſi l'on eût partagé, à cet égard, ma vigilance & mon activité. Les ſix mois d'hiver, que nous paſſions à Paris, nuiſoient auſſi beaucoup à pluſieurs de ces exercices, ſur-tout depuis l'établiſſement du Roi à Paris. Avant cette époque, nous avions un très-joli jardin dans l'enceinte des Tuileries (1); j'y avois fait faire un Sautoir; mes Elèves, pendant tout l'hiver, y alloient chaque matin courir, ſauter, grimper ſur les arbres. Mais depuis deux ans que nous n'avons plus ce jardin, ils n'ont pu faire les mêmes progrès dans ces différens exercices (2). J'aurois bien vivement deſiré pouvoir paſſer, avec mes Elèves, un an de ſuite à la campagne, mais dans un lieu

(1) Ce Jardin appartenoit à M. de Penthièvre qui avoit eu la bonté de me le donner, & je l'avois donné à Mademoiſelle d'Orléans.

(2) Le Jardin de Belle-Chaſſe eſt très-beau; mais, appartenant à des Religieuſes, des femmes ſeules en peuvent avoir la libre jouiſſance.

ſolitaire & à une grande diſtance d'une Ville Capitale, Sans tous les troubles qui ont agité la France, j'aurois paſſé ainſi la dernière année de l'Education de M. de Chartres, & c'eſt de cette manière qu'on devroit terminer une Education ; mais je n'ai jamais pu exécuter qu'en partie, & bien imparfaitement ; les plans & les projets que j'ai formés. Au moins je les indique, autant que je le puis, dans l'eſpoir que d'autres Inſtituteurs pourront les ſuivre, les perfectionner & rencontrer dans leur exécution moins de contrariétés & d'obſtacles. Outre les avantages moraux qui réſulteroient d'une année entière de ſolitude abſolue, & d'études ſuivies ſans aucune eſpèce de diſtractions dans l'âge où la raiſon eſt tout-à-fait développée, j'aurois voulu accoutumer mes Elèves aux rigueurs d'un hiver paſſé à la campagne. Je les aurois exercés à gliſſer ſur la glace, à courir ſur la neige, à braver le froid le plus âpre, à gravir les roches gliſſantes couvertes de verglas, (car

j'aurois choiſi un lieu ſauvage & pittoreſque), ils auroient admiré la Nature ſous une forme auſtere & nouvelle. Au lieu de ce ſpectacle impoſant & majeſtueux, ils n'ont vu, dans tous les hivers de leur vie, que des brouillards & de la boue, & jamais leurs yeux n'ont été frappés de l'éclat brillant des glaçons & d'une neige éblouiſſante & pure ! (1)

Avant de terminer cet article ſur la Gymnaſtique, je dois faire une obſervation très-importante; c'eſt que tous les exercices du corps ne peuvent être ſalutaires que lorſqu'on les fait ſans un effort pénible. S'ils fatiguent, s'ils abattent, s'ils laiſſent

(1) La campagne n'offre un beau ſpectacle en hiver que dans les Pays de montagnes, tels par exemple, que les environs de Thiers & de Clermont en Auvergne. Ce tableau eſt admirable dans ſon genre, quand il eſt orné de rochers, de caſcades, de torrens glacés, &c. mais dans les Pays plats, la terre dépouillée de verdure & d'ombrages, ne préſente que le tableau le plus monotone & le plus inſipide.

une courbature habituelle, ils énervent; au lieu de fortifier; mais la gradation & l'habitude familiariſent avec les plus violens. Je pourrois donner la meſure préciſe de la gradation qu'on a ſuivie pour tous mes Elèves; ce détail ſe trouve, de deux mois en deux mois, ſur le Journal de M. le Brun pour M. de Chartres & ſes Freres, & je l'ai écrit ſur le mien pour les autres; mais ce relevé ſeroit très-long à faire, & tiendroit trop de place dans cet Ouvrage où je n'offre que des extraits & des réſumés. D'ailleurs, ces gradations varient ſuivant les individus, & la meilleure & la plus ſûre de toutes les règles eſt celle-ci : d'examiner attentivement & de conſulter l'Enfant à chaque exercice qu'on lui fait faire. Il faut qu'il y mette toute ſa force; mais, pour peu qu'on s'apperçoive qu'il ſouffre, il faut diminuer le poids. Je dirai ſeulement en général que la méthode d'une gradation journalière ne vaudroit rien. J'ai voulu l'eſſayer, il y a douze ans, pour l'exercice de la poulie;

je mettois chaque jour dans le ſac une cuillerée à café de ſablon, & au bout de deux mois je m'apperçus que l'Enfant peinoit autant à tirer ſa poulie que le premier jour où j'avois commencé, ce qui ne doit pas être; alors j'ôtai du ſac ſoixante cuillerées. L'Enfant ne me parut pas d'abord tirer mieux, mais quinze jours après il la tiroit avec une extrême facilité. Ainſi, à chaque exercice nouveau ou nouvelle augmentation, l'Enfant doit peiner un peu, mais ſans que cette eſpèce d'effort aille juſqu'à la ſouffrance : au bout de dix ou douze jours, il ne doit plus peiner du tout. Si le contraire arrivoit, le poids ſeroit trop fort, il faudroit le diminuer un peu; &, quand l'Enfant eſt parvenu au point de tirer ou de porter un poids ſans aucune peine, il faut le laiſſer dans cette ſituation trois ou quatre mois; au bout de ce tems on augmentera ſuivant ce qu'il peut ſupporter ſans un grand effort, & toujours ainſi, à moins d'interruption dans l'exercice : alors, quand on le reprend, il faut

que le poids ſoit un peu au-deſſous de ce qu'il étoit quand on l'a quitté. Lorſqu'un Enfant eſt dans ſa cinquième année, on doit commencer à l'exercer à la courſe, à lui faire porter de petits fardeaux, conduire des brouettes proportionnées à ſa taille; d'abord chargées d'herbages, enſuite de branches & de ſable, &c. Lorſqu'il a cinq ans faits, il faut ajouter à ſes ſouliers une ſemelle de plomb, mais très-légere & très-mince pour la première fois; &, ſi c'eſt une fille, il faut, de ce moment, que ſes ſouliers ſoient attachés par un ruban formant une laçure autour du bas de la jambe. Cette précaution n'eſt pas néceſſaire pour les garçons dont les vêtemens ne cachent point les pieds, & dont la chauſſure de cuir tient mieux que les ſouliers d'étoffe. A ſix ans, on commencera à faire porter la hotte & les cruches &, ſucceſſivement dans le cours de l'année, tous les exercices avec des poids très-légers. Ma petite Fille, que j'élève & qui vient d'avoir cinq ans, tire treize livres à la poulie,

mais ſans aucun effort. J'augmenterai ſon poids de deux livres dans trois mois, quand la chaleur ſera tout-à-fait paſſée : car c'eſt une attention qu'il faut avoir de ne jamais augmenter les poids durant les chaleurs exceſſives de l'Eté. Elle porte depuis quatre mois des ſouliers de plomb qui pèſent, depuis deux mois, dix onces & demie. Les ſouliers d'Enfant du même âge & de la même taille pèſent, ſans ſemelles de plomb, trois onces : ainſi, elle porte de plus un poids de ſept onces & demie, c'eſt-à-dire, une demi-livre moins une once. Je n'augmenterai ce poids que dans trois mois & ſeulement d'une demi-once, parce que, de cinq à huit ans, il faut que les progreſſions de poids ſoient particulièrement lentes & inſenſibles, à cauſe du travail des dents de ſept ans qui ſe fait chez les Enfans dans cet intervalle, & pendant lequel il faut prendre garde de les fatiguer, quoiqu'en même-tems il ſoit bien néceſſaire de les fortifier. Un autre Enfant de neuf ans, dont je prends ſoin

depuis un an, mais dont la première éducation phyſique a été très-mauvaiſe & dont la conſtitution eſt fort délicate, n'a commencé ces exercices que depuis trois mois ; elle tire à la poulie un poids de vingt livres. Ses ſouliers à ſemelles de plomb pèſent douze onces ; les ſouliers de Mademoiſelle d'Orléans pèſent deux livres ; chaque ſoulier par conſéquent pèſe une livre. Elle porte dans ſa hotte ſoixante-deux livres ; mais il faut obſerver que la révolution que lui a fait éprouver mon départ, & les maux de nerfs qui en ont été la ſuite, l'ont retardée ſur tous ces exercices ; elle n'a pu les reprendre qu'après une interruption de trois mois, & avec la diminution de tous les poids : par exemple, avant mon départ, elle tiroit quarante livres à la poulie, & elle n'en peut tirer maintenant que trente-quatre. M. de Beaujolois tiroit, il y a huit mois, quarante-ſept livres : il n'avoit que onze ans. J'obſerverai que jamais on ne peut parvenir à tirer à la poulie un poids

auſſi fort que celui qu'on peut porter dans la hotte. Mademoiſelle d'Orléans porte dans ſa hotte ſoixante-deux livres, & n'en tire que trente-quatre. M. de Chartres porte 226 livres, & n'en tire que 96; & cependant aucun des hommes qui viennent ici n'a pu tirer aiſément ce même poids. D'après beaucoup d'obſervations, il me paroît que l'homme le plus fort ne peut tirer un poids au-de-là de celui de ſon corps, tandis qu'avec de l'habitude, on peut parvenir à porter un poids trois ou quatre fois plus peſant que ſon corps. Enfin j'ai encore obſervé que l'augmentation des forces eſt ſur-tout ſenſible depuis quinze ans juſqu'à dix-ſept, & ſur-tout dans cette dernière année : par exemple, M. de Chartres, à dix-ſept ans, portoit deux cent-treize livres, deux mois après il en portoit deux cent vingt-ſix, un mois après il s'apprêtoit à augmenter encore ce poids, lorſqu'il eſt parti pour Vendôme. Je n'ai malheureuſement pu ſuivre cette progreſſion que juſqu'à l'âge de dix-ſept ans,

n'ayant jamais eu la poſſibilité de prolonger une éducation au-de-là de ce terme; mais je ſuis fondée à croire que cette vigueur de développement ſe prolonge au moins juſqu'à vingt-quatre ou vingt-cinq ans : il en réſulteroit qu'un jeune-homme accoutumé, dès l'enfance, à ces petits exercices, & qui les continueroit juſqu'à cet âge, auroit certainement un degré de force ſi prodigieux, que nous n'en avons pas même l'idée. (1)

(1) Tous ces exercices ont donné à M. de Chartres, à MM. ſes Freres une force phyſique incomparablement au-deſſus de celle qu'on a communément à leur âge; cependant, malgré toute ma vigilence, ces exercices n'ont été en général, ni très-régulièrement, ni très-bien ſuivis. M. le Brun, comme je l'ai dit, ne les aimoit pas, & toutes ces choſes ont été fort mollement exécutées, excepté ſous mes yeux. Ainſi, que l'on juge par les réſultats que je viens de préſenter, du degré inconcevable de force phyſique qu'auroient eu ces Enfans, ſi tous leurs Inſtituteurs avoient eu, à cet égard, mon zèle & mon exactitude.

On a vu, dans cette récapitulation, que j'ai fait ſuivre quelques études & pluſieurs exercices dans la vue de l'utilité dont ils pouvoient être dans les voyages. Voici, à cet égard, mon motif. Je crois que l'éducation d'un homme ne peut être parfaitement terminée qu'à dix-neuf ou vingt ans. Je ſavois qu'on m'ôteroit mes Elèves auſſi-tôt qu'ils auroient 17 ans ; je prévoyois, ſinon avec effroi, du moins avec chagrin, ce moment où je les verrois entrer dans un monde ſi léger, ſi frivole, où le moindre défaut que l'on puiſſe prendre, eſt l'habitude de l'oiſiveté & le dégoût de l'étude & des entretiens ſolides. J'oſois compter aſſez ſur les principes que je leur donnois, pour ne pas craindre pour eux ces vices & ces honteux égaremens ſi communs aujourd'hui; mais je les voyois dans un âge où l'eſprit n'eſt pas encore totalement formé, entourés de tous les exemples & de toutes les ſéductions qui peuvent retarder les progrès de la raiſon, obſcurcir le diſcerne-

ment, gâter le goût & amollir l'ame. Le ſeul moyen qui me parut propre à les préſerver de ce danger, fut de leur inſpirer de bonne heure le deſir de voyager auſſi-tôt qu'ils ſeroient leurs maîtres. Il eſt très-facile de donner ce goût quand on donne toutes les connoiſſances qui peuvent rendre les voyages véritablement agréables. Je m'appliquai à leur apprendre à voyager avec fruit, à faire un Journal, à juger ſainement, à queſtionner, à écouter, à tirer des réſultats intéreſſans de tout ce qu'ils voyoient. Après tous ces ſoins, j'étois bien certaine, que s'ils le pouvoient, le premier uſage qu'ils feroient de leur liberté ſeroit de parcourir toutes les Provinces de France, & d'aller enſuite dans les Pays étrangers. Là ils euſſent ſans moi achevé & perfectionné leur éducation. Les voyages ne peuvent former un jeune-homme ignorant qui n'a nulle connoiſſance de l'Hiſtoire & des Arts; dans les routes, il court la poſte avec rapidité, dans les Villes il va aux Spectacles, aux Fêtes,

il ſe fait préſenter dans les grandes Maiſons, il paſſe ſa vie en viſites, autant valoit reſter à Paris. Mais un jeune homme inſtruit & bien élevé, voit tout avec intérêt & curioſité, il ſe garde bien de s'enfermer conſtamment dans une voiture, il fera la plus grande partie du chemin à pied & à cheval, il ſait admirer un beau payſage, il ſait le deſſiner, il veut examiner auſſi les plantes qu'il ne connoît pas; les mœurs des Payſans l'intéreſſent plus encore que celles des Habitans des Villes, il s'arrêtera ſouvent dans une chaumière, il couchera volontiers dans une grange, lui qui couche habituellement ſur un lit de bois, les mauvais gîtes ne l'effrayent pas. S'agit-il, pour aller voir une curioſité naturelle, une grotte, une caſcade ſingulière, de gravir des rochers eſcarpés, de paſſer dans des ſentiers étroits, formés par la nature ſur le penchant des précipices, de deſcendre dans des cavernes profondes à l'aide d'une échelle & d'une corde, il

quitter repaſſeront ainſi ſous les yeux, & les Tableaux célèbres, les monumens & les chefs-d'œuvres des Arts dans tous les genres qu'il verra, laiſſeront des traces d'autant plus profondes dans ſon ſouvenir qu'il les connoiſſoit d'avance par d'exactes deſcriptions: de retour à ſon auberge, il n'y ſera point oiſif, il ſait faire un journal; eſpèce d'ouvrage qui donne l'habitude d'écrire dans tous les genres: on trouvera dans le ſien une ſaine critique, des détails piquans ſur les uſages & les mœurs, de ſages réflexions ſur le Gouvernement & les loix, des anecdotes curieuſes, des fragmens hiſtoriques, des deſcriptions, & tous les détails qui peuvent peindre les hommes & intéreſſer l'humanité. Voilà, j'oſe le croire, ce qu'auroient fait mes Elèves s'ils avoient pu voyager en me quittant, & voilà l'eſpoir & les motifs qui ont eu tant d'influence ſur l'Education que je leur ai donnée. (1)

(1) Dans l'inſtant où je finis ce réſumé de la Gymnaſtique, des lettres de Vendôme m'appren-

Du Régime.

J'ai toujours trouvé que, dans les éducations publiques & particulières, on ne s'occupoit point assez du Régime que doivent observer les Enfans; comme s'il étoit à-peu-près égal d'avoir une bonne ou une mauvaise santé. Je ne pourrois répéter, à cet égard, que ce que j'ai dit avec beaucoup de détail dans Adèle & Théodore; j'ajouterai seulement que la santé dépend principalement de deux choses, de la sobriété, & de la connoissance de sa propre constitution; ainsi, il ne suffit pas d'empêcher votre Elève de manger des choses malsaines

ient une nouvelle action de M. de Chartres que j'aurois bien voulu pouvoir citer à l'article *Natation*; mais comme on imprime cet ouvrage à mesure que j'en envoie les cahiers, la feuille où se trouve cet article est tirée. Ainsi, je me contenterai de dire ici que M. de Chartres vient de sauver la vie à un homme qui se noyoit (un Ingénieur des Ponts-&-Chaussées de Vendôme), en se jettant dans la rivière aussi-tôt qu'il a entendu ses cris.

il faut encore le rendre ſobre & lui apprendre à bien connoître les propriétés des alimens, ceux qui lui ſont ſalutaires & ceux qui lui ſont nuiſibles; ſans quoi il altérera & détruira cette bonne ſanté que vous lui donnez, auſſi-tôt qu'il ſera ſon maître. Pour le rendre ſobre, l'exemple en ceci comme en toutes choſes, ſera plus que les leçons, & ſur-tout ne ſouffrez point, s'il eſt gourmand, qu'on lui en faſſe des plaiſanteries; ſi l'on s'en amuſe, il ne conſidérera plus ce vice, que comme une gentilleſſe, & vous ne l'en guérirez jamais. Il y a des alimens généralement pernicieux pour tout le monde, tels que les pâtiſſeries, les viandes ſalées, le jus, la crême, les truffes, les champignons, &c. & en boiſſon toutes les liqueurs. Il y en a d'autres, ſains en eux-mêmes, & qui cependant ſont très-contraires à certains individus; tels que le lait, ſi mauvais pour les gens bilieux, ou qui ont le foie attaqué, & les acides dangereux pour les poitrines délicates,

ır les enfans très-maigres, & pour
tes les jeunes perſonnes à une certaine
ıque de leur vie. Ce conſeil de
racle de Delphes, *connois toi toi-même*
ır être complétement utile, doit com-
ndre le phyſique ainſi que le moral.
aut donc qu'un enfant apprenne à ſe
ınoître ſous tous les rapports ; ainſi,
ɔprendr i à l'un qu'il a de la diſpo-
ɔn à la mélancolie, qu'il eſt peſant & in-
ent, que ſon teint eſt brun & jaune,
quelquefois tacheté d'un rouge ſombre
ce qu'il a mal au foie, & qu'il eſt
n tempérament bilieux, je lui détail-
ai le régime qui lui convient, & je lui
ɔmettrai ſans le tromper, de la gaieté,
la vivacité, & une bonne carnation
veut moins dormir, faire plus d'exer
e, & renoncer totalement au laitage.
t alimens chargés de graiſſe, aux œufs,
. &c. j'apprendrai à l'autre qui eſt
et à la colère, qu'il eſt d'un tempé-
nent ſanguin, & je lui promettrai de
ôter ſes fréquentes douleurs, & d'a-

doucir l'emportement de ſon caractère s'il veut ſuivre un régime rafraîchiſſant & doux, renoncer aux farineux, manger un peu moins de pain, &c. &c. ces Enfans attacheront d'autant plus de prix à la ſanté qu'ils ſauront que le phyſique a beaucoup d'influence ſur le moral; cette vérité connue, ils ſentiront, autant que je le deſire, combien la tempérance eſt une qualité utile & eſtimable. En même-tems je leur dirai que cette influence du phyſique n'eſt pas telle qu'on ne puiſſe en triompher, que la raiſon peut toujours maîtriſer ces diſpoſitions purement animales; mais qu'il n'en eſt pas moins ſage & pas moins néceſſaire de s'épargner autant qu'il eſt poſſible, & des combats pénibles, & des ſouffances habituelles, qu'enfin l'Auteur de la nature, qui ne veut que notre bonheur, même alors qu'il paroît nous demander de rigoureux ſacrifices, ne nous impoſe que des loix bienfaiſantes, qu'il attache une récompenſe à chaque vertu, & que celle de la ſobriété eſt de

endre plus facile l'exercice de toutes les utres, & d'aſſurer une ſanté inaltérable c parfaite.

Réſumé de mon travail particulier pour mes Elèves.

.° Le Journal que j'ai fait pendant les rois premières années, & qui contenoit ies obſervations ſur eux, &c. 2.° Le ournal que j'ai fait pour eux directeient depuis ſix ans, & qu'ils liſoient chaue jour. 3.° Un autre Journal ſur nos ectures, dans lequel, auſſi-tôt que nous vions fini un ouvrage, j'en rendois compte n écrivant le titre de l'ouvrage, le nom e l'Auteur, la quantité de volumes, & i date où cette lecture avoit été terminée. .° Les remarques & obſervations & diſuſſions que j'ai été forcée d'écrire ſur le ournal de M. le Brun : ce Journal eſt comoſé de onze gros volumes, qui en feroient u moins vingt à l'impreſſion, ſur leſquels il en a à-peu-près trois ou quatre de moi. .° Mes obſervations ſur les autres Jour-

naux d'Education, ceux de Barois, de Mademoiſelle Rime, &c. 6.° Les Inſtructions morales & chrétiennes que j'ai ſucceſſivement données à mes Elèves, & qu'ils ont appriſes par cœur, & une quantité énorme de feuilles volantes que j'écrivois à chaque renouvellement de ſaiſon ſous le titre de plan de matinées, je ne les écrivois pas ſur le Journal, parce que je ſoumettois cette diſtribution du tems à l'examen des autres Inſtituteurs, j'exigeois que toutes les études, & le tems preſcrit pour chacune, entraſſent dans la matinée, mais je laiſſois à ces Meſſieurs la liberté de me faire leurs obſervations ſur la diſtribution, & de changer la mienne, ſi elle leur étoit incommode, ils examinoient ma feuille, me la renvoyoient avec leurs obſervations, j'en approuvois ce qui me paroiſſoit raiſonnable, & alors M. le Brun copioit ſur ſon Journal ce plan de matinées avec ce titre *diſtribution du tems donnée par Madame de Sillery*. J'ai gardé toutes mes feuilles

ıntes qui ſont écrites de ma main, &
ıforment la valeur d'un volume. (1)
o Tous les extraits chronologiques hiſ-
ıques, que mes Elèves ont appris par
ur, ont été faits par moi & écrits de ma
in, ce qui forme un énorme volume.
8.° Les ſujets donnés pour la lanterne
ıgique, tous écrits par moi.
9.° L'explication de la tapiſſerie de la
ambre de Mademoiſelle d'Orléans,
tre volume.
10.° Des remarques, des notes, des
plications & beaucoup d'extraits refaits
ı entier ſur les cahiers de littérature
its par mes Elèves, & qui contiennent

(1) On doit renouveller ces plans de ma-
nées au changement de ſaiſons, à cauſe des
romenades dont les heures doivent varier ſui-
ant les ſaiſons. Et le plan des Etudes d'Hiver
u d'Eté, &c. ne peut ſervir d'une année à
'autre, parce que l'âge des Elèves n'eſt plus
e même : telle Etude demandera plus ou moins
le tems l'année prochaine, les progrès, les
Maîtres nouveaux, &c. renverſent cet ordre
tous les ans.

les extraits des Poëmes ſuivans : *l'Iliade*, *l'Odiſſée*, *l'Eneïde*, *la Luſiade*, *la Henriade* & *le Paradis perdu* dont l'extrait eſt totalement de moi ; & en outre ſeize gros cahiers, contenant les extraits faits par mes Elèves, de toutes les pièces qu'ils ont vu jouer ou que nous avons lues, & toujours avec des remarques & des notes écrites de ma main.

11.° Les extraits Hiſtoriques, Géographiques & Mythologiques que j'ai fait ſeule d'après nos lectures ; ne leur ayant jamais lu un ouvrage ſans en faire pour eux, un extrait plus ou moins long : nous les reliſions ſans ceſſe ; ils ſont tous écrits de ma main, en partie ſur des cahiers & en partie dans des livres reliés, ce qui forme la valeur d'environ trois gros volumes.

12.° Un volume relié ſur l'Hiſtoire Naturelle.

13.° Autre volume, auſſi manuſcrit, & toujours écrit de ma main, *ſur la Médecine, à l'uſage des jeunes Perſonnes de l'un*

&

& l'autre ſexe, & ſur la Botanique & la Chimie, appliquées à la Médecine & aux Arts.

14.° Deux autres volumes manuſcrits, écrits de ma main. L'un ſur la Religion, l'autre ayant ce titre : *Explication de mots peu connus.*

15.° Un gros volume de mêlanges de Littérature, des plus beaux morceaux en vers & en proſe, des meilleurs Auteurs Anglois & Italiens, extraits faits dans ces deux Langues ; en outre, des vocabulaires & des dialogues dans ces deux Langues & en Allemand, formant trois petits *in-12* ; toujours faits par moi & écrits de ma main.

16.° Des notes critiques, écrites de ma main ſur les marges de quelques ouvrages, entr'autres des maximes de la Rochefoucault.

17.° Les corrections, écrites de ma main, ſur toutes les compoſitions de mes Elèves, que j'ai gardées & raſſemblées, & qui forment un gros volume.

18.° Les Journaux des voyages & courſes que j'ai fait avec mes Elèves, formant quatre volumes.

19.° La deſcription la plus détaillée de tous les cabinets & monumens que nous avons vu à Paris ; un très-gros volume.

20.° La deſcription de tous les Arts & Métiers, Manufactures, &c. que mes Elèves ont vus avec moi, 2 volumes.

Tout le travail ci-deſſus, entièrement écrit de ma main, forme à-peu-près 35 gros volumes manuſcrits, qui en feroient près de 50 à l'impreſſion. J'en ai tous les originaux que je fais copier ſucceſſivement pour mes Elèves, qui deſirent avoir cette collection complète, qui a été uniquement faite pour eux, & qu'ils ont lue & relue pluſieurs fois dans le cours de leur Education. Ce travail peut paroître conſidérable ; cependant ce n'eſt qu'une partie de celui que j'ai fait pour eux. Je voulois qu'ils conſervaſſent à jamais dans leur mémoire le fruit de leurs lectures & des miennes ; je prévoyois que

es gros volumes reliés que je leur donerois à la fin de leur Education, ſeroient l'autant moins lus, qu'ils étoient peu ortatifs, & qu'ils les ſavoient par cœur; n leur donnant la forme d'*in-12*, e ſentois qu'il eſt toujours incommode le porter un livre dans ſa poche; il 'écorne, il ſe gâte; il falloit donc trouver un moyen de leur donner, outre les volumes dont je viens de parler, qu'ils pourroient conſulter quelquefois, mais qui reſteroient habituellement dans des armoires; il falloit, dis-je, imaginer une manière de leur donner une petite Bibliothèque portative, qui fût pour eux d'un uſage journalier, & par conſéquent véritablement utile. Je conçus le projet de refaire tous mes extraits dans un ordre tout différent, de claſſer tous les faits & toutes les idées. Par exemple de tirer de l'Hiſtoire, des Moraliſtes & des Poëtes, tout ce qui a rapport à l'amitié. Je pris dans mes anciens extraits ce qui ſe rapportoit à cette idée; mais, pour compléter

cet ouvrage, je fis de nouvelles lectures, & à la ſuite des Auteurs François, je plaçai les plus beaux morceaux des Auteurs Anglois & Italiens ſur ce ſujet. Il réſulte de ce travail 2 volumes d'un petit format, chacun de 160 pages, & de mon écriture qui eſt très-ſerrée & très-fine. Je fis faire deux porte-feuilles de maroquin de cette même grandeur, & dans chacun deſquels je fis attacher mes petits livres. Chaque porte-feuilles fut orné en dedans d'une jolie miniature analogue au ſujet. Cette invention eut le plus grand ſuccès auprès de mes Elèves. Comme on a toujours beſoin d'un porte-feuilles dans ſa poche, on trouva charmant d'y joindre, & l'intérêt d'un portrait & celui de porter ſans incommodité, un recueil important & inſtructif dont on pourroit lire des paſſages à tous ſes momens perdus. On me conjura de donner des copies de ces porte-feuilles, on ſe mit à deſſiner, à peindre des ſujets; les jeunes Perſonnes voulurent de plus apprendre à faire des porte-

feuilles ; on apprit avec zèle ce mêtier, on s'occupa auſſi du ſoin de perfectionner ſon écriture, afin d'écrire des petits livres, enfin mes porte-feuilles tournerent toutes les têtes. Madame d'Orléans venoit de me donner ſon portrait en miniature, qui la repréſente tenant dans ſes bras Mademoiſelle d'Orléans; je mis ce portrait dans un porte-feuille, & le ſujet de celui-ci fut : *la vertu & l'innocence.* Je plaçai dans celui-ci, comme dans les autres, des vers Italiens & Anglois, & la belle Ode de Haller ſur la vertu, en Allemand. Je le finis le 9 Février 1789, & j'allois écrire cette date, ſuivant la coutume que j'ai toujours eu de dater tous mes extraits, lorſque M. de Chartres, qui étoit auprès de moi, me demanda la permiſſion d'écrire ſur la dernière page de ce livre, un vers latin d'Horace dont il faiſoit l'application à Madame d'Orléans; en voici la traduction qu'il écrivit au deſſous du vers latin :

« La pudeur, l'incorruptible fidélité & la » vérité ſans fard, trouvent en elle leur plus » parfaite image. »

Je fis enſuite un porte-feuille ſurs la *liberté* d'un format plus grand que les autres, mais pouvant cependant tenir dans la poche. Je plaçai, dans celui-ci, deux charmantes miniatures, faites après nature, repréſentant M. de Chartres, donnant le premier coup de hache à la cage du Mont-Saint-Michel, & l'autre, la démolition de la Baſtille. Je mis encore dans ce porte-feuille un caillou des décombres de la Baſtille que j'avois fait tailler & polir; j'écrivis deſſus ce caillou des vers que M. Pieyre fit à ce ſujet, & qu'on lira ſûrement avec plaiſir. Les voici:

« Redoutable inſtrument du pouvoir deſpotique,
J'outrageai trop long-tems la Nature & les Loix.
La France s'arme enfin pour le plus ſaint des droits,
Et ma chûte affermit la Liberté publique. »

Je fis enſuite un porte-feuilles ſur le *Patriotiſme*, & puis un autre ſur *la Cour & les Courtiſans*; après quoi, j'en fis

ſucceſſivement ſur l'Hiſtoire & la Mythologie. Je repris les ſujets moraux, & je fis les porte-feuilles ſur les ſujets ſuivans : *la curioſité, la vie champêtre, la beauté & les graces, les talens, la douceur & la modeſtie, la mélancolie, la gaieté, les Inſtituteurs célèbres anciens & modernes, avec une notice de leurs vies & de leurs ouvrages ; les enfans précoces, la tempérance, la jeuneſſe ; un ſur les Oracles, les Sybilles, les Devins, Aſtrologues & la Superſtition ; ſix de voyages ; ſur le tems & l'étude, ſur la gloire, ſur les femmes célèbres, ſur le Peuple, ſur le luxe ; deux ſur les Arts ; extrait de Fénélon, extrait de Peſchal, quatre ſur la Religion ; deux de mélanges ; ſur les coſtumes anciens, ſur la Gymnaſtique ancienne & moderne ; ſur la Médecine, avec une notice des Médecins célèbres anciens & modernes*, ce qui fait en tout 51 porte-feuilles, ou petits livres dont le moindre a 150 pages, & preſque tous 170 ou 190, tous d'une écriture très-fine, & écrits de ma main. Ils ſont en général

de la grandeur d'un petit *in-12.*; mais il y en a une douzaine qui ne ſont qu'un peu au-deſſous du format *in-8.°* (1). En outre de ces 51, qui ſont finis, j'en ai encore 19 autres commencés ſur d'autres ſujets; je m'aviſai de commencer ce travail ſur la fin de l'année 1788; ainſi, j'ai écrit tous ces porte-feuilles en trois ans. Les extraits que j'avois faits auparavant m'ont été fort utiles pour faire cette collection; cependant, afin de compléter chaque ſujet, j'ai été obligée de faire une infinité de nouvelles recherches, & une lecture prodigieuſe. Mes Elèves ont retiré un fruit étonnant de ces nouveaux extraits, qui contiennent l'eſſentiel & la fleur de tout ce qu'ils ſavoient, avec une infinité d'augmentations & de traits intéreſſans & curieux, qui avoient pour eux l'attrait de la nouveauté; d'ailleurs cette forme élégante, l'utilité de ces extraits, qu'on peut porter ſur ſoi, l'agré-

(1) Ceux-là ont 250 pages.

ment que donnent à chaque ſujet, ou une belle miniature ou de jolis deſſins, qui les décorent; tous ces acceſſoires ne ſont pas des ornemens ſuperflus; il eſt plus utile qu'on ne penſe de ne négliger aucun des moyens qui peuvent, aux yeux de la jeuneſſe, embellir la morale & l'inſtruction. Enfin l'ordre que j'ai ſuivi, claſſe parfaitement dans la tête les faits & les idées. Et ſi l'on a beſoin, ſur quelque ſujet que ce puiſſe être, d'un trait, d'une épigraphe ou d'une citation, on n'a pas de peine à les trouver dans cette petite Bibliothèque, véritablement portative, il ſuffit de parcourir le porte-feuilles dont le titre indique le ſujet qu'on a en vue. Je me ſuis attachée à rendre cette compilation auſſi agréable que curieuſe par le choix & par les recherches; je n'y ai pas mis une ſeule ligne tirée de mes ouvrages, afin d'y placer tout ce que nos bons Auteurs offrent de plus brillant; il y a ſeulement quelques notes de moi. Je compte finir ce travail & porter cette collection

intéreſſante juſqu'à 80 ou 90 porte-feuilles. Mon intention eſt d'en faire imprimer quelques-uns, en petit format, reliés de manière à être placés comme les miens, dans des porte-feuilles. Je donnerai d'abord ceux-ci : 1.° *Sur le patriotiſme.* 2.° *Sur la liberté.* 3.° *Sur la Cour & les Courtiſans.* Si cet eſſai paroît utile aux Inſtituteurs, je donnerai ſucceſſivement tous les autres (1). Ainſi, depuis que mes Elèves me ſont confiés, j'ai donc écrit, comme je l'ai dit, la valeur de 35 volumes manuſcrits pour leur Education, & en outre, ces 51 porte-feuilles, qui ſont finis & 19 qui ſont commencés. Tous ces ouvrages ont leurs dates; par conſéquent il n'eſt pas poſſible de dire que je mets dans ce nombre des extraits faits avant mon entrée à Belle-Chaſſe, d'autant mieux que j'ai conſervé tous mes extraits & mes ouvrages manuſcrits antérieurs, qui n'ont

(1) Tous les formats ſeront ſemblables & tels qu'ils pourront facilement ſe mettre dans la poche.

point été imprimés : par exemple, un Journal que j'ai commencé dans ma jeuneſſe, & que j'ai fait dans le monde & en grande partie au Palais-Royal, & qui eſt en 9 gros volumes reliés; mes voyages de Suiſſe, d'Italie, de Hollande, qui forment 6 énormes volumes, & même mon voyage d'Angleterre, que j'ai fait depuis que je ſuis à Belle-Chaſſe, mais que je n'ai point compté dans les ouvrages d'Education, parce que j'ai fait ce voyage ſans mes Elèves. Enfin j'ai en outre 4 volumes reliés d'extraits, & environ autant en cahiers, & un ouvrage d'imagination en 3 volumes, ce qui fait en tout 27 volumes manuſcrits, écrits de ma main, que je n'ai point compris dans le compte des ouvrages que j'ai fait pour mes Elèves, parce qu'en effet ces ouvrages étoient finis quand je me ſuis chargée d'eux. Et dans tous ces manuſcrits, je ne comprends aucun de ceux que j'ai donné à l'impreſſion, avant & depuis mon entrée à Belle-Chaſſe. J'ajouterai que je n'ai pas compté

davantage un Journal qui forme 2 volumes, & que j'ai fait à Belle-Chaſſe pour mes Filles dont l'Education n'a été finie que quelques années après mon entrée ici. Pour terminer ce détail, je dois dire encore que j'ai offert au Public, depuis que je ſuis à Belle-Chaſſe, 14 volumes (ſans compter ces deux-ci) (1). Tous ces ouvrages, ces extraits, ces manuſcrits ſont peut-être fort médiocres, mais certainement le travail eſt immenſe, & à tel point que l'énumération en paroît fabuleuſe, & que je n'oſerois la faire ſi je n'avois pour témoins de tout ce que j'avance, tous mes Elèves & quinze perſonnes d'ailleurs, qui peuvent en certifier la ſcrupuleuſe vérité. Et j'en poſſède une preuve ſans replique, puiſque ces manuſcrits de mon écriture, ſont entre mes mains. Je n'ai jamais eu de Secrétaire, j'ai toujours tout écrit moi-même, & jamais perſonne ne m'a aidée dans un

(1) J'en avois fait imprimer deux étant au Palais-Royal.

extrait, ſoit en me donnant des notes, ſoit en liſant & marquant des paſſages.

Mon travail particulier pour Mademoiſelle d'Orléans.

JE LUI AI ſeule appris à jouer de la harpe, & la méthode que j'ai imaginée oblige à compoſer & à noter une infinité de paſſages & de préludes, ce qui prend beaucoup de tems pendant la première année; d'ailleurs j'ai inventé pluſieurs choſes nouvelles ſur la harpe depuis trois ans; il a fallu les apprendre ſeule afin de pouvoir les lui enſeigner; enfin jouant toujours avec Mademoiſelle, il a fallu encore m'entretenir dans cette habitude. Mademoiſelle aſſiſtoit à nos lectures d'Hiſtoire & de Mythologie; ainſi, je ne lui en donnois pas de leçons particulières, mais je lui en donnois d'orthographe, ainſi qu'à M. de Beaujolois, & je préſidois à pluſieurs autres. Comme je deſirois que Mademoiſelle d'Orléans réunît à l'inſtruc-

tion & aux talens, cette adreſſe qui ſied ſi bien à une femme, & qui peut contribuer à faire aimer la vie ſédentaire, je lui ai fait apprendre non-ſeulement à coudre, à broder, &c.; mais tous les Métiers qui n'exigent ni beaucoup de force ni un grand appareil, à tourner, à faire des paniers d'oſier, des fleurs artificielles, le Métier de Vannier, &c., & j'ai appris toutes ces choſes & beaucoup d'autres de ce genre avec elle & les jeunes perſonnes qui ont le bonheur d'être ſes compagnes & ſes amies. Ces eſpèces de leçons ne paſſoient que pour des récréations, parce qu'on les prenoit avec moi, & je leur ai donné ainſi des reſſources de tous les genres contre le déſœuvrement & l'ennui. La plupart de ces ouvrages ſe faiſoient (quand on les ſavoit bien), pendant les lectures, & de cette manière on s'y perfectionnoit & on s'y entretenoit ſans y conſacrer un tems particulier (1). Pour M. de Beaujolois je lui

(1) J'ai préſidé à l'Académie de deſſin pendant les quatre premières années; mais, pendant

ai consacré tous les soins qu'on pouvoit donner à un Enfant de son âge ; mais, huit mois avant de me quitter, toutes ses études ont été interrompues, abrégées & dérangées par Madame d'Orléans. Quant aux principes de Morale que mes Elèves ont reçus de moi, on en peut juger par mon Journal & celui de M. le Brun. En joignant à ces leçons celles qui se trouvent dans mes ouvrages imprimés qu'ils ont lu plusieurs fois, & des extraits détaillés de nos meilleurs Moralistes, on conviendra que jamais Instituteur n'a fait faire un cours de Morale plus étendu & plus complet. Voilà le compte fidèle de ma conduite & l'extrait exact de mes travaux. On peut sans doute *mieux faire* avec plus de talens, mais on ne peut *faire davantage*, car il est impossible d'avoir plus de zèle &

ce tems, j'y jouois de la harpe. Quand j'ai cessé d'y présider, j'ai établi, durant le même tems, une lecture tout haut que M. le Brun faisoit à la campagne. J'ai aussi accoutumé tous mes Elèves à lire toujours pendant leur toilette.

d'activité & un dévouement plus entier. J'ai passé les six premières années de l'Education dans une retraite absolue; ensuite j'ai fait voir du monde à mes Elèves une fois la semaine, depuis six heures du soir jusqu'à neuf; seulement pendant trois mois de l'hiver; & enfin, depuis dix-huit mois, j'ai changé ces visites du soir en un dîner (toujours une seule fois par semaine) où j'invitois alternativement cinq ou six personnes. Les visites étoient devenues très-nombreuses, par conséquent il y avoit rarement de la conversation, elles avoient donné à mes Elèves de la politesse & de l'usage du monde; je desirai leur donner l'esprit de société & le goût des entretiens solides, & c'est pourquoi au lieu des visites j'établis les dîners: mais, à l'exception de ce seul jour, nous avons toujours vécu dans notre profonde solitude. Mes Elèves me quittent à neuf heures un quart pour aller souper, alors M. d'Orléans & deux ou trois personnes de ma famille viennent passer une heure

avec moi, enſuite la grille de Belle-Chaſſe ſe ferme & je travaille ſeule juſqu'à trois heures du matin. C'eſt en menant cette vie uniforme & laborieuſe, en renonçant à toute eſpèce de viſites, en ne me mêlant d'aucune affaire, en n'entretenant aucune correſpondance, en faiſant même le ſacrifice de toutes les lettres qui me viennent par la grande poſte (1), en ne ménageant jamais ma ſanté, en veillant & en me fa-

(1) Je recevois tant de lettres, de paquets & de manuſcrits qu'on avoit l'indiſcrétion de m'envoyer par la poſte, que pour n'être pas ruinée & ne pas perdre un tems énorme, j'ai été forcée, il y a cinq ans, de faire dire à la grande poſte que je renonçois à toutes les lettres qui m'étoient adreſſées par cette voie. Je recevois ſouvent, à la vérité de cette manière, beaucoup de lettres anonymes, remplies d'injures. Mais ſi des ouvrages où l'on ſoutient conſtamment la cauſe de la Religion & des Mœurs attirent des ennemis, ils acquièrent auſſi des amis, & j'oſe dire que les miens m'en ont procuré un grand nombre dans les Provinces & dans les pays Etrangers. Je regrette ces témoignages d'eſtime

tigant beaucoup que j'ai pu faire tant de choſes. M. d'Orléans, en confiant à une femme l'éducation de ſes Fils, a fait ſans doute une choſe extraordinaire, j'ai ſenti que je devois juſtifier cette confiance par un dévouement ſans bornes, & c'eſt ce que j'ai fait avec une ſuite & une perſévérance dont certainement aucun homme, parmi ceux de la Cour (ſur leſquels devoit tomber ſon choix) n'auroit été capable. Ces détails ne pouvoient être connus. Quand on vit dans la retraite où je me ſuis conſacrée, on n'a point de *prôneurs*, on ne ſe fait des partiſans qu'en perdant beaucoup de tems, & il n'y a point d'éloges que je vouluſſe obtenir à ce prix. D'ailleurs les deux principaux Inſtituteurs que je m'étois aſſociés, bien loin de me rendre juſtice, n'ont employé les longs loiſirs que je leur laiſſois, qu'à dire du mal

qui me parvenoient par la poſte, & qui m'étoient ſi précieux ; mais j'ai été obligée d'ajouter ce ſacrifice à tous ceux que j'avois déjà faits à mes devoirs.

de moi, diſcours avidement recueillis par une grande partie *des Courtiſans du Palais-Royal* extrêmement choqués que le choix de M. d'Orléans ne fût pas tombé ſur l'un d'eux ; ainſi, ces diſcours étoient reportés dans le grand monde où la ſatyre eſt toujours ſi bien accueillie. Les Gens-de-Lettres, qui en général me haïſſent, parce que je me ſuis toujours paſſé de leurs conſeils, que je n'ai jamais recherché leur ſociété & encore moins *leur appui*, que je me contente d'eſtimer & d'admirer leurs bons Ouvrages, mais en critiquant leurs principes ſans aucun ménagement, quand ils me paroiſſent dangereux : les Gens-de-Lettres, dis-je, ne m'ont pas traitée plus équitablement que les gens du monde. Enfin la diviſion d'opinions eſt venue mettre le comble à ce déchaînement. J'aime la Révolution, mais je hais le déſordre & l'intrigue ; je ne ſuis point du parti de ceux qu'on a nommés *les modérés*, parce qu'ils ſont ou indécis, ou timides, ou de mauvaiſe foi ; parce que des principes

& des ſermens n'admettent point de reſtriction, qu'on ne compoſe point avec eux, qu'il faut ou les rejetter, ou les adopter & les ſuivre. Je ne ſuis point du parti de ceux qu'on appelle *les Patriotes exagérés*, parce qu'ils veulent une République, & que ce vœu eſt contraire à la Conſtitution & au ſerment civique : par conſéquent, j'ai contre moi tous ces partis, &, parmi les véritables amis de la Conſtitution, tous ceux qui n'attachent aucun prix au rétabliſſement des mœurs, & qui veulent détruire la Religion. Enfin, j'ai encore encouru une haine beaucoup plus irréconciliable & plus envenimée, celle des Ariſtocrates, & ſur-tout celle des nombreux ennemis de M. d'Orléans, & des nouveaux Amis de Madame d'Orléans : ainſi, il n'eſt pas étonnant que je ſois l'objet de tant de calomnies, d'injuſtices, de ſatyres & de libelles. Depuis trois ans, on s'attache particulièrement à me repréſenter comme une Perſonne livrée à l'ambition, aux affaires, formant

des cabales, voyant les Chefs de parti, concertant des deſſeins profonds avec eux, &c. Je demande à ceux qui ont parcouru ces deux volumes, ſi, dans l'eſpace de douze années, dont je rends compte, j'ai eu la poſſibilité d'être une intrigante ? Je défie qui que ce ſoit au monde, d'articuler un fait qui puiſſe prouver que je me ſois jamais mêlée d'une intrigue, & je déclare, que j'ai eu toute ma vie un tel dénuement d'ambition, un déſintéreſſement ſi pur, que je n'ai jamais ſollicité la moindre grace, jamais été chez les Miniſtres, rompant même toute ſociété avec ceux que j'avois connus & aimés avant leur élévation; qu'il n'a tenu qu'à moi d'avoir des intérêts dans des entrepriſes, que je n'en ai jamais voulu; que, durant la vie de feû M. de Puyſieulx & de M. le Maréchal d'Etrée, il m'eût été très-poſſible d'obtenir des réverſibilités de Penſions ſur ma tête; que je n'en ai ni deſiré ni eu; & qu'en un mot, depuis que j'exiſte, j'ai toujours éprouvé un ſi invincible dégoût pour les affaires, &

montré, à cet égard, une telle incapacité ou, si l'on veut, tant d'insouciance, que, dans aucun tems, mes Amis ne m'ont consultée sur les leurs. J'écoute avec la plus vive sensibilité le détail de leurs peines & de leurs sentimens ; mais, dès qu'on me parle d'intérêts de fortune & d'ambition, la distraction me gagne, & mes réponses ne le prouvent que trop. Je ne me vante pas de ceci comme d'une vertu, peut-être même l'amitié a-t-elle le droit d'en être blessée ; mais je ne puis prendre part à des choses qui n'auroient aucun prix pour moi. J'ai toujours eu de l'aversion pour le faste & pour ce qu'on appelle si improprement *la grandeur* : je ne vois dans tout cela que beaucoup d'embarras & d'ennui. Je n'aime que la médiocrité (1), par mille raisons ;

(1) J'entends par une heureuse médiocrité, sept ou huit mille livres de rentes, une petite ferme à cent lieues de Paris au moins, un joli Jardin de cinq ou six arpens, un domestique, une servante, un jardinier..... Voilà

mais ſur-tout, je l'avouerai, parce qu'elle n'entraîne ni ſoins de *régies*, ni comptes d'Intendans, ni repréſentation, & qu'on a tout ſon tems à ſoi. Depuis les grands événemens qui ſe paſſent ſous nos yeux, j'entends parler des affaires publiques avec intérêt, parce que cette converſation n'eſt qu'une diſcuſſion continuelle des principes de Morale, qui intéreſſent le plus l'eſprit & le cœur. Mais ce ſeul intérêt ne donne ni le goût de l'intrigue, ni celui des affaires particulières. Auſſi, je puis déclarer encore, avec la même vérité, que non-ſeulement je ne me ſuis mêlée d'aucune, ni directement, ni indirectement; mais que même M. d'Orléans, que j'ai l'honneur de voir preſque tous les jours, ne m'a jamais conſultée ſur les ſiennes : (1) par exemple, quand *ſes*

---

le *ſeul château en Eſpagne* que j'aye jamais formé.

(1) A l'exception de ſa dernière lettre ſur *la Régence*, qui a été inſérée dans quelques Journaux. C'eſt la ſeule démarche de M. d'Orléans, relative aux affaires ſur laquelle il m'ait

Inſtructions ont parues (Ouvrage dont les principes ſont ſi eſtimables), je n'en avois nulle connoiſſance, & je ne les ai lues que lorſqu'elles ont été entre les mains de tout le monde. Je ne connois pas même de vue ſes Gens d'affaires ; &, en un mot, ſur toutes les choſes de ce genre, avant & après la Révolution, M. d'Orléans ne m'a jamais demandé de conſeils, parce qu'il croit avec raiſon, que je n'ai ni la capacité, ni l'envie d'en donner ſur de tels objets ; & qu'il ſait que je ne deſire ſa confiance que relativement à ſes Enfans. Je ne fais point cette déclaration, pour diminuer la haine que me portent les Ennemis de M. d'Orléans, car ils la doivent toujours toute entière à mon inviolable attachement pour lui & au profond mépris que m'inſpirent & leurs abſurdes calomnies, & leurs baſſes manœuvres, malgré leurs men-

conſultée, & comme je ne veux point altérer la vérité dans la moindre circonſtance, j'ai cru devoir faire mention de ce fait.

ſonges

ſonges & leurs intrigues, M. d'Orléans; par l'éclat & l'importance de ſes ſervices, par les ſacrifices qu'il a faits, par la perſévérance & la pureté de ſon patriotiſme, s'eſt acquis des droits éternels à la reconnoiſſance publique & ſera toujours chéri du Peuple & des vrais Amis de la Liberté. Ainſi, en déclarant que je n'ai pas eu la plus légere influence ſur ſa conduite, & qu'il ne m'a jamais conſultée ni ſur ſes projets ni ſur ſes affaires, je veux ſeulement expoſer une vérité inconteſtable & me montrer telle que je ſuis, uniquement occupée de mes devoirs, de mes Elèves & des travaux qui les ont pour objets. Beaucoup de gens diront ſans doute que cette *apologie de ma conduite eſt infiniment trop longue*, & pluſieurs auront de très-bonnes raiſons de la trouver en effet *infiniment trop détaillée.* Mais il eſt impoſſible de préſenter une juſtification claire & complette d'une vie ſédentaire & privée ſans entrer dans une multitude de petits détails. Depuis douze ans l'injuſtice & la

calomnie n'ont pu me faire rompre le ſilence ; mais, depuis trois années ſur-tout, ce déchaînement eſt devenu ſi extraordinaire, les écrits où l'on m'accuſe de former *des intrigues, des cabales, des complots* ſe multiplient tellement, ces fables ridicules ſont accueillies avec tant de plaiſir dans une certaine claſſe de la ſociété (malheureuſement trop nombreuſe), j'ai éprouvé tant de noirceurs & de perſécutions intérieures & même publiques, que j'ai pris enfin le parti de répondre, & de la ſeule manière qui pût me juſtifier, en offrant ce tableau fidèle, en rendant compte de l'emploi de toutes les heures de ma vie depuis douze ans. On prouve en Juſtice par *l'alibi* qu'on n'a pas fait l'action dont un faux témoin accuſe ; en détaillant tout ce que j'ai fait pour mes Elèves, je prouve qu'il eſt moralement & phyſiquement impoſſible que j'aie pu m'occuper d'une choſe étrangere à leur éducation ; on trouve fort ſimple que ceux qui ont des procès faſſent imprimer de volumineux Factums rempli

de petits détails de tracaſſeries particulières, & dans leſquels on dévoile ſans pudeur les torts & ſouvent la honte d'un frere, d'un pere, d'un mari, &c., alors même qu'il ne s'agit que d'un vil intérêt de fortune ou d'ambition : mais la réputation n'eſt-elle pas, après la vertu, le plus précieux de tous les biens? Eſt-il ridicule, eſt-il même ſingulier de la défendre quand on en a les moyens? N'eſt-il permis de parler de ſoi, de ſon intérieur, de ſes ſentimens, de ne plaider une cauſe avec chaleur que pour obtenir de l'argent & des places?....

Au reſte, ma juſtification n'eſt qu'un épiſode dans ces deux volumes qui contiennent d'ailleurs aſſez d'obſervations neuves & de préceptes ſur l'Education pour que je puiſſe me flatter, en les publiant, d'offrir un ouvrage véritablement utile aux Enfans, aux Meres de familles & aux Inſtituteurs. Maintenant on peut me juger, c'eſt ce que j'ai deſiré; la méchanceté, la haine & l'envie pourront déſormais ſe déchaîner contre moi ſans m'inquiéter. Les ames droites

& ſenſibles trouveront à jamais dans cet écrit, joint à mes autres ouvrages, la réfutation de toutes les calomnies qui attaqueront ma probité, ma droiture & mon déſintéreſſement; nulle perſonne impartiale, après avoir lu ce Recueil, ne pourra me croire capable de former des cabales & de m'occuper *de complots*. On peut bien encore me perſécuter; mais il n'eſt plus poſſible de me noircir, du moins en me prêtant des vues ambitieuſes & en me ſuppoſant le goût & les vils talens de l'intrigue. Dans cette douce confiance je vais reprendre mes occupations avec plus d'ardeur que jamais, & quand les Elèves chéris qui me reſtent n'auront plus beſoin de mes ſoins, j'irai dans une ſolitude obſcure & profonde perdre entièrement le ſouvenir pénible des ambitieux, des ingrats & des méchans.

F I N.
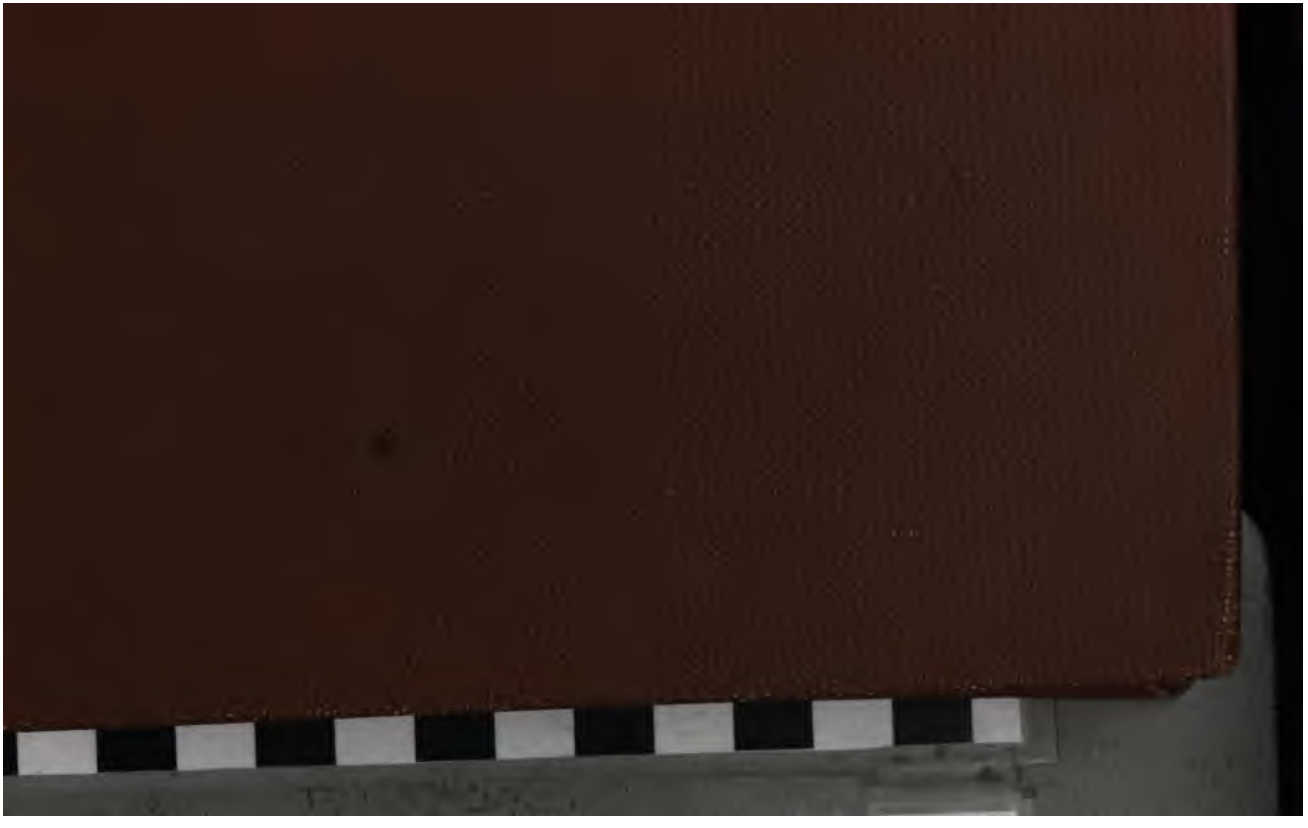
THE NEW YO
REFEREN
This book is un
taken